



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Harvey in photo

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the

NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

- ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
- 2-month loans may be renewed by calling (510) 642-6753
 - 1-year loans may be recharged by bringing books to NRLF
 - Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date.
-

DUE AS STAMPED BELOW

JUN 10 1998

12.000 (11/95)

Bourneville : Mar Bischoff
Krankh. ? Journ. de med ment. 1864
Tome XXIII p. 583.

Lebut + janvier 1877, 74 ans
Ann. med. - N. 1877 T. I. p. 29

DU

DÉMON DE SOCRATE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR,

QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

QU'EST-CE QUE LA PHRÉNOLOGIE ? ou **Essai sur la signi-
fication et la valeur des systèmes de Psychologie en
général, et de celui de Gall en particulier.** Un vol.
in-8°. — 1836.

**Inductions sur la VALEUR DES ALTÉRATIONS DE L'ENCÉ-
PHALE dans le délire aigu et DANS LA FOLIE.** in-8° de
120 pages. — 1836.

IMP. DE A. HENRY, RUE SÛT-LE-CŒUR, 8.

DU
DÉMON DE SOCRATE,

SPECIMEN

D'UNE APPLICATION DE

LA SCIENCE PSYCHOLOGIQUE

A CELLE DE

L'HISTOIRE,

PAR F. LÉLUT,

MÉDECIN SURVEILLANT DE LA DIVISION DES ALIÉNÉS DE L'HOSPICE DE SÛRÈVE, ET MÉDECIN ADJOINT
DE LA PRISON.



PARIS,
TRINQUART, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 4.

1836.

R316
-39

41720.

Chapitre Premier.

BUT DE CET OUVRAGE.

SOCRATE, LA PREMIÈRE TÊTE DE LA PHILOSOPHIE, N'EST PAS CONNU, BIEN QU'IL AIT DU ÊTRE, ET AIT ÉTÉ, EN EFFET, IMMENSÉMENT ÉTUDIÉ. — IL FAUT LE CONNAÎTRE, POUR L'INTELLIGENCE COMPLÈTE DE LA NATURE HUMAINE, ET POUR DONNER A L'HISTOIRE LE *SPECIMEN* D'UN POINT DE VUE NOUVEAU, ET LES ÉLÉMENTS D'UNE ÉTILOGIE PLUS INTIME ET PLUS VRAIE.



SOCRATE est, avec Homère, le personnage le plus colossal de l'antiquité grecque, et peut-être de toutes les antiquités. C'est le type incarné de la philosophie et de la vertu, comme Homère est celui du génie poétique et de la gloire de l'esprit. Debout sur son piédestal formé des débris de la civilisation payenne, il est là, depuis plus de deux mille ans, exposé aux regards, aux études, à l'admiration enthousiaste de toutes les générations qui se sont succédé depuis que les collines d'Athènes

n'ont plus ni cachots, ni ciguë, pour l'indépendance des idées et les progrès de la raison. Aussi n'y a-t-il pas d'homme qui ait été plus étudié que Socrate, pas d'homme qu'on pense mieux connaître..... Et il n'en est aucun qui soit moins connu, aucun pourtant qui doive l'être davantage, pour l'intelligence de l'histoire, comme pour celle de la nature humaine.

Réformateur de la Philosophie Ionienne, où il introduisit la morale et la logique du sens commun ¹, contempteur de ses explications cosmogoniques et panthéistiques ², adversaire

¹ PLATON (édition des Deux-Ponts) : *Apologie*, p. 65, 68, 70; *Phédon*, p. 218 et suiv. — XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. I, p. 710, 711, dans *Xenophontis Opera*, in-folio, éd. Leunclav. Lutet. Paris. 1625. — CICÉRON : *Tuscul. Quæst.*, lib. V, s. 4; *Academ. Quæst.*, lib. I, s. 4; *Brutus*, s. 8. — DIOGÈNE-LAËRCE (*De Vitis, dogmatibus et apophtegmatibus clarorum virorum*, 2 vol. in-4, 1692), lib. II. *Vie de Socrate*, s. 21. — ORIGÈNE : *Philosophumena*, cap. 5.

² PLATON : *Apologie*, p. 44; *Sophiste*, p. 231. — XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. I, p. 710. — CICÉRON : *Academ. Quæst.*, lib. I, s. 4. — PLUTARQUE : *Comment il faut lire les poètes*, ch. 8. — EUSÈBE : *Préparat. Evangel.*, lib. I, n° 8, cap. 5.

né du sophisme ¹, portant, dans toutes les parties de la réforme qu'il entreprenait, cet esprit de suite opiniâtre et de passion réfléchie qui fait naître le respect et provoque l'enthousiasme, rien ne lui manqua de ce qui peut recommander un grand homme à l'attention de son siècle et aux études de la postérité.

Sans avoir jamais rien écrit ², sans avoir tenu école, sans jamais avoir enseigné du haut d'une chaire ou d'une tribune ³, il fut le père de toutes les sectes philosophiques qui vinrent après lui ⁴; et, sans parler de Xénophon, de Platon, et de leurs successeurs des trois académies; sans parler d'Aristote et du Lycée, de Zénon et

¹ PLATON : *Apologie*, p. 45, *Théétète*, p. 74, *Euthydème*, *Sophiste*, *Gorgias*, *Protagoras*. — XÉNOPHON : *Mémorab.*, lib. I, p. 721, 731. — CICÉRON : *De Oratore*, lib. III, n° 16; *Brutus*, n° 8. — ÉLIEN : *Varia historia*, lib. II, cap. 13.

² CICÉRON : *De Oratore*, lib. III, n. 16. — ORIGÈNE : *Philosophumena*, cap. 18. — STOBÉE : *Loci communes*, serm. 21. — OTTO-FRISINGENSIS : lib. II, cap. 19.

³ PLUTARQUE : *Si l'homme d'âge doit se mêler encore des affaires publiques*, ch. 53.

⁴ CICÉRON : *De Oratore*, lib. III, n° 46 et 47. — ORIGÈNE : *Contra Celsum*, lib. III, n° 13.

du Portique, d'Épicure et de ses jardins, d'Antisthène et du Cynosarge; Eschine ¹, Cébès ², Phédon ³, Ménédème ⁴, Euclide ⁵, Aristippe ⁶, allèrent porter dans les villes les plus célèbres de la Grèce, de l'Asie Mineure et même de l'Afrique, le fruit de l'enseignement immédiat de leur maître.

Platon et Xénophon, ses deux disciples les plus chers et les plus célèbres, remplirent leurs ouvrages de ses préceptes et en quelque sorte de ses actions. Thucydide, son contemporain, retraça, dans ses histoires, des faits militaires auxquels il avait pris une part glorieuse. Ameipsias, Eupolis, Aristophane, appelèrent sur lui, par leurs comédies, l'attention d'Athènes et de toute la Grèce. Plus tard, Plutarque, Diogène-Laërce, Apulée, Libanius, écrivirent

¹ Après la mort de Socrate, il passa quelque tems en Sicile, à la cour de Denys le Tyran.

² Il était de Thèbes, et s'y retira après la mort de son maître.

³ Chef de l'école d'Élis.

⁴ Chef de la secte Érétrienne.

⁵ Chef de la secte Mégarienne.

⁶ Chef de l'école de Cyrène.

sa vie ou son apologie, ou bien consacrerent des écrits spéciaux à l'exposition et à la discussion de ce qui n'en est pas la partie la moins curieuse; et, depuis lors, comme avant eux, une foule d'historiens et de philosophes, soit payens, soit chrétiens, et parmi ces derniers presque tous les Pères ou Docteurs de l'Église, grecs, asiatiques, latins, africains, remplirent, du nom de Socrate, des ouvrages de toute sorte, où la postérité savante est allée prendre le texte d'études et de jugemens innombrables sur le caractère de sa philosophie et sur la nature de son esprit. Or, qu'est-il résulté de tous ces témoignages, de toutes ces traditions, de tous ces commentaires, pour le fait de cette double appréciation?

Sous le premier rapport, les voix ont été unanimes. Socrate est le restaurateur de la philosophie, celui qui l'a remise dans sa véritable voie, en faisant, comme l'a dit Cicéron ¹, et comme tout le monde l'a répété d'après lui,

¹ « Socrates autem primus philosophiam devocavit à cœlo, et in urbibus collocavit, et in domos etiam introduxit; et coëgit de vitâ et moribus, rebusque bonis et malis quærere. » *Tuscul. Quæst.*, lib. v, n° 4.

descendre la morale du ciel, pour l'introduire dans les villes et jusques dans les maisons particulières; celui, enfin, qui a levé le premier, peut-être, l'étendard de la révolte philosophique contre les absurdités du polythéisme et les vices de la société ancienne, pour pousser le monde à un autre ordre d'idées et au changement de ses institutions.

Sous l'autre rapport, c'est-à-dire, sous le rapport purement psychologique, tous les écrivains, tous les historiens, tous les philosophes, ceux surtout qui ont étudié Socrate avec le plus de soin, se sont accordés encore à voir en lui un homme au moins aussi extraordinaire, aussi différent des autres hommes que sous le premier. Tous ont remarqué cette double fermeté de sa nature, qui le rendait presque insensible aux impressions de la douleur physique comme aux tourmens de la souffrance morale¹; qui lui permettait de supporter, sans

¹ PLUTARQUE : *Comment il faut refréner la colère*, ch. 8, 21; *Comment il faut nourrir les enfans*, ch. 31. — SÈNEQUE : *De ira*, lib. III, cap. 11, 13. — DIOGÈNE-LAERCE : *Vie de Socrate*, p. 94, 95, 96. — ÆLIEN : *Histor. Var.*, lib. IX, cap. 29.

se plaindre, la faim, la soif, le froid ¹, comme de recevoir, en riant, les invectives de Xantippe ², et de braver, le front calme, les clameurs de la populace d'Athènes ³, ou les menaces de mort des Trente ⁴. Tous ils ont vu, avec une admiration mêlée de quelque étonnement, cette vie constamment et uniquement consacrée à faire triompher la vraie philosophie, c'est-à-dire, la morale et la vertu; vie continuée en tous lieux, dans toutes les circonstances ⁵ : dans les places publiques d'A-

¹ PLATON : *Banquet*, p. 267. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 711, 723. — AULU-GELLE : *Noctes atticæ*, lib. II, cap. 1.

² DIOGÈNE-LAËRCE : *Vie de Socrate*, p. 103. — AULU-GELLE : *Noct. att.*, lib. I, cap. 13.

³ PLATON : *Apologie*, p. 74, 75. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 711; lib. IV, p. 803. — ÆLIEN : *Histor. Var.*, lib. III, cap. 17.

⁴ PLATON : *Apologie*, p. 75, 76. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 716; lib. IV, p. 803. — DIOGÈNE-LAËRCE : *Vie de Socrate*, p. 94. — ÆLIEN : *Histor. Var.*, lib. III, cap. 17.

⁵ PLATON : *Apologie*, p. 41, 49; *Banquet*, p. 268, 269. — XÉNOPHON, *Memorab.*, lib. I, p. 709, 710. — CICÉRON : *Brutus*, s. 8. — DIOGÈNE-LAËRCE : *Vie de Socrate*, p. 92. — PLUTARQUE : *Si l'homme d'âge, etc.*, chap. 53.

thènes, comme dans les camps de ses armées ; dans les palais de Périclès et d'Alcibiade, comme à la forge de l'armurier Pistias ¹ ; en compagnie des Béotiens Cébès et Simmias, comme aux pieds des savantes courtisanes Aspasia ² et Diotime ³. Tous ils ont admiré cette espèce de préceptorat que Socrate s'était attribuée sur toute sa ville, et sur les étrangers qui la fréquentaient ⁴ ; préceptorat qu'il regardait comme bien supérieur, pour son utilité et son élévation, à toutes les magistratures qu'Athènes eût pu offrir à un homme de son mérite ⁵. Tous enfin ont vu, dans cette vie si constamment, si uniquement, si vertueusement consacrée au triomphe d'une seule idée,

¹ XÉNOPHON : *Memorab.*, Lib. III, p. 780. — ATHÉNÉE : *Deipnosoph.*, Lib. v, cap. 20.

² PLATON : *Ménéxène*, p. 277. — PLUTARQUE : *Vie de Périclès*, chap. XLVI. — ATHÉNÉE : *Deipnos.*, Lib. v, chap. 20.

³ PLATON : *Banquet*, p. 227. Socrate appelait Diotime une femme *Prophétesse*, *μαντικῆς* ; c'est pour cela qu'il l'avait en si grande estime.

⁴ PLATON : *Apologie*, p. 53.

⁵ PLATON : *Apologie*, p. 67, 69, 83. *Gorgias*, p. 160, 161. — XÉNOPHON : *Memorab.* Lib. I, p. 731 et 732.

une particularité merveilleuse dont ils ont fait honneur à une organisation supérieure et presque divine, qui ne s'est plus représentée depuis Socrate, et qui a fait de lui, dans tous les siècles, un homme exceptionnel parmi tous les hommes ¹.

Mais il est une singularité de sa vie ou plutôt de son intelligence, qui avait été prise en grande considération par l'histoire, par la philosophie et par la religion anciennes, et que les modernes ont presque complètement négligée, qu'ils ont même quelquefois niée, parce qu'ils ne pouvaient pas en donner l'explication, tandis qu'elle se trouvait tout expliquée, ainsi que je le montrerai plus tard, par les croyances grecques et par celles des premiers siècles de l'Église. Cette singularité psychologique est celle de son *Démon* ou *Esprit familier*, des *inspirations* qu'il lui devait, des *prophéties* qu'elle le mettait à même de faire, et des *actes* dont elle le *détournait*.

Parmi ces écrivains, pourtant, des hommes profondément versés dans la connaissance des sources originales, se sont crus fondés à avan-

¹ PLATON : *Banquet*, p. 270.

cer que l'antiquité, en masse, s'était trompée sur le fait du génie de Socrate, et que l'histoire de ce démon vient d'une mauvaise interprétation des paroles dont le sage d'Athènes se servait pour rendre les inspirations de sa conscience. D'autres ont dit que l'histoire de ce démon et de ses avertissemens n'était qu'une supercherie de Socrate, propagée par la fraude ou par l'enthousiasme imbécile de ses disciples; et ils ont rapporté, à l'appui de leur manière de voir, de prétendus exemples de pareilles fourberies, attribuées à quelques autres éminens personnages de l'antiquité¹.

Cet ouvrage montrera, je crois, toute la fausseté de la première de ces opinions, sur laquelle, du reste, il me faudra revenir. Quant à la seconde, elle ne saurait provenir que d'une singulière préoccupation d'esprit, ou d'une étude bien superficielle des actes et des dits du

¹ SAINT-AUGUSTIN : *Cité de Dieu*, Liv. VII, ch. 27.
 — VANDALE : *De Oraculis veterum Ethnicorum*, p. 16 et 20.— ROLLIN : *Hist. Anc.* Tom. IV, liv. IX, ch. 21, s. 2.
 — BROTTIER : *Observat. sur le Démon de Socrate*, de Plutarque. — BARTHÉLEMY : *Voyage du J. Anacharsis*, ch. LXVII, *Génie de Socrate*.

philosophe athénien , et des témoignages de toute sorte qui nous les ont fait connaître. Il y a eu un démon ou un génie de Socrate , et ce grand homme , comme tous ses contemporains , y a cru et devait y croire , ainsi que je ne tarderai pas à le montrer.

Reste une troisième et dernière opinion , proposée par des écrivains qui croyaient à peine à sa vérité , et qui ne l'émettaient peut-être que pour conclure , d'une part , que Socrate n'était pas un fourbe , d'autre part , qu'il n'a rien existé chez lui de pareil aux inspirations de son génie ; et cette opinion , qui consiste à dire que Socrate était un *Théosophe*¹ , un *visionnaire*² , et , pour dire le mot , un fou , cette opinion est la seule vraie.

Je m'arrête ici un instant , pour prévenir les sarcasmes de la surprise , ou les reproches d'une indignation que je comprends. Je veux empêcher qu'on ne croie qu'un homme , voué , par nécessité et par goût , aux études philoso-

¹ DIDEROT : art. *Socrate et Théosophes* , de l'Encyclopédie méthodique ; tom. III de la Philosophie ancienne et moderne.

² BARTHÉLEMY : *ouvrage et endroit cités*.

phiques, veuille, de gaieté de cœur, et par un amour coupable du paradoxe, traîner, dans les cabanons de la folie, un des plus grands personnages de l'histoire, et la première tête de la philosophie. Je discute une question de psychologie historique, d'un intérêt immense et d'un caractère tout *élucidateur*, et je le ferai avec les secours qu'ont pu me fournir, sur ce sujet difficile, des études auxquelles la philosophie, la psychologie et l'histoire ordinaires ne sont pas habituées à se livrer. Mais je le ferai surtout avec la réserve qui m'est commandée par le sentiment que j'ai de ma faiblesse, et avec toute la pudeur que réclament et le nom de Socrate, et l'honneur de la philosophie, et le respect des opinions des siècles. Je prie seulement qu'on veuille bien ne pas me juger sur une idée, et mon travail sur un mot. Je prie qu'on me lise jusqu'au bout, avec l'attention que demandent de pareilles matières, et qu'on fasse, comme moi, abstraction du nom, pour ne voir que la vérité de la chose, toutes les conséquences, sans doute, auxquelles elle peut mener, mais aussi celles qu'elle ne comporte pas.

Mais en m'accordant cette vérité, on va me

demander, ainsi que je me le suis demandé à moi-même, quelle est la nécessité, l'utilité même de semblables études, et qu'est-ce que la philosophie et l'histoire et, avec elles, la société, gagneront à savoir que Socrate était fou, et à voir ainsi s'obscurcir la plus belle réputation peut-être dont se puisse énorger le genre humain.

D'abord, je pourrais répondre que, si le fait est vrai, je n'ai point à m'occuper de ses conséquences. Elles se développeront bien d'elles-mêmes, et elles ne sauraient être mauvaises, parce que jamais la vérité n'a ce caractère, quelque hautement, quelque nettement professée qu'elle puisse être. J'entends la vérité philosophique, savante, celle qui ne descend dans les carrefours et les places publiques, quand toutefois elle a à y descendre, que lorsqu'elle s'est dépouillée, dans les hautes régions de la science, de tous ses caractères d'âpreté, d'étrangeté, de malfaisance même, que lorsque déjà les carrefours et les places publiques l'attendent, la réclament, et la feraient, la proclameraient d'eux-mêmes, si la science tardait trop à la leur envoyer.

Mais je ne veux pas me borner à cette réponse, et je dirai qu'à n'envisager la question psychologique relative à Socrate, que sous le rapport de son utilité philosophique et historique, cette question est une des plus importantes et des plus fécondes qu'il se puisse soulever, ainsi qu'on doit déjà le pressentir et que je le montrerai dans tout le cours de cet écrit. D'abord, la manière dont je la résous peut seule faire comprendre, je dirai plus, faire admettre le fait lui-même du démon de Socrate, ainsi que beaucoup d'autres faits analogues; et, sans cette explication, il faudrait nécessairement les rejeter, et regarder, en particulier, ce philosophe et ses contemporains, comme des fourbes ou des imbéciles; ce qui serait tout aussi raisonnable que de croire à l'interpolation de tous les passages des auteurs anciens, relatifs aux inspirations de son génie. Ensuite, cette explication est faite pour montrer, à elle seule, toute la fragilité de l'intelligence humaine; et toutes les transformations qu'elle peut subir, même chez les têtes les plus puissantes, lorsque, dans un esprit ardent et enthousiaste, elle prend un caractère d'exclusion trop constant. Elle donne, en un mot, la clef

de cette pensée de Rousseau, qui en sentait la vérité en lui-même, que *l'homme qui réfléchit*, c'est-à-dire, qui creuse trop une même idée, est *un animal dépravé*; et elle peut mettre en garde les organisations moins fortes que celles de Socrate, contre les dangers d'une passion, d'une pensée trop exclusive, et prolongée pendant trop long-tems.

Quant à l'atteinte que porterait cette explication à la dignité de la nature humaine et à l'honneur de la philosophie, l'objection qu'on voudrait tirer de là serait au moins maladroite, et l'opinion contre laquelle on la dirigerait pourrait s'appuyer de bien d'autres faits célèbres. Il y a des noms et de grands noms, des noms d'artistes, de poètes, de savans, de philosophes, dont la psychologie est, au su de tous les hommes éclairés, celle que j'attribue à Socrate; et l'antiquité elle-même n'était rien moins que sûre de l'intégrité de raison de Pythagore, de Démocrite, d'Empédocle et de plusieurs autres de ses grands hommes. Chez les modernes, la folie du Tasse, de Pascal, de Rousseau; celle de Swammerdam, de Barloeus, de Vanhelmont, de Swedenborg sont, à peu-

près, avouées maintenant par tous les hommes qui ont joint l'étude de la psychologie morbide à celle de l'histoire et de la philosophie ; et si je ne craignais de faire naître ou de renouveler des douleurs contemporaines, je montrerais l'art, la littérature, la science, ayant, à l'heure qu'il est, des représentans assez nombreux dans les asiles ouverts au trouble de la raison par la science et la charité.

Et, après tout, quelle souillure est-ce pour la nature humaine, que cette transformation malade et extrême de toutes ces grandes et glorieuses intelligences ? Chez elles, la pensée, en se circonscrivant, en se repliant sur elle-même, en s'exaltant jusqu'à l'incandescence, a pris une forme qu'elle n'avait pas eue jusque là ; elle est devenue une image, un son, une odeur, une saveur, une sensation tactile. Le fil trop tendu s'est brisé. L'épine s'est mêlée aux roses et aux lauriers de la couronne, et l'artiste, le poète, le savant, le philosophe, s'est changé en un pauvre insensé, tout à l'heure la gloire du monde, actuellement l'objet de sa pitié... Effroyable transformation, sans doute, mais qui n'a rien qui ne soit dans

l'ordre moral des choses, rien de flétrissant pour l'humanité, rien surtout qui lui dévoile un mal qu'elle ne connût pas encore, et que la science eût dû lui cacher.

Chapitre Deuxième.



HISTOIRE ORDINAIRE DE SOCRATE.

ELLE EST INCOMPLÈTE , PAR CONSÉQUENT FAUSSE , ET
DEMANDE UN COMPLÉMENT , QUI EST SA PARTIE LA
PLUS IMPORTANTE.





Au tems de la naissance de Socrate , la terre comptait , suivant la chronologie mosaïque , 3,500 ans d'existence à peu près , et Jésus-Christ ne devait y naître qu'environ 470 ans plus tard. Il y en avait près de 1200 qu'Athènes avait été fondée par Cécrops ; et Rome , qui l'était depuis moins de trois siècles , et qui venait d'instituer ses tribuns , ne devait mettre le pied sur le sol de la Grèce , que deux ou trois cents ans après.

Les colonies grecques de l'Italie, Tarente, Crotone, Sybaris, florissaient déjà sous l'influence de lois que leur avaient données quelques-uns des premiers disciples de Pythagore. Hiéron, tyran de Sicile, réunissait à sa cour de Syracuse les poètes et les beaux-esprits de ce tems-là, Simonide, Pindare, Epicharme, Bacchylide. Artaxerce Longue-Main venait de recevoir, en Perse, Thémistocle banni d'Athènes, et il ne devait pas tarder à permettre aux Hébreux, alors captifs à Babylone, de suivre leur prophète Esdras, envoyé à Jérusalem pour relever leur temple et leur religion.

Pour ce qui est de la Grèce et d'Athènes en particulier, bien qu'on fût déjà loin du tems où Hercule, Thésée, Pirithoüs, couverts de peaux de bêtes et armés de massues, comme le sont actuellement nos sauvages, allaient, à travers les forêts de leur pays, faire la chasse aux monstres qui les peuplaient, néanmoins, dans ce siècle d'Aristide le Juste, les guerres, souvent entreprises pour des motifs qui nous paraîtraient aujourd'hui bien frivoles, se faisaient suivant un droit des gens, où les villes prises étaient sans plus de façon détruites, les

citoyens réduits en esclavage , et leurs femmes , leurs filles , destinées au service ou à la couche des vainqueurs ' .

La vie civile et intérieure des Grecs , réglée , en grande partie , par l'ensemble admirable des lois de Solon , offrait néanmoins encore bien des disparates , et toutes les marques d'une civilisation boiteuse. C'étaient l'ignorance et la vénalité de juges innombrables , à côté de la savante probité des aréopagites ; la toute-puissance des courtisanes sur l'esprit des hommes d'État les plus considérés et des philosophes les plus graves ; une liberté , une licence toute démocratique , mêlée aux excès d'une aristo-

Voici qui est bien plus fort. Le matin même de la bataille de Platée , Aristide ayant fait prisonniers trois neveux du Roi Xercès , les envoya à Thémistocle qui , sur l'avis du devin Euphrantidas , les fit sacrifier à Bacchus *Omestes* (mangeur de chair crue) , pour se rendre les Dieux favorables. Cet acte de sauvagerie , que raconte Plutarque dans les vies d'Aristide et de Thémistocle , en dit plus que tous les commentaires sur l'état de civilisation de ce tems-là. Les Grecs n'étaient plus anthropophages , mais leurs Dieux l'étaient encore.



cratie parfois tyrannique et barbare, et mille autres contrastes de ce genre.

Dans la gestion des affaires publiques, Cimon avait remplacé Thémistocle; et Périclès, qui commençait seulement à se faire connaître, ne devait que plus tard donner son nom à ce siècle des arts et de la littérature. Phidias, quoique déjà célèbre, n'avait point encore porté à son plus haut degré de perfection cet art de la statuaire qui fut le début de Socrate, et sa Minerve d'or et d'ivoire ne brillait pas encore au Parthénon. Le Pirée n'était pas uni à Athènes par ses longues murailles ¹, et la ville de Pallas, au milieu des habitations souvent bien misérables de ses citoyens ², n'avait guère commencé que depuis Pisistrate à se couvrir de monumens de toute espèce, statues de dieux ou de grands hommes, marchés, places pu-

¹ Le projet en avait été formé par Thémistocle, mais il ne fut mis à exécution que par Périclès, ainsi qu'il résulterait du témoignage même de Socrate. (Voyez le *Gorgias*, p. 25; et la *Vie de Périclès* par Plutarque, ch. xxviii.)

² FERGUSON : *Essai sur l'histoire de la société civile*, Quatrième partie, chap. iv.

bliques, temples, dont quelques-uns offraient aux regards, des peintures représentant les victoires de Miltiade et de Thémistocle.

La lyre, encore pauvre de cordes et d'harmonie, n'avait ni Terpandres, ni Timothées. Les lettres aussi étaient loin d'avoir acquis toute la splendeur qui leur était réservée sous l'administration de Périclès, et du vivant même de Socrate. Si Eschyle avait déjà donné ses chefs-d'œuvre, Sophocle ne faisait guère que préluder aux siens, et Euripide ne devait paraître que plus tard, pour recevoir, du fils de Sophronisque, des conseils, et même, dit-on, des inspirations¹.

L'astronomie et les mathématiques pouvaient s'enorgueillir, sans doute, de quelques découvertes ou de quelques importations, dues surtout à Pythagore. Mais la physique, complètement dans l'enfance, n'avait eu jusqu'alors pour représentans, que Thalès, Leucippe, Démocrite, Empédocle; pour bases que des hypothèses sur l'eau, l'air, les atômes, leurs transformations et leurs combinaisons, et pour

¹ DIOGÈNE LAËRCE : Lib. II, s. 18.

résultats, que l'ignorance la plus complète des faits naturels les plus simples.

Quant à la philosophie proprement dite, à la science de l'homme moral et à ses diverses branches, des mains et des voies de Thalès, de Pythagore et d'Anaxagore, elle était tombée dans celles des Sophistes, et elle s'occupait beaucoup plus des moyens de déguiser la vérité, que de ceux de la chercher et de la faire connaître. Ses effets, sinon son but, étaient de fausser le jugement par les subtilités de sa dialectique, au lieu de former et d'ennoblir le cœur en faisant marcher de front la saine logique et la morale.

Tout cela était en harmonie, du reste, avec l'état des mœurs et de la raison générale de ce tems-là; et cette raison, aussi bien chez les philosophes que dans le peuple, était celle qui, dans l'ignorance la plus absolue des causes physiques, voyait partout des prodiges, faisait croire aux oracles, à la divination, à la magie, et, transformant ces causes en êtres surnaturels le plus souvent malfaisans, peuplait les cieux, les eaux, la terre et ses entrailles, de trente ou quarante mille Dieux, ivrognes, gour-

mands, impudiques, homicides, dont les passions et les vices ne témoignaient que trop de la grossièreté de mœurs d'un passé qui n'était pas encore bien loin.

Or, pendant que tout cela se passait en Grèce et dans le reste du monde, un enfant, au Dème d'Alopécie, jouait dans l'atelier de son père, le sculpteur Sophronisque¹; et cet enfant, qui devait, plus tard, à l'exemple de sa mère, la sage-femme Phénarète², aider les esprits de ses concitoyens à accoucher³ de nouvelles idées, d'une nouvelle morale, et presque d'une nouvelle religion, cet enfant, c'était Socrate. Il naquit dans la soixante-dix-septième ou la soixante-dix-huitième olympiade, c'est-à-dire, quatre cent soixante-dix ou quatre cent soixante-neuf ans, environ, avant la venue de Jésus-Christ, le 6 du mois de Thar-

¹ PLATON : *1^{er} Alcibiade*, p. 62. — **DIOGÈNE-LAËRCE**. Lib. II, s. 18. — **ÉLIEN** : *Histor. var.* Lib. II, cap. I.
² PLATON : *Théétète*, p. 62, *1^{er} Alcibiade*, p. 62.
 — **DIOGÈNE-LAËRCE** : Lib. II, s. 18. — **ÉLIEN** : *Histor. var.*, Lib. II, cap. I.

³ PLATON : *Théétète*, p. 62, 64, 94. — *Théagès*, p. 22. — **PLUTARQUE** : *Questions Platoniques*, I, ch. 1.

gélion ¹, qui tenait des mois de mai et de juin ; la précision des dates, au reste, est ici d'une importance médiocre.

Sophronisque voulut faire de son fils un sculpteur ². Il le fit travailler sous ses yeux ; et le jeune Socrate acquit, à ce qu'il paraît, dans l'art de la statuaire, une assez grande habileté ³. On voyait encore, du tems de Patisanias ⁴, à l'entrée de la citadelle d'Athènes, tin Mercure et des Grâces de sa façon, et l'on remarquait que l'artiste avait voilé la nudité de ces dernières, contre ce qui se pratiqua généralement depuis ⁵. Mais déjà la philosophie commençait à remuer l'esprit du jeune sculp-

¹ **DIOGÈNE-LAËRCE** : Lib. II, s. 44. — **PLUTARQUE** : *Sympos.* Liv. VIII, Quest. I. — **ÉLIEN** : *Histor. var.* Lib. II, cap. XXV.

² **SCHOL. ARISTOPH.** *ad nub.* Act. II, sc. I. — **THÉODORET** : *Græc. affect. Curat.*, Serm. I. — **PORPHYRE** : *ap. id. ibid.*, Serm. XII.

³ **DIOGÈNE-LAËRCE** : Lib. II, s. 19. — **PAUSANIAS** : Lib. I, cap. 22. Lib. IX, cap. 35. — **SCHOL. ARISTOPH.** *ad nub.*, Loco suprâ.

⁴ **PAUSANIAS** : Lib. IX, cap. 35. — **DIOGÈNE-LAËRCE** : Lib. II, s. 19.

⁵ **PAUSANIAS** : Lib. IX, cap. 35.

teur ; et on le vit souvent, après la mort de son père, forcé d'exercer, par indigence, une profession à laquelle il ne se sentait point appelé, se laisser aller à la méditation, les mains inactives et le ciseau appuyé sur le marbre ¹.

Criton, qui fut, plus tard, un de ses disciples, et son ami peut-être le plus dévoué ², le tira de cette position pénible, et le mit à même, en fournissant généreusement à ses besoins, de s'adonner tout entier à l'étude des lettres et de la philosophie³. Socrate alors se livra en toute liberté à sa vocation. Peut-être entendit-il Anaxagore, ⁴ le premier philosophe qui ait distingué, comme on pouvait le faire en ce tems là, l'esprit de la matière ⁵ c'est-à-

¹ DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 20.

² PLATON : *Phédon*, *Criton*, *Apologie*. — DIOGÈNE-LAËRCE : *Loco supra*.

³ DIOGÈNE-LAËRCE : d'après Aristoxène, qui avait écrit une vie de Socrate. Lib. II, s. 20, 21.

⁴ DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 19, 45.

⁵ PLATON : *Phédon*, p. 221. — CICÉRON : *De natura Deorum*, Lib. I, s. 11. — PLUTARQUE : *Vie de Périclès*, chap. VI. *Placit. Philos.*, lib. I, cap. 3. — DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 6.

dire la force de l'acte, ou du corps agissant. Mais toujours reçut-il des leçons d'Archélaüs de Milet, disciple d'Anaxagore, qui prit son élève en grande affection ¹.

Socrate s'attacha d'abord à l'étude des choses naturelles ², c'est-à-dire de la physique du tems; et il en eut bientôt apprécié la valeur, ainsi que celle de ses explications sur la cause de l'existence du monde, et sur son mode de formation ³. Il apprit ensuite la géométrie avec Théodore ⁴, la musique avec Damon ⁵, l'art oratoire avec le sophiste Prodicus ⁶; et, après s'être ainsi convaincu par lui-même de l'inutilité ou du

¹ CICÉRON : *Tuscul. Quæst.* Lib. v, s. 4. — DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 19. — PORPHYRE : ap. THÉODORET, *Græc. affect. Cur.* Serm. XII. — ORIGÈNE : *Philosophumena*, cap. x, XVIII.

² PLATON : *Phédon*, p. 218 et suiv., — XÉNOPHON : *Memorab.*, Lib. I p. 714; Lib. IV, p. 814. — DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 21.

³ XÉNOPHON : *Memorab.*, Lib. I, p. 710 et seq. — CICÉRON : *Acadêm. Quæst.* Lib. I, s. 4. — EUSÈBE : *Prepar. Evang.* Lib. I, s. VIII, cap. v.

⁴ PLATON : *Théétète*, p. 55.

⁵ DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 19.

⁶ PLATON : *Menon*, p. 382.

peu d'importance de toutes ces diverses études¹, il prit son élan, et entra dans la voie qu'il ne devait plus quitter, et au bout de laquelle l'attendaient la mort à Athènes, et l'apothéose dans la postérité. Il se livra à l'étude de la morale, à la recherche des devoirs de l'homme et du citoyen. *Il fit descendre la philosophie du Ciel*, pour l'humaniser, la rendre familière et usuelle, et l'appliquer uniquement à ce qui peut rendre les hommes raisonnables, justes, bons et vertueux². Il trouvait, dit Xénophon, qu'il y a presque de la folie à consumer l'activité de son esprit à des recherches purement curieuses, environnées de ténèbres à-peu-près impénétrables, et parfaitement incapables, du reste, de contribuer en rien à notre bonheur; pendant qu'on néglige de s'instruire des devoirs ordinaires de la vie, et d'apprendre ce qui est conforme ou opposé à la justice, à la force, à la tempérance, à la sagesse, à la piété; quel est le but de tout gouvernement, quelles en sont les règles, quelles sont enfin les qualités

¹ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 710; lib. IV, p. 814 et seq. — DIOGÈNE-LAËRCE : *Lib.* II, s. 21.

² CICÉRON : *Tuscul. Quæst.*, lib. V, s. 4. *Academ. Quæst.*, lib. I, s. 4.

nécessaires pour bien commander et bien gouverner ¹.

Et ces efforts de philosophie morale et rénovatrice, il ne les faisait pas du haut d'une chaire, ou dans un lieu consacré à ces sortes d'exercice; ni à de certains jours, ni à de certaines heures, hors desquelles il pensât à toute autre chose ². Il les faisait en tous lieux, à toute heure, de nuit comme de jour, à Athènes comme à l'armée, dans la rue comme à la table d'Agathon ³, aux boutiques des arti-

¹ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. 1, p. 740.

² « Il ne faisait point apprêter de bancs, il ne montait point en chaire, il n'observait point de tems pour lire en public; il n'assignait point à ses amis certaines heures pour la conférence ou pour la promenade; mais il exerçait la philosophie en buvant, en mangeant, en se divertissant, quand il était au camp, quand il était dans les assemblées de la ville, enfin, lors même qu'il était en prison et qu'il buvait la cigüe; ayant le premier fait voir que la vie de l'homme, en tout tems, en toute saison, dans les afflictions même, reçoit universellement l'usage de la philosophie. » (Plutarque : *Si l'homme d'âge doit.....* Ch. LIII.)

³ PLATON : *Banquet*, p. 226 et seq.

sans¹ comme dans le boudoir de Callisto² ou de Théodote³. Il les fit même encore dans son cachot, et au moment de boire la ciguë⁴. C'était là sa mission, sa vie, lui-même; vie sublime, mission sainte, qu'il mettait au dessus de tout, et à laquelle il ne se serait pas soustrait pour la mort même⁵.

Bien qu'il adressât ainsi à tout le monde ses prédications de philosophie, appliquée aux femmes comme aux hommes, aux jeunes gens comme aux vieillards, aux gens dissolus comme aux personnages graves, à Alcibiade et à Critias, comme à Eschine et à Xénophon, Socrate avait néanmoins bien senti que, pour atteindre le but de sa mission, la réforme des mœurs et des croyances dans sa chère Athènes, il fallait

¹ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 709; lib. III, p. 780; lib. IV, p. 791, 793. — ATHÉNÉE : *Deipnosoph.*, Lib. V, cap. 20.

² ÉLIEN : *Hist. var.*, lib. XIII, cap. 32.

³ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. IV, p. 783 et seq. — ÉLIEN : *Hist. var.*, lib. XIII, cap. 32.

⁴ PLATON : *Phédon*, p. 260. — PLUTARQUE : *Si l'homme d'âge....* Ch. LIII; *Du Bannissement*, ch. L; *De la Tranquillité d'âme....* ch. VI.

⁵ PLATON : *Apologie*, p. 68, 69, 70, 87.

qu'il s'attachât de préférence à ce qui devait plus tard en faire la force et l'honneur, c'est-à-dire, à la jeunesse; et c'était à elle, en effet, que s'adressaient la plupart de ses exhortations, je dirais presque de ses importunités. Sous ce rapport il était, comme le dit Libanius ¹, le père commun de la république, et il n'y avait rien qu'il épargnât pour se faire écouter et suivre des jeunes gens. Paroles de bonté avec Eschine ², d'ironie avec Euthydème et Glaucon ³, d'encouragement et presque de jussion avec Platon ⁴ et Xénophon ⁵, et jusqu'aux formes même de l'amour grec avec Alcibiade ⁶; il employait tout, et réussissait souvent

¹ LIBANIUS : *Apologia Socratis*, p. 641, dans *Libanii Sophistæ, Prælia oratoria, Declamationes, et Dissertationes morales*. 2 vol. in folio. Parisiis, 1606. T. I.

² DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 34. — SÈNÈQUE : *De Beneficiis*, lib. VI, cap. 8.

³ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. III, p. 772; lib. IV, p. 791.

⁴ ÉLIEN : *Hist. var.*, lib. III, cap. 28.

⁵ DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 48.

⁶ PLATON : *Banquet*, p. 259; *Alcibiade* I, p. 4. — PLÛTARQUE : *Vie d'Alcibiade*, ch. VI et VII. — DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 31. — ÉLIEN : *Hist. var.*, lib. IV, cap. 21. — ATHÉNÉE : *Deipnosoph.*, lib. V, cap. 19. — THÉODORET : *Græc. affect. Cur.*, Serm. XII.

au delà de ses espérances¹. Tous ses disciples, à l'exception peut-être de Critias, furent et restèrent ses amis; amis dévoués, fervens, enthousiastes, dont la vénération ne fit que s'accroître après la mort de leur maître².

Ce qu'il apprenait à ces jeunes gens, c'étaient la modestie, la défiance de soi-même³, la nécessité d'apprendre pour savoir⁴, l'amour des enfans pour leurs parens⁵, la tempéran-

¹ PLATON : *Banquet*, p. 266, 272. — PLUTARQUE : *De la Curiosité*, ch. v. — AULU-GELLE : *Noct. att.*, lib. vi, cap. 10.

² XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. iv, p. 790, 818.

³ PLATON : *Alcibiade I et II*, *Ménon*, *Charmide*, *Théagès*, *Théétète*. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. i, p. 732; lib. iii, p. 772; lib. iv, p. 791 (Entretien de Socrate avec Euthydème). — CICÉRON : *Tuscul. Quest.*, lib. iii, s. 22. — PLUTARQUE : *Vie d'Alcibiade*, ch. ix. — ELIEN : *Hist. var.*, lib. iii, cap. 28.

⁴ PLATON : *Alcibiade I*, *Théagès*, *Ménon*, *Théétète*. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. iii, p. 761, 772, 774. (Entretien de Socrate avec Glaucon), 779; lib. iv, p. 792.

⁵ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. ii, p. 741 et suiv. (Admonestation de Socrate à son fils Lamproclès).

ce¹, la chasteté, l'éloignement de l'amour infâme alors à la mode², l'observation des coutumes et des lois de la République³, la piété envers les Dieux⁴, la foi en leur providence⁵, la reconnaissance de leurs bienfaits⁶; c'était enfin l'abandon des études inutiles ou nuisibles de la philosophie explicative, et l'horreur du sophisme et des maîtres en cet art.

¹ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 728, 729; lib. II, p. 733; lib. IV, p. 808. — ATHÉNÉE : *Deipnos.*, lib. V, cap. 2. — DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 34 : c'est là qu'on trouve ce mot de Socrate, *qu'il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger.*

² PLATON : *Banquet*, p. 260; *Phédon*, p. 184. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 716, 723, 730; lib. II, p. 733, 739; lib. IV, p. 790.

³ PLATON : *Apologie*, p. 75; *Criton*, p. 115 et suiv. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 712, 713; lib. IV, p. 803, 805.

⁴ PLATON : *Apologie*, p. 160; *Phédon*, p. 265; *Euthyphron*, p. 9; *Alcibiade II*, p. 85; *Phèdre*, p. 390. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 708, 711, 726.

⁵ PLATON : *Phédon*, p. 137; *Alcibiade II*, p. 76. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 711, 726; lib. IV, p. 800 et seq. : *Entretien avec Euthydème.*

⁶ PLATON : *Euthyphron*, p. 33; *Phédon*, p. 266; *Alcibiade II*, p. 99. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 723, 726; lib. IV, p. 803.

Et ces pauvres sophistes, comment ne les traitait-il pas, et quelle explosion de haine il se préparait de leur part ! Sous un air de bonhomie, il commençait par leur poser quelques questions bien humbles, puis les laissait développer à perte de vue les mensonges et les inintelligibilités de leur logique; puis revenait à ses questions, demandait en grâce qu'on voulût bien y faire des réponses aussi brèves et aussi simples qu'elles ¹, qu'on se mit, en un mot, à la portée de sa terrestre intelligence. Alors les interrogations se pressaient, l'argumentation se serrait; le sophiste étonné se défendait pourtant de son mieux; Socrate redoublait ses questions, faisait quelquefois la demande et la réponse ², et son adversaire, étourdi, confus, attéré, ne tardait pas à quitter la place, et à laisser au redoutable questionneur, et ses disciples et la victoire ³.

On sent bien que, pour une mission aussi

¹ PLATON : *Protagoras*, p. 136 et seq; *Gorgias*, p. 9.

² PLATON : *Gorgias*, p. 127 et seq; *Alcibiade* 1, p. 27.

³ PLATON : *Euthydème*, *Sophiste*, *Protagoras*, *Gorgias*, *Hippias* 1 et 11.

grave et aussi occupée, celle de la réforme d'une ville comme Athènes, Socrate n'avait rien de mieux à faire que de ne pas s'éloigner de cette ville. Aussi, bien qu'il se donnât à lui-même le titre de *Citoyen du monde*¹, en ce sens sûrement que la réforme qu'il opérait s'adressait au monde tout entier, il ne paraît pas qu'il soit jamais beaucoup sorti du territoire de l'Attique². Etant jeune, il fit, suivant Ion de Chio, le voyage de Samos; suivant Aristote, celui de Python en Phocide; suivant Phavorin, celui de Corinthe³; mais ces absences sont au moins douteuses, et peut-être ne s'est-il jamais éloigné d'Athènes, que pour servir dans ses armées⁴.

Socrate, en effet, ne se contentait pas de donner des préceptes de philosophie morale.

¹ « Socrates quidem, cum rogaretur eujatem se esse diceret, mundanum, inquit. Totius enim mundi se incolam et civem arbitrabatur. » CICÉRON : *Tuscul. Quæst.*, lib. v, s. 37. — PLUTARQUE : *Du Bannissement*, ch. XII.

² PLATON : *Criton*, p. 120, 122; *Phèdre*, p. 287. — DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 22.

³ DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 23.

⁴ PLATON : *Criton*, p. 120.

Il croyait qu'à cet égard, les exemples valent mieux que les leçons, et il regardait comme un des premiers devoirs, celui de défendre sa patrie contre les attaques de ses ennemis. Or, ce devoir, personne ne le remplit mieux que lui¹.

Il débuta, à trente-sept ans, par servir au siège de Potidée, comme simple soldat², et c'était, dit Rollin, un spectacle assez curieux que de voir un philosophe de son âge endosser la cuirasse, et que d'examiner comment il s'en

¹ Athénée, il est vrai (*Deipnos.*, Lib. v, cap. 14 et 15), après avoir regardé Socrate comme ayant dû faire un mauvais soldat, nie qu'il ait jamais été à l'armée. Il dit que c'est là une invention de Platon, et il remarque que Thucydide n'a pas parlé de Socrate dans les livres III, IV et V de son histoire, où il est question des guerres auxquelles ce philosophe passe pour avoir pris part. La chose est vraie, mais elle n'a pas l'importance que lui attribue Athénée; et la vie militaire de Socrate est un fait généralement et incontestablement admis, conformément aux récits de Platon, Cicéron, Strabon, Sénèque, Plutarque, Diogène-Laërce, Élien, etc.

² PLATON : *Banquet*, p. 266; *Charmide*, p. 106. —
DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 23. — ÉLIEN : *Hist. var.*,
Lib. III, cap. 17.

tirerait ¹. Et Socrate s'en tira à merveille. Gaîté, tempérance, insouciance du froid de la saison, mais surtout courage admirable, il donna la preuve et l'exemple de tout ². Il sauva Alcibiade blessé et porté à terre, et, après l'avoir ainsi défendu, il lui fit décerner le prix de la valeur, que lui-même assurément avait bien mérité ³.

Ce siège de Potidée fut, sinon le commencement, au moins l'occasion de la guerre du Péloponèse; et, après huit ans de cette lutte si funeste aux destinées de la Grèce ⁴, les Athéniens et les Thébains eurent une rencontre près de Délium en Béotie ⁵. Socrate était encore à cette affaire, et comme à Potidée il y fit tellement bien son devoir ⁶, qu'au dire de

¹ ROLLIN : *Hist. anc.*, t. III, liv. VII, ch. I, s. 13.

² PLATON : *Banquet*, p. 266, 267.

³ PLATON : *Banquet*, p. 268, 269, (Témoignage d'Alcibiade). — PLUTARQUE : *Vie d'Alcibiade*, ch. XI. — DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 23.

⁴ THUCYDIDE : *De Bello Peloponesiaco*, lib. I.

⁵ THUCYDIDE : *Ibid.* Lib. IV. — PLUTARQUE : *Vie d'Alcibiade*, ch. XII. — ÉLIEN : *Histor. var.*, lib. III, cap. 17.

⁶ PLATON : *Banquet*, p. 269, 270.

Lachès¹, si tous les Athéniens se fussent conduits comme lui, les Thébains n'auraient pas été vainqueurs. Dans ce combat, Xénophon avait été renversé de cheval ; Socrate le dégagea du milieu des ennemis², et même, suivant Strabon³, il le porta, pendant quelques stades, sur ses épaules, faisant face, en même tems, de son visage et de son épée, aux ennemis qui le poursuivaient.

Bientôt après, il ne se conduisit pas avec moins de bravoure, à la déroute qui suivit le coup de main tenté sur Amphipolis⁴, par le général-corroyeur Cléon, déroute qui marqua le terme de sa carrière militaire. Il approchait alors de sa cinquantième année.

Je dirai plus tard quel singulier avis il donna à ceux de ses amis qui se trouvaient avec lui à la défaite de Délium⁵. J'ai passé de même sur quelques autres circonstances analogues de sa

¹ PLATON : *Lachès*, p. 165.

² DIOGÈNE-LAËRCE, lib. II, s. 22.

³ *Rerum geograph.*, lib. IX, p. 618.

⁴ ELIEN : *Histor. var.*, lib. III, cap. 17.

⁵ CICÉRON : *De Divinatione*, lib. I, s. 54. — PLUTARQUE : *Du Démon ou Esprit familier de Socrate*, ch. XIX.

conduite au siège de Potidée. Le lecteur devine déjà peut-être par quel motif j'en agis ainsi.

On vient de voir quels exemples de philosophie militaire, si je puis ainsi dire, savait donner ce grand homme; mais cela est loin encore de sa philosophie civile, soit privée, soit politique.

Considérons-le d'abord dans sa maison, entre ses deux femmes, et entouré de ses trois enfans. Tous les lecteurs ne savent peut-être pas que Socrate ait été bigame¹, et il y a de pieux auteurs qui prétendent que cette assertion est une calomnie². Mais la calomnie suppose le mal, et il n'y en avait pas dans le double mariage de Socrate. Après la guerre du Péloponèse et la peste d'Athènes, le sénat décréta que, pour repeupler le territoire de l'Attique, tous

¹ PLUTARQUE : *Vie d'Aristide*, ch. LXVI. — PORPHYRE dans THÉODORET : *Affect. Græc. cur.*, Serm. XII. — ATHÉNÉE : *Deipnosoph.*, lib. XIII, p. 555.

² PANETIUS, suivant Plutarque : *Loco supra*, — HARDION : *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, T. VIII, p. 281. — ROLLIN : *Hist. anc.*, liv. IX, ch. IV, s. 1. — J. DE LUZAC : *De Bigamiâ Socratis*.

les survivans eussent à prendre deux femmes ¹, et ici, comme en toute occasion, Socrate se conforma à la loi. Ses deux femmes furent Myrto et Xantippe. La première, petite-fille d'Aristide-le-Juste, était, à ce qu'il paraît, d'une bonté et d'une douceur de mœurs qui rappelaient celles de son aïeul. Mais Xantippe, son nom seul dit désormais à tout le monde que ce caractère était bien loin d'être le sien. Ce qu'il y a de plus admirable en ceci, c'est que Socrate la connaissait bien quand il l'épousa ; il se croyait, disait-il, assez fort pour la supporter, et il ajoutait qu'après cette épreuve, il n'y avait rien qu'il ne pût souffrir ².

Un jour qu'il avait à dîner Euthydème, son disciple et son ami, Xantippe, dans un de ces accès de colère qui lui étaient familiers, renversa la table et tout ce qu'elle portait ³. Éu-

¹ DIOGÈNE-LAËRCE, lib. II, s. 26, d'après Aristote, *De Nobilitate*. Plutarque, *loco supra*, ajoute à ce témoignage d'un ouvrage déjà, à la vérité, regardé, de son tems, comme apocryphe, ceux de Démétrius de Phalère, d'Hiéronyme de Rhodes, et d'Aristoxène le musicien.

² XENOPHON : *Banquet*, p. 876. — DIOGÈNE-LAËRCE, lib. II, s. 36. — AULU-GELLE : *Noct. att.*, lib. I, c. 17.

³ PLUTARQUE : *Comment il faut réfréner la colère*, Ch. XXXII.

thydème, qui avait bon appétit, fut sur le point de se fâcher, et voulait aller dîner ailleurs. Socrate le retint en riant, et lui rappela que, quelques jours auparavant, un dîner que lui offrait Euthydème avait de même été compromis par une poule. Mais au moins, dit ce dernier un peu radouci, ma poule m'est bonne à quelque chose, elle me pond des œufs; mais votre Xantippe... — Elle me fait des enfans, dit Socrate¹.

Une autre fois Xantippe avait beaucoup crié, et s'était emportée plus que de coutume. Socrate avait tout souffert avec impassibilité, et, je crois même, le rire sur les lèvres. Xantippe, exaspérée de ce flegme, et ne sachant plus que faire pour le vaincre, jeta à son mari un pot d'eau sale sur la tête. *Après le tonnerre, la pluie*, dit Socrate, et ce fut là tout ce que Xantippe put en obtenir².

¹ Je me suis trompé. Cette réponse fut faite à Alcibiade, qui reprochait à son maître d'être trop tolérant envers sa femme. Eh! quoi, lui dit ce dernier, te fâches-tu contre tes oies, quand elles crient? — Mais, au moins, elles me font des œufs, des petits. — Et ma femme me fait des enfans. (Diogène-Laërce. Lib. II, s. 37).

² DIOGÈNE-LAËRCE : Lib. II, s. 36. — Athénée révoque

On ne finirait pas si l'on voulait rapporter tous les traits de ce genre. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, ce sont les admirables préceptes d'affection pour une telle mère, que Socrate donnait à Lamproclès, l'ainé de ses fils. Ce dernier sûrement n'était pas doué de la même dose de patience que son père, et il était las, sans doute, des menaces et peut-être des mauvais traitemens de sa mère. On peut lire ces préceptes dans Xénophon¹.

Et il ne faut pas croire que rien, dans son intérieur, dédommageât l'époux de Xantippe de la compagnie d'une pareille femme. Socrate était pauvre²; tout son bien ne valait guères que cent écus de notre monnaie³; et ce n'était

ce fait en doute, ainsi que beaucoup d'autres faits de la vie de Socrate. Mais on s'accorde, en général, à n'attacher presque aucune importance à ses dénégations.

¹ *Memorabilia*, lib. II, p. 741.

² PLATON : *Banquet*, p. 260. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 729. — ÉLIEN : *Hist. var.*, lib. II, cap. 43.

³ 5 Mines (Xénoph. *Econ.*, p. 822, 823), ce qui équivaldrait à 450 livres, suivant l'évaluation faite par Barthélemy (*Voy. du J. Anach.*, Tab. XIV, Évaluat. des monnaies d'Athènes). On lit pourtant dans Plutarque (*vie d'Aristide*, ch. III), qu'au rapport de Démétrius,

pas parce qu'il n'avait que peu d'amis à recevoir que sa maison était petite ; c'eût été plutôt parce qu'il ne pouvait pas l'avoir plus vaste, et que, du reste, il n'avait pas grande chère à y faire. Quant à lui, ce dernier point était ce qui lui importait le moins au monde¹. L'appétit ne lui manquait pas, et quand il en avait moins que de coutume, il se promenait à grands pas devant sa porte, en disant qu'il se faisait une sauce pour son souper². Sûrement que c'était là un soin que Xantippe ne prenait pas toujours.

Au reste, si Socrate était pauvre, c'était parce

Socrate avait non-seulement une maison à lui, mais 70 mines d'argent (plus de 10,000 francs), que Criton lui faisait valoir.

¹ PLATON : *Banquet*, p. 266. — XÉNOPHON : *Memorab.*, Lib. I, p. 723 ; lib. III, p. 788. — PLUTARQUE : *De la Tranquillité d'âme*, ch. XX ; *Du trop parler*, ch. XXXVI. — DIOGÈNE-LAËRCE, lib. II, s. 26 et 62. — AULU-GELLE : *Noct. attic.*, lib. II, c. 1. — ATHÉNÉE : *Deipnôs.*, lib. V, c. 2.

² « Socratem ferunt, cum usque ad vesperum contentiùs ambularet, quæsitumque esset ex eo quare id faceret, respondisse : se, quo meliùs cœnaret, opsonare ambulando famem. » CICÉRON : *Tuscul. quæst.*, lib. V, s. 34.

qu'il le voulait bien , et que cela convenait mieux à son indépendance et à sa philosophie. Il avait hérité de son père quatre-vingts mines , c'est-à-dire environ 8,000 francs de notre argent ¹. Il les prêta à un ami qui ne les lui rendit pas ². Cela ne l'empêcha pas de refuser les présens d'Archélaüs , tyran de Macédoine , qui eût bien voulu l'attirer auprès de lui. Il donna pour raison de ce refus , qu'il ne voulait pas aller trouver un homme qui lui donnerait plus qu'il ne pouvait lui rendre ³ ; réponse d'ailleurs beaucoup trop modeste de la part d'un homme tel que Socrate.

Il refusa de même les présens de plusieurs riches Athéniens , et notamment ceux d'Alcibiade , malgré les représentations de Xantippe , qui n'eût pas demandé mieux que d'accepter ⁴. Alcibiade lui offrait un jour un terrain d'une étendue considérable , pour qu'il s'y bâtît une maison ; Socrate remercia encore , et répondit , je crois , que , s'il avait besoin de chaussures , il

¹ Suivant Barthélemy , *Loco supra* , cela irait à 7,200 livres de la monnaie de son temps.

² LIBANIUS : *Apologia Socratis* , p. 640.

³ SÉNÈQUE : *De Beneficiis* , lib. 4 , cap. 6.

⁴ ELIEN : *Hist. var.* , lib. IX , c. 29.

se soucierait peu qu'on lui donnât du cuir pour en faire, parce qu'il n'était pas en état de payer les frais de la mise en œuvre¹.

Il n'y avait d'ailleurs aucune ostentation dans tous ces refus, dans toute cette pauvreté du sage grec. Un jour que son pourpoint, comme celui de Scarron, était percé par le coude, j'achèterais bien un manteau si j'avais de l'argent, dit-il dans une assemblée de plusieurs de ses disciples, qui se disputèrent alors, mais un peu tard, l'honneur de couvrir la nudité de leur maître².

On sent bien que si Socrate vivait ainsi dans une pauvreté volontaire, c'est que son désintéressement et son ardent amour de la philosophie, et de la réforme qu'il y opérait, ne lui permettaient pas même de penser à recevoir le prix des leçons³, ou plutôt des prédications continues qu'il allait semant de toutes parts, et

¹ DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, s. 24.

² SÈNÈQUE : *De Beneficiis*, lib. VII, cap. 24.

³ PLATON : *Apologie*, p. 45, 76. — XÉNOPHON : *Mémorab.*, lib. I, p. 731; *Apologie*, p. 704. — DIOGÈNE-LAËRCE, lib. I, s. 27.

que, surtout dans la période avancée de sa vie, il eût pu se faire payer fort cher. Mais il ne voulut jamais rien accepter d'aucun de ses disciples, au delà, au moins, du nécessaire¹; et Criton lui-même, qui l'avait tiré de sa boutique de sculpteur, pour lui donner les moyens de philosopher à son aise, ne put ensuite venir à bout de vaincre sa résistance à cet égard².

Ce Socrate, au reste, si pauvre et pourtant si peu nécessiteux, qui n'avait qu'un manteau pour l'été et pour l'hiver, qui marchait nu-pieds en toute saison, parce qu'il ne sentait pas le besoin de chaussures³, à qui la pompe et l'appareil du luxe n'arrachaient que ces paroles : « que de choses dont je n'ai pas besoin!⁴ », Socrate n'était ni sale dans ses vêtements⁵, ni

¹ PLATON : *Apologie.*, p. 72. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. 1, p. 721.

² PLATON : *Criton.*

³ PLATON : *Banquet*, p. 267; *Phèdre*, p. 284. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. 1, p. 730.

⁴ « Quàm multa non desidero! » CICÉRON : *Tuscul. quæst.*, lib. v, s. 32. — DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, s. 25.

⁵ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. 1, pag. 712. — DIOGÈNE-LAËRCE : s. 28 et 36. — ÉLIEN : *Hist. var.*, lib. IV, c. 11.

ennemi de la gaité et des plaisirs ¹. C'était lui qui voyait poindre la vanité d'Antisthène à travers les trous de son manteau ², et, loin d'imiter en cela le futur chef du Cynosarge, il savait mettre une robe neuve et des sandales, quand il allait dîner chez Agathon ³. Là, il n'était ni le moins gai, ni le moins engageant des convives ⁴, et il n'y avait pas de buveur qui pût lui tenir tête ⁵. Ainsi, sans aller lui-même jusqu'à l'intempérance, il savait encore ici faire comme et mieux que les autres, aussi bien qu'en matière de guerre, d'obéissance aux lois et de respect à la religion de l'État.

Il y avait pourtant, ce me semble, et bien qu'on ait prétendu le contraire ⁶, un point dans

¹ PLATON : *Banquet*, p. 267.

² DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, s. 36.—ÆLIEN : *Hist. var.*, lib. IX, c. 35.

³ PLATON : *Banquet*, p. 168. — DIOGÈNE-LAËRCE, lib. II, s. 28.

⁴ XÉNOPHON : *Banquet*, p. 878.

⁵ PLATON : *Banquet*, p. 173, 254, 267, 274. — PORPHYRE dans Théodoret : *Græc. Affect. cur.*, serm. XII.

⁶ ÆLIEN : *Hist. var.*, lib. IV, cap. 21. — TERTULLIEN : *Apolog.*, p. 76. — ATHÉNÉE : *Deipnosoph.*, lib. V, cap. XIX. — THÉODORET : *Græc. Affect. cur.*, serm. XII. — Voir

lequel il différait d'Athènes, de la Grèce entière, et même de plusieurs de ses amis et de ses disciples. Je veux parler de ce sale amour grec, dont brûlait toute l'antiquité ¹, et qu'elle regardait même comme plus noble, plus élevé, plus céleste que l'amour ordinaire ². Les anciens, les Grecs surtout, dans leur dédain

pour les fondemens de cette imputation le *Banquet*, le *Philèbe*, le *Phèdre*, le premier *Alcibiade*, les *Rivaux*, le *Charmide*, le *Protagoras*. — Porphyre, dans Théodoret, serm. xii, prétend, en outre, que Socrate avait été le mignon d'Archelaüs, son maître : « Decimum verò ac septimum agenti annum (fama percreebuit) accessisse Archelaüm , Anaxagoræ discipulum , qui se diceret amore ejus correptum ; Socratem verò, amatoris occursum ac familiaritatem minimè aversatum , multos illi annos convixisse , eoque pacto ab Archelao ad philosophiam traductum esse. » Quand ce fait serait vrai, il n'en serait que plus honorable pour Socrate d'avoir pu renoncer à de pareilles habitudes.

¹ SAINT-PAUL : *Épître aux Romains*, ch. I, v. 27.

² PLATON : *Banquet*, p. 184 et suiv. On voit, dans ce Dialogue que, chez les philosophes grecs eux-mêmes, l'amour des femmes, désigné sous le nom de *Vénus populaire*, était regardé comme bas et honteux, tandis que celui du sexe mâle, qualifié de *Vénus céleste* ou *Uranie*, était le seul amour qu'un galant homme pût avouer.

pour le sexe faible ¹, voyaient, dans ces rapports d'intimité charnelle entre deux amis, un lien qui donnait plus de force à un sentiment si nécessaire dans ces temps de violentes passions et de lois souvent impuissantes, une cause de noble émulation et de vertueux dévouement, un moyen, il faut le dire, de perfectionnement moral et intellectuel ². Or, Socrate ne garda de tout cet amour, que lui-même appelait infâme ³, que la forme, l'apparence, et, si je puis parler ainsi, l'intellectualité. Mais il n'alla pas

¹ Socrate ne partageait pas non plus ce sentiment. Sans doute, il ne voulait pas faire de la femme une Bradamante, ou un Lycurgue. Il entendait mieux ce qui convient à sa nature et à son bonheur. Il voulait qu'il régnât la plus pleine confiance entre les époux; que la femme fût maîtresse au logis, mais dans le cercle seulement de ses attributions; que son mari n'eût pas de meilleur ami, de plus intime confident qu'elle; et il rendait presque ce dernier responsable des fautes qu'elle pourrait commettre. C'était là une philosophie domestique bien sage et bien avancée. (XÉNOPHON : *Econom.*, p. 827, 826.)

² PLATON : *Banquet*, p. 178 et seq.

³ PLATON : *Phédon*, p. 184; *Lysis*, p. 228, 249. — XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. I, p. 716, 724, 730; lib. II, p. 753; lib. IV, p. 790.

plus loin ¹; et, pour s'en convaincre, il suffirait de lire le passage suivant, que j'extraits du banquet de Platon, et où Alcibiade, entre deux vins, raconte, d'une manière un peu graveleuse, la résistance de son maître à toutes les avances qu'il put lui faire.

« Je me trouvai donc en tête-à-tête avec
» lui; je m'attendais qu'il ne tarderait guère
» à engager ce genre de propos, que tout
» amant adresse à son bien-aimé, quand il est
» seul avec lui, et je m'en réjouissais déjà. Mais
» il n'en fut rien absolument. Socrate demeura
» toute la journée, s'entretenant avec moi à son
» ordinaire, puis il se retira. Après cela, je le
» provoquai à des exercices de gymnastique :
» je m'essayai avec lui, espérant par-là gagner
» quelque chose. Nous nous exerçâmes sou-
» vent, et nous luttâmes ensemble sans té-
» moins. Que vous dirai-je, mes amis, je n'en
» étais pas plus avancé. Voyant qu'ainsi je
» n'obtenais plus rien, je me décidai à l'atta-
» quer vivement, à ne point lâcher prise,

¹ PLUTARQUE : *Vie d'Alcibiade*, ch. vi, vii, ix. — DIOGÈNE-LAËRCE, lib. ii, s. 31. — MAXIME DE TYR : *Dissertation* xiv, p. 259.

» ayant une fois commencé , et à savoir , enfin ,
» à quoi m'en tenir. Je l'invitai à souper ,
» comme font les amans qui tendent un piège
» à leurs bien-aimés. Il ne se rendit pas d'a-
» bord à mes instances ; mais avec le tems il
» finit par céder. Il vint , mais aussitôt après le
» repas , il voulut s'en aller. Je le laissai sortir
» par une sorte de pudeur. Mais une autre fois
» je lui tendis un nouveau piège , et , après
» qu'il eut soupé , je prolongeai notre entretien
» assez avant dans la nuit. Lorsqu'il voulut en-
» suite se retirer , j'alléguai qu'il était trop
» tard pour retourner chez lui , et le contrai-
» gnis de rester. Il se coucha donc sur le lit ,
» tout proche du mien , le même sur lequel il
» avait soupé ; personne , excepté nous , ne
» dormait dans cet appartement.

» Quand donc , mes amis , la lampe fut
» éteinte et que les esclaves se furent retirés , je
» jugeai qu'il ne fallait point biaiser avec lui ,
» et que je devais m'expliquer franchement ; je
» le poussai un peu , et lui dis , Socrate , dors-
» tu ? — Pas tout-à-fait , répondit-il. — Eh
» bien ! sais-tu ce que je pense ? — Quoi donc ?
» — Je pense , repris-je , que tu es le seul de
» mes amans qui soit digne de moi ; et il me

» semble que tu n'oses m'ouvrir ton cœur. Pour
» moi , je me trouverais fort déraisonnable de
» ne pas te complaire en cette occasion, soit par
» moi-même , soit par mes amis. Je n'ai rien
» tant à cœur que de me perfectionner, et je ne
» vois personne dont le secours puisse en cela
» m'être plus utile que le tien. En refusant quel-
» que chose à un homme tel que toi, je crain-
» drais bien plus d'être blâmé des sages, que du
» vulgaire et des sots en t'accordant tout. A ce
» discours, il me répondit avec ce ton d'ironie
» qui lui est familier : Oui-dà , mon cher Alci-
» biade, tu ne me parais pas mal-avisé , si ce
» que tu dis de moi est vrai , et si je possède ,
» en effet , la vertu de te rendre meilleur ; vrai-
» ment tu as découvert là en moi une beauté
» merveilleuse et bien supérieure à la tienne ; à
» ce compte , si tu veux faire , avec moi , un
» échange, tu m'as l'air de vouloir faire un assez
» bon marché ; tu prétends avoir le réel de la
» beauté pour son apparence , tu me proposes
» du cuivre contre de l'or. Mais , bon jeune
» homme , regardes-y de plus près : peut-être
» te fais-tu illusion sur le peu que je vaux.
» Les yeux de l'esprit ne commencent à devenir
» plus clairvoyans qu'à l'époque où ceux du

» corps s'affaiblissent, et cette époque est en-
» core bien éloignée pour toi. — Là-dessus, je
» repris : de mon côté, Socrate, c'est une affaire
» arrangée ; je ne t'ai rien dit que je ne pense :
» c'est à toi de voir ce que tu jugeras le plus à
» propos et pour toi et pour moi. — Très-bien
» parlé, répondit-il. Ainsi, nous verrons et
» nous ferons ce qui nous paraîtra le plus à
» propos pour nous deux, comme sur tout le
» reste.

» Cela dit de part et d'autre, je crus que le
» trait que je lui avais lancé avait atteint son
» but ; je me lève donc, et, sans lui laisser rien
» dire de plus, enveloppé dans ce manteau que
» vous me voyez, car c'était en hiver, et jetant
» mes deux bras autour de ce divin et mer-
» veilleux personnage, je passai près de lui la
» nuit entière. Sur tout cela, Socrate, tu n'as
» qu'à dire si je ments. Eh ! bien, après de
» telles avances de ma part, voilà comme il a
» triomphé du pouvoir de ma beauté, comme il
» l'a dédaignée et honnie. Et pourtant, je ne la
» croyais pas sans quelque valeur, ô juges :
» c'est à votre tribunal que je soumetts cette
» insolence de Socrate. Sachez-le donc, par les

» Dieux ! par les Déesses ! je me levai d'auprès de
 » lui , tel , ni plus ni moins , que si je fusse sorti
 » du lit d'un père ou d'un frère aîné.

» Depuis cette époque , dans quelle situation
 » d'esprit n'ai-je pas dû me trouver , je vous le
 » demande , moi qui , d'un côté , me voyais hu-
 » milier , et qui , de l'autre , admirais son ca-
 » ractère , sa tempérance , sa force d'âme , et
 » me félicitais d'avoir rencontré un homme
 » dont je ne croyais pas pouvoir jamais trouver
 » l'égal pour la sagesse et l'empire sur lui-
 » même ; de sorte que je ne pouvais , en au-
 » cune manière , ni me fâcher , ni me passer
 » de sa compagnie , et que je ne voyais pas da-
 » vantage le moyen de le gagner ; car je savais
 » bien qu'à l'égard de l'argent il était invul-
 » nérable , plus qu'Ajax ne l'était contre le fer ,
 » et je le voyais m'échapper du seul côté par
 » où je m'étais flatté qu'il se laisserait prendre.
 » Ainsi je restais embarrassé , plus asservi à
 » cet homme , qu'esclave ne le fut jamais à son
 » maître , et je n'allais qu'au hasard.

» Telle fut la première origine de mes rela-
 » tions avec lui. »

Ici , Alcibiade raconte l'admirable conduite

de Socrate au siège de Potidée, la manière dont ce philosophe lui sauva la vie, et dont il lui fit décerner pourtant le prix de la valeur. Puis il ajoute :

« Voilà, mes amis, ce que je loue dans So-
 » crate, et ce dont je me plains; car j'ai joint
 » à mes éloges le récit des injures qu'il m'a
 » faites : et ce n'est pas moi seul qu'il a ainsi
 » traité, c'est Charmide, fils de Glaucon, Eu-
 » thydème, fils de Dioclès, et nombre d'autres,
 » qu'il a trompés, en ayant l'air de vouloir
 » être leur amant, et auprès desquels il a joué
 » plutôt le rôle de bien-aimé. Et toi, à ton
 » tour, Agathon, si tu veux m'en croire, tu
 » ne seras pas la dupe de cet homme-là; mais tu
 » te tiendras sur tes gardes, prenant conseil de
 » ma triste expérience; et tu ne feras pas
 » comme l'insensé qui, selon le proverbe, ne
 » devient sage qu'à ses dépens ¹. »

On lit de même, dans Xénophon ², que Critias, un des disciples de Socrate, sollicitant d'Euthydème les dernières faveurs, Socrate se

¹ PLATON : *Banquet*, à la fin.

² XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. I, p. 716.

prit à dire : « Critias a une démangeaison de pourceau, et, pour la faire passer, il veut se frotter à Euthydème, comme les pourceaux se frottent aux pierres ; » sarcasme que Critias, qui fut depuis un des trente tyrans, ne lui pardonna jamais. Enfin, Socrate redoutait tellement tout ce qui pouvait, même de loin, avoir trait à l'amour infâme, qu'il alla jusqu'à blamer Critobule, et cela devant Xénophon qui rapporte le fait, d'avoir donné un baiser au fils d'Alcibiade ¹.

Il me paraît donc prouvé qu'il n'y a rien que de calomnieux, dans tout ce qu'on a avancé, sur la nature des rapports qui existaient entre Socrate et ce dernier. Ainsi que le remarquent Platon et Xénophon, il ne faisait semblant d'aimer à la mode grecque ce bel athénien, que pour se l'attacher davantage. Mais son amour pour lui était tout philosophique ²; c'était le désir d'empêcher Alcibiade, par les préceptes de sa morale, de se livrer à tous les écarts qui ont flétri sa renommée, et de com-

¹ XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. 1, p. 723 et suiv.

² PLATON : *Premier Alcibiade*, p. 7, 61 ; *Deuxième Alcibiade*, p. 102 ; *Protagoras*, p. 85.

promettre, par son ambition et sa légèreté, la fortune d'Athènes et la sienne propre.

En somme, donc, sous le rapport privé, Socrate jouissait de tout ce qui constitue la vertu la plus intelligente, la plus pure et la plus solide : profond discernement du bien, empire sur soi-même, sobriété, tempérance de toute sorte, désintéressement, générosité, indulgence pour les habitudes et même pour les défauts des autres, et jusqu'à l'enjouement, au laisser aller, nécessaires dans les rapports usuels de la vie. Mais ce n'était là encore que l'homme privé, et l'homme public répondait, au moins, à tout cela.

A l'âge de soixante-trois ans, c'est à dire sept ans avant sa mort, Socrate, qui jusques là n'avait voulu prendre aucune part à la gestion des affaires de l'État¹, fut désigné par le sort² pour faire partie du Sénat de la République³. De Prytane il y devint Épistate⁴, dignité qui ne

¹ PLATON : *Apologie*, p. 53, 73, 83.

² SIGONIUS : *De Republ. Athen.*, lib. II, cap. 2. — SAMUEL PETIT : *Leges Atticæ*, lib. III, tit. I.

³ PLATON : *Apologie*, p. 74 ; *Gorgias*, p. 60.

⁴ XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 711.

durait qu'un jour, et qui équivalait à la présidence de ce premier corps politique d'Athènes. Socrate, qui n'était pas fort entendu aux formes des affaires, se trouva un peu embarrassé des fonctions de sa présidence, et, plus d'une fois, au rapport de Platon, il fit rire à ses dépens ses collègues, et notamment quand il fut question de recueillir les voix, pour dresser l'arrêt du sénat ¹.

Pendant qu'il faisait partie de cette magistrature politique, se présenta l'affaire des généraux vainqueurs au combat des îles Arginuses ², affaire dont les détails peignent les mœurs du tems, et font honneur au courage et à l'équité de Socrate. Dix généraux athéniens avaient, en commun, battu la flotte Lacédémonienne, près des îles Arginuses, et, pour ne pas perdre les fruits de la victoire, et pouvoir poursuivre l'ennemi, ils avaient investi, l'un d'eux, Théramène, du soin de faire repêcher

¹ PLATON : *Gorgias*, p. 60. — ATHÉNÉE : *Deipnosoph.*, lib. v, cap. 15.

² PLATON : *Apologie*, page 74. — XÉNOPHON : *Hist. Græca*, lib. 1, pages 444 à 452; *Memorab.*, lib. 1, p. 711. — DIODORE DE SICILE : *Histor. Biblioth.*, lib. XIII.

les morts ¹, pour leur donner une sépulture plus terrestre, ce à quoi on tenait beaucoup en ce tems-là. Théràmène ne fit pas ce dont il s'était chargé, et il ne se contenta pas de cela ; il accusa ses collègues d'une faute dont lui seul était coupable ². Deux d'entre eux, par crainte de ce qui pouvait arriver, quittèrent le territoire de l'Attique ; un troisième, Conon, mis hors de cause, fut conservé dans son commandement : mais les six autres furent l'objet d'un acte d'accusation porté devant le sénat, puis devant l'assemblée du peuple. C'était la fête des Apathuries ; il y avait foule à Athènes. Les parens des morts se présentèrent, en habits noirs, le menton rasé, la larme à l'œil. On fit paraître un des naufragés, qui s'était sauvé sur un tonneau de vivres, et qui vint plaider la cause des noyés, et de leur part, encore ³. Le peuple cria, le sénat eut peur. Plusieurs de ses membres, qui d'abord avaient été favorables aux malheureux amiraux, se rangèrent du côté du peuple, et conclurent à la condamnation des

¹ XÉNOPHON : *Hist. græc.*, lib. 1, page 447.

² XÉNOPHON : *Hist. græc.* ; lib. 1, pag. 448.

³ XÉNOPHON : *Hist. græc.*, lib. 1, page 449.

accusés ¹. Le seul Socrate, bravant les stupides clameurs de la populace, et se séparant de ses lâches collègues ², représenta, avec toute la vigueur d'une conviction généreuse, tout ce qu'il y avait d'atroce et d'imbécile à la fois, à faire mourir des hommes qui n'avaient d'autre tort que celui d'avoir voulu rendre la victoire d'Athènes plus complète. Il ne fut pas écouté; et les infortunés capitaines furent condamnés à mort et subirent leur jugement. Après quoi, le peuple, par cette versatilité qui ne lui est que trop habituelle ³, revenant sur son injuste égarement ⁴, voulut punir du même supplice leur accusateur Callyxène. Mais celui-ci prit le sage parti de se sauver, et ne revint que long-tems après à Athènes, pour y mourir dans la misère, et sous le poids de l'opprobre général ⁵.

L'année d'après ce beau jugement, eut lieu

¹ XÉNOPHON : *Hist. Gr.*, lib. I, p. 449.

² PLATON : *Apologie*, pag. 75. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, page 709; *Histor. Græc.*, lib. I, pag. 449. — ÉLIEN : *Hist. var.*, lib. III, cap. XVII. — ATHÉNES : *Deipnos.*, lib. V, cap. 18.

³ PLATON : *Axiochus*, pag. 490; *Criton*, page 141.

⁴ PLATON : *Apologie*, pag. 74.

⁵ XÉNOPHON : *Histor. Græc.*, lib. I, page 452.

la prise de la ville par le Lacédémonien Lysandre, et l'établissement des trente tyrans ¹. Critias, que Socrate avait jadis comparé à un pourceau, à l'occasion de ses propositions honnêtes à Euthydème, Critias fut un de ces trente. Il se souvint de la comparaison et voulut se venger de son ancien maître. Il lui défendit de continuer ses instructions à la jeunesse ², et lui ordonna de cesser ses exhortations à la vertu ³, dans lesquelles il voyait, sans doute, une sorte de critique indirecte de sa conduite. Socrate ne tint pas compte de la défense, et continua son genre de vie ordinaire. Critias voulut encore le forcer d'aller se saisir, à Salamine, d'un riche citoyen de cette île, et de le lui amener, pour qu'il fût mis à mort, et ses grands biens confisqués; Socrate s'y refusa de nouveau ⁴. Et remarquez bien que, pour tous ces

¹ XÉNOPHON : *Histor. græc.*, lib. II, pag. 458, 462. — DIODORE DE SICILE : *Histor. Biblioth.*, lib. XIV. — PLUTARQUE : *Vie de Lysandre*, chap. XXVIII, XXIX, XXX.

² XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, page 716 et suiv.; lib. IV, page 803. — DIOGÈNE-LAËRCE, lib. II, s. 19.

³ XÉNOPHON : *Memorab.* lib., I, p. 717.

⁴ PLATON : *Apologie*, p. 75, 76. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. IV, page 803. — DIOGÈNE-LAËRCE : *Vie de Socrate*, pag. 94.

refus, il jouait sa tête, comme il la joua encore, lorsqu'à la même époque, et contre les mêmes hommes, seul de tous les athéniens, il défendit inutilement le malheureux Thémène, un de leurs collègues, qui s'était séparé d'eux par horreur de leurs crimes, et que Critias fit mourir, après l'avoir rayé de la liste des trente ¹.

Socrate mettait, au reste, tant de simplicité, si peu de forfanterie, à résister ainsi à la plus épouvantable tyrannie qui eût jamais pesé sur Athènes, qu'au lieu de faire valoir les dangers auxquels ils s'exposait en agissant ainsi, il disait, en plaisantant, à ses amis qui lui exprimaient leur inquiétude, qu'il était trop pauvre pour que les trente voulussent le faire mourir ².

J'entre dans la dernière période de la vie de Socrate, période la plus belle de cette vie déjà si belle et si grande, et à laquelle je rapporterai brièvement l'examen des opinions qui valurent au fils de Sophronisque les railleries d'Ameipsias et d'Aristophane, l'accusation de Mélitus, enfin, son jugement, sa condamna-

¹ DIODORE DE SICILE : *Histor. Biblioth.*, lib. XIV.

² ÉLIEN : *Histor. Var.*, lib. IV, cap. 2.

tion et sa mort. Ici, Socrate n'est plus un Athénien, c'est le citoyen de l'univers, l'homme dont les idées et la fin ont eu sur le monde une influence qui n'est pas encore effacée.

On peut rapporter à deux points, la tendance de la réforme intellectuelle que Socrate, autant par une nécessité d'instinct, que par une volonté réfléchie, venait introduire dans Athènes et dans la société ancienne. D'abord, les principes de la morale et les devoirs de la vie, donnés comme point de départ et comme but à la philosophie ; ensuite, la reconnaissance de l'unité de la cause première, et les premiers coups ainsi portés à toutes les honteuses absurdités du polythéisme. Et, sous ces deux rapports, Socrate n'était, comme on le sent bien, que l'expression avancée des opinions qui germaient, depuis long-tems, dans la tête de quelques philosophes, et notamment dans celle d'Anaxagore, et qui devaient, quelques siècles plus tard, se faire jour dans celle même de la foule. Mais cette double expression philosophique et sociale était tellement précoce, qu'elle ne put être comprise par les juges de Socrate, et même par la plupart de ses apologistes, et qu'elle ne pouvait guères avoir pour

lui d'autre résultat qu'une accusation capitale, suivie tout au moins du bannissement ¹.

Pour ce qui est de la morale de Socrate, répandue à profusion dans les écrits de Platon, son principal disciple, elle est trop connue désormais pour qu'il soit nécessaire de beaucoup y insister. Ce sont les devoirs de fils, d'époux, de père, de citoyen, de créature de Dieu, mis avant et au-dessus de tout bien et de toute science ²; c'est le juste nécessairement et constamment joint à l'utile, l'union intime du bonheur et de l'équité ³, et le seul anathème, peut-être, que Socrate ait prononcé jamais, s'adressait à celui qui les avait le pre-

¹ M. COUSIN : *Argument de l'Apologie; Notes additionnelles du Banquet.*

² PLATON : *Euthyphron, Apologie, Phédon, Alcibiade I et II, Théagès, Criton.* — XÉNOPHON : *Memorabil.*, lib. I, p. 276 et seq.; lib. II, p. 741 et seq.; lib. IV, p. 807 et seq.; *Econom.*, p. 826, 827.

³ PLATON : *Lois*, liv. I, *Euthyphron, Alcibiade I, Théétète, Banquet, Philèbe, Ménexène, Gorgias, Protagoras.* — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. III, p. 777; lib. IV, p. 798. — CICÉRON : *Tuscul. quæst.*, lib. V, s. 12; *De Officiis*, lib. II, s. 12.



mier séparés¹. Ce sont l'éternité dans le sein de Dieu, et l'innéité dans la conscience humaine, des sentimens ou des idées modèles et directrices, du bon, du juste, du beau, du saint²; c'est l'excellence de l'amitié³; c'est le précepte d'augmenter toutes les vertus par la culture⁴; celui d'aimer ses semblables⁵, et de ne pas leur rendre le mal pour le mal⁶; celui d'obéir aux lois⁷, d'honorer les Dieux du pays où l'on est né, où l'on vit⁸; ce sont, enfin, les éternelles

¹ CICÉRON : *De Legibus*, lib. I, s. 12. — CLÉMENT-D'ALEXANDRIE : *Stromat.*, lib. II, p. 417.

² PLATON : *Timée*, *Phédon*, *Cratyle*, *Ménon*, *Parménide*, *Phèdre*, *Philèbe*, *Théagès*, *Théétète*, *République* VI et VII.

³ PLATON : *Phèdre*, *Banquet*, *Lysis*. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 731; lib. II, p. 746 et suiv.

⁴ XÉNOPHON : *Memorabil.*, lib. II, p. 755; lib. III, p. 778; lib. IV, p. 790, 811. — ARISTOTE : *Magnor. moral.*, lib. I, cap. 1; *Ethicar. Nicomach.*, lib. VI, cap. 13. — CICÉRON : *De Officiis*, lib. II, s. 12. — STOBÉE : *Loci communes*, serm. 1.

⁵ PLATON : *Gorgias*, p. 137; *Alcibiade* : I, p. 53.

⁶ PLATON : *Criton*, p. 113, 114; *Gorgias*, p. 74, 75.

⁷ PLATON : *Criton*, p. 185 et seq. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. IV, p. 805, 811.

⁸ PLATON : *Phédon*, p. 265; *Phèdre*, p. 390. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 722; lib. IV, p. 803, 811.

béatitudes d'une vie à venir, données comme encouragement à la pratique de la justice, et comme gage du bonheur dans celle-ci¹.

Cette morale, si différente de celle qui s'était pratiquée, et même de celle qui s'était enseignée jusque là, impliquait le blâme et la réformation de l'état de civilisation des tems où vivait Socrate; et elle devait entraîner, de toute nécessité, l'abolition de leur droit barbare de la guerre et des gens, et, en particulier, celle de l'esclavage. Si elle ne prescrivait pas encore aux hommes de s'aimer et de s'entr'aider comme frères, elle leur disait, au moins, de se traiter et de se secourir comme des égaux, et, en s'appuyant sur la Providence divine et sur les grâces d'un état à venir, elle donnait une base, nécessaire alors, à des préceptes que l'état grossier du cœur humain permettait de comprendre à peine.

Les croyances religieuses de Socrate offrent le même caractère de supériorité que ses opi-

¹ PLATON : *Phédon*, p. 143, 243, 258; *Gorgias*, p. 171 et seq.

nions et ses préceptes en morale. Socrate reconnaissait les dieux de son pays ¹, et je ne tarderai pas à montrer qu'il les reconnaissait sincèrement, bien qu'on ait cherché à établir l'opinion contraire ². Mais ces dieux n'étaient plus pour lui l'incestueux et parricide Jupiter, l'impudique Vénus, l'homicide Mars, le fourbe Mercure. Socrate ne voulait pas qu'on attribuât aux dieux les faiblesses et les vices de l'humanité ³; il désirait, au contraire, qu'on débarrassât la religion des fables que paraissait autoriser la philosophie de Pythagore et d'Empédocle ⁴. Ces dieux ainsi épurés, et qui, présents partout, présidant à tout, lisaient dans les plus secrètes pensées des hommes, et dirigeaient toutes leurs actions, Socrate voulait qu'on les honorât, qu'on les consultât, qu'on eût pour eux des vœux et de la reconnais-

¹ PLATON : *Apologie*, p. 61, 62, 63; *Phédon*, p. 137, 138, 266.; *Phèdre*, p. 338, 390.; *Gorgias*, p. 163, 164. — XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. I, p. 709 et suiv.; lib. III, p. 777; lib. IV, p. 803; *Apologie*, p. 705.

² THÉODORET : *Græc. affect. Curat.*, serm. 2. — SAINT-JUSTIN : *Apologia pro Christianis* I, 2. — CHARPENTIER : *Vie de Socrate*; Paris, in-18, 1657; p. 242.

³ PLATON : *Euthyphron*, p. 12, 13, 16 et suiv.

⁴ PLUTARQUE : *Du Démon de Socrate*, ch. 14.

sance¹ ; mais il voulait surtout qu'on se les rendit favorables par les actions, par une conduite vertueuse, et qui ne vînt point démentir ou les préceptes, ou les paroles².

Et ce n'était pas là encore, à beaucoup près, toute la théologie du maître de Platon. Au-dessus de ces dieux du paganisme, passés au creuset d'une raison supérieure, il admettait un Dieu unique, dont les autres n'étaient, en quelque sorte, que les ministres, un Dieu presque aussi intellectualisé que celui des Chrétiens d'à-présent, et qui, après avoir tout fait, tout ordonné, veillait sur tout, était à la fois présent et agissant en tous lieux³. Ce n'est pas que Socrate ne le confondit encore parfois avec les divinités grecques qu'il avait arrangées à sa mode, et que, souvent même, il ne parlât indifféremment de ce Dieu ou de ces derniè-

¹ PLATON : *Euthyphron*, p. 9, 33; *Phédon*, p. 265; *Alcibiade II*, p. 99. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 711, 723; lib. IV, p. 803.

² PLATON : II^e *Alcibiade*, p. 100. — XÉNOPHON : *Memor.*, lib. I, p. 722; lib. IV, p. 803.

³ XÉNOPHON : *Memor.*, lib. I, p. 726, 728; lib. IV, p. 802. — PLATON : *Philèbe*, p. 244, 248. — CUDWORTH : *Systém. intellect.*, cap. IV, § 23. — BRUCKER : *Histor. Philosoph.*, tom. I, p. 560, 561.

res¹. On sent bien même qu'il ne pouvait en être autrement. Les plus grands esprits sont encore plus de leur époque qu'ils ne sont de leur pays; et, dans les idées qu'ils en conservent, on met à tort sur le compte de leur prudence, ce qui n'est que le résultat de la faiblesse de notre pensée, et de l'impossibilité où est le même homme de jeter à la fois toutes les mauvaises opinions du tems où il vit.

Cette double série d'idées nouvelles, la réforme de la morale et l'intellectualisation des croyances religieuses, formèrent donc le but de la vie de Socrate, ou plutôt toute cette vie même. Et non-seulement ces croyances, dont la dernière surtout n'était pas bien nette dans l'esprit même de ce grand homme, ne pouvaient être, de son tems, ni bien accueillies, ni bien comprises; mais elles devaient attirer sur lui la défaveur, je dirai plus, la haine, de beaucoup de ses contemporains².

¹ PLATON : *Apologie*, Passim; *Phédon*, p. 140, 152, 157. — XÉNOPHON : *Memor.*, lib. I, p. 709, 726, 728; lib. IV, p. 802, 803. — CICÉRON : *De Naturâ Deorum*, lib. I, n. 12.

² PLATON : *Ménon*, p. 348; *Apologie*, p. 42, 54. — XÉNOPHON : *Memor.*, lib. IV, p. 805.

Il n'y avait rien à dire, à coup sûr, de ses préceptes de morale. S'ils n'étaient pas immédiatement applicables, leur vérité, au moins, et leur grandeur ne pouvaient être mises en doute; mais ce sur quoi on pouvait se tromper, ou en faire le semblant, c'était sa manière de les exposer et de les faire valoir. Comme, pour les inculquer dans l'esprit de ses disciples, il voulait y détruire auparavant toutes les fausses connaissances de la philosophie des sophistes, ou même celles d'une morale mal établie¹, et qu'il le faisait par les armes redoutables de sa dialectique ironique, on put penser qu'il en voulait à cette morale même, dont il était pourtant le plus fervent apôtre. Son doute philosophique², reproduit bien long-

¹ PLATON : *Ménon.*, p. 329, 348. — C'est pour cela qu'Eusèbe appelait Socrate un *Philosophe purgatif*, *φιλοσόφος καθαρτικός*, sans doute d'après cette idée de Plutarque (*1^{re} Quest. Platon.*), que le discours de ce grand homme était propre à réfuter, arguer et convaincre, comme une drogue laxative pour purger.

² « Tout ce que je sais c'est que je ne sais rien », dit-il dans Diogène-Laërce; et, dans le *Ménon*, p. 348, Platon lui fait dire : « Si je fais naître des doutes dans l'esprit des autres, ce n'est pas que j'en sache plus qu'eux; je doute, au contraire, plus que personne, et c'est ainsi

tems après par Descartes, et qu'il n'étendait qu'aux principes de la physique et de la fausse logique de ce tems, en en exceptant toujours formellement les bases de la morale¹; ce doute, dis-je, on crut, ou l'on feignit de croire, qu'il voulait l'employer, au contraire, à saper tous les fondemens de cette dernière², et de là, dans les Nuées, les mauvais traitemens de Strepsiade à son père, donnés comme une conséquence rigoureuse des mauvais conseils de Socrate; de là, cette idée, peu à peu répandue, qu'il corrompait la jeunesse d'Athènes et l'éloignait de ses devoirs; de là l'accusation de Mélitus et le jugement à mort des Hélistes.

Mais il y avait un autre grief, et un plus grand, un plus réel, exprimé dans la dénonciation du poète de Pythos et de ses deux coaccusateurs, c'étaient les opinions religieuses de

que je fais douter les autres ». Enfin, dans le *Théétète*, p. 76, « l'étonnement, dit-il, est un sentiment philosophique; c'est le vrai commencement de la philosophie. »

¹ PLATON : *Ménon*, p. 389; *Philèbe*, p. 208, 209. — CICÉRON : *Acad. Quæst.*, lib. I, s. 4.

² PLATON : *Apologie*; p. 41, 42 et suiv.; *Théétète*, p. 62. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 711, 719, lib. IV, p. 805.

Socrate; et, si l'inculpation de corrompre la morale et de pervertir la jeunesse n'était pas fondée, celle de chercher à détruire la religion d'Athènes ¹ l'était; cela est évident ². Les Dieux secondaires de Socrate n'étaient plus les divinités payennes; et le culte qu'il voulait qu'on leur rendit ne tendait à rien moins qu'à renverser Eleusis et ses mystères, Bacchus et ses Dionysiaques, le dogme aussi bien que les cérémonies de la religion athénienne. Mais surtout son grand Dieu, son Dieu supérieur et universel, sa providence, n'avait rien d'analogue dans les opinions de ce tems là, que ce que paraît en avoir pensé Anaxagore; et l'on sait que, pour cette idée trop intellectuelle, ce philosophe, sans la protection de Périclès, eût pu précéder Socrate, dans les cachots du Céramique ³.

¹ XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. I, p. 725.

² LACTANCE : *De Justiciâ*, lib. v, cap. 15. — M. Cousin : *Argument de l'Apologie ; Notes additionnelles au Banquet*.

³ PLUTARQUE : *Vie de Périclès*, chap. LX. — DIOSCORÈS LAËRGE : Lib. II, s. 12. — On accusait, en outre, Anaxagore d'avoir avancé que le soleil n'était point un Dieu, mais une masse de feu, plus grande que le Péloponèse. Au fond ces deux accusations revenaient au même.

Il n'est point question ici d'établir ou d'invalider la justice de l'acte d'accusation porté contre ce dernier. Ces vieux débats ne nous importent guère, et l'équité, dont les règles sont éternelles, n'a rien à y perdre ou à y gagner. Socrate avait raison, non pas seulement de faire descendre la philosophie du ciel, mais de s'y élancer lui-même, pour en chasser les faux dieux, et y mettre à leur place une induction plus raisonnable de la cause première, ou, plutôt, il était poussé à cela par les nécessités de sa nature penseuse, et par les idées de son époque; et, pour la gloire de cette époque même, il eût été mieux que ce double but de réforme ne devint pas, pour lui, l'occasion d'une condamnation capitale. Si les hommes éclairés qui l'accusaient, si les hommes grossiers qui le condamnerent, n'ont pas cru qu'il corrompit la morale et la jeunesse, conformément à ce que portait l'acte d'accusation; s'ils ont eu pour motif secret de leur accusation ou de leur jugement, de punir Socrate d'une opinion politique qu'il eût dû, ce semble, pouvoir émettre librement, le blâme de la voie du sort dans le choix des magistrats¹, que leur mémoire en

¹ XÉNOPHON : *Memorabilia*; lib. I, p. 712. — Isocrate (*Aréopagitique*), paraît avoir émis, sans danger,

reste flétrie! Mais s'ils croyaient à leur religion, à la religion de Minerve la protectrice de leur ville, religion que tendaient à renverser les idées trop intellectuelles de Socrate, pouvaient-ils ne pas condamner, ou, au moins, ne pas improuver par un blâme judiciaire, des opinions dont ils ne comprenaient que ceci, qu'elles voulaient se substituer aux croyances qui avaient paru jusque-là faire la force et la prospérité de la république ?

Il fut donc porté par Mélitus, et remis au second des Archontes, l'an 402, environ, avant l'ère chrétienne, un acte d'accusation ainsi conçu : « Mélitus, fils de Mélitus ; du » bourg de Pythos, intente une accusation cri-
 » minelle contre Socrate, du bourg d'Alopécie.
 » Socrate est coupable, en ce qu'il n'admet
 » pas nos dieux, et qu'il introduit, parmi nous,
 » des divinités nouvelles, sous le nom de dé-
 le même blâme, assez peu de temps après la mort de Socrate.

« M. Cousin a complètement raison en tout ceci, *Loco supra*. — Cicéron, envisageant d'un point de vue différent la condamnation prononcée contre Socrate, l'a qualifiée d'impie, *impiis sententiis*. (*De Divinatione*, lib. 1, 54.)

» mons; Socrate est coupable en ce qu'il cor-
 » rompt la jeunesse d'Athènes.

» Pour peine, la mort ¹. »

Mélitus, poète froid et de peu de talent, avait pour coaccusateurs Lycon, orateur et sophiste, et Anytus, citoyen riche et considéré, qui avait contribué, avec Thrasybule, à délivrer Athènes de la tyrannie des Trente.

¹ Ταῦτα ἔγραψατο καὶ ἀπομολογήσατο Μέλिटος Μελίτου Πιθεύης, Σακράτη Σοφρονίσκου Αλοπεκῆθε. Ἄδικαί Σακράτης, οὐδὲ μὲν ἢ πάσις νομίζει θεοὺς οὐ νομίζω, ἕτερα δὲ καὶ δαιμόνια ἀπαγγέλλω· ἀδικαί δὲ καὶ τοὺς νέους διαφθείρω. Τίμημα θάνατος (α).

Accusavit Melitus, Meliti filius, Pitheensis, Socratem, Sophronisci filium, Alopecensem, de hisce criminibus. Jura violat Socrates, quos ex majorum consensu suscepit civitas, Deos esse negans, alia verò nova dæmonia inducens. Contrà jus et fas juvenes corrumpit. Pœna illi mors.

(Phavorin, dans Diogène-Laërce, liv. II, ch. 40.)
 Voyez aussi, Platon : *Apologie*, p. 56, *Euthyphron*, p. 5 ;
 et Xénophon : *Memorabilia*, lib. I, p. 708.

(a) S'il m'a paru convenable de citer ici et ailleurs le texte grec, cela m'a paru indispensable dans la deuxième partie de la vie de Socrate. Pour la prétention que ces citations pourraient me faire attribuer, voyez la *Note*, à la fin du volume.

L'affaire fut portée devant les Hélistes, tribunal chargé des affaires criminelles, et composé de cinq cents juges, choisis par le sort, et pour la plupart gens du peuple, sans principes et sans lumières. L'accusation y fut soutenue par ceux, qui l'avaient portée, et spécialement par Mélitus¹. Socrate y comparut, entouré de ses disciples et de ses amis². Platon, jeune alors, voulut dire quelques paroles en faveur de son maître; mais comme il n'avait pas encore trente ans, âge requis pour parler en public, il fut contraint de s'abstenir³. Socrate, qui avait refusé l'assistance de plusieurs de ses disciples, et, en particulier, celle de l'orateur Lysias, dont il trouvait le discours trop orné⁴, Socrate prononça lui-même sa défense, que nous a conservée Platon, sous le titre de son *Apologie*.

¹ PLATON : *Apologie*, Passim — XÉNOPHON : *Apologie*, Passim.

² PLATON : *Apologie*, p. 78, 88.

³ DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, s. 41.

⁴ CICÉRON : *De Oratore*, lib. I, s. 54. — QUINTILIEN : *Orat. Institut.*, lib. XI, cap. 1. — DIOGÈNE-LAËRCE, lib. II, s. 40. — VALÈR-MAXIME : lib. 6, cap. 4.

Il y a long-tems que tout a été dit sur cet admirable discours. Socrate s'y montra ce qu'il fut toute sa vie, simple, grand, sublime, martyr de la vérité et de la vertu. Il n'employa aucun de ces artifices oratoires qui peuvent être utiles à la cause de l'homme, mais qui nuisent à celle de la vérité ¹. Il défendit ou expliqua ses opinions inculpées. La partie de l'acte d'accusation qu'il repoussa avec le plus de force et de succès, fut celle qui était relative à la subversion de la morale, ou plutôt à la corruption de la jeunesse. Quant à la première, celle où il était dit qu'il n'admettait pas les dieux d'Athènes, et qu'il introduisait parmi eux des divinités nouvelles, sous le nom de démons, j'ai déjà laissé entrevoir, et je dirai plus tard, pour quoi il ne pouvait pas s'en tirer aussi victorieusement.

Socrate prononça tout ce discours avec l'assurance d'un homme innocent et convaincu, et on l'eût prit, dit Cicéron ², plutôt pour le

¹ PLATON : *Apologie*, p. 81, 82, 89. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. IV, p. 804. — QUINTILIEN : *Institut. orator.*, lib. X, cap. I.

² *De Oratore*, lib. I, n° 54.

maître de ses juges, que pour un accusé soumis au résultat de leur verdict. Cela n'empêcha pas qu'un premier jugement ne le déclarât coupable de ce dont il était accusé. Conformément à la loi d'Athènes, il en fallait un second pour la détermination de la peine ¹. Suivant cette loi encore, l'accusé, contre lequel on concluait à la mort, pouvait choisir entre une amende et le bannissement ou la prison perpétuelle ². Socrate ne choisit aucune de ces punitions ; mais il dit qu'à raison des services par lui rendus à la république, il se condamnait à être, pendant le reste de sa vie, nourri dans le Prytanée, aux dépens de l'État ³. Cet orgueil inconsidéré indisposa contre lui ceux de ses juges qui avaient d'abord opiné

¹ CICÉRON : *De Oratore*, lib. 1, n° 54.

² PLATON : *Apologie*, p. 86; *Criton*, p. 121.

³ PLATON : *Apologie*, p. 84. — DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, s. 42.—C'est là surtout la version de Xénophon (*Apologie*, p. 705) ; mais, suivant Diogène-Laërce et Platon, Socrate consentit ensuite à subir une amende. On voit, dans l'apologie, qu'après s'être condamné à payer de ses deniers une mine d'argent, il alla ensuite jusqu'à trente, sur la caution de ses disciples, Platon, Criton, Critobule et Apollodore. (Platon : *Apologie*, p. 88.)

en sa faveur ¹. La sentence de mort fut prononcée, et elle portait que le poison terminerait les jours de l'accusé.

La fermeté de Socrate ne se démentit point ². Il reçut, avec le calme d'un homme qui, toute sa vie, avait appris à mourir ³, une sentence qu'il avait, pour ainsi dire provoquée, et à laquelle il s'attendait ⁴. Reprenant une troisième fois son discours, loin de s'emporter en reproches contre ses juges, il les consola, ou les plaignit ⁵, et quand il sortit du tribunal pour se rendre à la prison, il semblait plutôt, à sa démarche, avoir gagné sa cause que l'avoir perdue ⁶.

Le lendemain de son jugement, partit pour

¹ CICÉRON : *De Oratore*, lib. I, n° 54. — DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, cap. 42.

² PLATON : *Apologie*, p. 88. — XÉNOPHON : *Apologie*, p. 705 ; *Memorab.*, lib. IV, p. 816. — PLUTARQUE : *De la Tranquillité d'âme et du repos de l'esprit*, chap. XXVI.

³ PLATON : *Phédon*, p. 144, 145, 153, 184.

⁴ PLATON : *Apologie*, p. 83.

⁵ PLATON : *Apologie*, p. 90 et suiv. — XÉNOPHON : *Apologie*, p. 705.

⁶ XÉNOPHON : *Apologie*, p. 706.

Délos , la galère qui allait porter à Apollon les pieuses offrandes des Athéniens ¹. La loi défendait de mettre à mort aucun coupable jusqu'à son retour ². Socrate passa donc trente jours à peu près à recevoir , dans sa prison, les visites de ses amis. Qui ne sait quel calme admirable ³, quel mépris de la mort , quelle philosophie sublime et presque déjà du ciel , il déploya pendant tout ce tems ? Qui ne connaît le refus qu'il fit à Criton de s'enfuir de sa prison en Thessalie, pour ne pas désobéir à la loi, à la justice, et déshonorer ainsi les restes d'une vie qui leur avait été consacrée tout entière.⁴ Et quand le terme fatal fut arrivé , quand la galère sacrée eut revu les murs du Pirée , Socrate, qui semblait ne pouvoir plus grandir , s'éleva pourtant encore au-dessus de lui-même. La coupe mortelle à la main , consolant ses amis

¹ PLATON : *Phédon*, p. 131. — XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. IV, p. 816.

² PLATON : *Phédon*, *Ibid.* — XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. IV, p. 816.

³ PLATON : *Criton*, p. 100.

⁴ PLATON : *Criton*, p. 122 et suiv. — XÉNOPHON : *Apologie*, p. 705. — ORIGÈNE : *Contrà Celsum*, lib. II, n° 27.

en larmes ¹, il les entretint longuement de son dogme favori de l'immortalité de l'âme ², des espérances d'une autre vie ³, des vertus dont il faut embellir celle-ci ⁴; et, après avoir bu le poison, et avoir continué, pendant quelque tems encore, à ses disciples, ses conseils et ses consolations, s'enveloppant de son manteau, et consacrant aux dieux sa dernière pensée ⁵, il mourut, comme il avait vécu, le plus religieux, le plus vertueux, et sûrement encore le plus heureux des hommes ⁶.

Voilà, sauf quelques omissions que le lecteur a pu croire légères, et que j'ai faites à des-

¹ PLATON : *Phédon*, p. 266. — ORIGÈNE : *Contrà Celsum*, lib. III, s. 67.

² PLATON : *Phédon*, Passim, mais surtout p. 158, 242.

³ PLATON : *Phédon*, p. 183, 258.

⁴ PLATON : *Phédon*, p. 243.

⁵ PLATON : *Phédon*; Recommandation faite par Socrate à Criton de sacrifier un coq à Esculape. Lactance, (*Divin. Jnstitt.*, II, 15.) voit là-dedans un acte de foi payenne, et il a raison, ainsi que je le prouverai tout à l'heure.

⁶ PLATON : *Phédon*, p. 267. — XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. IV. p. 816 et 818.

sein , voilà Socrate , tel , à peu près , que l'a vu toute l'antiquité , tel surtout que l'ont fait les tems modernes : le restaurateur , le martyr , la gloire de la philosophie ; le triomphateur des faux dieux , et , comme le Saint-Jean-Baptiste du christianisme ; l'homme , enfin , dont on prononce le nom , quand on veut personnifier la vertu et donner un corps à la vérité.

Il faut bien que je le dise pourtant , puisque tel est le but de cet ouvrage , ce portrait n'est pas ressemblant. C'est le profil d'une figure dont les deux côtés ne sont pas en harmonie , et c'est l'autre côté qu'il me faut en faire voir maintenant. J'arrive seulement , comme on le voit , au cœur de mon sujet , ou plutôt à ce sujet lui-même. Ici la lenteur remplacera la rapidité. Il me faudra donner des preuves longues , textuelles , qui portent dans tous les esprits la lumière qui est dans le mien , et qui donnent la plus pleine évidence , à une des questions de psychologie et d'histoire les plus vitales qui se puissent traiter.

Chapitre Troisième.

PSYCHOLOGIE DE SOCRATE,

ou

HISTOIRE DE SES INSPIRATIONS ET DE SON DÉMON.
— EXPLICATION DES AUTEURS A CET ÉGARD. — LA
VÉRITÉ SUR CE SUJET.

Handwritten text, possibly a title or header, mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text, possibly a date or a specific reference, mostly illegible.

Handwritten text, possibly a paragraph or a list of items, mostly illegible.



DEPUIS Platon et Xénophon , tous les auteurs qui ont examiné , avec quelques détails , les pensées et les actes de Socrate , ont réuni sous le titre , en quelque sorte générique , de son DÉMON , ou *Esprit familier* , toute la partie de ces pensées et de ces actes , relative aux singularités de sa vie , qui dépassent la mesure commune ; je veux parler de ses inspirations , de ses pressentimens , de ses prophéties , et surtout de cette voix divine qu'il disait entendre , qui ne le por-

tait à aucune action , mais qui le détournait d'en commettre d'injustes ou de dangereuses ; voix qui le mit plusieurs fois à même de donner à ses amis et à ses disciples des conseils qu'ils se trouvèrent toujours bien de suivre , et toujours mal de n'avoir pas suivis.

Ces pressentimens , ces inspirations , cette voix céleste , cette assistance de la divinité ou d'un génie familier , l'antiquité ne les mettait pas en doute , et elle ne le pouvait pas , ainsi qu'on en jugera tout à l'heure ; seulement elle variait sur les explications à en donner. Il n'y a que les modernes qui , comme je l'ai déjà dit , ne pouvant pas expliquer , ont , pour la plupart , pris le parti de nier , ou de traiter Socrate d'imposteur , et de le mettre sur la même ligne que quelques législateurs anciens , qui , tels que Zaleucus , Charondas , Lycurgue , Numa , avaient cru , dit-on , nécessaire , d'appuyer le succès de leurs institutions sur l'assistance mensongère d'une divinité.

Je reviendrai plus tard sur les explications ; c'est le fait d'abord qu'il s'agit de constater , d'établir sur toutes ses preuves , de suivre dans tous ses curieux détails , de creuser dans toute

sa profondeur psychologique; et l'on s'étonnera peut-être de la richesse de la mine, et de ce qu'elle n'a pas encore été exploitée jusqu'à présent.

Tout en exaltant, comme elles le méritent, la pureté, la sublimité de la vie de Socrate, l'esprit de suite de toutes les pensées, de toutes les actions qui l'ont remplie, tous les auteurs ont remarqué¹, et je prie le lecteur de le remarquer avec eux, tout ce qu'il y a d'extraordinaire et, pour ainsi dire, d'excentrique, dans cette vie exclusivement consacrée au triomphe d'une ou de deux idées, et à l'accomplissement d'un même dessein. Une organisation faible, si elle pouvait offrir de tels phénomènes, ne résisterait pas long-tems à un pareil état de tension, et la *singularité* qui en résulterait aurait bientôt pris un autre caractère, et reçu une autre dénomination. Il n'y a que les grandes organisations, les organisations semblables à celles de Socrate, qui puissent porter un tel fardeau, le porter long-tems, en triompher quelquefois, et, quand elles y succombent, laisser le monde incertain s'il faut donner le nom de génie ou un

¹ PLATON : *Banquet*, p. 270.

nom bien différent, au principe de leurs efforts.

L'exclusion des idées dans Socrate, ou, si l'on veut, sa vocation, s'était, comme on a pu le voir, déclarée presque dès son enfance¹; et, s'il faut en croire Porphyre², elle le rendit plusieurs fois désobéissant aux ordres de son père. Et non seulement Socrate était un jeune homme *singulier*, mais il avait été aussi un enfant de même caractère, d'un esprit méditatif³ sans doute, et de grande portée, mais sûrement d'une *singularité* non moins grande. Je n'en voudrais pour preuve que le conseil donné par un oracle à Sophronisque : « d'abandonner son fils à son instinct naturel, parce qu'il avait en lui un guide qui valait mieux que dix mille maîtres⁴ », conseil qui se rap-

¹ TERTULLIEN : *De animâ*; « Aiunt Dæmonium illi à puero adhæsisse, pessimum reverà pædagogum. »

² THÉODORET : *Græc. affect. Curat.*, Sermon. 12.

³ « Porphyrius ait fuisse Socratem ingenio hebeti atque inepto, et ineruditum prorsus planèque indoctum ». (Théodoret, *Græc. affect. Curat.*, serm. 1). Cette prétendue *hébétude* de Socrate n'était, comme on le sent bien, autre chose que le résultat de son caractère réfléchi.

⁴ PLUTARQUE : *Du Démon de Socrate*, p. 410, 411.

porte, du reste, à ce que Socrate disait de lui-même, qu'il avait toujours ressenti intérieurement, depuis son enfance ¹, l'influence de ce génie sur lequel j'aurai à m'appesantir tout à l'heure.

Socrate avait donc été, depuis son bas âge, d'une *singularité*, j'insiste sur ce mot, que ne devait pas démentir son âge mûr. N'était-ce pas, en effet, un homme bien *singulier* que ce Socrate, vêtu du même manteau dans toutes les saisons ², marchant nu-pieds sur la glace comme sur la terre échauffée par le soleil de la Grèce ³, dansant et sautant souvent seul, sans raison, et comme par boutades ⁴; ayant des

¹ PLATON : *Apologie*, p. 73; *Théagès*, p. 19. — TERTULLIEN : *Loco supra*.

² XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 729. — PLATON : *Banquet*, p. 267.

³ PLATON : *Banquet*, p. 267; *Phèdre*, p. 284. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. I, p. 729.

⁴ PLATON : *Ménoxène*, p. 279. — DIOGÈNE-LAËRCE : *Vie de Socrate*, p. 99.

Socrate donnait pour raison de ces gambades, le désir d'accroître la force et l'harmonie de ses membres et de ses mouvemens, celui d'empêcher son ventre de grossir, celui de prendre de l'appétit, etc... cela n'em-

manières *singulières*, une façon *singulière* de porter sa tête¹ ; menant, aux yeux du vulgaire au moins, le genre de vie le plus bizarre ; n'ayant d'autre occupation que celle de pérorer sur les places publiques et jusques dans les boutiques des artisans ; poursuivant tout le monde de ses questions² et de son ironie³ ; ne voulant rien recevoir de ses amis, ni de ses disciples, mais ne faisant pas difficulté de leur demander un habit quand il en avait besoin⁴ ; enfin s'étant fait, par sa conduite et par ses manières, une telle réputation d'excentricité, que Zénon l'Épicurien le surnomma plus tard le bouffon d'Athènes, *atticus scurra*⁵, ce qu'on appellerait maintenant un original.

Or, malgré toutes ces bizarreries et pour l'excellence de sa nature, l'oracle de Delphes,

pêche pas que Charmide, entrant chez lui un matin, et le voyant ainsi danser tout seul, s'imagina qu'il devenait fou, *μαίνοιο* (Xénophon, *Banquet*, p. 877).

¹ DIOGÈNE-LAËRCE : *Ibid.*, p. 96.

² PLATON : *Apologie*, p. 53.

³ PLATON : *Banquet*, p. 260.

⁴ SÈNÈQUE : *De Beneficiis*, lib. VII, cap. 24.

⁵ CICÉRON : *De Natura Deorum*, lib. I, n° 34. — LACTANCE : *Divin. Institut.*, lib. III, cap. 20.

consulté par Chéréphon, disciple de Socrate, sur la question de savoir quel était l'homme le plus sage de la Grèce, lui répond, sans difficulté, que c'est son maître : « Sophocle est » sage, Euripide est encore plus sage, mais » Socrate est le plus sage des hommes ¹. » Alors Socrate, qui veut avoir le mot de l'énigme, commence, parmi toutes les professions d'Athènes, les politiques, les poètes, les artisans, ces singulières courses interrogantes, dans lesquelles il démontre aux uns et aux autres, qu'ils ont trop bonne opinion d'eux-mêmes, et, qu'au fond, ils ne savent pas grand' chose, ce qui ne pouvait manquer d'attirer sur lui la haine universelle ².

Psychologiquement parlant, les choses auraient pu en rester là, c'est-à-dire que Socrate eût pu demeurer toute sa vie un homme in-

¹ Σοφὸς Σοφοκλῆς, σοφώτερος δὲ Εὐριπίδης. Ἀδρῶν δὲ πατρῶν Σωκράτης σοφώτατος. — Scholiast. Aristophan., *ad Nubes*, act. I, scen. II, v. 144. Voyez aussi : PLATON, *Apologie*, p. 48; XÉNOPHON, *Apologie*, p. 703; PAUSANIAS, lib. V; *Attic.*, cap. XXII; DIOGÈNE-LAËRCE, *Vie de Socrate*, p. 103.

² PLATON : *Apologie*, p. 49 et suiv. ; mais surtout 50, 52, 53.

gulier ou extraordinaire, si toutefois, depuis l'enfance, travaillé par son génie, il n'eût été disposé à prendre les inspirations de sa conscience, pour la voix d'un agent surnaturel; aussi le mal affecta-t-il, de plus en plus, ce dernier caractère. Cette pensée, trop vive, trop ardente, trop disposée à se porter à l'extérieur, à se revêtir d'un corps, à devenir une image, ou, tout au moins, une sensation auditive, prit en effet cette dernière forme, et alors furent tout-à-fait commencées les hallucinations de Socrate, c'est-à-dire l'espèce de folie la plus irréfragable.

Je trouve que c'est au siège de Potidée, que se manifestèrent, pour l'histoire, les symptômes les plus évidens de cette maladie, que les auteurs traitent en général d'extase, mais que les véritables anthropologistes savent comment caractériser. Le siège de Potidée dura trois ans¹. Pendant l'hiver, Socrate y avait marché nu-pieds sur les glaçons, vêtu à la légère, comme à son ordinaire², ce qui étonna déjà beaucoup ses amis ou ses compagnons

¹ THUCYDIDE : *De Bello Pelopones.*, lib. 1.

² PLATON : *Banquet*, p. 267.

d'armes. L'été vient, et voilà qu'un beau jour on le trouve debout dans la campagne, regardant fixement le soleil, comme font certains aliénés frappés d'incurabilité. On va, on vient autour de lui, on se le montre du doigt; Socrate n'y prend garde. Le soir arrive; des soldats Ioniens apportent leurs lits de campagne en cet endroit, pour observer s'il passera la nuit dans la même posture. C'est ce qui eut lieu, en effet, et ce ne fut que le lendemain, au lever du soleil, qu'après avoir fait un grand salut à l'astre, Socrate se retira, à pas lents, dans sa tente, sans mot dire, et sans faire attention à ceux qui le suivaient, tout stupéfaits d'une pareille scène¹. Il faut nier ce fait, qui est attesté par tous les auteurs qui se sont occupés de Socrate, et par ses plus zélés disciples, ou bien, il faut convenir que c'était là plus que le commencement d'un état que personne actuellement ne voudrait éprouver, pour toute la vertu et toute la réputation du fils de Sophronisque.

¹ PLATON : *Banquet*, p. 268. — DIOGÈNE-LAËRCE : *Vie de Socrate*, p. 93. — PHAVORIN, dans Aulu-Gelle, *Noct. Attic.*, lib. II, cap. 1.

Or, cette extase de Potidée n'était point chose isolée dans la vie de Socrate. Au dire d'Aulu-Gelle et de Phavorin¹, cet état le prenait souvent, et il résulte seulement des ouvrages de Platon, que ces extases ne duraient pas aussi long-tems que celle que je viens de raconter d'après ce philosophe, et qui, en effet, s'était prolongée pendant vingt-quatre heures. Il arrivait fréquemment à Socrate² de s'arrêter brusquement au milieu d'une promenade ou d'une conversation avec ses amis, puis de retourner sur ses pas, ou de continuer sa marche, ou de reprendre le fil de son discours, quelquefois sans donner d'explication de sa conduite, mais le plus souvent en en donnant pour raison qu'il venait d'entendre le *Dieu*, dont j'ai à m'occuper maintenant.

Il n'y a presque pas dans Platon un seul dialogue où il ne soit plus ou moins directement question de ce *dieu*, θεός, de ce *démon*, δαίμων,

¹ AULU-GELLE : *Loco supra*.

² PLATON : *Banquet*, p. 174; *Phédrus*, p. 227. — PLUTARQUE : *Du Démon ou Esprit familier de Socrate*, p. 379.

de cette *voix* divine, *pour*, et cela y est d'autant plus formel que c'est Socrate en personne qui parle de cette *voix*, de ce *démon*, de ce *dieu*, comme il en parlait sûrement dans la compagnie de ses disciples. Il est seulement extraordinaire qu'on n'ait pas accordé plus d'attention à ce fait général, ou qu'on n'en ait pas mieux apprécié la valeur. Pour le montrer, je vais citer textuellement tous ou presque tous les plus longs passages de Platon, où il est question du *démon* ou de la *voix* divine de son maître. J'omettrai, en y renvoyant, quelques morceaux très-courts, quoique aussi formels, de l'Euthyphron¹, du premier Alcibiade², de l'Euthy-

¹ « Intelligo jam, ô Socrates, quod ipse *Dæmonium* tibi passim adesse profiteris, undè adversùs te, tanquam divinas res innovantem, accusationem hæc inscripsit.

Μαντῶσα, ὃ Σόκρατης, ὅτι δι' σὺ τὸ δαιμόνιον φῆς σαυτῷ ἐκαστοτὲ γίγνησθαι, ὃς οὐδὲ καιρομευῖτός σου περὶ τὰ θεῖα γέγρακται ταύτην τὴν γραφήν. (Page 5.)

² *Hujus autem rei causa non humanum quippiam, sed vis æthereis repugnans quædam fuit, ejus potentiam in sequentibus audies.*

Τούτου δὲ τὸ αἰτίον μέγιστον οὐκ αἰθηροκίον, ἀλλὰ τὸ δαιμόνιον ἐπαιτιῶμα, ἐν σὺ τῇ δυνάμει καὶ ἕσπερος κινῶν. (Page 4.)

dème¹, du sixième livre de la République², du Phédon³, etc. Je commence par ce qu'il y a de moins important et de moins déterminé.

¹ Equidem, *divinâ quâdam sorte*, in loco ubi athleteæ exuuntur, solus ubi me vidisti, sedebam; jam que inde discedere cogitabam, cum surgenti *solitum illud dæmonis signum* (τὸ εἰθὺς σημεῖον τὸ δαιμόνιον) obsistit. Restiti itaque, ac paulo post ingressi sunt Euthydemus Dionysodorus que, et, cum his, alii multi qui illorum mihi discipuli videbantur. (p. 7).

² « Theages enim noster ita est comparatus, ut à Philosophando excludetur: corporis verò debilitas ipsum à rebus civilibus prohibet. *Dæmonis autem nostri signum referre nunc non decet* (τὸ δ' ἡμετέρον σὺν ἀξίῳ λέγειν τὸ δαιμόνιον σημεῖον); vel enim quidam alteri duntaxat, vel nulli superiorum contigit (p. 95). »

³ « Souvent, dans le cours de ma vie, un *même songe* m'est apparu, tantôt sous une *forme*, tantôt sous une autre, mais me *prescrivant* toujours la *même chose*. Socrate, *me disait-il*, cultive les beaux-arts. Jusqu'ici j'avais pris *cet ordre* pour une simple exhortation à continuer.... » (p. 192 de la trad. de M. Cousin).

Socrate, dans ce passage, dont je ne fais que citer le commencement, montre qu'il attachait la même importance aux avertissemens, *aux ordres*, qui lui arrivaient dans son sommeil, qu'à ceux qu'il recevait étant éveillé. Il en est ainsi chez tous les hallucinés. Les songes sont les hallucinations du sommeil, comme les hallucinations sont les songes de l'état de veille.

Dans le Criton, Socrate, après avoir repoussé les offres de son ami, termine sa prosopée des Lois, c'est-à-dire, le discours qu'il leur prête, en disant: « Il me semble, mon cher Criton, » que j'entends tout ce que je viens de dire, » comme les Corybantes croient entendre les » cornets et les flûtes, et le son de toutes ces » paroles résonne si fort à mes oreilles, qu'il » m'empêche d'entendre tout ce qu'on me dit » d'ailleurs ¹. » On voit dans ce passage, qui est plus important qu'il ne le paraît, que, chez Socrate, la pensée, quand surtout elle avait trait au sentiment et aux principes de la justice, prenait un tel caractère de vivacité et de détermination qu'elle se confondait, pour ainsi dire, avec la parole, et qu'il ne l'en distinguait presque pas. Ce fait, je prie qu'on le remarque, est déjà celui d'un halluciné.

Au commencement du Banquet, voici ce que raconte Aristodème :

« Nous allâmes vers le logis d'Agathon en » nous entretenant de la sorte. *Mais, au mi-*

¹ Traduction de Dacier, p. 302 du tom. iv de la Bibliothèque des anciens philosophes; p. 126 du texte grec.

» *lieu du chemin, Socrate devint tout rêveur*
 » *et demeura en arrière. Je m'arrêtai pour*
 » *l'attendre ; mais il me dit d'aller toujours*
 » *devant.* Arrivé à la maison d'Agathon, je
 » trouvai la porte ouverte, et il m'arriva même
 » une assez plaisante aventure. Un esclave
 » d'Agathon me mena sur-le-champ dans la
 » salle où était la compagnie, qui était déjà à
 » table et qui attendait que l'on servît. O Aris-
 » todème, s'écria-t-il, sois le bien-venu, si tu
 » viens pour souper ! Si c'est pour autre chose,
 » je te prie, remettons-le à un autre jour. Je
 » te cherchai hier, pour te prier d'être des
 » nôtres, sans pouvoir te trouver. *Mais com-*
 » *ment ne nous aînènes-tu pas Socrate ? —*
 » *Là-dessus je me retourne et je ne vois pas*
 » *de Socrate.* Je suis venu avec lui, leur dis-
 » je ; c'est lui-même qui m'a invité. — Tu as
 » bien fait, reprit Agathon, *mais lui, où est-*
 » *il ? — Il marchait sur mes pas, et j'admire*
 » *ce qu'il peut être devenu. —* *Enfant,* dit
 » Agathon, n'iras-tu pas voir où est Socrate,
 » et ne l'amèneras-tu pas ? Et toi, Aristodème,
 » mets-toi à côté d'Eryximaque. Qu'on lui
 » lave les pieds, pour qu'il prenne place.

» *Cependant un autre esclave vint annoncer*

» *qu'il avait trouvé Socrate sur la porte de la*
 » *maison voisine ; mais qu'il n'avait point voulu*
 » *venir, quelque chose qu'on lui eût pu dire.—*
 » Voilà une chose étrange, dit Agathon. Re-
 » tourne et ne le quitte point qu'il ne soit
 » entré. Non, non, dis-je alors, laissez-le ;
 » il lui arrive souvent de s'arrêter ainsi, en
 » quelque endroit qu'il se trouve. Vous le verrez
 » bientôt, si je ne me trompe ; ne le troublez
 » pas, et ne vous occupez pas de lui ¹. »

Dans le *Philèbe*, Socrate s'interrompant, dit :
 « Il me semble qu'un Dieu, *τις θεῶν*, m'a rappé-
 lé certaines choses à la mémoire.

PROTARQUE.

Comment, et quelles sont-elles ?

SOCRATE.

Je me souviens, à ce moment, d'avoir entendu
 dire autrefois, en songe ou étant éveillé, au
 sujet du plaisir et de la sagesse, que ni l'un ni
 l'autre n'est le bien, mais que ce nom appar-

¹ PLATON : *Banquet*, Trad. de M. Cousin, p. 241 ; du
 texte grec, p. 169 et suiv.

tient à une troisième chose différente de celle-ci, et meilleure que toutes les deux. »

Plus bas :

SOCRATE.

« Soit ; et sous quelle espèce nous représenterons-nous la troisième espèce, qui résulte du mélange des deux autres ?

PROTARQUE.

C'est ce que tu m'apprendras , j'espère.

SOCRATE.

Ce ne sera pas moi ; *mais une divinité*, s'il en est une qui daigne exaucer mes prières (θεός μὲν οὐκ ἄν πέρ γὰρ ἡμᾶς εὐχᾶς ἐπήκουος γίγνηται τις θεῶν).

PROTARQUE.

Prie donc et réfléchis.

SOCRATE.

Je réfléchis, σκοπῶ ; et il me semble qu'une divinité, αὐτῶν (θεῶν) φίλος, nous a été favorable en ce moment.

PROTARQUE.

Comment dis-tu cela , et à quelle marque le reconnais-tu ?

SOCRATE.

Je te le dirai : donne-moi toute ton attention¹. »

Les diverses citations suivantes sont bien autrement importantes que celles qui précèdent, et les hallucinations auditives du Philosophe grec y deviennent de plus en plus caractérisées.

« Au moment de passer l'eau , j'ai senti ce » *signal divin qui m'est familier*², et dont » l'apparition m'arrête toujours au moment » d'agir. J'ai cru *entendre* de ce côté une *voix* » qui me défendait de partir, avant d'avoir » acquitté ma conscience, comme si elle était » chargée de *quelque impiété. Tel que tu me*

¹ *Philèbe*, p. 227 et 237 du texte grec, et 314 et 320 de la trad. de M. Cousin.

² Τὸ δαιμόνιον τὸ καὶ τὸ εὐαῖον σημεῖόν μοι γίνεσθαι ἐγγερόν, καὶ τῶν φάσμα ἔδοξα αὐτόθεν ἀκούσθαι. (Pag. 311.)

» *vois, je suis devin* (εἶμι δὴ μάρις μὲν), non
 » pas, il est vrai, fort habile; je ressemble à
 » ceux dont l'écriture n'est lisible que pour
 » eux-mêmes; j'en sais assez pour mon usage.
 » Je devine donc et je vois clairement le tort
 » que j'ai eu. *L'âme humaine, mon cher*
 » *Phèdre, a une puissance prophétique.* Il y
 » avait long-tems qu'en te parlant, je me
 » sentais agité d'un certain trouble, pensant,
 » avec un peu d'effroi, que peut-être, comme
 » dit le poète Ibycus, les dieux me feraient un
 » crime de ce qui me faisait honneur aux yeux
 » des hommes; à présent je reconnais ma
 » faute ¹. »

« Tu me demanderas peut-être, Socrate,
 » qu'a de commun ce préambule avec ce que
 » tu voulais me dire pour m'expliquer la per-
 » sévérançe de tes poursuites? Je vais te satis-
 » faire, cher enfant de Clinias et de Dinomaque.
 » C'est que tu ne peux accomplir tous ces grands
 » desseins sans moi; tant j'ai de pouvoir sur
 » toutes tes affaires et sur toi-même. *De là*
 » *vient aussi, sans doute, que le Dieu, τὸν θεόν,*

¹ PLATON : *Phèdre*, Trad. de M. Cousin, p. 37; du
 texte grec, p. 311.

» *qui me gouverne, ne m'a pas permis de te*
 » *parler jusqu'ici, et j'attendais sa permission.*
 » Et, comme tu espères que, dès que tu auras
 » fait voir à tes concitoyens que tu leur es
 » très-précieux, à l'instant tu pourras tout sur
 » eux, j'espère aussi que je pourrai beaucoup
 » sur toi, quand je t'aurai convaincu que je te
 » suis du plus grand prix, Alcibiade, et qu'il
 » n'y a ni tuteur, ni parent, ni personne qui
 » puisse te mener à la puissance à laquelle tu
 » aspirés, excepté moi, avec l'aide du Dieu
 » toutefois (*μετὰ θεῶν μίγξει*). *Tant que tu as été*
 » *plus jeune et que tu n'as pas eu cette grande*
 » *ambition, le Dieu, ὁ θεός, ne m'a pas permis*
 » *de te parler, afin que mes paroles ne fussent*
 » *pas perdues; aujourd'hui il me le permet;*
 » *car tu es capable de m'entendre* ¹. »

Et plus bas, dans le même dialogue,

SOCRATE.

« Je n'ai tout au plus sur toi qu'un seul
 » avantage.

¹ Page 9 du texte grec; page 49 de la traduction de M. Cousin.

ALCIBIADE.

» Et quel est-il ?

SOCRATE.

» C'est que *mon tuteur* est meilleur et plus
 » sage que ton tuteur Périclès.

ALCIBIADE.

» Qui est ce tuteur ?

SOCRATE.

» *Le Dieu, ^{Dieu}, Alcibiade, qui, avant ce jour,*
 » *ne m'a pas permis de te parler ; et c'est en*
 » *suivant ses inspirations que je te déclare que*
 » *c'est par moi seul que tu peux acquérir de la*
 » *gloire*¹. »

« *La faveur céleste m'a accordé un don mer-*
 » *veilleux qui ne m'a pas quitté depuis mon*
 » *enfance ; c'est une voix qui, lorsqu'elle se*
 » *fait entendre, me détourne de ce que je vais*

¹ PLATON : *Premier Alcibiade*, p. 85 de la traduction de M. Cousin, p. 47 du texte grec.

» *faire, et ne m'y pousse jamais* ¹. Si un de
 » mes amis me communique quelque dessein,
 » et que *la voix se fasse entendre* ², c'est une
 » marque sûre qu'elle n'approuve pas ce des-
 » sein et qu'elle l'en détourne. Et je puis vous
 » en citer des témoins. Vous connaissez le beau
 » Charmide, fils de Glaucon. Un jour il vint
 » me faire part d'un dessein qu'il avait, d'aller
 » disputer le prix de la course aux jeux Né-
 » méens. Il n'eut pas plutôt commencé à me
 » faire cette confidence, que *j'entendis la voix*.³
 » Je l'en détournai donc, en lui disant :
 » tandis que je te parlais, *j'ai entendu la voix*
 » *divine* ⁴; ainsi ne va point à Némée. Il me
 » répondit : Elle te dit peut-être que je ne serai
 » point vainqueur, mais, quand même je ne
 » remporterais pas la victoire, j'aurai toujours
 » gagné à m'être exercé pendant ce tems. A
 » ces mots il me quitta, et s'en alla aux jeux.
 » Vous pouvez savoir de lui-même ce qui lui

¹ Ἔστι γὰρ τι θεῖα μείρα παρεκόμενοι ἐμοὶ ἐκ παιδὸς ἀρξάμε-
 σοι δαιμόνιοι. Ἔστι δὲ τοῦτο φωνή, ἢ ὅταν γένηται, αἰὶ μοι σημαίνει
 ἢ ἂν μάλῃ πράττει, τούτου ἀποτροπή· προτρέπει δὲ οὐδέποτε.

² Καὶ γένηται ἡ φωνή.

³ Ἐγένετο ἡ φωνή.

⁴ Γέγονέ μοι ἡ φωνή ἢ τοῦ δαίμονιός.

» arriva , la chose le mérite bien ¹. Vous
 » pouvez demander encore , si vous le voulez ,
 » à Clitomaque , frère de Timarque , ce que lui
 » dit Timarque lorsqu'il allait mourir pour
 » avoir *méprisé l'avertissement fatal* , lui et
 » Evathlus , le coureur , qui lui offrit un asile
 » dans sa fuite ; il vous racontera que Timar-
 » que lui dit en propres termes..... »

THÉAGÈS.

« Que lui dit-il , Socrate ? »

SOCRATE.

« Clitomaque , lui dit-il , je vais mourir pour
 » n'avoir pas voulu croire Soerate. Que voulait
 » dire par là Timarque ? Je vais vous l'expli-
 » quer. Quand il se leva de table avec Philé-
 » mon , fils de Philomélide , pour aller tuer Ni-
 » cias , fils d'Héroscamandre , et il n'y avait
 » qu'eux deux dans la conspiration , il me dit
 » en se levant : Qu'as-tu , Socrate ? Vous autres ,
 » continuez à boire ; moi je suis obligé de sor-
 » tir , mais je reviendrai dans un moment , si je

¹ *Élien* , (*Var. Hist.* , VIII , 1) , raconte la même his-
 toire.

» puis. Sur cela *j'entendis la voix*, et je lui dis :
 » Ne sors pas, je reçois le signal accoutumé¹.
 » Il s'arrêta ; mais, quelque tems après, il se
 » leva encore, et me dit : Socrate, je m'en vais.
 » *La voix se fit entendre de nouveau*², et de
 » nouveau je l'arrêtai. Enfin la troisième fois,
 » voulant échapper, il se leva sans me rien
 » dire, et, prenant le tems que j'avais l'esprit
 » occupé ailleurs, il sortit, et fit ce qui le con-
 » duisit à la mort. Voilà pourquoi il dit à son
 » frère ce que je vous répète aujourd'hui,
 » qu'il allait mourir pour n'avoir pas voulu
 » me croire³. »

« J'ai cela de commun avec les sages-fem-
 » mes, que, par moi-même, je n'enfante rien
 » en fait de sagesse ; et quant au reproche que
 » m'ont fait bien des gens, que je suis toujours
 » disposé à interroger les autres, et que jamais
 » moi-même je ne réponds à rien, parce que
 » je ne sais jamais rien de bon à apprendre,

¹ Καὶ μοι εἶήτετο ἡ φωνὴ καὶ ἔπειτα πρὸς αὐτὸν μὴ δαμάω εἶφαι,
 ἀναστῆς. Γέγονε γάρ μοι τὸ ἠκεῖν σημεῖον τὸ δαίμωνιον.

² Ἄλλοις ἐγένετο ἡ φωνή.

³ PLATON : *Théagès*; Trad. de M. Cousin, p. 257 ; du
 texte grec, p. 19.

» ce reproche n'est pas sans fondement. *La*
» *raison en est que le dieu, ô théos, me fait une loi*
» *d'aider les autres à produire, et m'empêche*
» *de rien produire moi-même.* De là vient que
» je ne puis compter pour un sage, et que je
» n'ai rien à montrer qui soit une production
» de moi-même, au lieu que ceux qui m'appro-
» chent, fort ignorans d'abord, pour la plupart
» font, *si le dieu, ô théos, les assiste*, à mesure
» qu'ils me fréquentent, des progrès merveil-
» leux qui les étonnent ainsi que les autres.
» Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils n'ont jamais
» rien appris de moi; mais ils trouvent d'eux-
» mêmes et en eux-mêmes toutes sortes de
» belles choses dont ils se mettent en posses-
» sion, et *le dieu, ô théos*, et moi nous n'avons fait,
» auprès d'eux, qu'un service de sage-femme.
» La preuve de tout ceci est que plusieurs qui
» ignoraient ce mystère, et s'attribuaient à eux-
» mêmes leur avancement, m'ayant quitté plus
» tôt qu'il ne fallait, soit par mépris pour ma
» personne, soit à l'instigation d'autrui, ont
» depuis, avorté dans toutes leurs productions,
» à cause des mauvaises liaisons qu'ils ont con-
» tractées, et gâté, par une éducation vicieuse,
» ce que mon art leur avait fait produire de
» bon. Ils ont fait plus de cas des apparences

» et des chimères que de la vérité, et ils ont
 » fini par paraître ignorans à leurs propres
 » yeux et aux yeux d'autrui. De ce nombre est
 » Aristide, fils de Lysimaque, et beaucoup
 » d'autres. Lorsqu'ils viennent de nouveau
 » pour renouer commerce avec moi, et qu'ils
 » font tout au monde pour l'obtenir, *la voix*
 » *intérieure*¹, *qui ne m'abandonne jamais, me*
 » *défend de converser avec quelques-uns, et me*
 » *le permet avec quelques autres, et ceux-ci*
 » *profitent comme la première fois.* Et, pour
 » ceux qui s'attachent à moi, il leur arrive la
 » même chose qu'aux femmes en travail : jour
 » et nuit ils éprouvent des embarras et des
 » douleurs d'enfantement plus vives que celles
 » des femmes. Ce sont ces douleurs que je puis
 » apaiser ou réveiller, quand il me plaît, en
 » vertu de mon art. Voilà pour les uns. Quel-
 » quefois aussi, Théétète, j'en vois dont l'es-
 » prit ne me paraît pas encore fécondé, et con-
 » naissant qu'ils n'ont aucun besoin de moi,
 » je m'occupe avec bienveillance à leur procu-
 » rer un établissement, et je puis dire, *grâce*
 » *à Dieu, τῷ θεῷ, que je conjecture assez heu-*
 » *reusement auprès de qui je dois les placer*

¹ Τὸ ἡμέτερον μοι δαίμων.

» pour leur avantage. J'en ai donné ainsi plu-
» sieurs à Prodicus et à d'autres sages et divins
» personnages. La raison pour laquelle je me
» suis étendu sur ce point, mon cher ami,
» est que je soupçonne, comme tu t'en doutes
» toi-même, que ton âme souffre les douleurs
» de l'enfantement. Agis donc avec moi comme
» avec le fils d'une sage-femme, expert lui-
» même en ce métier ; efforce-toi de répondre
» autant que tu en es capable à ce que je te pro-
» pose ; et si, après avoir examiné ta réponse,
» je pense que c'est une chimère et non un
» fruit réel, et qu'en conséquence je te l'arra-
» che et le rejette, ne t'emporte pas contre
» moi, comme font, au sujet de leurs enfans,
» celles qui sont mères pour la première fois.
» En effet, mon cher, plusieurs se sont déjà
» tellement courroucés, lorsque je leur enle-
» vais quelque opinion extravagante, qu'ils
» m'auraient véritablement déchiré. Ils ne
» peuvent se persuader que je ne fais rien en
» cela que par bienveillance pour eux, *ne se*
» *doutant pas qu'aucune divinité* ne veuille du
» mal aux hommes ; que je n'agisse point ainsi
» non plus par aucune mauvaise volonté à leur
» égard, mais *qu'il ne m'est permis en aucune*
» *manière* ni de transiger avec l'erreur, ni de

» tenir la vérité cachée. Essaie donc de nou-
 » veau, Théétète, de me dire en quoi consiste
 » la science, et ne m'allègue pas que cela dé-
 » passe tes forces ; si le dieu, θεός, le veut, et si
 » tu y mets de la constance, tu en viendras à
 » bout ¹. »

« Quant à l'expédition de Sicile, vous pouvez
 » savoir de beaucoup de nos concitoyens, ce
 » que je prédis sur la déroute de l'armée. Mais,
 » sans parler des prédictions passées, pour
 » lesquelles je vous renvoie à ceux qui les con-
 » naissent, on peut à présent faire une épreuve
 » du signal ordinaire (τοῦ σημεῖου), et voir s'il dit
 » vrai. Lorsque le beau Sannion partit pour
 » l'armée, j'entendis la voix (ἰήθητό μοι σημεῖον) ;
 » maintenant qu'il marche, avec Thrasyllé,
 » contre Ephèse et l'Ionie, je suis persuadé
 » qu'il y mourra, ou qu'il lui arrivera quelque
 » malheur, et je crains beaucoup pour le succès
 » de toute l'entreprise. Je te dis tout cela pour te
 » faire comprendre que la puissance du génie
 » (ἡ δύναμις αὐτῆ τοῦ δαιμονίου τούτου), s'étend jusque
 » sur les rapports que l'on veut contracter avec

¹ PLATON : *Théétète*, p. 59 de la Trad. de M. Cousin ;
 p. 65 du texte grec.

» moi ; il y a des gens qu'il repousse et ceux-
 » là ne sauraient jamais tirer de moi aucune
 » utilité. Je ne puis même avoir, avec eux ,
 » aucun commerce. Il y en a d'autres qu'il ne
 » m'empêche pas de voir, mais sans qu'ils en
 » soient plus avancés. Ceux qu'il favorise (ἡ τῶν
 » δαίμονιόν δὲναταις) font, il est vrai, comme tu
 » le dis, de grands progrès en très-peu de
 » temps ; dans les uns, ces progrès sont fermes
 » et permanens ; pour le reste, et c'est le
 » grand nombre, tant qu'ils sont avec moi, ils
 » profitent d'une manière surprenante, mais
 » ils ne m'ont pas plutôt quitté qu'ils retour-
 » nent à leur premier état, et ne diffèrent en
 » rien du commun des hommes. C'est ce qui
 » est arrivé à Aristide, fils de Lysimaque et
 » petit-fils d'Aristide. Pendant qu'il fut avec
 » moi il profita merveilleusement en fort peu
 » de tems ; mais, ayant été obligé de partir
 » pour quelque expédition, il s'embarqua ; à
 » son retour il me trouva lié avec Thucydide ;
 » mais la veille, il était survenu une querelle
 » avec Thucydide et moi dans la conversation.
 » Aristide était donc venu me voir, et, après
 » les premiers complimens, et quelques propos :
 » Socrate, me dit-il, je viens d'apprendre que
 » Thucydide ose te tenir tête, et qu'il fait le

» superbe, comme s'il était quelque chose. Et
» il est, en effet, quelque chose, répondis-je.
» Eh! quoi, reprit-il, ne se souvient-il plus
» quel pauvre homme c'était avant qu'il te vît?
» Il ne paraît pas, lui répliquai-je. En vérité,
» Socrate, ajouta-t-il, il m'arrive, à moi-
» même, une chose bien ridicule. Eh! quoi
» donc? C'est, me dit-il, qu'avant de m'em-
» barquer, j'étais en état de m'entretenir avec
» qui que ce fût, et n'étais inférieur à per-
» sonne dans la conversation. Aussi je recher-
» chais la compagnie des hommes les plus distin-
» gués, au lieu que présentement c'est tout le
» contraire; dès que je sens qu'une personne est
» bien élevée, je l'évite, tant j'ai honte du peu
» que je suis. Et cette faculté, lui demandai-
» je, t'a-t-elle abandonné tout-à-coup, ou peu-
» à-peu? Peu-à-peu, me répondit-il. Et com-
» ment te vint-elle? est-ce pour avoir appris
» quelque chose de moi, ou de quelqu'autre
» manière? *Je vais te dire, Socrate, reprit-il,*
» *une chose qui paraîtra incroyable, mais qui*
» *est pourtant très-vraie. Je n'ai jamais rien*
» *appris de toi, comme tu le sais fort bien.*
» *Cependant je profitais quand j'étais avec toi,*
» *même quand je n'étais que dans la même*
» *maison, sans être dans la même chambre ;*

» quand j'étais dans la même chambre, j'étais
 » mieux encore, et quand, dans la même
 » chambre, j'avais les yeux fixés sur toi, pen-
 » dant que tu parlais, je sentais que je profitais
 » plus que quand je regardais ailleurs ; mais
 » je profitais bien plus encore lorsque j'étais
 » assis auprès de toi et que je te touchais.
 » Maintenant, ajouta-t-il, c'est en vain que je
 » me cherche moi-même.

» *Tel est, mon cher Théagès, le commerce*
 » *que l'on peut avoir avec moi. S'il platt au*
 » *Dieu (τῷ θεῷ), tu profiteras auprès de moi,*
 » *beaucoup et en peu de tems ; sinon, tes*
 » *efforts seront inutiles. Vois donc s'il n'est*
 » *pas plus sûr pour toi de t'attacher à quel-*
 » *qu'un de ceux qui sont les maîtres d'être*
 » *utiles, plutôt que de suivre un homme qui*
 » *ne peut répondre de rien*¹. »

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer
 ici tout ce qu'offrent d'étrange dans leur nature
 et leur développement, et de véritablement
 maniaque dans leur principe, les croyances

¹ PLATON : *Théagès*, p. 259 de la Trad. de M. Cousin ;
 p. 21 du texte grec.

et les prétentions énoncées dans les deux passages précédens, et surtout dans le dernier.

Voilà Socrate qui, non seulement s'imagine recevoir des influences, des inspirations divines, entendre une voix divine ; mais qui, à raison de ce privilège, croit posséder, à distance, une influence semblable sur ses amis, sur ses disciples, et presque sur les étrangers ; influence indépendante même de la parole et du regard, et qui s'exerce à travers les murailles et dans un rayon plus ou moins étendu¹. On ne peut, en vérité, rien voir, rien entendre de plus extravagant, de plus caractéristique de la folie ; et les hallucinés, qui, sous mes yeux, prétendent envoyer ou recevoir à distance des influences *physiques, magnétiques, franc-*

¹ Marsile Ficin croyait encore à cette influence. Voici ses paroles : « *Aristides et Thucydides alii que, quamdiu Socrati propinquabant, ETIAM SOCRATE IPSO TACENTE, in Philosophiæ studiis proficiebant quàm plurimum, dæmonis illius instinctu, et quantò longius recedebant à Socrate, tantò reddebantur ad Philosophiam ineptiores.* » Il pensait de même que Socrate, après sa condamnation, put prédire à Anytus ce qui devait arriver à son fils. (*Theologia Platonica*, lib. XIII, cap. II). Un pareil fait de crédulité savante et philosophique est bien du domaine de la *Psychologie de l'Histoire*.

maçonniques, ne s'expriment pas autrement que Socrate, et ne sont, sous ce rapport, pas plus fous qu'il ne l'était.

Mais c'est surtout dans l'Apologie, discours prononcé par Socrate lui-même devant ses juges, et en présence d'Athènes tout entière, et que Platon n'a guère fait que recueillir; c'est surtout dans l'Apologie que Socrate, en parlant de son Dieu, de son Démon, de sa voix divine, développe, de la manière la plus formelle et avec une sorte de plaisir, les hallucinations de l'ouïe les plus manifestes et les plus invétérées qu'ait jamais pu observer un médecin.

Le Dieu, *ô théos*, de Delphes, dit-il après avoir développé sa Théorie de la génération des démons, ¹ le pousse à faire ce qu'il fait ²; et il lui obéira plutôt qu'aux Athéniens ³, car c'est là ce que le Dieu, *ô théos*, lui ordonne ⁴. Si donc il se défend, c'est pour l'amour des Athéniens,

¹ PLATON : *Apologie*, Trad. de M. Cousin, p. 86 et suivantes.

² Page 91.

³ Page 93.

⁴ Page 94.

de peur qu'en le condamnant, ils n'offensent le Dieu (τοῦ θεοῦ), dans le présent qu'il leur a fait ¹.

« Le dieu, ὁ θεός, semble m'avoir choisi, »
 » ajoute-t-il, pour vous exciter et vous aiguil- »
 » lonner, pour gourmander chacun de vous, »
 » partout et toujours, sans vous laisser aucun »
 » relâche ².

» Que ce soit la divinité, τοῦ θεοῦ, elle-même »
 » qui m'ait donné à cette ville, c'est ce que vous »
 » pouvez aisément reconnaître à cette marque »
 » qu'il y a quelque chose de plus qu'humain »
 » à avoir négligé, pendant tant d'années, mes »
 » propres affaires pour m'attacher aux vôtres, »
 » en vous prenant chacun en particulier, »
 » comme un père ou un frère aîné pourrait »
 » faire, et en vous exhortant sans cesse à vous »
 » appliquer à la vertu ³.

» Mais peut-être paraîtra-t-il inconséquent »
 » que je me sois mêlé de donner à chacun de

¹ Page 95.

² Page 96.

³ Page 96.

» vous des avis en particulier , et que je n'aie
 » jamais eu le courage de me trouver dans les
 » assemblées du peuple pour donner mes con-
 » seils à la république. *Ce qui m'en a empêché,*
 » ô Athéniens , *c'est je ne sais quelle voix di-*
 » *vine et démoniaque* ¹ *dont vous m'avez si sou-*
 » *vent entendu parler* , et dont Mélitus , pour
 » plaisanter , a fait un chef d'accusation contre
 » moi. *Ce phénomène extraordinaire s'est ma-*
 » *nifesté à moi depuis mon enfance ; c'est une*
 » *voix* ² *qui ne se fait entendre que pour me dé-*
 » *tourner de ce que j'ai résolu ; car jamais elle*
 » *ne m'exhorte à rien entreprendre. C'est elle*
 » *qui s'est toujours opposée à moi quand j'ai*
 » *voulu me mêler des affaires de la république,*
 » *et elle s'y est opposée fort à propos ; car sa-*
 » *chez bien qu'il y a long-tems que je ne serais*
 » *plus en vie si je m'étais mêlé des affaires pu-*
 » *bliques , et je n'aurais rien avancé ni pour*
 » *vous , ni pour moi* ³ .

» *Je n'agis comme je le fais que pour ac-*

¹ Οτι μεν θειον τι και δαιμονιον εστιναι φωνη. p. 73.

² Εμοι δε τουτο εστιν εν παιδις αρχαιων , φωνη τις εριστικη.
p. 73.

³ Page 97 de la Trad.

» *complir l'ordre que le dieu, τὸ θεῶν, m'a donné*
 » *par la voix des oracles, par celle des songes,*
 » *et par tous les autres moyens qu'aucune au-*
 » *tre puissance céleste a jamais employés pour*
 » *communiquer sa volonté à un mortel* ¹.

» *Mais, me dira-t-on peut-être, Socrate,*
 » *quand tu nous auras quittés, ne pourras-tu*
 » *pas te tenir en repos et te condamner au si-*
 » *lence? Voilà ce qu'il y a de plus difficile à*
 » *faire entendre à quelques-uns d'entre vous;*
 » *car, si je dis que ce serait désobéir au dieu*
 » *(τὸ θεῶν), et que, pour cette raison, il m'est im-*
 » *possible de me tenir en repos, vous ne me*
 » *croirez point, et vous prendrez cette réponse*
 » *pour une plaisanterie* ².

» *Mais arrêtez-vous encore quelques ins-*
 » *tans, et employons à converser ensemble le*
 » *tems qu'on me laisse. Je veux vous racon-*
 » *ter, comme à des amis, une chose qui m'est*
 » *arrivée aujourd'hui, et vous apprendre ce*
 » *qu'elle signifie. Voici, ô mes juges (car je*
 » *puis maintenant vous appeler de ce nom),*

¹ Page 102.

² Page 112.

» la chose extraordinaire qui m'est arrivée dit-
 » jourd'hui. Cette voix prophétique du démon,
 » qui n'a cessé de se faire entendre à moi dans
 » tout le cours de ma vie¹, qui, dans les moin-
 » dres occasions, n'a jamais manqué de me dé-
 » tourner de ce que j'allais faire de mal, au-
 » jourd'hui qu'il m'arrive, comme vous voyez,
 » des choses qu'on pourrait penser assurément
 » être les plus grands des maux, ce dieu a
 » gardé le silence. Sa voix ne m'a arrêté ni ce
 » matin, quand je suis sorti de ma maison², ni
 » quand je suis venu devant ce tribunal, ni
 » tandis que je parlais, quand j'allais dire
 » quelque chose. Cependant, dans beaucoup
 » d'autres circonstances, elle vint m'interrom-
 » pre au milieu de mon discours, mais aujour-
 » d'hui elle ne s'est opposée à aucune de mes
 » actions, à aucune de mes paroles. Quelle
 » peut être la cause de cela? Je vais vous le
 » dire. C'est que ce qui m'arrive est, selon toute
 » vraisemblance, un bien; et nous nous trom-
 » pons sans doute en pensant que la mort soit

¹ Ἡ γὰρ εἰσθυῖα μοι μαρτυρῆ ἢ τοῦ δαιμονίου. Page 92 du texte grec.

² Ἐμοὶ δὲ οὔτε ἐξίησι ἔσθαι εἰσθῆναι ἐναντιῶθαι τῷ τοῦ θεοῦ σι-
 μέῳ. Page 92 du texte grec.

» un mal. Une preuve évidente pour moi, c'est
 » qu'inafailliblement, si j'eusse dû mal faire
 » aujourd'hui, le signe ordinaire m'en eût
 » averti¹.

» Car ce qui m'arrive n'est pas l'effet du ha-
 » sard, et il est clair pour moi que mourir dès
 » à présent, et être délivré des soucis de la vie,
 » était ce qui me convenait le mieux. Aussi la
 » voix céleste s'est tue aujourd'hui². »

Les *Memorabilia* de Xénophon et l'*Apologie* qu'il a écrite d'imagination, et d'après des récits seulement, contiennent aussi un assez grand nombre de passages où il est question des hallucinations de l'ouïe ou du démon de Socrate. Je citerai textuellement les principaux, et je renverrai pour les autres à ces ouvrages eux-mêmes.

« Socrate reconnaissait les dieux de la ré-

¹ Οὐ γὰρ ἔστ' ὅπως οὐκ ἠαυτιώδη εἶναι μοι τὸ εἰσὸς σημεῖον, εἰ μὴ τί ἐμελλοῖ εἶδ' ἀγαθὸν πράξειν. Page 92 du texte grec, 117 de la traduction.

² Διὶ ταῦτι καὶ ἔμε οὐδαμῶ ἀπέτρεψε τὸ σημεῖον. Page 95 du texte grec, 120 de la traduction.

» publique, puisqu'on le voyait souvent sacri-
 » fier dans sa maison et dans les temples, et
 » qu'on ne pouvait pas douter qu'il ne se ser-
 » vît de la divination, vu qu'il *publiait partout*
 » *qu'il recevait des conseils d'une certaine di-*
 » *vinité* (τὸ δαίμονιον αὐτῷ σημαίνειν ¹).

» *Il disait franchement qu'un démon le con-*
 » *seillait* (τὸ δαίμονιον γὰρ ἐπὶ σημαίνειν) *et assez sou-*
 » *vent il avertissait ses amis de ce qu'ils de-*
 » *vaient ou ne devaient pas faire, suivant ce*
 » *qu'il en avait appris de son démon* (ἃ τῶ
 » δαίμονιου προσημαίνειν); *et ceux qui l'ont cru s'en*
 » *sont fort bien trouvés ; comme, au contraire,*
 » *ceux qui ont négligé ses avis n'ont pas man-*
 » *qué de s'en repentir* ².

» *Quand il croyait que les dieux l'avaient*
 » *averti de faire quelque chose, il était aussi*
 » *peu possible de lui faire prendre une résolu-*
 » *tion contraire que si on lui eût conseillé,*
 » *dans un voyage, de quitter un guide clair-*
 » *voyant et très-habile, pour en prendre un qui*

¹ XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. 1, p. 708 du grec ; p. 2 de la Trad. de Charpentier.

² *Ibid.*, p. 708 du grec ; p. 3 de la Trad.

» eût été tout ensemble ignorant et aveugle....
 » Il regardait avec mépris toutes les adresses
 » de la prudence humaine ; *quand il les com-*
 » *paraît avec les inspirations divines* ¹.

» En cet endroit, Euthydème prenant la
 » parole ; eh ! vraiment, dit-il à Socrate, *les*
 » *dieux vous traitent plus favorablement que*
 » *les autres, puisque, sans attendre que vous*
 » *les interrogiez, ils vous avertissent de ce*
 » *que vous devez ou ne devez pas faire* ². »

Dans l'Apologie, Socrate répond à Hermo-
 gène, qui l'engageait à se concilier la bien-
 veillance de ses juges par des paroles flat-
 teuses : « *De par Jupiter, m'étant déjà mis*
 » *deux fois à méditer quelque chose pour ma*
 » *défense, mon génie (τὸ δαιμόνιον) s'y oppose* ³. »

« Peut-être aussi, ajoute-t-il, *ce Dieu (ὁ θεός), par*
 » *un effet de sa bonté, m'invite-t-il à terminer*

¹ XÉNOPHON : *Memor.*, lib. I, p. 723 du grec ; p. 54 de la Trad.

² *Memorabilia*, lib. IV, p. 802 du grec ; p. 338 de la Trad.

³ XÉNOPHON : *Apologie*, p. 702 du grec ; 49 de la Traduction de Bazin.

» mes jours, non seulement dans le moment
 » le plus favorable de la vie, mais de la ma-
 » nière la plus douce ¹. »

« C'est avec raison, que les Dieux (ἵ θεοί)
 » m'ont empêché de méditer une apologie dans
 » le tems que je croyais devoir rechercher, de
 » toutes les manières, ce qu'il me fallait éviter ². »

« Mais, en vérité, Messieurs, comment
 » peut-on m'accuser d'introduire de nouvelles
 » divinités (καὶνὰ δαιμόνια)? Serait-ce parce que j'ai
 » dit que Dieu me faisait entendre une voix
 » qui m'avertissait de ce que je devais faire ³ ?
 » Ceux qui observent le chant des oiseaux et
 » les paroles inopinées et fortuites appuyent
 » certainement leurs conjectures sur des voix
 » (φωναί). Peut-on douter que le tonnerre parle
 » (φωνῆ), et que ce soit un très-grand augure. La
 » prêtresse de Delphes n'annonce-t-elle pas,
 » par la voix (φωνῆ), les oracles qu'elle tient
 » de Dieu? ⁴.

¹ XÉNOPHON : *Apol.*, p. 702 du texte grec ; p. 50 de la Trad.

² *Ibid.*, p. 702 du texte grec ; p. 51 de la Trad.

³ Λεγόν ὅτι θεοῦ μὲν φωνὴ φαίνεται σημαίνουσα ὅ τι χρὴ ποιεῖν.

⁴ *Ibid.*, p. 703 du texte grec ; p. 53 de la Trad.

» Que les dieux connaissent certainement
 » l'avenir, et qu'ils en donnent connaissance
 » à qui il leur plaît, tout le monde le croit et
 » le dit de même que moi. Mais il y a des per-
 » sonnes qui donnent le nom d'augures, de
 » paroles fortuites, de présages et de devins
 » à ce dont elles tirent ces connaissances, et
 » moi je l'appelle Dieu (*δαίμονοι*) ou démon; et
 » je pense m'exprimer alors d'une manière
 » plus vraie et plus religieuse, que ceux qui
 » attribuent aux oiseaux un don propre aux
 » Dieux. Mais *voici la preuve que je n'ai rien*
 » *avancé que de vrai au sujet de ce Dieu* (*κατὰ*
 » *τοῦ θεοῦ*); *ayant fait part à beaucoup de mes amis*
 » *de ses avertissemens, il ne s'est jamais trouvé*
 » *que j'aie avancé une chose fausse* ¹. »

Depuis Platon et Xénophon, qui, en parlant
 du démon de leur maître, n'ont fait que ré-
 péter ce qu'ils lui en avaient entendu dire, et
 même ce qu'ils lui en avaient vu faire, une
 foule d'auteurs, plus ou moins voisins de leur
 époque, ont traité du Génie de Socrate, et ont
 rapporté, très en détail, des aventures assez
 curieuses, relatives à ses inspirations. Je vais

¹ *Ibid.*, p. 703 du grec; p. 54 de la Trad.

consigner ici les plus importantes de celles qui ne se trouvent ni dans Platon, ni dans Xénophon.

« On a écrit de Socrate, dit Cicéron, qu'une
 » fois, ayant vu son ami Criton un œil bandé,
 » et lui ayant demandé ce que c'était, Criton
 » lui répondit, que, comme il se promenait à
 » la campagne, une branche d'arbre qu'il avait
 » fait plier s'étant relevée, l'avait frappé dans
 » l'œil, et que Socrate lui dit alors: aussi pour-
 » quoi n'avez vous pas voulu entendre ma voix
 » quand je vous rappelais, *après avoir reçu le*
 » *divin avertissement qui m'est familier* ¹. »

Dans le dialogue de Plutarque, intitulé *du Démon de Socrate*, voici la longue histoire que raconte Théocrite, un des interlocuteurs :

« Un jour que j'allois chez le devin Euthy-
 » phron, Socrate marchoit à mont, (comme il
 » t'en peust bien souvenir, Simmias, car tu y
 » étois aussy), vers le lieu appelé symbole,
 » et vers la maison d'Andocydes, interroguant
 » par le chemin toujours et harassant de ques-

¹ CICÉRON : *De Divinatione.*, lib. i, § 54.

» tions Euthyphron , par manière de jeu. Et
» lors il s'arresta tout souldain et s'appuya, de-
» mourant attentif, un assez long-temps ; puis
» s'en retournant tout court, s'en alla par la
» rue des faiseurs de coffres, et feist rappeler
» ceulx de ses familiers qui estoyent devant
» parce-que son esprit luy deffendoit d'aller
» par là. Si y en eust la plus part qui s'en re-
» tournèrent quant et luy, entre les quels j'en
» fus un, suivant toujours Euthyphron : mais
» quelques-autres jeunes hommes voulurent
» aller tout droict de propos deslibéré, comme
» pour convaincre l'esprit de Socrates, et atti-
» rèrent avec eux Charillus, le joueur de
» fleuste, qui estoit aussy venu à Athènes,
» quant et moy, devers Cébès. Et ainsy, comme
» ils cheminoyent par devant les boutiques des
» statuaires, le long du palais où se tient la
» justice, ils trouvèrent, au devant d'eulx, un
» grand troupeau de pourceaux fort serrez,
» tout couverts de fange et de villenie, et poul-
» sant tous en foulle, pour le grand nombre
» qu'ils estoyent, et qu'il n'y avoit moyen de
» se destourner, ils portèrent aulcuns de ces
» jeunes hommes par terre, et enfangèrent
» tous les aultres. Si retourna Charillus au
» logis, les jambes et les cuisses, et tous ses

» habillements pleins de boue, de sorte qu'il
 » nous fait bien soubvenir, avec grandes risées,
 » de l'esprit familier de Socrates, nous esmer-
 » veillant comme la divinité n'abandonnoit
 » jamais ce personnage-là, qu'elle n'en eust
 » tousjours soing, en toust et par toust ¹. »

Plus bas, dans le même dialogue, un autre interlocuteur fait le récit suivant : « à la dé-
 » faiste de Délion, Socrates, estant avec Alci-
 » biades et Lachès, appella plusieurs fois Pyri-
 » lampus, fils d'Antiphon, et quelques aultres
 » de ses amys et de sa bande, les quels s'en-
 » fuyant, avec luy, le long de la montagne
 » de Parnes, feurent atteints et tuez par nos
 » gents de cheval, pour n'avoir pas obey à
 » l'esprit familier de Socrates, et avoir pris un
 » aultre chemin, à la fuiste de la bataille, que
 » celui par où il les guidoit. Je pense que
 » Simmias mesme l'a ouy comme nous. — Ouy
 » certes, dit Simmias, plusieurs fois et de
 » plusieurs personnes, car, pour tels exemples,
 » l'esprit familier de Socrates feust fort célébré
 » et renommé à Athènes ². »

¹ PLUTARQUE : *Du Démon ou Esprit familier de Socrate*;
 Trad. d'Amyot; Paris, 1784, tom. xiv, p. 379, 380.

² *Id. Ibid.*, p. 383.

« J'ai souvent été présent, ajoute le même
 » Simmias, quand Socrates disoit qu'il esti-
 » moit hommes vains et menteurs, ceulx qui
 » disoient avoir veu à l'œil quelque chose de
 » divinité. Et, au contraire, *il prestoit l'au-*
 » *reille à ceulx qui disoient avoir ouy quelque*
 » *voix, et les enqueroit certes et diligemment;*
 » *dont il nous donnoit à penser et conjecturer*
 » *entre nous à part, et à souspeçonner que*
 » *ce démon de Socrates ne fust point une*
 » *vision, mais un sentiment de voix et une*
 » *intelligence de paroles, qui le venoit à*
 » *toucher par quelque extraordinaire manière:*
 » comme en songeant, ce n'est pas une voix
 » que les dormants oyent; mais ce sont opinions.
 » et intelligences de quelques paroles qu'ils
 » oyent ouyr prononcer ¹. »

Bien loin d'être ici de l'avis de Simmias, ou de
 Plutarque, Apulée dit au contraire : « Je
 » croirais volontiers que ce n'était pas sim-
 » plement par la voix que le génie de Socrate
 » se manifestait à lui; car souvent ce n'est pas
 » une voix qu'il avait ouïe : c'est un signe divin
 » qui s'était offert à lui. Or ce signe peut n'être

¹ *Id. Ibid.*, p. 406.

» autre chose que l'image même du génie, qui
 » n'était visible que pour Socrate, comme la
 » Minerve d'Homère pour Achille.

» Les Pythagoriciens, au dire d'Aristote,
 » étaient étonnés toutes les fois qu'ils enten-
 » daient quelqu'un assurer qu'il n'avait jamais
 » vu de génie. Pourquoi alors, s'écrie Apulée,
 » Socrate, si semblable aux dieux, n'aurait-il
 » pas pu voir le sien? ¹ »

De cette opinion du philosophe de Madaure, il résulterait que Socrate était sujet, non pas seulement à des hallucinations de l'ouïe, mais encore à des hallucinations de la vue, et probablement, en outre, à des hallucinations du tact; et en effet, ses extases, ses impulsions, les signes variés qu'il disait recevoir, ne permettent guères de douter de l'existence, chez lui, de ces deux ou trois espèces de fausses perceptions.

Socrate, il est vrai, dit, dans les *Memorabilia* ²; « Il y a des dieux, et ils ont beaucoup

¹ APULÉE: *De Deo Socratis*, dans *Apulei opera omnia*, Lugduni Batavorum, in-4°, 1823, tom. II, p. 166, 167.

² Lib. IV, p. 802.

de soin des hommes ; mais n'attendez pas qu'ils vous apparaissent, et qu'ils se présentent à vos yeux. Qu'il vous suffise de voir leurs ouvrages, et de les adorer ; et pensez que c'est de cette façon qu'ils se manifestent aux hommes. Car, entre tous les dieux qui nous sont si libéraux, il n'y en a pas un qui se rende visible pour nous distribuer ses faveurs. » Mais il est évident que, dans ce passage, le sage grec ne parle que des grands dieux, des dieux réels, et non des démons ; et, pas plus que le morceau de Plutarque cité plus haut, celui-ci ne prouve qu'il n'ait pas eu d'hallucinations de la vue. Ces dernières, au contraire, semblent se lier nécessairement au songe de la prison¹, où Socrate avait vu s'avancer vers lui (Εἶσε... πρόσιθούσα), une belle femme, vêtue de blanc, qui lui annonça sa mort prochaine.

Après ces nombreux témoignages que je pourrais multiplier encore, témoignages pris, soit de la bouche même de Socrate, soit de celle de ses amis, de ses disciples, ou d'auteurs peu éloignés du tems où il vivait, je passe sous

¹ PLATON : *Criton*, p. 102. — GOTFR. OLEARIUS : *De Socratis Dæmonio*, p. 153.

silence une foule de détails du même genre qui ne sont, au reste, la plupart du tems, que la répétition, l'abréviation, ou une version différente des premiers ; détails qu'Antipater avait réunis en grand nombre¹, et qu'on trouvera dans Diogène-Laërce², Aulu-Gelle³, Ælien⁴, Maxime de Tyr⁵, Lactance⁶, Tertullien⁷, Origène⁸, Eusèbe⁹, etc. C'est toujours ce même fait général, que Socrate avait un démon, entendait une voix, qui l'empêchait d'agir quand il ne fallait pas le faire, qui lui annonçait l'avenir pour lui et pour ses amis, qui lui permit même quelquefois de faire des prophéties sur les affaires publiques, notamment sur l'expé-

¹ CICÉRON : *De Divinatione*. lib. I, § 54.

² Lib. II, § 32.

³ *Noctes Atticæ*, lib. II, cap. 1.

⁴ *Historiæ Variæ*, lib. VIII, cap. 1, *De Socratis Genio*.

⁵ *Dissertationes* XIV et XV; *Quid sit Socratis Deus?*

⁶ *Divinarum Institutionum*, lib. II, cap. 15.

⁷ *Apologeticus liber, adversus gentes*, p. 75; dans *Opera omnia*, in-folio. Parisiis, 1608.

⁸ *Contra Celsum*, lib. VIII, n° 6.

⁹ *Preparatio Evangelica*, lib. XIII, cap. 8, n° 13.

dition de Sicile, et sur celle de l'Ionie, dont il annonça le mauvais succès¹.

Indépendamment de cette croyance théosophique à lui tout-à-fait personnelle, Socrate, il m'importe de le remarquer de nouveau, partageait les croyances superstitieuses générales². Il admettait les dieux d'Athènes; il voulait qu'on leur rendit les hommages prescrits par le culte du pays³; qu'on leur offrit des sacrifices, qu'on consultât leurs oracles, qu'on obéît à leurs commandemens⁴. Xénophon, ayant reçu des lettres de son ami Proxénus, par lesquelles il était invité à passer en Asie, au service du jeune Cyrüs, il les communiqua à Socrate, et lui en demanda son sentiment; sur quoi il ne reçut aucune réponse de lui, sinon qu'il fallait consulter l'oracle

¹ PLATON : *Théagès*, p. 21. — PLUTARQUE : *Du Démon de Socrate*, p. 383; *Vie d'Alcibiade*, chap. XXXI.

² LACTANCE : *Divin. Instit.*, lib. II, cap. 15.

³ XÉNOPHON : *Memorabilia*, lib. I, p. 708, 722; lib. IV, p. 803.

⁴ PLATON : *Apologie*, p. 60, 61, 77; *Phédon*, p. 251; *Euthyphron*, p. 9; *II^e Alcib.*, p. 76. — XÉNOPHON : *Memor.*, lib. I, p. 708, 709, 727; lib. II, p. 749; lib. IV, p. 802, 815. — CICÉRON : *De Divinatione*, lib. I, n^o 3.

de Delphes. Et Xénophon étant de retour, Socrate le blâma d'avoir demandé ce qu'il fallait faire pour se rendre les dieux favorables dans ce voyage, plutôt que d'avoir cherché à savoir s'il fallait l'entreprendre, ou non.

Socrate, en outre, croyait aux songes, et il expose longuement, dans la République, les conditions favorables de l'âme dans lesquels ils ont de la valeur³. Il racontait que la veille du

XÉNOPHON : *De Expeditione Cyri*, lib. III, p. 294. —
CICÉRON : *De Divinatione*, lib. I, q. 54.

1.° PLATON : *Apologie*, p. 77; *Phédon*, p. 227; *Phédon*, p. 137; *Banquet*, p. 230.

1103. Cum dormientibus ea pars animi quæ mentis, et rationis sit, particeps sopita langueat; illa autem in quâ feritas quædam sit atque agrestis immanitas, cum sit immoderato obstupefacta potu atque pasfu, exultare eam in somno immoderatè que jactari. Itaque huic omnia visa obijciuntur à mente ac ratione vacua: ut aut cum matre corpus miscere videatur, aut cum quovis alio vel homine, vel Deo, sæpe belluâ; atque etiam trucidare aliquem et impiè cruentari, multa que facere impurè, atque tætrè cum temeritate et impudentiâ. At qui salubri et moderato cultu, atque victu quieti se tradiderit, ea parte animi, quæ mentis et consilii est, agitata et erecta, saturata que bonarum cogitationum epulis: ea que parte animi, quæ voluptate abitur, nec

jour où il détourna Platon d'aller à l'armée ¹, il en avait eu un dans lequel il voyait un cigne sortir de son sein en chantant, ce qu'il appliquait à Platon et à ses écrits ². Dans la prison, avant que la galère sacrée fut revenue de Délos, en ayant eu un autre, où une belle femme, vêtue de blanc, lui adressait ce vers d'Homère :

« Dans trois jours tu seras dans la fertile Pithie ³, »

il dit à Criton que, ce songe signifiant que, lui, Socrate, devant mourir dans trois jours, le fatal vaisseau n'arriverait que le lendemain ⁴.

inopia enecta, nec satietate affluenti (quorum utrumque præstringere aciem mentis solet, sive deest naturæ quippiam, sive abundat atque affluit), illa etiam tertia parte animi in quâ irarum existit ardor, sedata atque restincta: tum eveniet, duabus animi temerariis partibus compressis, ut illa pars tertia rationis et mentis eluceat, et se vegetam ad somniandum acrem que præbeat: tum ei visa quietis occurrent tranquilla atque veracia. » (CICÉRON: *De Divinatione*, lib. I, p. 29.)

¹ ÉLIEN: *Hist. var.*, lib. III, cap. XXVII.

² DIOGÈNE-LAËRCE: *Vie de Platon*, lib. III, s. v.—ORIGÈNE: *Contrà Celsum*, lib. VI, s. VIII.

³ HOMÈRE: *Iliade*, liv. IX, v. 363.

⁴ PLATON: *Criton*, p. 402.—CICÉRON: *De Divinat.*, lib. I, s. XXV.—Au lieu de Criton, Diogène-Laërce (lib. II, s. XXXIV) donne ici pour interlocuteur à Socrate, Eschine, un autre de ses disciples.

Enfin, le jour même de sa mort, il raconta à ses disciples assemblés, que, sur la foi de songes multipliés, qui l'avaient poursuivi toute sa vie, il s'était enfin décidé à chanter le Dieu dont alors on célébrait la fête, et à mettre en vers je ne sais quelle fable d'Ésope¹.

Assurément il n'est pas extraordinaire qu'un Athénien, et même un Athénien de marque, ait donné dans toutes ces erreurs de l'enfance de la raison humaine. Mais que telles aient été aussi les croyances d'un esprit tel que Socrate, d'un philosophe qui admettait un être suprême, tel, à peu près, que celui des chrétiens, et dont toutes les opinions soit en morale, soit en philosophie générale, étaient si supérieures à celles de son tems, le fait est plus digne d'attention, et l'on ne peut véritablement s'en rendre compte que par cette circonstance, que les hallucinations de Socrate lui étaient expliquées par les croyances superstitieuses de son

¹ PLATON, *Phédon*, pages 137, 138. — PLUTARQUE: *Comment il faut lire les Poètes*, ch. IV. — DIOGÈNE-LAËRCE (lib. II, s. IV) donne le commencement de cette fable, ainsi que celui de l'hymne que fit Socrate en l'honneur d'Apollon: *Delie Apollo, salve, et Diana, Pueri inclyti.*

pays ou de son époque , ou plutôt que ces hallucinations et ces croyances s'expliquaient les unes par les autres. Nous avons vu , en effet , dans plusieurs passages de l'apologie de Xénon , que Socrate demande ce qu'il y a d'extraordinaire à ce qu'il entende une voix divine , quand la prêtresse de Delphes en entend et en rend une aussi , quand les faits naturels dont on se sert pour prognostiquer l'avenir , le bruit du tonnerre , le chant des oiseaux , sont des voix , quand tout , pour ainsi dire , est une voix dans la nature ¹ ; et Maxime de Tyr se fait , à ce sujet , presque les mêmes questions ². Pour que Socrate ne se crût pas fou tout le premier , à supposer que , comme on en a vu des exemples , il eût pu se dédoubler à ce point , il fallait donc de toute nécessité , ou qu'il s'imaginât que son grand Dieu , son Dieu chrétien , lui parlait en personne , et il était , de sa nature , assez bon et assez pieux logicien pour ne pas se faire cette idée-là ; ou bien qu'il admît l'existence d'autres Dieux , de Dieux intermédiaires , un peu corporels , les Dieux ou les Démons du pa-

¹ Page 703 du texte grec , et 53 de la traduction française.

² *Dissertatio* xv , pages 247 , 248.

ganisme, qui pûssent remplir cet office, et dont un lui parut le remplir en effet. Ainsi se trouvent, comme je l'ai déjà dit, prouvées et expliquées les unes par les autres, les croyances superstiteuses de Socrate, et ses hallucinations : ainsi, conçoit-on comment l'antiquité, qui partageait les mêmes erreurs, ne pouvait songer à regarder comme un fou, un homme dont le trouble intellectuel consistait uniquement en perceptions sensibles, en perceptions, surtout, qui avaient leur raison toute trouvée dans les croyances théologiques du tems; et dans les faits de communication ou d'assistance divine, sur lesquels on les croyait appuyées.

Me voilà engagé, presque sans m'en apercevoir, dans l'analyse explicative des faits historiques relatifs au démon de Socrate. Je continue cette explication, et je suppose que je parle non point à des médecins, car je n'aurais presque plus rien à leur dire, mais à des hommes éclairés qui n'ont pourtant pas fait de la psychologie morbide une étude approfondie.

Qu'un homme soit, toute sa vie, en dehors de la règle commune, par la bizarrerie de ses manières, de ses opinions, de sa conduite, ou

de certaines parties de tout cela ; qu'il ne fasse rien , ne dise rien , ne pense rien comme tout le monde ; qu'il agisse ainsi par vanité , par orgueil , par timidité , par prudence , par un composé de ces divers sentimens , ou enfin par une excentricité qui ne s'explique que par elle-même ; si la chose ne va pas plus loin ; si l'homme excentrique et bizarre n'est que cela , c'est-à-dire , s'il ne pense , parle et agit en définitive , que comme nous avons tous pensé , parlé et agi dans quelques instans de notre vie ; nous concevons cet état , nous le plaignons , nous nous en offensoons peut-être ; mais nous ne lui donnons pas , nous ne devons pas lui donner le nom de folie , par prudence , autant que par vérité . Nous ne le devons pas surtout , quand il s'agit d'appliquer une telle qualification à l'état intellectuel d'un homme auquel une grande portée d'esprit doit faire pardonner des distractions quelquefois amusantes , d'un homme qui ne serait pas grand peut-être dans ce qui est de son génie , s'il n'était bizarre , et quelquefois même ridicule , dans ce qui est des petites choses de la vie .

Qu'un homme encore soit , sans relâche , sous l'influence d'une passion intellectuelle , c'est-à-

dire, d'une idée fixe; qu'il la poursuive à travers toutes les phases successives de l'existence, dans toutes ses positions si variées et souvent si contraires, qu'il en oublie parfois l'observation des devoirs ordinaires, ceux du citoyen, du père, de l'époux même; si son organisation est forte, ou que les circonstances ne soient pas trop défavorables, que le but puisse être atteint, ou semble devoir l'être bientôt, sa raison pourra ne pas fléchir, et il faudra ne voir encore dans cette excentricité, ou plutôt dans cette concentration intellectuelle d'une autre espèce, dirigée vers un but quelquefois grand, mais toujours, en général, louable et utile, il faudra n'y voir, dis-je, qu'une tension périlleuse de l'esprit, qui a droit, sinon toujours à notre admiration, au moins à notre intérêt ou à notre indulgence, et qui, dans tous les cas, ne saurait, sans une injuste imbécilité, être taxée de folie. Apprécier d'une façon aussi peu mesurée toutes les idées fixes et exclusives et les singularités auxquelles elles peuvent donner lieu, ce serait ôter au genre humain sa couronne, ou en souiller les plus beaux fleurons; ce serait donner pour Panthéon aux grands hommes la flétrissure des petites maisons. Il n'est, en effet, pas un homme qui ait porté dans

un art, dans une science quelconque, cet instinct du génie, qui suit une image, une idée, une suite d'inspirations, de découvertes, à travers toutes les difficultés, tous les désespoirs d'une vie long-tems obscure et méconnue; parmi tous les affreux découragemens d'une âme trop ardente; il n'y en a pas un qui n'ait présenté aux yeux de ses contemporains, et quelquefois même à ceux de la postérité, cet air d'absorption que fait naître la préoccupation d'une grande pensée, et que le monde, qui ne le comprend pas, est souvent tenté de prendre pour l'incohérence de la folie, ou pour la stupeur de l'imbécilité. Les faits ne me manqueraient pas à l'appui de cette assertion. C'est le premier des Brutus, couvrant, du masque de l'idiotisme, la vengeance de Lucrece et l'expulsion des Tarquins; c'est Archimède, criant dans les rues de Syracuse prise d'assaut, qu'il a résolu son problème, et ne s'apercevant pas que le glaive d'un soldat romain lui traverse la poitrine. C'est Lafontaine, oublié de Louis XIV, méconnu presque par Despréaux, et passant, aux yeux de la cour la plus spirituelle de l'Europe, pour un homme de peu d'esprit. . . . Mais il ne faut pas non plus se le dissimuler,

le génie porté ainsi jusqu'à ses extrêmes limites, usant d'un instrument trop tendu, et s'y abandonnant à toute la violence, ou à toute la profondeur de ses inspirations, le génie est bien près de cet état déplorable dont on lui a quelquefois donné le nom. Un pas de plus, et l'intervalle est franchi; et au lieu de Galilée, vous avez Cardan ¹, au lieu d'Alexandre, Mahomet, au lieu de Mélanchton, Luther, au lieu de Platon, Socrate; et c'est ce pas, en effet, que ce dernier a franchi. Cette pensée exclusive, vive, ardente, sublime, qui ne produisait tout à l'heure que ces singularités qui ne donnent que plus de piquant au génie, et cette concentration qui ne doit attirer sur lui que le silence du respect, cette pensée a changé de nature; elle a revêtu le caractère d'une image, d'un son, d'un objet extérieur en un mot. Elle s'est faite corps : *verbum* ² *caro factum est*; et le sacrifice a été consommé : et l'humanité qui s'énorgueillissait naguères des prodiges d'une raison sublime et créatrice, n'a plus qu'à se voiler la tête, pour pleurer la perte, désormais irréparable, d'un de ses plus glorieux enfans.

¹ Voy. la note 1 à la fin du volume.

² *λογος*, esprit, pensée, raison.

Voilà ce qui est arrivé à Socrate. Ce qui n'était d'abord, en lui, qu'une impulsion irrésistible, une conviction profonde, une pensée de tous les instans, est devenu, par les progrès du tems, mais surtout par le fait d'une action incessante, une sensation externe de l'ouïe, et, je n'en doute pas, de la vue. Après les inspirations de la conscience, sont venues celles de la divinité. Socrate a entendu *le Dieu*, θεός, *le Démon*, δαιμόνιον, *la voix*, φωνή. Il a senti, dans tout son corps, les frémissemens de leurs impulsions. Il a pensé, parlé, agi en conséquence. Il s'est fait de tout cela un titre de gloire et de supériorité aux yeux de ses contemporains; et ses contemporains l'ont cru sur parole; ils l'ont admiré, divinisé, après lui avoir pourtant fait boire la ciguë, et ils ont transmis à la postérité, comme un héritage, cette divinisation d'une pensée malade. Il me reste à expliquer maintenant comment tout cela a pu se faire; comment Socrate, la première tête philosophique de l'antiquité, a pu se laisser devenir fou, comment il a pu ne pas sentir qu'il le devenait; comment, au moins, ses contemporains, ses amis, ses disciples, des hommes éclairés, des savans, des philosophes, ont pu ne pas voir ce qu'était leur concitoyen,

leur maître, et ne pas s'apercevoir que sa psychologie à double face, si elle commandait l'admiration, appelait aussi l'étonnement et la pitié. Or toutes ces démonstrations, que j'ai déjà ébauchées, vont m'être on ne peut plus faciles. Elles ressortiront tout naturellement de l'examen de la raison générale à l'époque où vivait Socrate, et surtout de celui des croyances religieuses. Je n'aurai pas besoin d'être bien long.

Le Polythéisme a eu ses fondemens dans cette disposition naturelle à l'homme, et qui lui est principalement nécessaire dans l'ignorante enfance de l'âge et des nations, de chercher à tout une cause animée, divine, et de traiter ainsi surtout les objets qui peuvent, de la manière la plus fatale, lui faire ou le plus grand bien ou le plus grand mal. Il ne faut donc pas, avec Verulam¹ et Vico,² voir, dans les emblèmes mythologiques des anciens, soit une *sagesse profonde*, soit même une *sagesse vulgaire*. Il n'y a plutôt, dans le fait général qu'ils représentent, qu'une *absurdité*, ou, si

¹ *De Sapientiâ veterum.*

² *Scienza nuova*, tome II, p. 8.

l'on aime mieux, une *nécessité vulgaire*; et pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux autour de soi; voir l'enfant donner à ses jouets de la vie, des sensations et des volontés; l'homme grossier se montrer plus effrayé de l'influence nuisible de ses loups-garoux, que rassuré par l'intercession bienveillante des saints de son calendrier; l'homme éclairé, le philosophe même, briser, avec colère, dans un premier moment, l'objet inanimé qui lui a causé de la douleur.

Les dieux des Grecs étaient donc bien, pour eux, des dieux, des êtres réels, des corps, et ils en avaient, comme on sait, peuplé toute la nature. Le monde lui-même était un Dieu; les astres étaient des dieux; le feu, l'éther, l'air étaient des dieux¹. Mais c'étaient là les dieux des fortes têtes, des philosophes, des Académiciens, des Stoïciens, des Péripatéticiens. Le vulgaire, les gens du commun, ne s'élevaient pas aussi haut. Parmi les astres, il leur suffisait du soleil et de la lune; et, pour loger le reste de leurs divinités, ils ne dépassaient guère la cime des plus hautes montagnes de l'ancien continent, l'Ida.

¹ CICÉRON : *De Naturâ Deorum*, lib 1.

l'Olympe, l'Athos. Mais à partir de là, les vallons, les plaines, les forêts, les fleuves, les mers, tout était plein de Dieux ; et il y en avait tant, dit Saint-Augustin¹, qu'on n'avait pas cru pouvoir en employer moins de trois ou de quatre à ouvrir et à fermer la plus modeste maison de Rome.

Lorsque les philosophes de l'ancienne Grèce, Pythagore, Anaxagore, Socrate et enfin Platon, intellectualisant un tant soit peu le polythéisme, eurent fait différentes classes parmi les divinités de leur pays, voici à peu près comment la chose s'arrangea dans leur esprit et dans leurs ouvrages². Ils placèrent en première ligne un Dieu universel, immense³, confondu souvent avec le destin, et dont ils ne savaient trop quelle image se faire, ni quelle forme, quel corps il fallait lui donner. Vinrent ensuite les astres, puis le feu, l'éther, l'air, singuliers dieux dont la

¹ *Cité de Dieu*, livre IV, ch. VIII.

² EUSÈBE : *Préparat. évangél.*, lib. IV, cap. III, § V.

³ C'est celui dont il est si souvent question dans les *Memorabilia*, notamment au livre IV, p. 802, et dont parle Eusèbe dans le passage auquel je viens de renvoyer.

tournure devait encore embarrasser beaucoup des hommes habitués aux belles formes de la nature et de la statuaire grecques. Venait enfin toute la tourbe des dieux véritables et anthropomorphes, grands, moyens, petits, très-petits, depuis Cybèle et Jupiter jusqu'à ces dieux portiers, Forcule, Limentine et Cardée, dont se moquait Saint-Augustin.

Au reste, soit qu'on ne reconnût qu'un seul Dieu supérieur, ce *fatum* amorphe dont je parlais tout à l'heure, ce qui n'était pas commun, et ce qui équivalait presque, en ce tems là, à une déclaration d'athéisme; soit qu'avec Socrate, Platon et la presque totalité de leurs disciples, on admît, pour grands dieux, dieux réels, d'abord ce Dieu immense, suprême, puis les vingt dieux choisis de Varron, Jupiter, Junon et compagnie, il fallait trouver moyen de faire communiquer ces divinités avec les mortels, pour qu'elles reçussent leurs hommages, entendissent leurs prières, leur donnassent des ordres et des conseils. Or, pour tout cela, on n'avait rien de mieux à faire que de peupler les airs de Génies ou de Démons, hybrides de nouvelle espèce, provenant

! PLATON : *Timée* ; *Banquet* ; *République*, II, III,

de l'union des dieux avec les filles des hommes ¹, formés de la partie la plus pure et la plus fluide de l'air ², immortels, enfin, comme les dieux, mais sujets aux passions, comme les hommes ³. Ces célestes messagers dont le nombre était immense, puisque Maxime de Tyr en compte plusieurs millions ⁴, étaient chargés aussi d'un nombre immense d'offices. D'abord, indépendamment de celui qui servait à chaque homme

x; *Politique*; *Epinomis*. — PLUTARQUE : *Des Oracles qui ont cessé*; *Du Démon de Socrate*; *De Isis et d'Osiris*. — APULÉE : *De Deo Soeratis*. — JAMBLIQUE : *De Mysteriis Egypt.*, *Chaldæor.*, *Assyrior.* — PROCLUS : *Commentarius in Platonis Alcibiad.* I.

¹ PLATON : *Apologie*, p. 64.

² APULÉE : *Loco citato*, p. 144, 148. — SAINT-AUGUSTIN : *De Divinatione Dæmonum*. — *De Civitate Dei*, lib. VII, cap. XV, lib. XI, cap. XXIII.

³ PLUTARQUE : *Des oracles qui ont cessé*, § XVII et XIX. — APULÉE : *Loco citato*, p. 147. — CHALCIDIUS : *Commentar. ad Platon. Timæum*, p. 227. — MAXIME DE TYR : *Dissertatio* XIV. — On voit pourtant dans Plutarque (*Loco suprâ*, p. 353, 354), que, d'après Hésiode et Pindare, les Démons pouvaient mourir. Le terme moyen de leur vie était de neuf mille et quelques cents ans.

⁴ *Loco suprâ*.

de bon ou de mauvais génie¹, il y en avait pour les songes, pour les auspices, pour fendre le foie, maculer les entrailles des victimes, diriger le vol des oiseaux, pour faire gronder le tonnerre et lancer la foudre au besoin, quand Jupiter ne voulait pas se donner cette peine, et pour une foule d'autres fonctions de même force². Ce n'est pas tout. Outre ces Démons de premier ordre, fils batards des dieux et des hommes, il, y en avait d'autres, non moins occupés, et qui n'avaient pas la même origine. C'étaient les âmes des morts qui venaient servir de guide aux vivans³; c'étaient même les âmes de ces derniers, suivant qu'avant la mort et en raison de leur pureté, elles étaient plus ou moins sorties du corps, c'est-à-dire soustraites à l'influence de la matière, et qu'elles pouvaient déjà faire l'office de mentor à l'égard de leurs propriétaires actuels⁴.

¹ PLATON : *Phédon*, p. 244, 256. — APULÉE : *Loc. cit.*, p. 155.

² APULÉE : *Loc. cit.*, p. 134 et seq. — MAXIME DE TYR : *Loc. cit.*

³ PLUTARQUE : *Du Démon ou Esprit familier de Socrate*, p. 423. — MAXIME DE TYR : *Dissertatio xv.*

⁴ PLUTARQUE : *Loco supra*, p. 416, 417.

On voit ici quels services la philosophie avait rendus à la société ancienne. Au lieu de ses dieux vulgaires et corporels, déjà bien assez nombreux et assez redoutables, elle lui avait peuplé jusqu'à l'air qu'elle respirait, de demi-esprits, dont quelques-uns, sans doute, devaient lui servir de guides tutélaires, mais dont beaucoup d'autres pouvaient lui nuire, ou du moins accroître sa superstition et ses terreurs.

Pour en finir avec les Démons, je dirai que le christianisme, qui les reçut en héritage de Platon et de ses disciples, fit à la doctrine payenne, sur ce sujet, quelques modifications qui l'adaptassent à ses croyances. Les âmes des vivans ne quittèrent plus leur enveloppe terrestre qu'après la mort, soit pour expier dans des tourmens, dont la prétendue éternité était peut-être une opinion utile alors, les fautes passagères de cette vie, soit pour aller, dans le sein de Dieu, jouir des ineffables béatitudes dès lors offertes en récompense à l'humanité moins grossière par une religion qui s'épurait. Restaient donc seulement les vrais Démons, les Démons hybrides, dont j'ai parlé en premier lieu. Pour pères, au lieu des dieux mythologiques,

le christianisme leur donna ses Chérubins et ses Puissances ¹, et il leur adjoignit les mauvais anges, que la révolte de Satan avait précipités dans le feu des enfers ². Ai-je besoin d'ajouter que ces démons ou ces diables se trouvaient là tout à point pour remplacer les dieux payens, désormais précipités de leurs trônes ou dépouillés de leurs honneurs, et que c'étaient eux qui, avant la naissance du Christianisme, avaient, sous le marbre et l'airain des idoles, prophétisé à Memphis, à Dodone, à Delphes, à Éphèse, et qui, quelquefois, avec la permission du Tout-Puissant, continuaient à y prophétiser encore, au tems et au dire de saint Augustin ³, de Lactance, d'Origène, de Tertullien et de tous les Pères et docteurs de l'église, dont voilà, au fond, toute la doctrine sur ce point de psychologie historique.

Je reviens à Socrate, dont cette digression est loin, du reste, de m'avoir éloigné, témoin le

¹ LACTANCE : *Divin. Institut.*, lib. II, cap. xv.

² LACTANCE : *Loco supra*. — SAINT-AUGUSTIN : *De Civitate Dei*, lib. VII, cap. XXII.

³ *De Civitate Dei*, lib. V, cap. VII. — *De Divinatione, Dæmonum*, p. 1120.



titre , et plus encore le but de cet ouvrage. En effet , toute cette doctrine des démons , intermédiaires obligés entre la divinité et l'homme et guides tutélaires de ce dernier , c'est Socrate lui-même qui en est , sinon le père ¹ , du moins , qu'on me passe l'expression , le parrain , ainsi qu'il résulte , entre autres preuves , de presque tous les dialogues de Platon ; et voici ce qui l'a conduit à fortifier cette théorie de tout le poids de sa conviction. Élevé dans la religion du paganisme , dans la croyance aux songes , aux oracles , aux prophéties , son esprit , naturelle-

¹ On lit dans le *Commentaire d'Héraclès sur les vers dorés* , attribués à ΠΥΘΑΓΟΡΕ , une théorie démonologique de ce dernier philosophe , empruntée d'Orphée , des Egyptiens , et peut-être même des Celtes , et dans laquelle les Démons sont distingués en trois classes : 1° Les Démons *supérieurs* , ou célestes , qui ne sont autre chose que les grands dieux du paganisme ; 2° les Démons *moyens* ou aériens , les vrais démons , les démons socratiques ou platoniciens ; 3° les Démons *inférieurs* ou terrestres , ou les âmes des hommes , lesquelles sont dignes de leur titre , surtout quand elles ont quitté le corps.

Il y a encore d'autres théories pythagoriciennes des Dieux et des Démons , revues , corrigées et considérablement augmentées par les Alexandrins. Il y en a notamment une dans Diogène-Laërce , à l'article *Pythagore*. Il est inutile que je les rapporte.

ment investigateur, et en proie aussi à des inspirations qui dataient presque de la naissance, se demanda de bonne heure comment les dieux pouvaient, d'une part, donner lieu à ces songes, à ces oracles, à ces prodiges ; d'autre part, lui occasioner, à lui, ces inspirations, lui donner ces avertissemens qui remontaient si haut dans sa vie. Les dieux, tels surtout que les concevait Socrate, ne pouvaient vaquer en personne à d'aussi minces fonctions. Se bornant au gouvernement général de l'univers, ils devaient se servir, pour tout le reste, d'agens intermédiaires, en général invisibles aux yeux de la vue, mais saisissables, si je puis ainsi dire, à ceux de l'ouïe, du tact et des mouvemens intimes du cœur. De cette façon tout se trouvait expliqué : croyances générales aux oracles, aux prodiges, aux songes et à toutes les autres influences de la divinité sur la terre et sur ses habitans ; d'autre part, inspirations particulières de Socrate sur les principes et les devoirs de la morale et sur l'épuration des croyances religieuses, deux choses qui ont fait le fond et le but de toute son existence. On peut presque dire que, dans de telles conditions, et tel que nous connaissons ce grand homme, il ne lui était pas possible d'avoir d'autres croyances que

celles qu'il a eues, de tenir une autre conduite que celle qu'il a tenue, d'arriver à une autre fin psychologique que celle à laquelle il est arrivé. A plus forte raison ne lui était-il pas possible de se voir ce qu'il était réellement, et ce qu'il avait commencé à être de si bonne heure; et ce sont ces raisons, c'est-à-dire ces circonstances de lieu, d'époque et de religion, qui expliquent encore pourquoi il n'a pas non plus paru tel, c'est-à-dire fou halluciné, aux yeux des plus éclairés même de ses contemporains. Qu'y avait-il, en effet, d'extraordinaire à ce que leur concitoyen, leur ami, leur maître fût en communication avec la divinité, lui dont la conduite était si pure, si sage, et, en quelque sorte, si providentielle et si divine; quand la Pythie de Delphes, la sybille de Cumes, ou même le moindre devin en crédit, jouissaient, à leurs yeux, du même privilège? C'est le contraire qui l'eût été, et je m'étonne seulement qu'il ait pu y avoir, dans l'antiquité, quelques divergences d'opinion sur l'explication à donner aux inspirations du Démon de Socrate.

En effet, tous les philosophes contemporains du sage Grec, ou voisins de son époque, n'ont pas donné de ce génie familier une interpréta-

tion aussi exclusivement diabolique ou divine que l'ont fait Platon, Xénophon, Plutarque, Apulée, Diogène-Laërce, Proclus, Chalcidius, Maxime de Tyr, Eusèbe, Lactance, Tertullien, Origène, Clément d'Alexandrie et beaucoup d'autres. Quelques-uns d'entre eux se contredisent même dans leurs explications, ou au moins ils ne sont pas trop sûrs de ce qu'il faut penser du fait de psychologie qui en fait le sujet¹. Ainsi Plutarque², conformément à quelques vues d'Héraclite, de Ménandre, de Xénocrate³ et de Platon lui-même⁴, est porté à voir, dans le génie familier du maître de ce dernier, les inspirations de son excellente nature, un bon démon, εὖ δαίμων, qui ne serait, suivant la doctrine développée par un des interlocuteurs de son dialogue⁵, que l'âme même de ce philosophe, soustraite en très-grande partie, par sa

¹ Cette incertitude se retrouve aussi chez des écrivains modernes. Voyez, par exemple, GOTF. OLEARIUS, *De Genio Socratis*, cap. xv, in STANLEY, *Philos., histor.*, tom. I; BRUCKER, *histor. crit. philos.*, tom. I, p. 549; H. RITTER, *Histoire de la Philosophie*, liv. VII, ch. 2.

² Platon. *Quæst.* I, ch. 1.

³ ARISTOTE : *Topic.*, lib. II, cap. 6.

⁴ CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromat.*, lib. II, p. 417.

⁵ *Du Démon de Socrate*, ch. 40.

pureté, aux liens de son enveloppe mortelle. C'est d'après des idées analogues qu'un grand nombre de siècles plus tard, Marsile-Ficin, qui admet l'influence d'un génie familier dans Socrate, pense qu'elle était favorisée par sa constitution mélancolique, qui le disposait aux extases, et lui donnait plus de lucidité pour lire dans l'avenir¹; tandis que Pomponat, d'après sa manière astrologique de voir en pareille matière, regarde les inspirations du démon de Socrate comme le résultat de l'influence de l'astre qui avait présidé à sa naissance, et qui réglait sa destinée².

Ceux qui ont le mieux traité Socrate, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, ont dit, en somme, que les inspirations de son génie, rendues par lui d'une manière trop figurée peut-être, n'étaient autre chose que celles de la raison la plus vertueuse, la plus sage, la plus éclairée qui fût jamais. C'est à peu près là l'opinion d'un des interlocuteurs du dialogue de Plutarque, qui dit que « l'esprit familier de » Socrate estoit une parcelle de la commune

¹ *Theologia Platonica*, lib. xxi, cap. 2.

² *De Incantationibus*, in-12, Basileæ, 1556.

» nécessité, qui confirmoit cet homme, par
 » longue expérience, à donner le contrepoids
 » et le panchement, pour le faire incliner de çà
 » ou de là, en choses obscures et difficiles à
 » conjecturer par le discours de la raison ¹ ». C'est l'opinion de Montaigne ², de Naudé ³, de Guy-Patin ⁴, de Fraguier ⁵, de Charpentier ⁶, de Rollin ⁷, de Voltaire ⁸ et de quelques platoniciens tout-à-fait modernes ⁹; c'est peut-être celle de saint Augustin, qui semble attribuer à la fourberie des disciples de Socrate ce qu'on raconte de son démon ¹⁰, fourberie que Rollin ¹¹ et Barthélemy ¹², au contraire, ne sont pas éloignés de faire peser sur ce philosophe lui-même.

¹ PLUTARQUE : *Du Démon de Socrate*, ch. 17.

² *Essais*, liv. I, ch. II.

³ *Apologie pour les grands hommes faussement soupçonnés de magie*.

⁴ *Esprit de Guy-Patin*, Paris, in-12.

⁵ *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tom. IV, p. 368.

⁶ *Vie de Socrate*, in-18, Paris, 1657, p. 139 et suiv.

⁷ *Hist. anc.*, liv. IX, ch. IV, § 2.

⁸ *Dictionnaire philosophique*, art. Socrate.

⁹ Voyez la NOTE II, à la fin du volume.

¹⁰ *Cité de Dieu*, liv. VIII, ch. 27.

¹¹ *Loco supra*.

¹² *Voyage de J. Anacharsis*, ch. 67.

Pour ce qui est de cette prétendue supercherie du sage d'Athènes ou de ses disciples, je n'ai plus à prouver, je pense, qu'il n'en était absolument rien. Je me borne à signaler l'opinion qui tendrait à y faire croire, comme une des importations les plus mal avisées qui se soient faites de l'astuce et de l'esprit philosophique modernes dans l'explication des faits de la raison grossière et ignorante des peuples qui vivaient il y a deux mille ans. La fraude ne saurait donner à une nation, au monde, des idées, des institutions, une religion nouvelles. Il n'y a que la foi, bien ou mal fondée, qui puisse produire cet effet-là. Nous aurions mauvaise grâce à le nier, nous, dont toutes les pensées, tous les actes sont encore maculés d'une foule de préjugés on ne peut moins intellectuels, et qui, malgré les lumières et le septicisme dont nous nous targuons, continuons à porter dans tant de questions philosophiques et physiologiques, une crédulité si peu éclairée et, si je puis ainsi dire, si antique.

Enfin, parmi les auteurs modernes, il n'y en a, comme je l'ai dit, que quelques-uns qui aient pensé à attribuer à une exaltation voisine

de la folie, les inspirations démoniaques du philosophe Athénien. Mais cette opinion, jetée en passant, sous forme de doute, et sans aucune démonstration, paraît à peine avoir été prise en considération par ses auteurs eux-mêmes. J'ai déjà cité, à cet égard, Diderot et Barthélemy, qui disent là-dessus des choses très sensées, mais auxquelles leur manque de développement et de preuves ne permet pas de faire autorité. Je rapprocherai de leur manière de voir une autre explication toute récente, et qui, quoique moins vraie qu'elle, est pourtant tout ce qu'on peut dire de plus satisfaisant sur le démon de Socrate, quand on n'a pas puisé, dans l'étude de la psychologie morbide, les moyens de voir toute la vérité à cet égard. Cette opinion est celle de M. Stapfer¹. En somme, suivant ce savant écrivain, le sentiment moral et religieux était tellement développé dans Socrate, que lorsque les mouvemens s'en faisaient sentir avec le plus d'énergie, ils lui apparaissaient comme partis d'une cause distincte de sa personne, et il devait croire les observer plutôt que les produire, entendre des voix plutôt que reconnaître des actes, ou éprouver

¹ *Biographie universelle*, art. Socrate, 1825.

des émotions dont ses facultés étaient elles-mêmes la source et l'objet. Cette manière de sentir, M. Stapfer l'appelle une *illusion d'optique Psychologique*; et il faut convenir qu'il est impossible de parler avec plus de respect des hallucinations d'un grand homme. Mais, malgré la délicatesse de l'expression, et, si l'on veut, sa justesse apparente, c'est ici que se trouve l'erreur¹. Pour que ces fausses perceptions de Socrate n'eussent constitué qu'une illusion, ou plutôt une méprise compatible avec un état de raison réellement intact, il eût fallu que ce philosophe ne les eût éprouvées qu'accidentellement, et surtout que, s'en rendant parfaitement compte, il ne les eût jamais prises que pour ce qu'elles étaient, ainsi que cela peut avoir lieu dans certains cas de folie sensoriale commençante. Mais il en était tout autrement. Socrate, ainsi que le reconnaît M. Stapfer, voyait dans son démon, un être bien déterminé, bien réel, dont l'action sur lui

¹ Une question pour trancher la question. Un philosophe qui aujourd'hui se prétendrait en communication directe avec la divinité, et dirait en entendre la voix, lui donnerait-on une chaire à la faculté des sciences ou une cellule à Charenton ?

avait fini par être presque incessante, et, bien que ce philosophe partageât les croyances superstitieuses générales, il ne regardait pas, contrairement à l'opinion de M. Stapfer, le privilège de cette divine assistance comme une chose tellement commune, qu'il ne dise, dans le VI^e livre de la République, à propos de son signe démoniaque, *qu'on trouverait à peine de cela un autre exemple soit dans le présent, soit dans le passé.*

Après n'avoir ainsi vu dans les hallucinations bien formelles de Socrate qu'une sorte d'erreur d'optique intrà-cérébrale, et avoir cherché à établir, entre ce fait et celui d'une raison intacte et souveraine, une alliance qui n'est pas dans la nature des choses, M. Stapfer ne regarde pas même comme une extase l'hallucination en quelque sorte cataleptique du siège de Potidée, et il ne la considère que comme le résultat presque sublime d'une concentration intellectuelle, toute raisonnable et toute libre; ce qui ne saurait être, comme on le sent bien. Enfin, bien qu'il avoue qu'en Socrate la croyance en son génie ait été quelquefois voisine de la *superstition* et de l'*entêtement*, il est si éloigné de voir dans ce philosophe, un

Théosophie ou un Visionnaire, qu'il blâme l'auteur du voyage d'Anacharsis de parler du fait du démon de Socrate, comme d'un trait de bizarrerie calculée, ou d'une preuve de *travers d'esprit*. Cette dernière partie de l'opinion de Barthélemy est pourtant la seule explication qui approche de la vérité. Mais elle est loin d'être la vérité tout entière, et il n'y a que celle-ci qui puisse faire comprendre Socrate et ses inspirations, ses croyances et celles de son époque, ainsi que je l'ai peut-être surabondamment prouvé. Aussi vais-je, en terminant, résumer tout ce long exposé de faits, d'opinions, d'explications, de preuves, sur sa Psychologie en général et sur son Démon en particulier, deux choses inséparables, qui doivent marcher parallèlement, et s'expliquer l'une par l'autre; c'est-à-dire que je vais, en quelques pages, faire du fils de Sophronisque une biographie complète et vraie, un portrait ressemblant.



Chapitre Quatrième.



RÉSUMÉ

DE LA

BIOGRAPHIE PSYCHOLOGIQUE DE SOCRATE.



Journal of the
American Psychological Association

1913

PROCEEDINGS OF THE AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION

SOCRATE naquit de parens pauvres ¹, avec des dispositions intellectuelles assez développées, pour qu'un oracle ait pu les prendre pour thème de sa réponse, et ordonner qu'on abandonnât cet enfant à l'avenir qu'il se ferait à lui-même ². Ce sage conseil ne fut pas suivi, et le fils de

¹ PLATON : 1^{er} *Alcibiade*, p. 62; *Théétète*, p. 62. —
DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, seg. 18. — ÉLIEN : *Hist. var.*,
lib. II, cap. I. — THÉODORE : *Græc. affect. Curat.*
Serm. I.

² PLUTARQUE : *Du Démon de Socrate*, ch. XXVIII. :

Sophronique fut obligé, contre ses goûts, de demeurer dans l'atelier de son père ¹, occupé à façonner du marbre, quand il eût voulu s'abandonner à son penchant pour la philosophie, vers laquelle le poussait, presque dès son bas âge, une sorte d'inspiration ou de voix intérieure ². Comme cela arrive toujours dans les vocations réellement dignes de ce nom, cette disposition de Socrate à la méditation philosophique ne fit que s'accroître des obstacles qui lui furent opposés ³; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'ardent et singulier jeune homme, obéissant à la nécessité, passa les années de son adolescence à exécuter des travaux de statuaire, assez parfaits, du reste, pour lui valoir quelques succès ⁴. Il avait dix-huit ans environ, lorsqu'un ami de l'humanité et de la philosophie, Criton, voyant cette belle intelligence aux prises avec le besoin, fit

¹ DIOGÈNE-LAERCE : lib. II, s. 20. — PORPHYRE : dans Théodoret, *Græc. affect. curat.*, serm. 12.

² PLATON : *Apologie*, p. 73; *Théagès*, p. 19. — TERTULLIEN : *De Animâ*, au commencement.

³ PORPHYRE : dans Théodoret, serm. XII.

⁴ SCHOLIASTE d'Aristoph., *ad nub.*, act. 2, scèn. 1. — DIOGÈNE-LAERCE : lib. II, p. 19. — PAUSANIAS : lib. I, cap. 22, lib. IX, cap. 35.

cesser la lutte¹, et mit Socrate à même de se livrer tout entier aux études réformatrices qui devaient remplir toute sa vie et être la cause de sa mort.

Socrate alors se montra tel que l'avait fait la nature, tel qu'il se fit voir constamment depuis, livré à une seule pensée, les yeux fixés sur un seul but : l'amélioration de la race humaine par la réforme de la logique, de la morale et de la religion. Ses discours, ses actions, sa pauvreté, son désintéressement, sa générosité, sa tempérance, sa fermeté civique, son courage militaire, sa veille, son sommeil, tout ce rapporta à ce but, qui lui avait été imposé par son organisation, plutôt qu'il ne se l'était donné à lui même. Epoux, père, citoyen, il ne négligea aucun des devoirs que lui imposaient ces divers titres ; mais le premier, pour lui, fut toujours cet enseignement moral, plus pratique encore que théorique, qu'il s'était, en quelque sorte, arrogé sur Athènes tout entière, et pour lequel tous les moyens justes et honnêtes lui étaient bons. Une vie pareille, une semblable contention d'esprit, ne pouvaient

¹ DIOGÈNE-LAËRCE : lib. II, p. 20.

qu'entraîner dans de grandes singularités de discours ; de manières , de conduite , un esprit déjà fort singulier par lui-même. Elles ne pouvaient qu'accroître son insensibilité aux intempéries des saisons , à la contagion de la peste¹ , aux besoins de la nature animale ; augmenter la violence d'inspirations ou d'impulsions intérieures qui dataient presque de la naissance , leur faire prendre le caractère de sensations externes ; et c'est ce qui eut lieu en effet. Socrate eut des extases , presque des accès de catalepsie , ainsi que cela lui arriva au siège de Potidée et ailleurs. Bientôt ces extases prirent le caractère d'hallucinations plus tranchées , plus courtes , mais plus fréquentes ; hallucinations du tact général , soit intérieur , soit extérieur ; hallucinations de l'ouïe surtout , et probablement aussi de la vue². Socrate ne douta plus de l'assistance de son Démon ou de son Dieu , assistance que lui expliquaient les croyances alors régnantes , et qui , les lui expliquant à son

¹ DIOGÈNE LAËRCE : lib. II , § 25. — ELIEN : *Histor. var.*, lib. XIII , cap. 27. — AULÉ-GELLE : *Noët. attic.*, lib. II , cap. 1.

² APULÉE : *De Deo Socratis*, p. 166, 167. — PLATON : *Criton*, p. 102. — GOTFR. OLEARIUS : *De Socratis Dæmonio*, p. 153.

tour, le porta à les modifier. A table, dans les rues d'Athènes, dans les camps, il s'arrêtait tout court, quelquefois sans motif apparent, d'autres fois à propos d'un éternûment venu de lui ou d'un de ses voisins, et il agissait ou n'agissait pas suivant que l'éternûment avait eu lieu à sa gauche ou à sa droite ¹. Mais il s'arrêtait surtout s'il avait entendu la voix du Dieu, car ses accens étaient toujours des ordres prohibitifs. Ces ordres lui étaient ordinairement personnels. Mais quelquefois aussi ils concernaient ses amis; témoin ce qui eut lieu à la déroute de Delium; témoin l'aventure de Charmide, celle de Criton, celle de Timarchus et de son complice; témoin l'histoire des pourceaux de la rue des faiseurs de coffres, et beaucoup d'autres aventures de ce genre. D'autrefois enfin ces avertissemens étaient relatifs aux affaires publiques, par exemple au mauvais succès de l'expédition de Sicile ².

Ces fausses perceptions, ou ces hallucinations de Socrate, qu'il prenait pour les inspirations

¹ PLUTARQUE : *Du Démon de Socrate*, ch. 18.

² PLATON : *Théagès*, p. 21. — PLUTARQUE : *Loco supra*, ch. XIX.

de son Démon familier, ne firent qu'augmenter à mesure qu'il avançait en âge, et sa croyance au Dieu qui les lui donnait en augmenta d'autant. Il finit même par se persuader que, par le fait de cette assistance divine, il pouvait, à distance, exercer une influence favorable sur les jeunes gens qui le fréquentaient, et les conduire, par cette sorte de magnétisme moral, au but de ses efforts réformateurs¹. Enfin, ces perceptions et cette croyance étaient tellement fortes à l'époque de son procès et de sa condamnation, qu'elle le détournèrent de préparer sa défense², de faire aucune sollicitation, aucune démarche auprès de ses juges³, et qu'elles lui firent même dire, en leur présence, qu'au péril de sa vie, il recommencerait tout ce dont il était accusé, et que c'était là une chose dont il ne pouvait se défendre⁴.

¹ PLATON : *Théétète*, p. 65 ; *Théagès*, p. 259.

² PLATON : *Apologie*, p. 92. — XÉNOPHON : *Apologie*, p. 702 ; *Memorabilia*, lib. IV, p. 817. — CICÉRON : *De Divinat.*, lib. I, s. 54.

³ PLATON : *Apologie*, p. 79, 89. — XÉNOPHON : *Memorab.*, lib. IV, p. 804. — QUINTILIEN : *Institut. Orator.*, lib. XI, cap. I.

⁴ PLATON : *Apologie*, p. 68, 89, 87.

Rien assurément de plus extraordinaire, mais rien aussi de plus irréfragable comme *Critérium* de la folie, que ces hallucinations qui, par leur direction sur un seul objet, leur suite, leur raison en quelque sorte, et surtout par cette circonstance qu'elles peuvent durer toute la vie sans se compliquer d'un véritable délire maniaque; constituent une espèce de folie qu'on pourrait appeler *sensoriale* ou *perceptive*¹. Or, ce furent-là constamment les hallucinations de Socrate, comme ce furent celles d'autres grands hommes et surtout de réformateurs en matière de religion²; et elles eurent et conservèrent toujours chez lui ce caractère, pour trois principales raisons. 1° Elles tenaient à ses sensations d'enfance; et n'en étaient, en quelque sorte, que la continuation; 2° Il put s'y abandonner en toute liberté, les croyances de son époque, loin de les contrarier en rien, s'y prêtant, au contraire, merveilleusement et de tous points, et donnant un caractère inspiré et divin à des prétentions et surtout à des sensa-

¹ Voyez, à la fin du volume, la NOTE III, et les OBSERVATIONS DE FOLIE SENSORIALE.

² Voyez, à la fin du volume, la RECHERCHE DES ANALOGIES DE LA FOLIE ET DE LA RAISON.

tions qui obtiendraient maintenant une qualification toute différente; 3° Les connaissances médicales de ce tems-là sur la folie, par exemple celles d'Hippocrate, qui était contemporain de Socrate, ne permettaient pas d'apprécier le genre de manie de ce dernier ¹; les philosophes, d'ailleurs, ayant déclaré que la folie véritable était un état général de *furor* dont ils distinguaient encore le délire pythique, ou inspiré par les Dieux ², et ayant prononcé qu'un sage, s'il lui arrivait d'entrer en *furor*, toujours, au moins, ne pouvait pas devenir fou ³.

De tout ce résumé biographique, il résulte pourtant que Socrate était bien véritablement dans ce dernier cas; puisque s'il y a un caractère formel et indubitable de la folie, ce sont les hallucinations ⁴, c'est-à-dire, cet état intel-

¹ Voyez la NOTE IV.

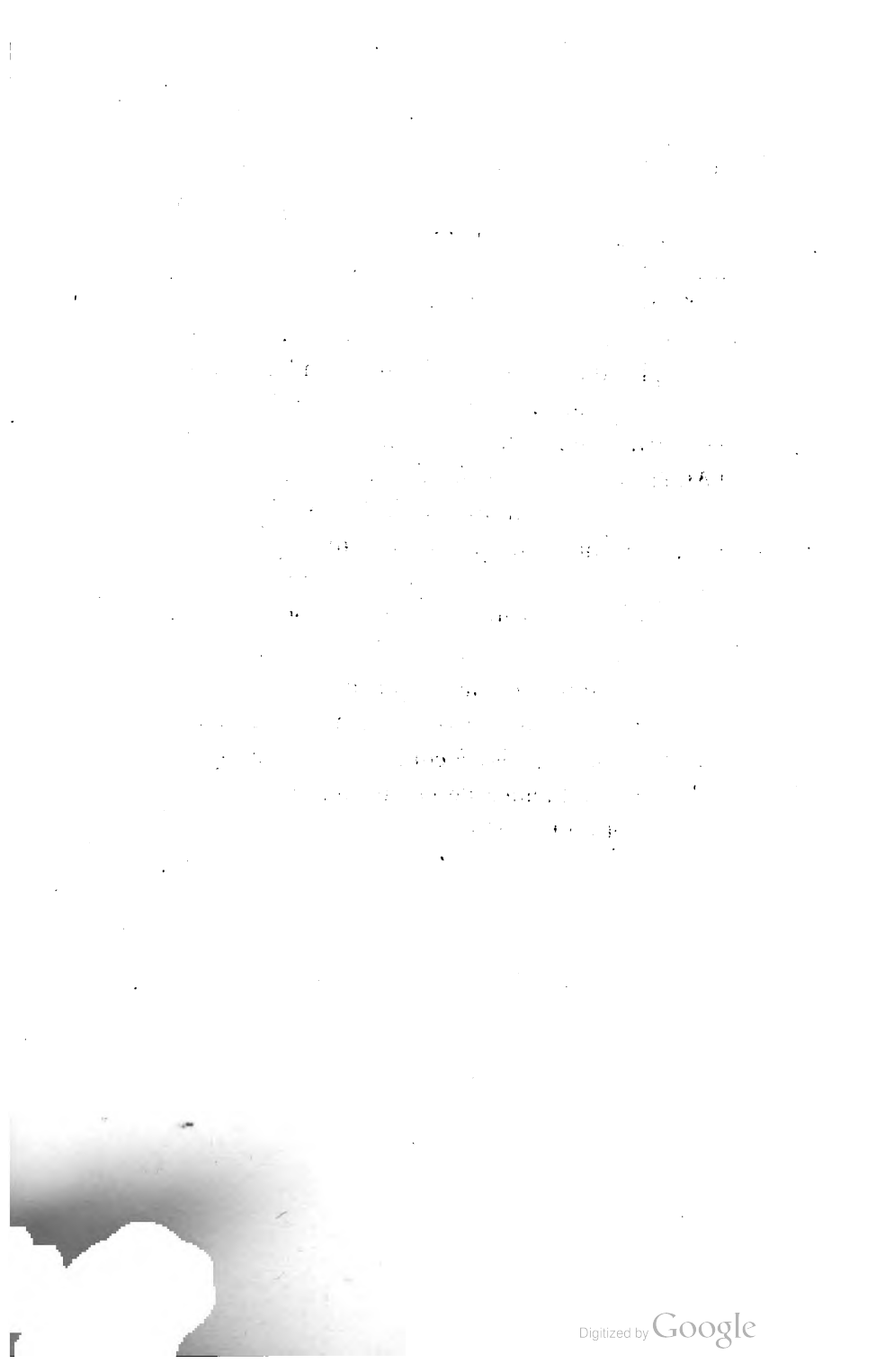
² PLATON : *Phèdre*, p. 316 et suiv.

³ Ce fut l'opinion des Stoïciens (DIOC. LAËRCE : VII); et plus tard celle de Cicéron (*Tuscul. Quæst.*, III, 5), et de Sénèque (*De Benef.* II, 35).

⁴ BRAUSOBRE : *Réflexions sur la nature et les causes de la folie*. Mémoires de l'Académie de Berlin, 1759, p. 390.

lectuel où nous prenons nos propres pensées pour des sensations résultant de l'action immédiate des objets extérieurs. Or, le philosophe Athénien, indépendamment de la consécration exclusive de sa vie au triomphe d'une ou de deux idées, indépendamment de ses singularités de plus d'une sorte, présenta, pendant quarante ans peut-être, ce caractère irréfragable de l'aliénation mentale. Pour lui, pour la gloire d'Athènes et pour celle de la philosophie, pour le triomphe de la morale et le bien de l'humanité, il est heureux qu'à raison du tems où il vivait et de la nature de sa folie, cette dernière ait pu conserver son caractère sensorial, sans passer à l'état de délire général et véritablement maniaque. Socrate a pu demeurer ainsi, durant toute sa vie, le représentant et le martyr sans doute, mais, à coup sûr, l'expression au moins hallucinée de la raison, de la philosophie et de la vertu.





Notes,

PRÈS A L'APPUI

ET

ÉCLAIRCISSEMENTS.





Après les notes qu'on va lire, je donnerai, sous forme de pièces probantes et élucidatrices, trois mémoires antérieurement publiés, et dont l'étude, pour les personnes peu versées dans la science de l'homme moral, et surtout dans celle de la folie, jettera un jour nécessaire sur l'histoire psychologique de Socrate et sur celles qui lui ressemblent.

La première et la plus courte de ces pièces comprend deux observations d'aliénation men-

tale aiguë, presque uniquement constituée par des hallucinations qui, à raison de leur existence isolée, quoique brève, pourront être, avec avantage, rapprochées des hallucinations tout-à-fait chroniques de Socrate. La seconde se compose d'histoires particulières, présentées, comme les deux précédentes, dans la forme scientifique ordinaire à ces sortes de travaux, et offrant la plus complète analogie avec celle de ce grand homme et de quelques autres célèbres hallucinés. C'est ce que montrait déjà, du reste, à l'époque où elles furent publiées, l'indication des *cas analogues* placée en tête de chacune d'elles. Quant à la troisième pièce, son titre indique assez, par lui-même, et sa nature et son objet; et elle n'est, dans certaines de ses parties, qu'un corollaire général des faits et des rapprochemens dont se compose la seconde. Je crois sa lecture faite pour suppléer à tout ce qui, dans le récit de la partie folle et hallucinée de la vie de Socrate, pourrait paraître trop bref et trop synthétique.

A part quelques suppressions relatives à des circonstances purement médicales, j'ai fait à dessein de ne rien changer à ces trois mémoires, qui contiennent en germe, les deux derniers

surtout, la plupart des idées développées dans ce livre. Il m'importait de montrer ainsi que des recherches, continuées avec réflexion pendant plusieurs années, n'ont fait que m'affermir dans la manière de voir qu'avaient fait naître de premiers travaux.



NOTE PREMIÈRE.

Page 148. Un pas de plus, et l'intervalle est franchi; et, au lieu de Galilée, vous avez Cardan.....

On s'imaginerait à tort que Socrate ait été le seul philosophe célèbre dont la raison hallucinée ait cru recevoir assistance d'un démon ou esprit familier. Ce genre de folie, au contraire, était assez commun dans l'école Alexandrine,

dont les chefs étaient, pour la plupart, des visionnaires, et il s'est montré plus d'une fois parmi les savans de toute sorte qui, à l'effervescente époque de la Renaissance, fatiguèrent leur cerveau à demander aux sciences occultes ce que ne pouvaient pas leur donner encore les sciences réelles, qui n'étaient pas nées. Parmi ces esprits familiers¹, le plus célèbre peut-être est celui de Cardan, et je veux en dire quelque chose que j'extraurai de l'ouvrage même que ce philosophe a publié sur sa propre vie².

Jérôme Cardan, né près de Milan, en 1508, était bâtard, mais issu d'une famille noble, dont il expose, avec orgueil et complaisance, la généalogie et les titres divers. Il fait la remarque, au moins singulière, qu'on y vivait long-tems, qu'on y procréait à un âge avancé, qu'on y était d'une haute stature, d'un grand savoir, d'une parfaite probité.

Son père était un original, ne s'habillant pas comme tout le monde, bègue, religieux,

¹ Campanella aussi avait un esprit, mais moins connu que celui de Cardan.

² *De Vitâ propriâ liber.*

amateur de toutes sortes d'études , ayant , par suite d'une blessure reçue à la tête, perdu, dans sa jeunesse, plusieurs parties des os du crâne , enfin se croyant déjà guidé par un esprit. Quant à la mère de Cardan, elle était colère, mais elle avait de la sagacité et de la mémoire. Elle avait tenté de se faire avorter, étant enceinte de lui. L'état du ciel et des planètes, lorsqu'il naquit, eût pu, dit Cardan, faire de lui un être monstrueux et disloqué. Mais il en fut quitte pour naître dans un état de mort apparente, avec des cheveux noirs et crépus, et frappé d'une impuissance virile qui ne cessa qu'à l'âge de trente-un ans. Ce n'est pas tout : il était bègue, comme son père, sans forces corporelles, doué d'une propension moyenne *inter frigidam diutinationem et harpocraticam, id est inter rapacem et inconsultam*. L'état astrologique du ciel, au moment de sa naissance, fit encore que, malgré une certaine subtilité, son esprit n'était nullement libre, qu'il ne put jamais former que des projets interrompus et empêchés, qu'il n'eut que peu de biens, peu d'amis, mais qu'en revanche il eut beaucoup d'ennemis, dont la plupart lui étaient inconnus, soit de nom, soit de visage. Il fut toute sa vie, dit-il, *absque*

humana sapientia, nec memoria validus, sed providentia aliquantò melior.

Après ce singulier portrait que Cardan traçait de lui-même, tin an seulement avant sa mort, il parle, sans transition, de la naissance d'un prince impérial, arrivée le jour même où il écrit, d'une autre ère qui commence pour l'empire romain, de Ferdinand et d'Isabelle, qui ont mis en mer une nouvelle flotte, etc... ; le tout sans qu'on sache d'où lui viennent ces idées, et absolument comme pourrait le faire un maniaque.

Dans le chapitre XLVII de son ouvrage, chapitre intitulé *Spiritus bonus*, il commence par rappeler qu'il est bien certain qu'il y a eu des hommes célèbres assistés ou gouvernés par des esprits familiers, appelés, dit-il, par les Grecs, anges ou messagers, et par les Latins, esprits¹. Dans ce cas se sont trouvés, ajoute-t-il, SOCRATE, Plotin, Synésius, F. Joseph, et enfin lui, (*mihi*). Mais à l'exception de celui

¹ Voyez, pour l'idée générale que Cardan se faisait des esprits ou démons, le chap. 93 du livre XVI *De Rerum Varietate*, et le livre XIX *De Subtilitate*.

de *Socrate* ¹, tous ces esprits favorables, aussi bien que les esprits funestes de C. César, de Cicéron, d'Antoine, de Brutus, de Cassius, n'étaient, dit Cardan, que des démons, tandis que le sien est un esprit bon et miséricordieux.

Il était persuadé depuis long-tems de l'existence de cet esprit ; mais ce n'est que dans sa soixante-quatorzième année, comme il commençait à écrire sa vie, qu'il put bien s'assurer de la manière dont cet esprit l'avertissait des choses futures. C'étaient de très-fortes palpitations de cœur, la sensation d'un violent tremblement de terre, avertissemens partagés par Cardan fils, quand les événemens à venir lui étaient communs avec son père ; c'étaient des mouvemens d'espèces ou d'images (*movit speciem mihi*), etc... etc... ².

¹ Rapprochez de cette exception, qui est un éloge, la longue et dégoûtante diatribe que Cardan a écrite contre Socrate, sous le titre de *De Socratis studio*. Cette palinodie serait d'un homme sans probité, si elle n'était d'un fou.

² Indépendamment de ces différentes espèces de fausses perceptions, Cardan avait encore des hallucinations de l'odorat. Voici ce qu'il en dit au chapitre 43 du livre VIII. *De Rerum Varietate*. « Il y a encore en moi quel-

Je cite ce qui suit dans le texte original, pour plus de vérité, et parce qu'il y a, dans ces pensées latines d'un halluciné, des choses que la traduction ne pourrait pas rendre, intelligibles qu'elles sont pour des hommes raisonnables.

In universum Dæmonum apud antiquos multiplices fuere differentiæ: prohibentes ut Socratis, admonentes ut Ciceronis in obitu, docentes quid futurum sit per somnum, per casus, per belluas; hortando nos ut ad locum eamus, et pollendo per sensum unum, aut plures simul, et eò nobilior (hallucinations d'un ou de plusieurs sens): item per res naturales (illusions), et demùm per non naturales (hallucinations), et hunc censemus nobilissimum. Item bonus et malus.

que chose d'extraordinaire; c'est que je sens toujours une odeur quelconque. Tantôt mon corps exhale une odeur d'encens, et tantôt une odeur désagréable. Pendant près de deux ans, les pores de ma peau laissaient passer une si forte odeur de soufre, que j'en étais insupportable à moi-même, et que je craignais pour ma santé; mais cette odeur n'était pas sensible pour ceux qui m'approchaient. » Il parle encore de cette même espèce d'hallucinations au chap. 37 *De Vita propria*.

Aliud: cur quæ admonet non apertè admonet? adèd ut vellem? Sed unam rem pro aliâ docet, velut strepitibus illis inconditis, ut considerem Deum cuncta spectare, licet illum oculis non videam? Poterat enim per somnium admonere apertè, vel per aliud ostentum clariùs. Sed hoc forsàn judicavit magis curam divinam majoraquæ quæ acciderunt timores, impedimenta, anxietates et stridor. Timoris loco, obscuritate etiã opus est, ut intelligamus esse opera Dei, non ut vetare doceamur.

Cardan se demande pourquoi ces choses-là lui arrivent et non pas aux autres. C'est qu'il était halluciné, et que les autres ne le sont pas. Il donne ensuite comme des avertissemens de son *Esprit*, ces mots qu'il n'a pas pu comprendre, et que le lecteur ne comprendra sûrement pas davantage : - *Te sin casâ et tamant*, puis ces phrases également extravagantes : *id de vitâ quatuor annorum ex responsione simii? et de vermiculis qui in scutellis apparuerunt.*

Mais l'esprit de l'homme, dit-il, n'est pas toujours disposé à concevoir les signes du bon Ange, que ces signes soient *une vapeur ou une*

forme imparfaite, ou toute autre chose. Ce défaut de conception a lieu, suivant les philosophes, par l'effet de la mauvaise disposition des organes, ou, suivant les théologiens, par la volonté de Dieu, dont l'Ange n'est que l'instrument.

Cardan est aidé par son Esprit, dans la recherche des causes, des disciplines; il en reçoit la connaissance des choses incorporelles et immatérielles. Il lui doit sa réputation, sa gloire, ses plaisirs, du soulagement dans ses peines, du secours dans l'adversité, une grande partie de tout ce qui lui est arrivé d'heureux; il aurait pu ajouter avec non moins de vérité, la plupart des fautes par lui commises dans le cours de sa vie vagabonde et déréglée.

Après ce que j'ai dit de Socrate dans l'ouvrage qu'on vient de lire, je ne crois pas avoir rien à ajouter sur ce chapitre de la vie de Cardan, où ce malheureux philosophe fait lui-même, d'une manière si formelle, l'histoire de ses hallucinations. Comme Socrate, il dit ce qu'il éprouve, sans se douter de la portée de ses paroles. Mais les historiens de la philosophie y ont plus fait attention qu'à celles

du sage d'Athènes, et ils ne seraient pas éloignés de voir dans Cardan un fou, ou quelque chose d'approchant¹. Seulement ce qui les embarrasse, c'est que, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, il revient, pour la nier, sur l'existence de son démon familier. Et c'est là précisément ce qui eût dû les convaincre de la maladie mentale du savant Milanais. Quand un halluciné est guéri, il ne croit plus à la vérité de ses hallucinations ; sauf à se les rappeler et à y croire de nouveau quand il retombe. Il arrive enfin une époque où elles ne le quittent plus. Alors il croit et à celles qu'il a présentement, et à celles qu'il a eues jadis, qu'il avait presque oubliées, mais que les nouvelles lui remettent en mémoire ; et voilà précisément ce qui est arrivé à Cardan. Il a écrit l'histoire de sa vie et de son esprit familier un an environ avant sa mort, et à cette époque il était plus halluciné, plus fou que jamais, ainsi que son ouvrage tout entier en fait foi.

¹ BUELE : *Histoire de la Philosophie moderne*; Philosophie de Cardan; tome II de la Traduction française.

NOTE DEUXIÈME.

Page 163. C'est l'opinion de Montaigne, de Naudé, de Guy-Patin, de Charpentier, de Fraguier, de Rollin, de Voltaire, et de quelques platoniciens tout-à-fait modernes.

Le savant traducteur des œuvres complètes de Platon ne pouvait voir dans ce dernier ce qui s'y trouve, et ce que j'y ai montré, c'est-à-dire un fou halluciné; la connaissance de la

psychologie morbide pouvant seule conduire à ce résultat. Aussi, est-ce une chose digne d'attention que la manière dont M. Cousin cherche à se rendre compte du fait du Démon de Socrate, dans deux notes relatives l'une à l'Apologie, l'autre au Théagès, les deux dialogues où le fils de Sophronisque trahit, de la manière la plus déterminée, la maladie de son esprit. Je vais citer textuellement ces deux notes, et l'examen que j'en ferai ensuite sera comme le complément de la démonstration de psychologie historique à laquelle j'ai consacré cet ouvrage.

« *Note de l'Apologie.*—Pages 87, 88, 89.— Y a-t-il quelqu'un qui admette quelque chose relatif aux démons, et qui croie pourtant qu'il n'y a pas de démons?

Ἐν ὅποις δαίμονια καὶ νομίζῃ πράγματα εἶναι, δαίμονας δὲ οὐ νομίζῃ. (Bekker, p. 110).

Socrate admettait une révélation surnaturelle qui lui enseignait, en toute occasion, ce qu'il devait faire et surtout ce qu'il devait éviter. Il croyait sentir en lui quelque chose au-dessus de l'humanité qui l'éclairait et le diri-

geait. Il ne disait pas que ce fût un être positif; il s'arrêtait au fait dont il avait la conscience, et se servait de l'expression : *τι δαιμόνιοι*, non pas un Dieu tout-à-fait, mais une espèce d'intermédiaire entre les Dieux et les hommes, quelque chose qui appartient à la nature des démons que la mythologie païenne place entre le ciel et la terre. L'orthodoxie du temps ne reconnaissant pas là précisément ses Dieux, avec leur histoire et leurs noms propres, accuse Socrate de substituer à la religion établie *κατὰ δαιμόνια*, c'est-à-dire, une religion nouvelle, fondée sur un mysticisme démoniaque. Soit, répond Socrate à Mélitus, du moins alors ne suis-je pas athée. Car enfin tu ne m'accuses pas d'admettre l'accident sans le sujet, l'adjectif sans le substantif. Si j'admets *τι δαιμόνιον, τινὰ δαιμονία* (sous-entendez *πράγματα*, comme *πραγματα ἰππικῆ, πραγματα ἀνθρώπεια, πραγματα αὐλητικῆ*, et enfin plus bas expressément *πράγματα δαιμονία*), quelque chose relatif aux démons, il faut que tu m'accordes que j'admets des démons, *δαίμονας*. Or, les démons sont enfans des Dieux ou Dieux eux mêmes, donc j'admets les Dieux. Ce passage est très-clair en lui-même. Malheureusement, il a été défiguré par tous les traducteurs, Schleiermacher excepté,

lesquels s'obstinent, contre toute raison logique et grammaticale, à prendre *δαίμονια* substantivement et à le traduire par divinités, font faire à Socrate le raisonnement suivant : Selon toi, j'admets des divinités, cela suppose que j'admets des démons, il s'ensuit que j'admets des Dieux ou des enfans des Dieux. Conclure des divinités, c'est-à-dire, des Dieux aux Dieux, cela n'est pas difficile. Mais on contestait précisément à Socrate qu'il admit des Dieux ou des divinités ; et, dans sa croyance à quelque chose relatif aux démons, on voyait une preuve qu'il n'admettait pas de Dieux. C'est donc de là que Socrate devait partir pour prouver qu'il n'était pas un athée. On voit maintenant pourquoi dans l'apologie, j'ai traduit *δαίμονια* par *quelque chose de relatif aux démons*, ou même par l'insulte *démoniaque* pour avoir un adjectif qui conduisit naturellement à *démons*, et exprimât nettement le rapport et l'ordre de toutes les parties du raisonnement de Socrate. »

« *Note du Théagès.* — Page 257. La faveur céleste m'a accordé un don merveilleux qui ne m'a pas quitté depuis mon enfance ; c'est une voix qui, lorsqu'elle se fait entendre.....

Ἔστι γὰρ τι θεια μοῖρα παρεπόμενον ἐμοὶ ἐκ παιδὸς ἀρχαί-
μιον δαίμονιον. ἔστι δὲ τοῦτο φωνή, ἢ ὅταν γένηται. (Bek-
ker, p. 275.)

Nous avons établi, dans les notes de l'Apologie, que le *το δαιμόνιον* devait être pris adjectivement et non substantivement. Ici se vérifie cette remarque, car si *τὸ δαιμόνιον* voulait dire un *démon*, il serait assez bizarre d'expliquer un *démon* par une *voix*, φωνὴ ἢ...

Je conviens que plus bas, p. 276, on lit ἡ φωνὴ τοῦ δαιμονίου, et Schleiermacher convient aussi que, cette fois, *τὸ δαιμόνιον* est pris évidemment pour une personne; mais il ajoute avec raison qu'on chercherait en vain quelque chose de semblable dans l'Apologie et ailleurs. On peut dire encore que l'imitateur de Platon, auquel nous devons le Théagès, faute d'avoir bien compris le *sens délicat* du *το δαιμόνιον* de l'Apologie, a bien pu, comme font ordinairement les imitateurs, *gâter l'expression platonicienne* en la déterminant trop, et convertir une nuance, légèrement indiquée par un adjectif dans le modèle, en une notion positive et fixe, représentée substantivement dans la copie. Ici, j'ai

dù me servir du mot *génie*, par la même fidélité qui me l'a fait rejeter ailleurs. »

Bien que, dans ces deux notes et surtout dans la première, la pensée de M. Cousin s'enveloppe, comme à l'ordinaire, d'un nuage qui lui donne une forme indécise, ce qui me semble pourtant résulter de leur contenu, c'est que, suivant ce philosophe, Socrate, qui admettait en réalité des démons, ou des semi-Dieux, intermédiaires entre les grands Dieux et les hommes, ne croyait pourtant pas qu'un de ces démons fût, en personne, l'auteur des inspirations qu'il ressentait. S'il semblait le dire, ce n'était chez lui, ou chez Platon, qu'une manière figurée de s'exprimer ; mais, au fond, il n'entendait rendre par là que l'espèce de *révélation surnaturelle*, qui lui enseignait, en toute occasion, ce qu'il devait faire ou éviter ; et cela conformément à la théorie de l'inspiration développée dans l'Ion et dans le Phèdre, et que M. Cousin n'a presque fait qu'intellectualiser dans la VI^e leçon de son cours de l'Histoire de la Philosophie. Cette opinion, qui ferait de Socrate un inspiré d'un genre on ne peut plus ambigu, tombe, je n'ai plus besoin de le

faire remarquer, devant l'ouvrage qu'on vient de lire; et je veux moins la combattre, qu'examiner sur quelles raisons M. Cousin a cru pouvoir la motiver. Suivant ce savant écrivain, le *τὸ δαιμόνιον* des dialogues de Platon doit être pris adjectivement et non point substantivement; cette assertion est le seul fond de toutes ses preuves. Mais d'abord, considéré en lui-même, ce mot peut indifféremment offrir l'un ou l'autre de ces sens, et mon livre prouve assurément qu'à *priori* c'est dans le dernier qu'il doit être envisagé. Et c'est, en effet, dans ce sens, que l'ont pris tous les écrivains qui, depuis Platon et Xénophon, se sont occupés du Démon de Socrate: Cicéron, Plutarque, Diogène-Laërce, Apulée, Maxime de Tyr, Proclus, Élien, Eusèbe, Lactance, Tertulien, Origène, auteurs grecs ou latins, plus ou moins rapprochés du tems où vivait Socrate,

Avant M. Cousin, Hardion avait avancé la même chose et commis la même erreur. Voici ses paroles: « Il faut bien remarquer que, dans ce que Socrate semble dire de son démon, *δαίμωνιον* n'est pas un nom substantif comme dans cette phrase de l'Écriture, *Omnes Dei gentium Dæmonia*; c'est l'adjectif de *δαίμων*, comme *θεῖον* l'est de *θεός*, *Divinum* de *Deus*. » (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tom. iv, p. 368.)

et qui savaient apparemment mieux que les hellénistes de nos jours dans quel sens à la fois historique et philologique, il faut prendre le τὸ δαιμόνιον de Platon ou de son maître.

Si, dit M. Cousin, d'après Schleiermacher, on trouve, dans le Théagès, qui n'est qu'une imitation de Platon, ἡ φωνὴ τοῦ δαιμονίου, où ce dernier mot est évidemment un substantif, on chercherait envain quelque chose de semblable dans l'Apologie et ailleurs; et M. Cousin et Schleiermacher se trompent; car, dans l'Apologie même, vers la fin, je lis, ἡ γὰρ εἰσθεσία ματικὴ ἢ τοῦ δαιμονίου, l'avertissement *accoutumé du démon*, où évidemment δαιμόνιον est un substantif. Il est vrai que M. Cousin traduit cette phrase tout simplement par *inspiration prophétique*. Mais cela ne prouve autre chose, sinon que ce savant helléniste n'a pas senti l'importance psychologique du τὸ δαιμόνιον pris substantivement; et cela n'a rien d'extraordinaire, car, un peu plus haut, il dit: si τὸ δαιμόνιον signifiait un *démon*, il serait assez bizarre d'expliquer un *démon* par une *voix*, φωνὴ ἢ. Or, le Lecteur doit être persuadé maintenant que cette explication, bien loin d'être bizarre, est nécessaire, et la seule vraie. C'était pré-

cisément cette *voix*, qui était la plus haute expression du fait *du démon* de Socrate; c'était elle qui lui en annonçait le plus indubitablement la présence; parce que ce démon et cette voix, c'était tout un, c'est-à-dire, une fausse sensation de l'ouïe; je me suis déjà assez étendu sur ce point, pour n'avoir plus à y revenir. Au reste, ce n'est pas seulement ici que M. Cousin n'a pas senti l'importance psychologique du mot *φωνή*, pas plus qu'il n'a senti celle du *το δαιμόνιον* pris substantivement. Dans l'Apologie, à l'endroit où Socrate, expliquant pourquoi il n'a jamais eu le courage de se trouver dans les assemblées du peuple pour y donner ses conseils à la république, dit qu'il en a été empêché par *quelque chose de divin et de démoniaque qui devient une voix*, *οτι θεῖν τι και δαιμόνιον γίγνεται φωνή*, M. Cousin, gâtant ici à son tour l'expression platonicienne où *φωνή* indique si positivement une hallucination de l'ouïe, traduit par, *c'est je ne sais quoi de divin et de démoniaque*; ce qui ne saurait rendre la pensée de Platon, et bien moins encore celle de Socrate.

Je ne comprends pas d'ailleurs comment M. Cousin a pu ne pas voir que le *το δαιμόνιον*

dans Platon, indépendamment des cas fort nombreux où il est très-évidemment pris substantivement, *devoit*, dans les cas douteux, la plupart du tems être interprété dans le même sens. Car, dans Xénophon (comme Platon, témoin oculaire et auriculaire des hallucinations de son maître), il se trouve aussi, soit dans les *Memorabilia*, soit dans l'Apologie, un grand nombre de passages, où le *το δαιμόνιον* ne peut être pris que substantivement. En outre, dans Platon comme dans Xénophon, Socrate, pour exprimer les avertissemens ou la présence de son génie, se sert très-souvent et presque d'une manière indifférente, du mot Dieu, *θεός*, qu'il particularise, et dont assurément on ne peut faire un adjectif. Ici, il est vrai, M. Cousin ne tombe pas dans la faute commise par

Cette remarque appartient, pour ainsi dire, à Proctus, dont M. Cousin est, je crois, le plus récent éditeur. Cet Eclectique, en son commentaire sur le premier Alcibiade, entendait tellement bien le *το δαιμόνιον* dans un sens substantif, qu'il dit que Socrate pouvait, avec vérité, appeler indifféremment son génie familier *Démon* ou *Dieu*, parce que ce génie était si haut placé dans l'échelle des Démons, qu'il se confondait avec les Dieux, et méritait d'être confondu avec ces derniers.

Dacier, qui, faisant presque de Socrate et de Platon des philosophes chrétiens, rend toujours à *θεός* par *Dieu*. M. Cousin, au contraire, dit *le Dieu*, et conserve ainsi, sans le savoir, à l'expression platonicienne, le caractère de particularité nécessaire pour représenter la fausse sensation d'un halluciné.

Ce n'est pas que, dans certains cas, le mot *δαίμων* n'ait été véritablement employé adjectivement par Socrate, et je vais dire, à ce sujet, suivant quelle échelle psychologique le sage grec modifiait l'expression de ses sensations morbides. Lorsque ces dernières consistaient tout simplement en un sentiment vague, indéterminé, de l'assistance lointaine de son grand Dieu, ou des Dieux païens, Socrate disait, *θεός, θεοί, Dieu, les Dieux, le Dieu de Delphes*. La sensation se particularisait-elle davantage, le Dieu semblait-il se rapprocher, Socrate disait, *ὁ θεός, le Dieu*. Agissant de plus près encore, *le Dieu*, pour lui, devenait *le Démon*, *τὸ δαίμονιον, τὸ δαίμων*. Dans certains cas, la sensation, quoique plus déterminée, n'était peut-être encore qu'une illusion, relative à un mouvement extérieur quelconque, que Socrate interprétait à sa façon, et alors il se contentait

de dire, το δαίμονιον εἰσαίειν, *le signe du démon* (Républ. , VI), το εἰσθὸς σημεῖον τοῦ δαίμονι·οῦ, *le signe accoutumé du démon* (Euthydème), τι δαίμονιον ἐναντιῶμα, *quelque empêchement du démon* (Alcibiade I). Enfin, la sensation devenait-elle tout-à-fait spéciale, auditive, sans cause dans le monde extérieur, Socrate alors entendait la *voix*, φωνή. C'était là le superlatif de ses hallucinations.

Je termine ici cette discussion, qu'il serait complètement inutile d'étendre davantage, et que je n'aurais pas soulevée, si je lui avais cru le moindre caractère philologique. Ma position m'a forcé à m'occuper, en psychologie, de choses plutôt que de mots, et ce sont des choses seulement dont je voulais établir la vérité. Les mots se sont ployés à cela d'eux-mêmes. Ils sont venus expliquer les faits, comme ils ont à leur tour été expliqués par eux; et la facilité avec laquelle a été obtenu ce double résultat, me paraît un assez bon garant de la fidélité qu'ont mise Platon et Xénophon, à rendre les préceptes et les hallucinations de leur maître. C'est une idée que je sou mets au jugement des hellénistes et des philosophes.

NOTE TROISIÈME.

Page 177. Rien assurément de plus extraordinaire, mais rien aussi de plus irréfragable comme *criterium* de la folie, que ces hallucinations qui, par leur direction sur un seul objet, par leur suite, leur raison en quelque sorte, et surtout par cette circonstance qu'elles peuvent durer toute la vie sans se compliquer d'un véritable délire maniaque, constituent une espèce de *folie* qu'on pourrait appeler *sensoriale* ou *perceptrice*.

J. Bodin, ce terrible adversaire des sorciers, qui a écrit un traité sur leur *Démonomanie*¹, raconte, au chapitre II du I^{er} livre de son ouvrage, chapitre intitulé, *De l'association des esprits avec les hommes*, une histoire d'halluciné tellement semblable, sous le rapport psychologique, à celle de Socrate, que je crois important de l'en rapprocher. Elle sera, avec l'histoire de Cardan, une sorte de transition entre celle du philosophe grec et les observations toutes modernes dont se composent deux des mémoires qui terminent cet ouvrage.

Avant de la rapporter, je rappellerai que Bodin croyait que, par une grande pureté de mœurs, par un dévouement absolu à Dieu, on peut arriver à sentir directement sa présence. C'est là, dit-il, ce qu'Averrhoës appelle l'adep-tion de l'intellect, et ce que SOCRATE aperçut des premiers entre les Grecs. Il ajoute : « Cela estoit bien fort fréquent entre les Hébreux, comme nous voyons en l'escripture sainte, qui est pleine de mille exemples, comme Dieu,

¹ *De la Démonomanie des Sorciers*, par J. Bodin, Angevin; in-4°, Paris, 1580. Ouvrage dédié au Premier Président Christophe de Thou.

par ses anges, a assisté aux saincts personnages, et parlé par les anges à iceux intelligiblement, aux autres par signes, sans paroles... Aux uns Dieu donnoit un ange si excellent, que leurs prophéties et prédictions estoient toujours certaines et infaillibles, comme on dict de Moïse, Élie, Samuel, Élisée » (page 10).

Puis, à propos du dialogue de Plutarque sur le *Démon de SOCRATE, discours long*, dit Bodin, et dont chacun croira ce qu'il voudra, il raconte l'histoire de son halluciné, dans lequel il voit, bien entendu, un homme conduit par un bon ange. Voici cette histoire : « Je puis assurer (c'est l'auteur qui parle) d'avoir entendu, d'un personnage qui est encores en vie, qu'il y'avoit un esprit qui luy assistoit assiduellement, et commença à le cognoistre, ayant environ trente-sept ans, combien que le personnage me disoit qu'il avoit opinion que, toute sa vie, l'esprit l'avoit accompagné par les songes précédents et visions qu'il avoit eus, de se garder des vices et inconueniens. Et toutes fois il ne l'avoit jamais apperceu, comme il feist depuis l'age de trente-sept ans : ce qui luy aduint, comme il dict, ayant un an auparauant continué de prier Dieu de tout son cuer, soir et

matin , à ce qu'il luy pleust enuoyer son bon ange , pour le guider en toutes ses actions ; et apres et deuant la priere il employoit quelque temps à contempler les œuures de Dieu, se tenant quelques fois deux ou trois heures tout seul assis à méditer et contempler, et chercher en son esprit, et à lire la Bible , pour trouuer laquelle de toutes les religions débatues de tous costés estoit la vraye, et disoit souvent ces vers :

Enseigne moy comme il faut faire ,
 Pour bien ta volonté parfaire ,
 Car tu es mon vray Dieu entier.
 Fais que ton esprit débonnaire
 Me guide, et meine au droict sentier.

Blasant ceux-là qui prient Dieu qu'il les entretiene en leur opinion , et continuant cette priere, et lisant les saintes escriptures, il trouua en Philon , Hébreu , au liure des sacrifices , que le plus grand et plus agréable sacrifice que l'homme de bien et entier puisse faire à Dieu, c'est de soy-mesme, estant purifié par luy. Il suyuit ce conseil , offrant à Dieu son âme. Depuis il commença, comme il m'a dict , d'auoir des songes et visions pleines d'instruction : et tantost pour corriger un vice, tantost

un autre, tantost pour se garder de vn danger, tantost pour être résolu d'une difficulté, puis d'une autre, non seulement des choses diuines, ains encores des choses humaines; et entre aultres luy sembla auoir ouy la voix de Dieu en dormant, qui luy dict, je sauuerai ton âme, c'est moy qui t'ay apparu par cy deuant. Depuis, tous les matins, sur les trois ou quatre heures, l'esprit frapoit à sa porte, et se leua quelques fois ouurant la porte, et ne voyoit personne, et tous les matins l'esprit continuoit, et s'il ne se leuoit pas, il frapoit de rechef et le réueilloit jusques à ce qu'il fust leué. Alors il commença d'auoir crainte, pensant que ce fust quelque maling esprit, comme il disoit : et pour ceste cause, il continuoit de prier Dieu, sans faillir un seul jour, que Dieu lui enuoyast son bon ange, et chantoit souuent les psalmes, qu'il sauoit quasi tous par cueur. Et lors l'esprit se feist cognoistre en veillant, frappant doucement le premier jour, qu'il aperceut sensiblement plusieurs coups sur un bocal de verre, qui l'estonnoit si fort; et deux jours après ayant vn sien amy secrétaire du Roy, qui est encores en vie, disnant avec luy, oyant que l'esprit frapoit sur vne escabelle ioignant de luy, commença à rougir et craindre; mais il luy dist,

n'ayez point de crainte , ce n'est rien : toutes fois pour l'asseurer il luy conta la vérité du faict. Or il n'a assuré que, depuis, tousiours il l'a accompagné, luy donnant vn signe sensible, comme le touchant à l'oreille dextre, s'il faisoit quelque chose qui ne fust bonne, et à l'oreille senestre s'il faisoit bien ; et , s'il venoit quelqu'un pour le tromper et surprendre, il sentoit soudain le signal à l'oreille dextre ; si c'estoit quelque homme de bien , et qui vint pour son bien , il sentoit aussi le signal à l'oreille senestre. Et quand il vouloit boire ou manger chose qui fust mauvaise, il sentoit le signal ; s'il doutoit aussi de faire ou entreprendre quelque chose , le mesme signal lui aduenoit. S'il pensoit quelque chose mauvaise et qu'il s'y arrestast, il sentoit aussi tost le signal pour s'en détourner. Et quelques fois quand il commençoit à louer Dieu de quelque psalme, ou parler de ses merveilles, il se sentoit saisi de quelque force spirituelle, qui luy donnoit courage. Et affin que il discernast le songe par inspiration d'avec les autres resueries , qui aduiennent quand on est mal disposé, ou que on est troublé d'esprit, il estoit eueillé de l'esprit sur les deux ou trois heures du matin , et vn peu après il s'endormoit : alors il auoit les songes véritables

de ce qu'il deuoit aduenir. En sorte que il dict que depuis ce temps-là il ne luy est aduertu quasi chose, qu'il n'en ayt eu avertissement, ny doubte des choses qu'on doibt croire, dont il n'en ayt eu résolution. Vray est qu'il demandoit tous les jours à Dieu qu'il luy enseignast sa volonté, sa loy, sa vérité, et employoit un jour de la semaine, autre que le dimanche (pour les débauches qu'il disoit qu'on faisoit ce jour-là), pour lire en la Bible, et puis méditoit, et pensoit à ce qu'il auoit lu, puis après il prenoit plaisir à louer Dieu, d'un psalme de louanges, et ne seroit point de sa maison le jour qu'il festoyoit; et néanmoins au surplus de toutes ses actions, il estoit assez joyeux, et d'un esprit gay, allegant à ce propos le passage de l'escrip-ture qui dict, *vidi facies sanctorum lætas*. Mais si, en compagnie, il lui arriuoit de dire quelque mauuaise parole, et de laisser pour quelques jours à prier Dieu, il estoit aussi tost aduertu en dormant. S'il lisoit un livre qui ne fust bon, l'esprit frapoit sur le livre, pour le luy faire laisser, et estoit aussi tost détourné s'il faisoit quelque chose contre sa santé, et en sa maladie gardé soigneusement. Brief, il m'en a tant compté que ce seroit chose infinie que de

vouloir tout réciter. Mais surtout il esto aduerty de se leuer matin, et ordinairement dès quatre heures, et dict qu'il ouït vne voix en dormant qui disoit, qui est celuy qui le premier se leuera pour prier? Aussi dict-il qu'il estoit souuent auerty de donner l'aumosne, et alors que plus il donnoit l'aumosne, plus il sentoit que ses affaires prospéroient. Et comme ses ennemis auoient résolu de le tuer, ayant sceu qu'il deuoit aller par eau, il eut vision en songe que son père lui amenoit deux cheuaux, l'vn rouge, l'autre blanc, qui fut cause qu'il enuoya louer deux cheuaux, l'vn rouge, l'autre blanc, sans luy auoir dict de quel poil il les vouloit. Je luy demandai pourquoy il ne parloit pas ouuertement à l'esprit; il me feist response que vne fois il le pria de parler à luy, mais que aussi tost l'esprit frapa bien fort contre sa porte, comme d'vn marteau, luy faisant entendre qu'il n'y prenoit pas plaisir; et souuent le destournoit de s'arrester à lire ni à escrire, pour reposer son esprit, et à méditer tout seul, oyant souuent en veillant une voix bien fort subtile et inarticulée. Je luy demanday si jamais il auoit vu l'esprit en forme, il me dict qu'il n'auoit jamais rien veu en veillant, hors-

mis quelque lumière en forme d'un rondeau , bien fort claire. Mais vn jour estant en extrême danger de la vie , ayant prié Dieu de tout son cueur qu'il luy plust le préserver, sur le point du jour entre-sommeillant, il dict qu'il apperçeut sur le lit où il étoit couché, vn jeune enfant vestu d'une robe blanche changeant en couleur de pourpre, d'un visage de beauté esmerueillable ; ce qui l'asseura bien fort. Une autre fois estant aussi en danger extrême, se voulant coucher, l'esprit l'en empescha, et ne cessa qu'il ne se fust leué : et lors il pria Dieu toute la nuict sans dormir. Le jour suyvant Dieu le sauua de la main des meurtriers d'une façon estrange et incroyable , et après avoir eschapé le danger, il dict qu'il ouït en dormant une voix qui disoit , il faut bien dire, qui en la garde du hault Dieu pour jamais se retire. Et pour le faire court, en toutes les difficultés , voyages , entreprises qu'il auoit à faire , il demandoit conseil à Dieu. Et comme il prioit Dieu qu'il luy donnast sa bénédiction , vne nuict il eut vision en dormant , comme il dict , qu'il voyoit son père qui le bénissoit. J'ai bien voulu réciter ce que j'ay sçeu d'un tel personnage, pour faire entendre que l'association des malings esprits ne doit pas estre trouuée étrange , si les anges et

bons esprits ont telle société et intelligence avec les hommes » . (Pages 10 et suivantes.)

Je crois inutile de faire remarquer tout ce qu'il y a de similitude entre l'histoire précédente et celle de Socrate. C'est, sur une plus petite échelle, le même état intellectuel; ce sont les mêmes hallucinations; c'est la même durée de la maladie dans sa forme exclusivement sensoriale; un *ange* seulement au lieu d'un *démon*. Je ne veux qu'appeler l'attention sur l'écrivain qui a ainsi apprécié ce fait de psychologie morbide, et sur les opinions du tems où il vivait.

J. Bodin était une des fortes têtes de cette époque-là, et son livre de *la République*, alors

Guy-Patin (*Patiniana*, p. 3), a prétendu que l'histoire ci-dessus est celle de Bodin lui-même. La chose ne m'étonnerait pas; mais je ne me rappelle pas avoir vu dans la *Démonomanie*, que je n'ai plus actuellement sous les yeux, rien qui ait trait à cela; et Bayle, à l'article *Bodin*, ne parle point du prétendu esprit de ce dernier. Il dit seulement, d'après de Thou (lib. cxviii, p. 771), que Bodin fut, en son tems, accusé de magie. Et, en effet, Naudé, dans son *Apologie*, défend Bodin de cette inculpation.

suiwi dans les écoles d'Angleterre , a jowi long-tems d'une grande réputation. Cela n'a pas , comme on le voit, empêché son auteur de croire à toutes les extravagances de la magie et de la sorcellerie, et de raconter sérieusement, comme un fait de l'assistance divine par l'intermédiaire d'un ange, l'histoire que je viens d'extraire de sa *Démonomanie*. J. Wier, qu'il combat en terminant son ouvrage , avait dans l'esprit tout à la fois plus de philosophie et de bonté. Si, dans son livre , de *Prestigijs Dæmonum* , il ne met pas en doute le pouvoir malfaisant du Diable , et celui des véritables magiciens , au moins ne croit-il pas que ce pouvoir soit partagé par les sorcières , et c'est dans cette persuasion qu'il fait tous ses efforts pour arracher au bûcher ces pauvres vieilles abusées , que Bodin , au contraire , y traînait. Ce serait une grave erreur de croire que Wier ait feint de partager une partie des croyances superstitieuses de son tems , pour se soustraire aux persécutions des ministres du culte , et pour obtenir plus sûrement le résultat auquel il voulait arriver , l'extinction des bûchers pour le crime de sorcellerie. Une pareille opinion sur Wier prouverait qu'on n'a pas lu son livre , ou qu'on

n'entend rien à l'esprit des époques et de leurs représentans. Wier a cru tout ce qu'il a dit, le faux comme le vrai, et peu de tems après lui, G. Naudé, dans son *Apologie des grands hommes faussement soupçonnés de magie*, n'a pas émis des idées beaucoup plus raisonnables. Lui, contemporain et ami du fameux Campanella, il croyait aussi à la magie, aux maléfices, seulement il ne voulait pas qu'on en accusât tous les grands hommes en l'honneur desquels il est venu rompre une lance, et qu'il regardait seulement comme des savans, ou des *politiques*. Aussi, pas plus qu'à Wier, pas plus qu'à Bodin, il ne lui est venu dans l'esprit que tous ces fameux magiciens étaient, pour le moins, des hommes ignorans en physique, et, par cela même, crédules et superstitieux; car lui Naudé, aussi bien que Wier et Bodin, était dans le même cas. A plus forte raison ces trois célèbres représentans de la démonologie des XVI^e et XVII^e siècles ne pouvaient-ils voir, dans la plupart de leurs sorciers, de leurs magiciens, de leurs *politiques*, des hallucinés de haut ou de bas étage, dont l'état intellectuel ressemblait à celui de Socrate; et s'ils ne l'ont pas vu, la Grèce, comme eux ignorante et superstitieuse,

ne pouvait , deux mille ans avant leur époque ,
apprécier, comme il convient , l'état de raison
du plus grand de ses philosophes. C'est là la
conclusion où j'en voulais venir.



NOTE QUATRIÈME.

Page 178. 3^o Parce que les connaissances médicales de ce tems-là sur la folie , par exemple celles d'Hippocrate , qui était contemporain de Socrate, ne permettaient pas d'apprécier le genre de manie de ce dernier.

A l'époque où vivait Socrate , la connaissance des limites qui séparent la raison de la folie , et surtout celle du phénomène si curieux des hallu-

cinations, étaient loin d'être assez avancées, soit parmi les philosophes, soit même parmi les médecins, pour qu'il fût possible de voir, tels qu'ils étaient, Socrate et les grands hommes qui lui ressemblent. Cela est si vrai, que, maintenant encore, à plus de deux mille ans de distance, il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui sachent voir clair à cet égard. Indépendamment des ouvrages d'Hippocrate (*de Morbis*, I, *de Insomniis*, *de Morbo sacro*), qui était contemporain du maître de Platon, qu'on lise ceux de Platon lui-même (*Timée*, à la fin, *Alcibiade II*, *Phèdre*, *Lois*, XI), ceux de Cicéron (*Tuscul. Quæst.*, III, IV et V), ceux des médecins grecs, ou latins, Arétée (*Morb. Diut.*, Lib. I, cap. 5 et 6), Galien (*de Symptom. Caus.*, Lib. I, cap. 1 et 2; *de Loc. affect.*, Lib. III, cap. 5 et 6; Lib. IV, cap. 2; Lib. V, cap. 4), Celse (*de Re med.*, Lib. III, cap. 5 et 6), Cœl. Aurelianus (*Acutor morb.*, Lib. I, cap. 1 à 17; *Chronic. morb.*; Lib. I, cap. 5 et 6), Alexandre de Tralles (*de Art. med.*, Lib. I, cap. 13 et 17); et l'on se convaincra que la connaissance de la folie était bien loin d'être alors assez complète, pour qu'on pût se figurer rien de pareil à l'explication que la psychologie pathologique moderne peut

donner du démon de Socrate. Mais l'on s'en convaincra bien davantage encore, en lisant le long passage suivant du Phèdre, où se trouve exposée une sorte de théorie mystique du délire inspiré par les dieux; et l'on se demandera alors, si son auteur, quel qu'il soit, ou Socrate, ou Platon, loin d'être juge compétent en pareille matière, n'était pas lui-même, quand il l'écrivait, dans un état d'excitation et d'enthousiasme, voisin des extrêmes limites de la raison.

« Non, ce discours n'est point vrai, non,
» l'ami froid ne doit pas obtenir la préférence
» sur l'amant, par cela seul que l'un est dans
» son bon sens, et l'autre dans le délire. *Rien*
» *de mieux s'il était démontré que le délire fût*
» *un mal; au contraire, les plus grands biens*
» *nous arrivent par un délire inspiré des dieux.*
» *C'est dans le délire que la prophétesse de*
» *Delphes et les prêtresses de Dodone ont rendu*
» *aux citoyens et aux états de la Grèce mille*
» *importans services; de sang-froid, elles ont*
» fait fort peu de bien, ou même elles n'en
» ont pas fait du tout. Parler ici de la sibylle
» et de tous les prophètes qui, remplis d'une
» inspiration céleste, ont, dans beaucoup de

» rencontrés , éclairé les hommes sur l'avenir ,
 » ce serait passer beaucoup de tems à dire ce
 » que personne n'ignore. *Mais ce qui mérite*
 » *d'être remarqué, c'est que, parmi les anciens,*
 » *ceux qui ont fait les mots n'ont pas regardé le*
 » *délire (μανία) comme honteux et déshonorant.*
 » En effet, ils ne l'auraient point confondu sous
 » la même dénomination avec le plus beau
 » des arts , celui de prévoir l'avenir , qui dans
 » l'origine fut appelé *μανίη*. C'est *parcequ'ils*
 » *regardaient le délire comme quelque chose*
 » *de beau et de grand, du moins lorsqu'il est*
 » *est envoyé des dieux, qu'ils en donnèrent le*
 » nom à cet art ; et nos contemporains , par
 » défaut de goût , introduisant un *τ* dans ce mot,
 » l'ont changé mal à propos en celui de *μαντική*.
 » Au contraire, la recherche de l'avenir faite
 » sans inspiration, d'après le vol des oiseaux ou
 » d'après d'autres figures , en essayant d'élever,
 » à l'aide du raisonnement, l'opinion humaine
 » à la hauteur et à l'intelligence de la connais-
 » sance fut appelée d'abord *οίονομητική*, dont les
 » modernes ont fait *ἰωιδτική*, changeant l'ancien
 » *ο* en leur emphatique *ω*. Les anciens nous attes-
 » tent par là qu'autant l'art du prophète (*μαντική*)
 » est plus noble que celui de l'augure (*οίονομητική*)
 » pour le nom comme pour la chose , autant le

» *délire qui vient des dieux l'emporte sur la*
» *sagesse des hommes.*

» *Il est arrivé quelquefois , quand les dieux*
» *envoyaient , sur certains peuples , de grandes*
» *maladies ou de grands fléaux , en puni-*
» *tion d'anciens crimes , qu'un saint dé-*
» *lire , s'emparant de quelques mortels , les*
» *rendit prophètes et leur fit trouver un re-*
» *mède à ces maux dans des pratiques reli-*
» *gieuses ou dans des vœux expiatoires ; il*
» *apprit ainsi à se purifier , à se rendre les*
» *dieux propices , et délivra des maux présents*
» *et à venir ceux qui s'abandonnèrent à ses*
» *sublimes inspirations.*

» Une troisième espèce de délire , celui qui
» est inspiré par les Muses , quand il s'empare
» d'une âme simple et vierge , qu'il la trans-
» porte et l'excite à chanter des hymnes ou
» d'autres poèmes et à embellir des charmes
» de la poésie les nombreux hauts faits des
» anciens héros, contribue puissamment à l'ins-
» truction des races futures. Mais , sans cette
» poétique fureur , quiconque frappe à la porte
» des Muses , s'imaginant à force d'art se faire
» poète , reste toujours loin du terme où il

» aspire, et sa poésie, froidement raisonnable,
 » s'éclipse devant les ouvrages inspirés.

» J'aurais encore à citer beaucoup d'autres
 » effets du délire inspiré par les dieux. Gardons-
 » nous donc de le redouter, et ne nous laissons
 » pas effrayer par celui qui prétend prouver
 » qu'on doit préférer un ami de sang-froid à
 » un amant en délire.

» C'est ici qu'en voulait venir tout ce dis-
 » cours sur la quatrième espèce de délire.
 » *L'homme, en apercevant la beauté sur la*
 » *terre, prend des ailes et brûle de s'envoler vers*
 » *elle; mais dans son impuissance, il lève,*
 » *comme l'oiseau, ses yeux vers le ciel, et, né-*
 » *gligeant les affaires d'ici bas, il passe pour*
 » *un insensé. Eh bien, de tout les genres de*
 » *délire, celui-là, selon moi, est le meilleur,*
 » *soit dans les causes, soit dans les effets, pour*
 » *celui qui le possède et pour celui à qui il se*
 » *communique.* Or, celui qui ressent ce délire
 » et se passionne pour le beau, celui-là est
 » désigné sous le nom d'amant. En effet, nous
 » avons dit que toute âme humaine doit avoir
 » contemplé les essences, puisque, sans cette
 » condition, aucune âme ne doit passer dans

» le corps d'un homme. Mais il n'est pas éga-
» lement facile à toutes de s'en ressouvenir ,
» surtout si elles ne les ont vues que rapide-
» ment, si, précipitées sur la terre elles ont
» eu le malheur d'être entraînées vers l'injus-
» tice, par des sociétés funestes, et d'oublier
» ainsi les choses sacrées qu'elles avaient vues.
» Quelques-unes seulement conservent des sou-
» venirs assez distincts ; celles-ci, lorsqu'elles
» aperçoivent quelque image des choses d'en
» haut, sont transportées hors d'elles-mêmes et
» ne peuvent plus se contenir, mais elles igno-
» rent la cause de leur émotion, parce qu'elles
» ne remarquent pas assez ce qui se passe en
» elles. La justice, la sagesse, tout ce qui a du
» prix pour des âmes, a perdu son éclat dans les
» images que nous en voyons ici-bas. Embar-
» rassés nous-mêmes par des organes grossiers,
» c'est avec peine que quelques uns d'entre
» nous peuvent, en s'approchant de ces images,
» reconnaître le modèle qu'elles représentent.
» La beauté était toute brillante alors que,
» mêlées aux chœurs des bienheureux, nos
» âmes, à la suite de Jupiter, comme les au-
» tres à la suite des autres dieux, contem-
» plaient le plus beau spectacle, initiées à des
» mystères qu'il est permis d'appeler les plus

» saints de tous , et que nous célébrions véri-
 » tablement quand , jouissant encore de nos
 » perfections, et ignorant les maux de l'avenir,
 » nous admirions ces beaux objets parfaits ,
 » simples , pleins de béatitude et de charme ,
 » qui se déroulaient à nos yeux au sein de la
 » plus pure lumière , non moins purs nous
 » mêmes , et libres encore de ce tombeau
 » qu'on appelle corps , et que nous traînons
 » avec nous comme l'huître traîne la prison
 » qui l'enveloppe. ' »

En rapprochant de ce passage de Platon ce qu'il dit de la folie dans le *Timée*, le *II^e Alcibiade*, le *XI^e livre des lois*, et dans un autre endroit du *Phèdre*, on voit, en somme, qu'il distinguait deux espèces de délire, l'un morbide, et l'autre inspiré par les dieux. Or cette théorie, qui s'opposait d'emblée et de par le ciel, à ce qu'il fût fait aucun progrès dans

' PLATON : *Phèdre*, p. 43 et suiv. de la traduction de M. Cousin.

La science moderne a trouvé dans toutes les belles choses du genre de celles qu'on vient de lire, un sens constamment sérieux et profond, mais voilé. Elle en a appelé l'expression un ΜΥTHΗ. Le mot *fable*, en effet, était devenu impropre; il était d'ailleurs trop vulgaire et d'une franchise un peu impolie.

la connaissance des hallucinations, n'était pas seulement celle des philosophes, c'était et ce devait être encore, à peu de chose près, celle des médecins¹. Ils n'eussent été, sans cela, ni de leur époque, ni de leur religion, et c'est là un privilège qui n'est accordé à personne. Assurément, dans quelques cas de prétendue inspiration, ils étaient en droit de concevoir des doutes qui ne pouvaient entrer dans l'esprit des philosophes, parce qu'ils étaient à même d'apprécier, mieux que ces derniers, la nature de l'intelligence humaine, et de plusieurs de ses modes de perversion. Ils connaissaient, par exemple, ces erreurs de perception, en vertu desquelles les maniaques, se trompant sur leur propre nature et sur celle des êtres qui les environnent, les prennent ou se prennent eux-mêmes pour un animal, une plante, un objet inanimé; ils connaissaient encore, jusqu'à un certain point, les hallucinations, forme de la folie, où il se produit des sensations qui

¹ Coel. Aurelianus commence le chap. v du livre 1 des *Maladies chroniques*, par rappeler la division du délire faite par PLATON, en délire corporel ou morbide, et délire inspiré par les Dieux ou par Apollon. Arétée (*Morb. Diut.*, I. 6) admet aussi une espèce de manie produite par le *souffle divin*.

n'ont aucune cause dans le monde extérieur ; et ils les connaissaient surtout dans les cas de délire aigu , appelés alors du nom de *phrénésie* et de *paraphrénésie*. Ils pouvaient ainsi parfois démasquer les jongleries des charlatans , ou prendre pour ce qu'elles sont les convulsions des épileptiques , comme cela se voit notamment au livre *De Morbo Sacro*, attribué à Hippocrate. Mais cela n'allait pas et ne devait pas aller plus loin ; et il ne pouvait leur venir à l'idée de rapporter , la plupart du tems, à une maladie de l'encéphale , ou à une perversion de l'intelligence , les contorsions de leurs Pythies , ou les avertissemens démoniaques de leurs Dieux.

I.

—

DES

HALLUCINATIONS

AU DÉBUT DE LA FOLIE.

[1851.]



La mélancolie ¹ des Anciens et de beaucoup

¹ Les anciens, comme on sait, regardaient la mélancolie originelle ou le tempérament mélancolique comme l'attribut du génie, ou au moins comme une de ses conditions les plus fréquentes. C'est ainsi qu'Aristote (*Problem.*, sect. xxx) considère comme des mélancoliques ou comme des *extatiques*, Hercule, Bellérophon, Ajax, Empédocle, Lysandre, Socrate et Platon lui-même. Cette opinion ne veut dire autre chose, sinon qu'il est d'une observation très reculée, que les hommes éminens par la profondeur et la circonscription de leurs pensées sont disposés à les prendre pour les choses elles-mêmes, et à les convertir en sensations externes, ce qui est un acheminement à la folie sensoriale, à la folie de Cardan et de Socrate.

de pathologistes étrangers est plutôt un degré qu'une forme de l'aliénation mentale. Expression fonctionnelle d'un système nerveux originellement excitable, elle a pour caractère une susceptibilité malade, qui centuple l'effet des moindres impressions, soit externes, soit internes, et met le malheureux qui en est atteint dans un état de défiance invincible contre tout ce qui l'environne, et de mécontentement profond contre lui-même.

Si cet état ne fait pas de progrès, si rien ne vient éveiller une organisation déjà trop disposée à agir, on pourra, pendant long-tems, ne voir dans le mélancolique qu'un homme bizarre, défiant, qui, dans son orgueil, a pris en haine une société où il ne se croit pas à sa place. Mais que, par l'effet d'une cause violente ou prolongée, l'activité du système nerveux s'accroisse en se pervertissant davantage, que les impressions des deux ordres de sens deviennent plus répétées, plus douloureuses, bientôt la scène morale change, et son aspect désordonné ne tarde pas à frapper les yeux même les moins habitués à voir.

Le mélancolique devient chaque jour plus

irritable, plus défiant, plus sombre. Son sentiment du *moi* s'exaspère; tout ce qui se passe sous ses yeux, il le rapporte à lui-même; il le travestit, le dénature; voit des complots contre sa personne dans des actes qui ne le concernent point; de l'hypocrisie, de la haine, dans des témoignages d'amitié. Jadis il n'avait que des soupçons, maintenant il se complait dans une facheuse certitude. Tout, dans ses actes intellectuels, se dessine et prend une forme arrêtée. Ses sentimens, ses idées, se transforment en véritables sensations externes, aussi distinctes, je dirais presque aussi physiques, que les objets eux-mêmes: c'est la pensée qui semble se matérialiser, qui devient une image visuelle, un son, une odeur, une saveur, une sensation tactile; ce sont des *hallucinations*.

A ne considérer que dans la manie cette forme pour ainsi dire corporelle du délire, et sans vouloir la rapprocher des hallucinations de l'encéphalite, elle est ici, comme on le voit, le dernier terme de la folie, son degré le plus élevé. Elle en est aussi le caractère le moins douteux, le plus facile à saisir.

Il est pourtant des cas , à la vérité assez rares, où les hallucinations se déclarent presque en même tems que le délire général, et cessent à peu près avec lui. Ce fait a lieu surtout chez les sujets jeunes , d'un tempérament sanguin , d'une constitution mobile et excitable. Les deux observations suivantes en sont des exemples remarquables.

PREMIÈRE OBSERVATION.

HALLUCINATIONS DE L'OUÏE, DE LA VUE ET DU TACT GÉNÉRAL
AU DÉBUT DE LA MANIE.

S, est un jeune homme de vingt-neuf ans, d'une belle figure, d'une physionomie ouverte et gaie, d'une taille assez élevée, d'une complexion robuste, qui offre les attributs du tempérament sanguin. Son esprit a reçu une certaine culture, et il s'exprime avec convenance et clarté.

Son père et sa mère ont toujours eu une conduite fort réglée, et ont amassé, par leur travail, une fortune assez considérable. Il a eu deux frères; l'un d'eux, auteur de pièces de théâtre et coureur d'actrices, est devenu fou par suite de la mauvaise conduite de sa femme, et s'est noyé; l'autre a une tête légère, et n'a jamais su faire ses affaires; enfin S, lui-même est *braqué* depuis son enfance, et, sous ce

rapport , comme par son goût pour le vin , il ressemble à ses deux frères. Il aime beaucoup à s'amuser, et dissipe , dans quelques semaines , ce qu'il a mis un an à amasser. Bien que sa femme soit jeune , agréable et paraisse lui être attachée , il a une maîtresse pour laquelle il a dépensé de l'argent. Il avait , en outre , l'habitude de venir chaque année à Paris , pour y dissiper en plaisirs le fruit de ses épargnes. Pendant ce tems , sa femme restait en province à la tête de son établissement. Il arrivait fréquemment que , dans un an , il demeurerait tout au plus six mois près d'elle. Cette dissipation de S. a amené peu à peu la ruine de son commerce , et a occasioné , entre sa femme et lui , de fréquentes altercations , dans plusieurs desquelles il a été question de séparation. C'est à la suite de la dernière de ces querelles , que S. a quitté T. à l'insu de sa femme , le vendredi 5 septembre 1828 , pour se rendre à Paris , où il n'était pas venu depuis deux ans.

Arrivé au terme de son voyage , le samedi 6 , il écrit deux lettres à sa femme. Dans la dernière , lettre toute affectueuse où il faisait ses arrangemens comme s'il se fût séparé d'elle pour ne plus la revoir , il n'accuse que lui de son mal-

heur, et lui demande pardon des peines qu'il lui avait causées. Le mardi 9, il fait une première visite à sa belle-sœur, à laquelle il paraît alors parfaitement raisonnable. Du 9 au 20, il fait plusieurs courses de curiosité, soit seul, soit avec sa belle-sœur, dans Paris, ou aux environs. Il ne commet, pendant ce temps-là, d'excès d'aucun genre.

Le samedi 20 septembre, il soupe aux Carrières de C***, avec sa belle-sœur et une autre personne. Il semblait jouir de toute sa raison. Là il apprend, par une lettre de son beau-père, que ce dernier, indigné de sa conduite, veut le priver des avantages qu'il devait lui faire. Cette communication l'inquiète, le fâche. Il parle de se brûler la cervelle ou de se noyer. En montant se coucher, à huit heures et demie, il témoigne des craintes sur la possibilité qu'on ne l'assassinât pendant la nuit.

A neuf heures ; une demi-heure après s'être mis au lit, il descend, parle à quelques personnes de la maison, d'une manière égarée, en demandant si on n'a pas vu sa femme. On l'engage à retourner se coucher. Il remonte dans sa chambre, et, à deux heures du matin,

croyant entendre des voleurs s'introduire dans l'appartement, il se lève, saute par la fenêtre, court à travers la campagne, se voit poursuivi par des assassins, se sent arrêté et saisi par eux *vis à vis C**** : ces hommes, qu'il ne connaît pas, l'appellent par son nom de baptême. Il s'échappe de leurs mains, en leur laissant son habit et en leur promettant douze mille francs qu'ils lui avaient demandés. Il se jette à la Seine pour les fuir, se dirige vers un bateau dont le batelier le repousse, revient à terre, et est reçu dans une maison du bord de l'eau. On l'y couche et on y prend soin de lui. Le lendemain, il fait à l'autorité, et à deux reprises différentes, la déposition de ce qui lui est arrivé. On met en doute l'état de sa raison. Il est conduit à la préfecture de police, le 21 à quatre heures du soir; il y passe la nuit, et le lendemain soir 22, il est amené à la division des aliénés de l'hospice de Bicêtre. Je ne le vois pas ce jour-là. Il est plus étourdi qu'agité; il dort une partie de la nuit, et le lendemain 23 septembre, il se présente à la visite dans l'état suivant.

S. est couché. Il n'y a pas de chaleur, pas de sueur, pas de réaction fébrile. Le bord libre

des paupières est un peu rouge. La physionomie présente un léger caractère d'étonnement ; elle est, du reste, parfaitement raisonnable, et les discours de S., la manière dont il répond à toutes les questions qui lui sont faites sont tout-à-fait d'accord avec elle.

Il me parle de son pays, de son état ; me dit que les intérêts de son commerce exigeaient qu'il vînt quelquefois à Paris, mais que cette fois il a fait ce voyage à peu près sans autre motif que celui de prendre du bon tems. Il me raconte son souper avec sa belle-sœur et une autre personne ; aux Carrières de C****, l'événement qui l'a suivi, et que j'ai rapporté plus haut ; il croit à sa réalité, et l'expose avec une clarté et une suite parfaites. Il parle de même de la déposition qu'il a faite chez le maire de C***, de sa translation à la préfecture de police, où il a passé la nuit et dormi. A dater de cet instant, ses souvenirs sont plus confus, et il les raconte avec moins de suite. Ainsi, après avoir dit plus haut (ce qui est la vérité) qu'il s'était rendu seul à Paris, il prétend que sa femme y est venue avec lui ; qu'elle l'a fait conduire à Bicêtre, pour vivre plus commodément avec son amant (fausseté) ;

qu'elle se trouvait près de lui , avec sa mère , au moment où il montait dans la voiture de la préfecture, qu'elle a donné de l'argent au conducteur , en lui *disant* de l'emmener ; et qu'il ne sait comment elles se sont trouvées là à point nommé , et quel moyen elles ont employé pour lui faire perdre ainsi sa liberté. Ici le désordre de ses idées est manifeste , et le malade s'en aperçoit bien. Il le devient davantage encore , quand S*** me raconte qu'il a mis *plusieurs heures* à venir de Paris à Bicêtre , *en passant par Courbevoie* ; que, dans ce voyage, une servante d'auberge lui a offert à manger (toutes choses qui n'ont pas eu lieu , comme on le pense bien).

De tout ce long récit , fait avec calme et avec une grande apparence de raison , on conclut qu'à la suite de quelque orgie , B*** a pu avoir une querelle ; qu'il a fui , dans la nuit , à travers la campagne ; que peut-être l'aventure des voleurs a quelque chose de vrai ; mais que les autres circonstances de son récit sont le produit d'une imagination troublée par le regret d'une conduite au moins inconsidérée , par les fumées du vin , par le chagrin d'une incarcération inaccoutumée.

Les 24 et 25 septembre, l'état de calme et de raison continue. S. se promène dans les cours; il revient, quoique avec moins d'assurance, sur ses premiers récits : du reste, on l'interroge peu; on veut laisser à son intelligence le tems de se raffermir. Enfin, le 26 septembre, j'ai, à deux reprises avec lui, une conversation de plusieurs heures : en voici le résultat. Il reconnaît que sa raison vient d'être momentanément dérangée, sans pouvoir assigner la cause de ce trouble. Il n'a fait aucun excès le jour où il a soupé avec sa belle-sœur; il s'était retiré de bonne heure. Il est encore porté à croire à la réalité des tentatives d'assassinat, ou au moins de vol faites sur lui; cependant il attendra, à cet égard, le témoignage de sa belle-sœur. Quant au reste de sa narration, il en fait bon marché. La présence de sa femme, celle de sa mère, leurs voix qu'il croyait avoir entendues en montant en voiture, les incidens de son voyage par Courbevoie, ce sont autant de chimères qu'avaient laissées dans son esprit les rêves de la nuit passée à la préfecture de police. Cet état d'égarement, ce songe prolongé a fini à Bicêtre, à la descente de voiture.

27 septembre. Calme, raison parfaite. S. communique avec sa belle-sœur et sa femme. Cette dernière vient de province exprès pour le voir. Il la reçoit avec tendresse et en versant quelques larmes.

28, 29. De toutes les circonstances de son délire, il n'y a désormais pour S., comme pour nous, de matériellement vrai que sa fuite à travers la campagne, sa déposition chez le maire de C*** et son séjour à la préfecture de police.

50 septembre. Dans une conversation avec sa femme, S. semble croire à la réalité d'une partie des circonstances de son délire. — 1^{er} octobre. Je le convaincs de l'erreur dans laquelle il était presque tombé hier. Il goûte les raisons que je lui donne pour le mettre en garde contre de semblables retours.

Du 2 au 19 octobre. La raison est aussi droite qu'elle ait jamais pu l'être, et l'appréciation du trouble qu'elle vient d'éprouver est parfaite. Sortie le 19 octobre 1828. A une quinzaine de jours de là, je reçois de S., qui a re-

pris à T. ses occupations habituelles, une lettre brève et bien conçue, où il me remercie, au nom de sa femme et au sien, des soins que je lui ai donnés pendant sa maladie.

DEUXIÈME OBSERVATION.

HALLUCINATIONS DE L'ŒUVE AU DÉBUT DE LA MANIE.

T., jeune homme âgé de vingt-quatre ans, fait partie d'une famille honorable de province, qui paraît ne compter aucun aliéné parmi ses membres. Son caractère diffère probablement de celui de ses parens, puisque sa conduite irrégulière les a éloignés de lui. Il est d'une petite stature, d'une complexion assez robuste, et offre les attributs du tempérament sanguin. Il a de la sensibilité, de l'esprit, a fait des études qui lui ont profité, et s'exprime avec assez de correction. De son aveu, il a une intelligence irritable, prompte à s'exagérer le bien et le mal. Il est ami de toutes les sortes de plaisirs, et sa conduite, quelquefois déréglée, a souvent indisposé sa famille contre lui.

A l'âge de vingt ans, il entre dans l'armée comme soldat, et fait partie d'un régiment en-

voyé dans les colonies. De retour en France, il reprend ses anciennes habitudes de dérèglement, se brouille de nouveau avec sa famille, et, dans un moment de découragement, il forme le projet de passer une seconde fois en Amérique, où il espérait trouver de l'emploi. Il quitte la maison paternelle avec quelque argent, se dirige vers R*** et arrive à Paris. Là, le naturel se fait sentir. T., après s'être livré aux plaisirs de la table, va passer la nuit dans une maison de débauche. Il y est pris, à côté même d'une fille de joie, d'hallucinations de l'ouïe, qui lui font croire qu'il y a sous son lit d'autres prostituées, avec des hommes qui doivent les aider à l'assassiner. Il y regarde à différentes reprises, et quoiqu'il n'y aperçoive rien, ses fausses perceptions n'en continuent pas moins. Il avait avec lui des pistolets de voyage ; il veut s'en servir pour se défendre. Il ouvre la fenêtre, et appelle la force armée à son secours. On vient, on reconnaît un homme dont l'esprit est troublé. On se saisit de lui. Il est conduit à la préfecture de police, et de là à la division des aliénés de l'hospice de Bicêtre, le 27 avril 1829, au soir, dans l'état suivant :

Sueur ; chaleur générale ; rougeur de la face.

Les veines du cou sont gonflées. Les carotides semblent battre proportionnellement plus fort que les artères des autres parties du corps. Le cœur aussi bat avec force : il y a accélération générale de la circulation. Les globes oculaires sont brillans ; mobiles. L'agitation est très-grande : le corps est toujours en mouvement. On est obligé de fixer le malade sur son lit , au moyen du gilet de force. Le délire est presque général : il règne la plus grande incohérence dans les discours , qui sont continuels et mêlés de cris , d'imprécations , de prières. On parvient cependant à fixer l'attention du malade , et à provoquer quelques réponses justes. La manière dont il parle seul et presque sans interruption , en fixant les yeux de tel ou tel côté , indique évidemment des hallucinations de l'ouïe et peut-être de la vue. Du reste , les fonctions du système nerveux paraissent seules troublées.

La nuit se passe dans une grande agitation. Le lendemain 28 , l'excitation est à peu près la même. Il faut laisser au malade le gilet de force : on pratique une jugulaire qui réussit mal , et qu'on supplée par des sangsues derrière les oreilles : on donne des boissons délayantes , et quelques bouillons pour alimens.

Dans la journée, il y a moins d'agitation, moins de rougeur de la face, beaucoup moins d'incohérence dans les discours; mais les hallucinations de l'ouïe continuent. Un bain est donné dans la soirée. A la fin de la nuit, on peut ôter la camisole au malade. Il n'y a pourtant presque pas eu de sommeil.

Le 29, à la visite du matin, T. est couché, mais il est calme. L'état fébrile a cessé. Il n'y a plus de délire. La physionomie exprime un peu d'étonnement. T. me raconte ce qui lui est arrivé (ce que j'ai rapporté plus haut), en croyant à la réalité de tentatives d'assassinat, faites sur sa personne, dans un mauvais lieu. Il y a quelquefois un peu de trouble dans ses idées. De tems en tems il s'interrompt, comme s'il était troublé par un bruit venu de l'extérieur de la salle. Il croit qu'il a été transporté de Paris à C*** en B***. Je lui fais voir qu'il est dans un hôpital. Il en convient; mais c'est, dit-il, un hôpital de C***. Je lui dis qu'il n'a pas quitté Paris, ou plutôt qu'il en est très près. Il ne le croit pas: je lui montre la capitale du haut d'un des bâtimens de la division des aliénés. Je lui désigne du doigt le Panthéon, le Val-de-Grâce, le Dôme

des Invalides, etc. Il n'y voit que des édifices de C***, et aucun raisonnement ne peut le convaincre du contraire. La journée se passe ainsi. T. se promène librement dans les cours.

Le lendemain 29, à la visite du matin, au moment où l'on commence à revenir sur la scène de la veille, celle où T. a pris Paris pour une ville de province, le malheureux, dont la physionomie a repris l'expression la plus naturelle, s'écrie, en versant d'abondantes larmes : *je suis fou ! je suis fou !* et il donne les signes de la plus violente douleur. Il a reconnu l'état d'où il vient de sortir. Les tentatives d'assassinat sur sa personne, C*** mis à la place de Paris, tout cela était *un rêve, une illusion*, qu'ont provoqués une journée et une nuit de débauche, et qu'avait préparés le chagrin d'abandonner, en fugitif, la maison paternelle. T. a conscience de tout. Il apprécie même les hallucinations qu'il éprouve encore au moment où il converse avec nous. Il croit entendre, et cela de la manière la plus distincte, une maîtresse qu'il a laissée à C*** lui parler et chanter dans la cour voisine. La sensation est tellement forte que, tout en la croyant fausse, il est, à chaque instant, tenté

de se lever, pour aller s'assurer de ce qui peut la faire naître. Ce sont ces fausses perceptions qui lui persuadaient qu'on l'avait transporté de Paris à C***.

A dater de ce jour, il n'y a plus le moindre trouble de l'intelligence, plus d'état fébrile. T. redevient ce qu'il était, un jeune homme d'un esprit cultivé, de manière douce, d'un caractère un peu mélancolique. Pendant quatre ou cinq jours encore, les hallucinations dont je parlais tout à l'heure continuent avec une force, une netteté qui étonne le malade, et dont il me rend compte avec une précision parfaite, et comme si elles avaient pour sujet un autre que lui. Peu à peu néanmoins, elles s'affaiblissent et finissent par disparaître entièrement.

Bientôt T. s'occupe à écrire à sa famille, pour l'instruire de ce qui lui est arrivé, pour solliciter de son père l'oubli de sa conduite passée, et la permission de retourner près de lui. Des soins médicaux, le désir de prolonger sa convalescence et de rendre sa guérison durable, retardent sa sortie jusqu'au 21 mai 1829. A cette époque, rien, absolument rien,

ne rappelle l'état violent qui, pendant quelque tems, a troublé son intelligence.

Réflexions. Les sujets de ces deux observations étaient des hommes jeunes, à peu près de même âge, d'un tempérament sanguin, d'une constitution mobile, et amie des plaisirs. Cette organisation, ainsi que je l'ai déjà remarqué, n'est pas ordinairement celle des mélancoliques, celle de ces hommes essentiellement nerveux, chez lesquels les hallucinations ne se déclarent qu'à la longue, et comme une sorte de couronnement de la manie. Aussi, chez nos deux malades, la folie a-t-elle, au contraire, éclaté comme un coup de foudre : elle a subitement revêtu sa forme la plus caractérisée, les hallucinations ; ce sont elles qui ont ouvert la scène. Le délire général n'est venu qu'après, ainsi que la réaction fébrile. Encore n'ai-je observé ces derniers symptômes que chez l'un d'eux ; et, dans les deux cas, l'accès de manie n'a pas duré long-tems : huit jours en tout ; c'est là certainement une folie de la plus courte espèce.

Chez S., le plus âgé des deux, avec les hallucinations a disparu tout trouble de l'intelli-

gence. Seulement, pendant quelques jours encore, le malade a puisé dans les souvenirs qu'elles lui avaient laissés, les motifs d'une erreur dont la cessation complète a marqué l'instant de sa guérison. Chez T., le plus jeune, il y a eu plus que cela. Après le retour parfait du jugement, les hallucinations ont persisté, presque aussi fortes et aussi distinctes qu'au moment du délire général et de la réaction fébrile. Dans l'un et dans l'autre cas, il y a eu, comme on voit, une action double et simultanée de l'encéphale, une sorte de conflit entre le cerveau se souvenant ou imaginant, et le cerveau réfléchissant sur ces souvenirs et ces images pour les combattre et les rejeter. Rien de plus singulier qu'une semblable folie, une folie perçue, réfléchie, condamnée, involontaire. Aussi ne pouvait-elle durer long-tems sous cette forme. Si elle eût persisté, elle aurait certainement passé à l'état de délire général; ou bien le malade eût fini par croire à la réalité de ses fausses perceptions, comme cela avait lieu chez les sujets des observations suivantes.

II.

OBSERVATIONS

SUR LA

FOUR SENSORIAL.

[1853.]

11

1880

1880

1880

1880

1880

A n'envisager le délire maniaque que dans ce qu'il a de purement intellectuel, et abstraction faite de la lésion des facultés affectives, dont il n'est originairement que l'expression, ce délire pourrait être ramené à deux formes principales ou genres, dont le premier, fondé sur le *vice d'association des idées*, rentrerait d'une manière assez exacte dans la théorie psychologique de Hume et de Hartley, tandis que le second, établi sur la *transformation des idées*

en sensations, pourrait fournir à l'hypothèse de Berkeley un argument bien singulier et bien puissant.

Dans le *premier genre*, en effet, ou bien les idées ne s'associent que sur un seul sujet, comme dans le délire des passions, dans le délire exclusif, dans la mélancolie, la monomanie; ou bien elles s'associent avec une trop grande rapidité, et en formant des séries vicieuses qui ne sont point dans l'ordre habituel de leur association, comme cela a lieu dans le premier degré du délire de l'ivresse, dans le délire aigu, dans la manie, soit aiguë, soit chronique; ou bien, enfin, elles s'associent avec trop de lenteur, ou même finissent par ne plus s'associer du tout, comme dans la démence, surtout la démence stupide, qui a cela de commun avec l'idiotisme.

Dans le *second genre*, les idées, au lieu de se vicier dans leurs rapports, s'altèrent dans leur nature; elles en changent; elles prennent un tel caractère de vivacité, qu'elles deviennent de véritables sensations. Quand cela a lieu à l'occasion de l'action des objets extérieurs sur les surfaces sensibles, ou, ce qui est très-rare, par

l'effet d'une maladie de ces mêmes surfaces, ce sont les *illusions* ; lorsque , au contraire , cela arrive sans que rien agisse sur les organes des sens, et sans qu'ils soient aucunement altérés, ce sont les *hallucinations*.

De ces deux espèces de transformation du sentiment ou de la pensée en sensation, il n'y a que les illusions qu'on puisse , à la rigueur , regarder comme de fausses sensations, ou plutôt comme de faux jugemens portés à l'occasion de l'action provoquée ou spontanée des sens. Mais elles ne sont, pas plus que les hallucinations , le résultat nécessaire de la lésion de la sensibilité , considérée dans ses organes externes. Le sentiment ou la perception, à l'état pathologique comme à l'état normal, ne réside point dans ces organes, qui reçoivent l'impression, mais qui ne sentent point. C'est toujours le cerveau qui sent ; c'est lui qui voit, qui entend , chez les hallucinés aveugles ou sourds ; qui perçoit la douleur dans une jambe amputée depuis des années ; qui voit , entend , flaire , goûte , palpe dans les rêves , quand tous les sens sont fermés ou dorment, et que les agens extérieurs dorment également autour d'eux.

Quant aux *hallucinations*, elles ne peuvent, sous aucun rapport, être appelées des erreurs de sensation, ou, mieux, être attribuées à la perversion de l'action des sens; puisque, chez les hallucinés, rien n'agit sur ces derniers qui, d'un autre côté, ne sont pas malades, à l'opposé de ce qui peut avoir lieu dans les illusions. Les *hallucinations* sont des *perceptions*, internes comme toutes les perceptions imaginables, mais rapportées, à tort, à l'action des objets extérieurs sur les sens; ou, si l'on veut encore, ce sont des transformations spontanées de la pensée en sensations le plus souvent externes, une sorte de délire sensorial, dont les illusions ne sont, la plupart du tems, que le premier degré.

Les observations suivantes sont des exemples très-remarquables de cette espèce de folie, continuée ainsi à peu près pure, pendant un certain nombre d'années. À cet égard, elles ont le rapport le plus direct avec le sujet de cet ouvrage.

PREMIÈRE OBSERVATION.

SUSCEPTIBILITÉ EXAGÉRÉE. — DÉFIANCE GÉNÉRALE. — ILLU-
SIONS. — HALLUCINATIONS CONSISTANT SURTOUT EN RÊVES
PRIS POUR LA REPRÉSENTATION DE RÉALITÉS. — CONDUITE
BASÉE SUR CES FAUSSES PERCEPTIONS. — À PART CELA,
RAISON EN APPARENCE DROITE.

SYNONYMIE. — *Tempérament Mélancolique*,
Mélancolie des anciens et des modernes.

Genre *Illusio* de Crichton.

Wimsical Insanity d'Arnold, etc.

P. est un homme de 45 ans, d'une taille élevée, d'une constitution forte, d'un tempérament bilioso-sanguin, à démarche fière et pleine de hauteur.

Il paraît avoir reçu une éducation assez libérale.

Il arriva à Paris à l'âge de 19 ans, et il était sur le point de débiter à la Comédie-Française, sous les auspices de D., quand une place qu'il obtint dans les bureaux du ministère de la guerre, jointe au souvenir d'un amour auquel le *métier de comédien* eût enlevé tout espoir, le fit renoncer à la carrière théâtrale. C'est après avoir quitté cette place qu'il devint, dit-il, secrétaire de B., alors ministre de la guerre. Il fut recommandé, à cette époque, à M. B., préfet maritime à la Martinique, lors du retour de cet administrateur en France, et devint son aide dans le compte-rendu de sa gestion. Il fut successivement, ensuite, cuirassier, employé dans les administrations maritimes, enfin, et de nouveau, secrétaire de M. B., qui venait d'être nommé commissaire-général de la marine à V***. Ce M. B. paraît avoir toujours témoigné beaucoup de bienveillance à P., et ce dernier voit, dans les témoignages de ce sentiment, la *preuve d'un dessein coupable* ou *malveillant* de M. B. sur lui: le désir de lui faire épouser une de ses concubines.

P. part pour V*** avec son bienfaiteur et la maîtresse de ce dernier. Il s'imagine que cette femme lui fait la cour, et que M. B. est de connivence avec elle, d'après le dessein qu'il lui suppose. A V***, ses soupçons augmentent avec sa susceptibilité. Il quitte enfin M. B., à la table duquel il mangeait, se lie avec une Vénitienne, finit par croire que « cette dernière est aussi d'intelligence avec M. B. ; qu'elle le fait dormir au moyen de narcotiques, pour lui faire, dans son sommeil, paraître les réalités comme des rêves¹ ; » s'empporte, se livre presque à des actes de violence à son égard, voit dans les prétendus desseins de cette femme, dans ceux de M. B. et de quelques autres personnes sur lui, comme « des entreprises franc-maçonniques ; » s'imagine que les employés sous ses ordres lui manquent de respect, etc.

Enfin il quitte l'administration maritime de V***, et vient à M***, emmenant sa maîtresse et emportant des lettres de recommandation de

¹ Toutes les phrases entre guillemets sont les expressions textuelles des malades, ou appellent l'attention sur les circonstances caractéristiques de leur délire,

M. B., dans l'intention de demander au vice-roi Eugène un brevet de capitaine de cavalerie. Là, son irascibilité, « ses soupçons contre toutes les personnes qui l'entourent, contre celles même qu'il ne connaît pas, » le font croire de plus en plus à une « ligue formée contre lui, à des entreprises franc-maçonniques. » Il cherche plusieurs fois à pénétrer de force jusqu'au vice-roi, malgré les représentations de M. de M., etc.; puis veut quitter M***, puis se détermine à y rester pour suivre sa demande; enfin est conduit à l'hôpital Saint-Ambroise, moitié de gré, moitié de force, « pour y rétablir sa santé ».

Après en être sorti, P. retourna à V** et y reprit ses travaux dans l'administration maritime. Sa susceptibilité toujours croissante lui causa de nouvelles tracasseries, qui le portèrent à quitter l'Italie. Il revint en France, dans le Midi, échoua dans ses tentatives pour avoir quelque place, et enfin se mit à faire, pour vivre, de mauvais portraits qu'il croyait et qu'il croit encore excellens, et ce métier est depuis lors devenu son seul gagne-pain.

A la rentrée des Bourbons, P., alors à

M***, présenta à Monsieur, comte d'Artois, un mémoire où il exposait l'histoire de sa vie et des injustices commises à son égard, telle qu'il me l'a racontée à moi-même. Il croit encore que le maire de M*** de cette époque, en demandant au prince comment il trouvait les fêtes qu'on lui offrait, avait intention de répondre à quelques mots lâchés par lui, P., dans le public, sur leur mesquinerie. Il voit presque un dessein formé pour l'empêcher de parler à Monsieur, dans les cris de « vive le roi, » etc., proférés par la population de M***, quand lui, M., commençait quelques phrases où il voulait rappeler au prince le mémoire qu'il lui avait présenté la veille.

P., à cette époque, était marié depuis peu de tems. Il vint à Paris avec sa femme ou plutôt sa concubine, qui « a commis, dit-il, à son égard, des choses monstrueuses, » et il y a vécu jusqu'à ce jour de son métier de peintre de portraits.

Voici comment il a été conduit à la division des aliénés. Il était chez un restaurateur, attendant, à table, un de ses amis qui devait payer leur dîner à tous deux. L'ami ne vint pas ; P.

ne put pas payer. Il fut conduit au corps-de-garde, de là à la préfecture de police. Ses manières, ses réponses, et l'état d'exaspération où son aventure l'avait mis, firent douter de l'intégrité de sa raison. Après l'examen des médecins du bureau central, il fut amené à Bicêtre.

Au premier abord, et même sans un examen approfondi, on ne croirait pas P. fou; mais en conversant avec lui, en s'intéressant à ses aventures, en applaudissant à leur récit, il est impossible de ne pas voir dans cet homme une intelligence marquée, en quelque sorte, dès la naissance, pour se fausser, et vivre malheureuse ou coupable. P. est bien ce que, en pathologie mentale, on appelle un mélancolique. Orgueil, irritabilité extrême, et poussée souvent jusqu'à la violence, conversion de circonstances indifférentes en faits graves et personnels, plaisir à raconter des malheurs bien réels pour une imagination malade, mais qui seraient nuls pour un esprit sain, P. réunit tout cela. Il est sorti une première fois de Bicêtre, y est revenu, en est sorti de nouveau, et y reviendra encore. Sa susceptibilité malade, ses illusions, ses hallucinations, sa ferme croyance en ses fausses perceptions passées, font désor-

mais irrévocablement partie de sa nature morale, et ce serait en vain qu'on chercherait à les combattre. Mais qu'on lui en accorde la réalité, et sa raison pourra passer pour droite ; peut-être même que des yeux peu exercés parviendraient difficilement à se convaincre du contraire.

DEUXIÈME OBSERVATION.

FOLIE PUREMENT SENSORIALE. — HALLUCINATIONS DE L'OÛIE, DE LA VUE, DU TACT, DE L'ODORAT ET DU GOUT. — NUL AUTRE DÉLIRE QUE CES FAUSSES PERCEPTIONS, ET LES INDUCTIONS QUI EN SONT TIRÉES.

SYNONYMIE.—Genre *Mélancolie* des médecins de l'antiquité et de presque tous les modernes.

Démonomanie de Sauvages, Sagar, Cullen, etc...

Sensitive et Delusive Insanity d'Arnold.

Espèce *Démonomanie* ; genre *Hallucinatio, Illusio*, de Crichton.

Monomanie de M. Esquirol, etc.

G. est un vieillard de 65 ans, de physiognomie et de mœurs douces, d'une intelligence ordinaire, exerçant le métier de cordonnier. Il a été admis dans la division des aliénés, le 1^{er} mai 1828.

Il a eu la petite vérole à l'âge de 11 ans. Il en fut aveugle, dit-il, pendant 4 mois, et en a conservé une ophthalmie chronique, caractérisée encore par de la rougeur au bord libre des paupières. Il s'est marié à l'âge de 21 ans, et, à 32, a servi comme volontaire, de 1793 à 1794. Il a rapporté du service militaire des « fraîcheurs », qui immédiatement l'ont rendu très-malade, et dont il lui reste un « lombago » qui le fait marcher courbé et comme ploqué en deux. Il y a 18 ans, la misère rendit sa femme folle, et elle est restée en cette qualité à l'hospice de la Salpêtrière.

En 1820, G. revenait de Montsouris : il était, dit-il, bien portant, n'avait pas bu. Il « voit » huit ou dix hommes qui le suivaient : il les « entend » chanter, et se range pour les laisser passer. Il tombe, et se retrouve dans un corps-de-garde, avec une plaie profonde au-dessus du sourcil gauche, et dont on voit en-

core la cicatrice. On le transporte chez lui. Quelques jours après, on lui dit qu'il a indubitablement été frappé par les hommes qu'il a vus le suivre dans la plaine de Montsouris. Il le croit d'autant mieux, qu'un de ses amis et sa femme ont été dernièrement attaqués et blessés, mais dans un autre lieu. Actuellement encore, G. est persuadé qu'il a été suivi et frappé par des individus faisant partie d'une bande de voleurs, dont un grand nombre d'actions semblables sont restées impunies. A la suite de sa chute et de sa blessure, il a conservé long-tems une douleur dans le côté droit de la tête. Il ajoute que, depuis deux ou trois ans, il lui arrivait souvent de « voir les bords des ruisseaux » près desquels il passait, « verts ou rouges », et que cela coïncidait avec de « violens étourdissemens. »

Au mois d'août 1827, en rentrant chez lui un soir, il commence, « brusquement et pour la première fois, à entendre du bruit, des voix » qui le menacent de malheur, et l'effraient au point qu'il appelle un voisin, l'engage à faire avec lui une perquisition dans les greniers, pour y chercher les individus qu'il croit avoir entendus. La perquisition est infructueuse.

G. engage son compagnon à se coucher avec lui. Pendant la nuit, il « entend encore les mêmes voix ; » mais son compagnon n'entend rien. Les jours, les nuits suivantes, G. fut en proie aux mêmes perceptions. Cela dura ainsi pendant « quatre mois. » Au bout de ce tems, non seulement il « entendit des voix, » mais il « vit, » soit en tout, soit en partie, les individus qui lui parlaient.

Depuis qu'il est à Bicêtre, les perceptions sont de plus en plus fortes ; elles sont continues et ont lieu la nuit comme le jour. La lassitude seule procure du sommeil à G. ; mais l'habitude a presque fait cesser la crainte que ces perceptions lui inspiraient jadis.

Pendant la nuit, les « voix » le menacent de malheur, lui parlent de tout ce qu'il a fait, de ce qu'il fera ; elles le défient de se délivrer d'elles. Ces « perceptions relatives à l'ouïe » s'accompagnent de « perceptions relatives à la vue ; » G. « voit » en totalité ou en partie les personnes dont il croit « entendre » la « voix. » Une d'elles lui a, dit-il, un jour, « montré » seulement « deux doigts. » Ces personnes sont très-légères, comme faites de car-

ton, et remplies de vent, et peut-être est-ce là leur nature. Aussi, rien de plus facile que de les « repousser » du pied ou de la main. Dans une lutte semblable avec une d'elles, il y a huit jours, G. s'est laissé choir de son lit, et s'est blessé à la main droite. Il voit ces personnes se vêtir des habillemens des malades qui couchent dans la même salle que lui, et venir le trouver dans ce costume. A ces perceptions de l'ouïe et de la vue, se joignent des « perceptions » légères du « tact : » G. « sent » ses persécuteurs le « toucher, le pousser. » Il s'y joint aussi des perceptions de « l'odorat et du goût : l'haleine » de ces personnes « sent. » réellement « mauvais ; » elle lui « infecte le nez et la bouche, » et il est obligé de se rincer cette dernière cavité tous les matins en se levant.

Pendant le jour, G. a presque exclusivement les perceptions de l'ouïe ; cependant celles de la vue ont quelquefois lieu aussi, mais d'une manière vague, fugitive, incomplète ; car G. souvent ne voit alors que le visage, ou une partie du corps de ses persécuteurs. Les perceptions de l'ouïe, au contraire, ont lieu continuellement, même pendant que vous parlez à G. sur le sujet même de ses peines, c'est-à-

dire de ses hallucinations. Ainsi il vous dit : tenez , dans ce moment même , la voix me dit telle chose : la personne à laquelle elle appartient peut être à telle distance, là-bas, sous ces combles , et elle a dû passer par ce petit trou , pour y entrer.

Depuis onze mois , G. n'a pas passé un seul jour, une seule nuit, un seul instant, excepté ceux du sommeil qui sont rares et fort courts , sans être tourmenté de ses perceptions. Il y croit fermement , bien qu'il soit tenté de regarder les êtres qui le persécutent ainsi comme d'une nature autre que la sienne, et ayant , entre autres facultés, celle de se transporter , sans être vus , et avec la rapidité de l'éclair , d'un lieu dans un autre. Il croit qu'on peut le délivrer d'un semblable état, et m'en fait la demande formelle.

G. joue aux cartes avec attention et succès, mais tout en jouant, il entend continuellement ses voix qui lui parlent de son jeu, et de choses qui y sont étrangères. « Tenez, me dit-il, dans ce moment la voix me dit telle chose, et maintenant telle autre; ils sont

six : ce sont des diabolins ; ils obéissent à leur maître qui est Satan.

Depuis plusieurs jours , je ne cesse de lui faire entendre que je m'occupe des moyens de le délivrer des importuns qui le tourmentent , et il a en moi la plus grande confiance à cet égard. Aussi « ses perceptions de l'ouïe se rapportent-elles à nos conversations sur ce sujet. » Ses persécuteurs lui disent , même dans le moment où je lui parle , que j'aurai beau faire , que je ne viendrai pas à bout de mon dessein , qu'il faudra qu'il vienne avec eux se ranger à l'obéissance du « diable. » Quelquefois cependant , durant nos conversations , les voix ne se font pas entendre à G. Les êtres auxquels elles appartiennent croient , dit-il , au Très-Haut ; mais « ils ne croient pas à la divinité de Jésus-Christ ; » et « telle paraît être en effet aussi la croyance de G. »

Il est sujet à une légère céphalalgie , surtout à droite ; le bord libre des paupières est rouge et injecté ; les yeux sont larmoyans. Il n'y a pas de bluettes ; la vue est fort bonne ; les pupilles sont contractées. G*** lit et travaille très-bien sans lunettes ; il perçoit fort bien , et telles

qu'elles sont pour tout le monde, les odeurs et les saveurs. Il n'y a ni tintemens, ni bourdonnemens d'oreille; l'appétit est très-bon, la langue naturelle, les digestions faciles. G. ne se plaint que de ses persécuteurs. Ils lui disent, entre autres choses, que, si je parviens à le débarrasser d'eux, ils seront anéantis, brûlés, ainsi que leur grand-maître, le secrétaire du diable, qu'ils redoutent beaucoup. Ce secrétaire du diable, que G. ne connaît pas autrement, demeure tout près de l'hôpital de la Pitié. G***, étant dans cet hôpital, a été transporté chez lui par les « diabolotins » qui le tourmentent, et qui, dans un trajet très-court, « lui ont fait voir toutes sortes d'objets, tels que forêts, vallées, etc. » Arrivé chez ce suppôt du démon, G*** a été sollicité par lui de s'enrôler dans la bande de ses « diabolotins »; mais il a opiniâtement refusé, et alors des infirmiers de l'hôpital sont venus le chercher et l'ont reconduit à son lit. Il croit fermement à tous les faits que je viens de raconter d'après lui, et tels qu'il me les a racontés lui-même. Ce récit, comme on le sent bien, n'est autre chose que l'histoire des rêves ou des hallucinations d'un accès de manie plus

aiguë, dont le malade a été pris à l'hôpital de la Pitié.

Cet état se continue, sans aucun changement, pendant les deux derniers mois de 1828, et pendant toute l'année 1829. Dans les premiers jours de janvier 1830, G. est pris d'une pleuro-pneumonie aiguë, à laquelle il succombe le 11 de ce mois.

Dans l'observation qu'on vient de lire, c'est à peine si l'invasion brusque des hallucinations a été précédée de quelques légers prodromes, tels qu'une chute, due probablement à une congestion cérébrale, et précédée de fausses perceptions de la vue et de l'ouïe, et d'étourdissements avec coloration fautive de certains objets. La folie, purement sensoriale, a conservé pendant près de trois ans ce caractère, sans qu'il s'y mêlât aucun délire maniaque proprement dit, au point que le malheureux qui en était atteint était quelquefois tenté de regarder ses hallucinations comme une incommodité dont la médecine pouvait le délivrer. Les organes des sens étaient d'ailleurs dans un état d'intégrité complète. La vue même était meilleure qu'elle

ne l'est d'ordinaire chez beaucoup de vieillards de l'âge de G. Cette observation est donc des plus curieuses. Mais elle l'est peut-être moins que la suivante, qui a avec elle la plus parfaite analogie, et dont j'ai actuellement (avril 1856) le sujet sous les yeux. La voici réduite à ses traits principaux.



TROISIÈME OBSERVATION.

FOLIE PUREMENT SENSORIALE, DURANT DEPUIS QUINZE ANS.

— HALLUCINATIONS ET ILLUSIONS, RELATIVES AUX SENS DU TACT, DU GOUT, DE L'ODORAT ET DE L'OUÏE.— NUL AUTRE DÉLIRE QUE CES FAUSSES PERCEPTIONS ET LES CONSÉQUENCES QUI EN SONT TIRÉES.

SYNONYMIE. (*Celle de l'observation précédente.*)

B., vieillard sexagénaire, appartenant à la classe aisée de la société, d'un esprit naturel assez développé et ayant reçu une certaine culture, était déjà en 1822 d'une susceptibilité et d'une défiance assez grandes, lorsqu'il perdit son frère, auquel il était fort attaché, et se mit dans la tête que cette mort était le résultat d'un empoisonnement. Il voulut poursuivre judiciairement ce prétendu assassinat. Son esprit s'exal-

ta davantage, et il se crut lui-même menacé de perdre la vie par le poison. Cette persuasion, qui depuis ne l'a plus quitté, est fondée sur de fausses perceptions relatives à tous les sens, excepté à celui de la vue. B. s'imagine qu'on empoisonne ses alimens ; qu'on lui fait respirer de mauvaises odeurs ; que, pendant son sommeil, ou son séjour au lit, on lui larde, avec des instrumens piquans, diverses parties de la peau. Il entend des paroles, des discours qui ne sont pas prononcés et qui sont relatifs aux mauvais desseins qu'il croit avoir été formés contre lui. D'autres fois seulement il travestit, suivant ses fausses idées, ce qu'il entend réellement dire à ses oreilles. Ces diverses hallucinations sont on ne peut plus fortes, suivies, déterminées. Il n'y a pas de jour qu'il ne me fasse flairer ses alimens, ses boissons, ses vêtemens, ses objets de couchage, auxquels il trouve une odeur, ou une saveur malfaisante, indice manifeste, dit-il, de l'existence du poison. Ces fausses sensations ne s'accompagnent d'aucune incohérence dans les idées, d'aucune erreur de conduite. Qu'on accorde à B. qu'elles sont vraies, et il n'y a rien que de très-logique dans ses paroles et dans ses actions.

Si je veux les lui combattre, en lui représentant qu'elles pourraient bien n'être que des erreurs, des illusions, les rêves d'un homme qui veille, il va tout de suite au fond de la question, et me répond qu'il n'est pas fou, qu'il *sait et sent bien ce qu'il sent*; et il n'y a rien à répliquer à cela. Ses fausses perceptions sont plus fortes, plus nettes, plus suivies que la plupart de nos vraies sensations; et sa réponse à mes insinuations est celle que m'ont toujours faite tous les hallucinés se trouvant dans le même cas que lui.

Sa vue, qui a commencé à s'altérer au mois de novembre 1834, est maintenant tout-à-fait perdue; par suite de lésions variées des nerfs et des globes oculaires, telles qu'amaurose, taies sur les cornées, staphylômes, etc... Il pourrait y avoir, malgré cette perte des organes externes de la vue, hallucinations relatives à ce sens. Mais, comme je l'ai dit, il n'y en a pas.

Quand on change B. de salle et de voisins, des impressions, des idées nouvelles neutralisent, pendant quelque tems, la production de ses hallucinations, bien qu'il se les rap-

pelle et qu'il croie toujours aussi fort à leur réalité. Mais cet état de calme et de raison à peu près véritablement complète ne dure pas long-tems, et peu-à-peu, par l'effet de l'habitude qui affaiblit les perceptions dont la nouveauté avait été momentanément un moyen de rémission, les hallucinations de tous les sens reviennent ; elles augmentent d'intensité et de fréquence, et finissent par faire entrer B. en fureur contre ceux qui l'entourent ou qui lui donnent des soins, et qu'il accuse, sans les voir, d'être des assassins, des empoisonneurs ligés contre lui.

Cet état de manie purement sensitive dure depuis quatorze à quinze ans.

QUATRIÈME OBSERVATION.

SENTIMENT RELIGIEUX NATUREL ET DE PLUS EN PLUS DÉVELOPPÉ. — INQUIÉTUDE VAGUE ET POURTANT ENTRAÎNEMENT INVINCIBLE A UNE VOCATION VENANT DE DIEU. — HALLUCINATIONS AUDITIVES RAPPORTÉES D'ABORD A L'ÉPIGASTRE, PUIS ET SIMULTANÉMENT AU SENS DE L'OUÏE. — UNE SEULE FOIS HALLUCINATIONS DE LA VUE. — DE LA, COMME RÉSULTAT OU COMME COINCIDENCE, CROYANCE BIEN ARRÊTÉE A LA MISSION DE MESSIE RÉFORMATEUR. — DU RESTE, RAISON PARFAITE, CONDUITE PLEINE DE MORALITÉ, EXERCICE NORMAL DE TOUTES LES FONCTIONS PLUS SPÉCIALEMENT CORPORELLES.

SYNONYMIE. — *Mélancolie* d'Hippocrate, d'Arétée, de Cœlius-Aurelianus, de Galien, d'Aristote, de tous les anciens et de beaucoup de modernes.

Melancolia Enthusiastica de Sauvages et de Sagar.

Maniacal, sensitive, delusive, pathetic, fanatic insanity d'Arnold.

Genre *I*, *melancolia* ; genre *II*, *hallucinatio, illusio*, de Crichton.

Monomanie religieuse de M Esquirol, etc.

Vanhelmont (*Demens idea*, § XII, *Oper.*, p.171) est un exemple on ne peut plus remarquable de folie sensoriale, dont les perceptions, comme dans le cas suivant, se rapportaient à l'épigastre. C'est à cet état de maladie mentale que nous devons, ainsi qu'il le raconte lui-même, son fameux système de l'archée épigastrique.

R. est un homme de taille moyenne, dans la force de l'âge (31 ans), très-fortement constitué ; sa santé est parfaite et l'a toujours été ; la circulation est chez lui on ne peut plus calme.

La partie supérieure, moyenne et antérieure

de son crâne est notablement développée. Ses cheveux sont longs et pendans, sa physionomie est bienveillante, pleine d'assurance et quelque fois d'orgueil.

Voici son histoire psychologique, telle que me l'ont fait connaître des heures, des journées passées à l'étudier et à converser avec lui.

R. est né de parens sans fortune. « Son éducation est bien loin d'avoir été religieuse : » c'est lui qui me fait remarquer cette circonstance. A 6 ans, il était obligé de demander son pain pour vivre. Plus tard, il commença à servir en qualité de domestique, et changea souvent de maîtres. A l'âge de 14 ans, il s'approcha, pour la première fois, de la table de la communion. A quelque tems de là, il eut la possibilité d'obtenir les faveurs d'une jeune fille, « et se retint, en pensant à Dieu. » C'est là, en effet, une pensée qui l'a occupé dès son enfance, et lui a, en quelque sorte, toujours été présente. Il réfléchissait souvent, mais d'une manière vague « aux desseins de Dieu sur lui. » Il était frappé, en même tems, des désordres qu'il voyait dans le monde, et en gémissait. Il éprouve, depuis qu'il se connaît, dans la

région épigastrique, un sentiment de chaleur et de bien-être, qui irradie dans tout son individu, et qui, en raison directe de son intensité, le rend plus ou moins plein du sentiment de sa force. A l'âge de 18 ans, R. apprend à connaître l'onanisme, et se livre à cet acte, après lequel il ressent du mécontentement et « comme des remords. » A la même époque il éprouve, tout à coup, ce qui suit : Il lui semble que « son intelligence s'agrandit, que toute la suite des phénomènes du monde extérieur se déroule à ses yeux : il aperçoit, en quelque sorte, d'un coup d'œil, quoique d'une manière peu arrêtée, toute la création. » Alors il prend le parti de se rapprocher des autels et de la table de la communion « qu'il n'avait pas fréquentés depuis six ans, » et de combattre en lui les mauvais penchans, surtout l'aiguillon de la chair, qui le tourmentait vivement. Il préfère le péché d'Onan à la faute de séduire une fille ou une femme. La vue d'un monde corrompu l'attriste de plus en plus, et son goût pour la solitude augmente. Cela ne l'empêche pas d'apprendre le métier de charron qui désormais le fera vivre. Son amour du changement de lieux et de relations s'accroît. « Il est porté invinciblement vers un

but dont il ne se rend pas bien compte. Il lui semble que Dieu l'appelle quelque part. » Il parcourt ainsi quelques parties de la France, et enfin vient se fixer à Paris, ou dans ses environs. Le jubilé de 1825 a lieu. R. y prend part avec ferveur, va dans les églises, assiste aux prédications des plus éloquens missionnaires. C'est alors qu'il a « ses premières révélations. Il lui semble qu'à l'épigastre, là où il éprouve le sentiment habituel de chaleur, » dont j'ai parlé, « des paroles se font entendre, très-distinctes, mais non telles que celles qu'on perçoit par l'oreille, et bien faciles à distinguer de ces dernières. Ces paroles, qui forment des prophéties, des paraboles, » s'accompagnent d'un sentiment de bien-être plus grand, d'une chaleur qui s'irradie : elles plongent R. dans l'étonnement, dans l'extase, et lui font redoubler ses exercices de piété. L'appétit devient moindre ; le sommeil disparaît ; la nuit se passe en prières. Dans une de ces nuits de ferveur, par un tems couvert, pendant une prière, R. voit tout à coup « apparaître, au milieu des nuages, un disque lumineux, gros comme le soleil, mais non point radieux comme lui ; une voix part de ce disque et dit à R. : Les enfans que je bénirai seront bénis, et ceux que

je maudirai seront maudits jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. » R. , qui reconnaît la voix de Dieu , entre en communication avec l'être incréé , et lui adresse beaucoup de questions qui n'obtiennent pas toutes des réponses. La conversation dura trois quarts d'heure. R. commença à y apprendre « quels étaient les desseins de Dieu sur lui. » En terminant « l'Éternel lui dit d'aller se coucher. » Cette vision est la seule qu'il ait eue. Après elles, les « révélations » augmentèrent et ne discontinuèrent presque plus. Mais les « paroles » qui lui étaient prononcées dans « l'épigastre » étaient bien différentes de celles de la vision. Dans cette dernière, en effet, les paroles étaient absolument semblables à celles qu'on entend par l'oreille , ce qui n'a pas lieu dans les « paroles (épigastriques) des révélations. » La vision a décidé du sort de R. : « il est le Messie » qui doit venir à la fin des siècles, pour ramener toutes les nations à la même croyance, et préparer le jugement dernier. C'est en cette qualité qu'il a commencé à faire des prophéties à ses compagnons de travail, et qu'il a cherché à avoir des conférences avec M. l'abbé M. , prêtre à la cour de Charles X, et avec M. l'Archevêque de Paris. Voyant

qu'il ne pouvait arriver jusqu'à ce dernier, il escalada un jour, pendant le service de la messe, la grille du chœur de la métropole, afin, dit-il, de se faire prendre, et de pouvoir ainsi faire connaître les desseins qu'il n'avait pu manifester autrement : cela lui réussit. On le conduisit à la préfecture de police, et de là à la division des aliénés, le 12 décembre 1827.

R. est l'exemple le plus tranché que je connaisse d'une monomanie sensoriale, franche, débarrassée de tout délire général, soit de pensée, soit d'action. Qu'on lui accorde la réalité de ses révélations et de ses visions, non-seulement il n'est pas fou, mais il est ce qu'il prétend être, le Messie. Avant sa vision, avant ses plus fortes révélations, il connaissait peu les écritures sacrées, il ne les a étudiées que depuis, et il les rapporte avec beaucoup d'art à sa croyance, même l'Apocalypse dans lequel il a trouvé un sens clair. « Jésus-Christ, dit-il, est bien le fils de Dieu, il est venu pour préparer les voies, mais il n'est pas le Messie : cela n'est écrit nulle part. » Quand il parle des malheurs qui attendent les méchants lors de la fin du monde, ses yeux se mouillent de larmes : il gémit sur leurs peines futures, et c'est

alors seulement que sa figure présente quelque chose d'exalté et d'un peu extraordinaire.

Il croit au malin esprit, et n'en parle qu'avec peine. Il se fait une singulière théorie des lieux infernaux. Là, dit-il, se rendent tous les sons qui se perdent sur la terre, toutes les lumières, tous les feux qui s'évanouissent dans les airs. Du reste, les peines n'y seront point éternelles, au moins pour les créatures qui y auront été placées avant le jugement dernier.

Durant 14 mois que R. est resté dans la division des aliénés, son état de manie n'a point varié, et n'a eu aucune exacerbation. Il ne se manifestait que lorsque, après avoir gagné sa confiance, on parvenait à le mettre sur le sujet de ses hallucinations. A part cela, il était l'homme du monde le plus raisonnable et le meilleur qu'on pût trouver. Rarement réclamait-il sa sortie de l'hospice, et il ne l'eût jamais sollicitée en faisant le sacrifice de sa croyance. Vers la fin de 1828, il consentit à se charger des fonctions de garçon de service, et il s'en acquitta d'une manière toute charitable.

Au mois de février 1829, on le trouva « si

raisonnable », si disposé à ajourner à des circonstances plus favorables la mise à exécution de ses projets de réforme, que l'on consentit, par un certificat en règle, à le rendre à la société et à son métier de charron. Il sortit le 11 février. Depuis ce tems je n'en ai plus entendu parler.

CINQUIÈME OBSERVATION.

HALLUCINATIONS DE L'OUÏE SEULEMENT, D'OU, EN APPARENCE, IDÉES TRISTES ET EXCLUSIVES.— A PART CELA, RAISON ET SANTÉ PARFAITES.

SYNONYMIE. — *Mélancolie, délire exclusif et triste* des anciens et des modernes.

Melancholia vulgaris de Sauvages, Sagar, Crichton, Cullen,

Tristimanie, lipémanie de Rush et de M. Esquirol, etc.

L. est un homme de taille moyenne, d'un caractère naturellement sombre, offrant les attributs du tempérament bilieux. Il a 56 ans.

Il ne paraît pas y avoir eu d'aliénés dans sa

famille. Il n'était pas maladif et n'a point eu d'évacuations supprimées. Il est marié depuis 21 ans et a huit enfans. « Sa femme est la fille d'une autre femme avec laquelle il a vécu jadis. » Il n'a jamais rien éprouvé de semblable à l'état mental dans lequel il se trouve maintenant.

Cinq mois à peu près avant son entrée à Bicêtre, il quitte Paris, du consentement de sa femme, pour aller travailler au Tillet, près Gonesse. « Le maître chez lequel il logeait était dévot, et il y entendait souvent parler de religion. »

Vers le 15 ou 16 septembre, la femme L. entend dire que son mari est aliéné; elle va le trouver, le ramène à Paris en proie à des craintes relatives à de prétendues persécutions. Les renseignemens qu'elle me donne à cet égard s'accordent parfaitement avec ce qu'auparavant m'avait dit L. Elle lui applique, sur l'avis d'un médecin, quelques sangsues derrière les oreilles, et enfin le fait conduire à la préfecture de police, d'où il est amené à la division des aliénés, le 24 septembre 1828.

Le 25, à sept heures du matin. La phy-

sionomie de L*** est celle d'un homme douloureusement affecté, terrifié même. La parole est entrecoupée, les muscles inspirateurs ont peine à soulever les parois du thorax. Voici le résultat de ma conversation avec lui « Il a commis, il y a trente-deux ans, un vol de cuivre de la valeur de 15 fr. » Cette mauvaise action n'a jamais eu aucun résultat défavorable pour lui, et elle paraît avoir toujours été ignorée. Il a été militaire pendant quatorze ans, et « s'est marié, » au sortir du service, « avec la fille d'une femme qu'il avait eue jadis pour concubine. » Il y a cinq mois, il est allé travailler au Tillet, près Gonesse, et a entendu parler « de jésuites » chez le maître qui le logeait. « Il ne sait comment ces jésuites ont eu connaissance du vol qu'il a commis il y a plus de trente ans. » Mais, au bout de deux mois de séjour, et pendant la nuit, « ils n'ont pas tardé à le lui reprocher, en murmurant, en parlant bas » à son chevet. « Il a d'abord pris cela pour des rêves. » Mais la persistance, la force toujours croissante de ces reproches, qui s'accompagnaient de menaces de châtimens, lui a bien fait voir que « c'était des réalités. » Il a donc changé de logement; mais, dès la première nuit, les

mêmes « voix se sont fait entendre » dans la cheminée, à la fenêtre, à la porte. Il s'est levé pour voir quel individu les proférait et n'a trouvé personne. C'est alors que sa femme est venue et l'a ramené à Paris. « Dès la première nuit, les voix ont recommencé de plus belle. » Il s'est contenu d'abord, parce que sa femme dormait à côté de lui. Mais enfin n'en pouvant plus, il a cherché à s'éclairer sur la cause du bruit et n'a pu en venir à bout. Vers le matin, la « bagarre » est devenue « générale, » dit-il; les gendarmes étaient dans la rue, les voisins aux fenêtres, « criant » contre les « jésuites, » qui étaient là pour l'arrêter. Alors il s'est rendu à la préfecture de police, d'où on l'a conduit à Bicêtre hier au soir.

« Cette nuit » il a « entendu » les mêmes « voix » qui lui « disent » qu'il faut qu'il soit puni, qu'il « sera fusillé. » Il est persuadé que sa mort est imminente, et rien ne peut lui ôter cette idée.

Le 26 à 7 heures du matin. Le malade est persuadé que de la « salle du conseil » voisine, il a « entendu » cette nuit, ce matin même, des « voix » qui lui ont annoncé que sa

femme avait subi la peine de mort, et que lui allait bientôt la subir aussi. Rien absolument ne peut le distraire de cette idée, et sa physionomie exprime bien sa persuasion à cet égard. Pendant que je lui parle, il me demande si je ne « les entends » pas qui « ordonnent » d'apprêter les armes pour le fusiller. Sa femme qui est venue ce matin demander de ses nouvelles, mais qui ne l'a pas vu, lui a apporté quelques effets. « Ces effets » il me les montre, et me dit qu'ils « ont été trouvés sur cette malheureuse, après sa mort. » J'ai beau lui affirmer qu'elle vit, il n'en croit rien, et attend sa propre fin avec résignation.

Le pouls est naturel, la langue blanche, aucun viscère ne me semble souffrir.

Six heures du soir. Tous les raisonnemens que je puis imaginer pour persuader au malade que sa femme n'est pas morte sont inutiles. Dieu lui-même, me dit-il, descendrait du ciel pour le lui affirmer qu'il ne le croirait pas.

Le 30, même croyance. L. s'imagine que « les voix l'accusent d'avoir abusé de ses filles, » et il veut faire constater leur virginité pour

repousser cette inculpation. Du reste il ne délire absolument que sur ses fausses perceptions de l'ouïe, ou plutôt, sauf ces perceptions, il ne délire pas. Qu'on en admette la réalité il dit et fait ce que tout homme dirait et ferait à sa place. Il se refuse à prendre tout médicament.

Le 4 à 5 heures du matin, il me dit que, si on lui montrait sa femme vivante, il crierait au miracle; à 9 heures je la lui fais voir au parloir, il s'arrête quelque tems interdit, dit que c'est bien elle, qu'il la reconnaît, et il l'embrasse avec effusion. La vue de sa femme a ébranlé sa conviction. Il reconnaît qu'elle n'a pas été morte, mais il prétend qu'on « a joué une répétition de sa mort, et que c'est cette répétition qu'il a entendue. » J'insiste et je lui affirme que tout ce qu'il a entendu n'existait que dans ses oreilles; cela lui paraît difficile à croire, mais enfin il avoue qu'il serait à désirer pour lui qu'il en fût ainsi.

Le 5 à 7 heures du matin. Les perceptions relatives à l'ouïe ont été et sont encore plus fortes que jamais. L. est dans la « même

croissance relativement à la répétition de la mort de sa femme. » Il croit que ses persécuteurs, désunis dans leurs intentions à son égard, se sont battus en duel, et qu'un d'eux a été tué, « il a entendu » le bruit du duel. Profond découragement, refus de toute médication.

Du mois d'octobre 1828 au mois d'octobre 1829, l'état de manie sensoriale reste absolument le même. Les hallucinations sont purement relatives au sens de l'ouïe, et si l'on admettait que ces sensations sont fondées, L. serait parfaitement raisonnable. Je n'ai jamais aperçu en lui la moindre trace de délire général. Ses fausses perceptions le font toujours croire à des persécutions dirigées contre lui; rien absolument ne peut le faire douter de leur réalité : il est à cet égard d'un entêtement extrême. Si on le contrarie là-dessus, ou que dans la nuit ses fausses perceptions aient été très-violentes, il entre très-facilement en colère. « On fait de lui des risées; on l'empêche de dormir; on le tourmente; on le presse, etc. » Outre les perceptions de sons nettement articulés, il « entend » continuellement un « bruit de clo-

ches, » qui viendrait de l'église voisine. Il entend même le vendredi saint. Ma remarque qu'elles ne sonnent jamais ce jour-là, ne l'ébranle pas. Je n'ai jamais vu d'hallucinations de l'ouïe aussi fortes, aussi isolées de tout délire, de toute incohérence dans les idées, aussi indépendantes de tout état morbide général.

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1829, L. commence à ressentir les premières atteintes du scorbut. Il attribue le malaise qu'il éprouve à ses ennemis, à « ces messieurs, » et se refuse à prendre tout médicament. Les hallucinations continuent, bien qu'il n'en parle plus avec autant de force. Il devient très-faible et ne quitte plus le lit. La teinte de la peau est d'un jaune terreux ; elle offre aux extrémités inférieures de nombreux points scorbutiques ; les gencives sont fongueuses et saignantes ; l'haleine est fétide.

Dans les derniers jours de novembre, L. consent à prendre quelques médicamens anti-scorbutiques, et pendant deux ou trois jours il ne parle plus de ses fausses perceptions ; mais bientôt elles le reprennent, et il recommence à at-

tribuer sa maladie à ses persécuteurs. Le matin même du jour de sa mort, qui a lieu en pleine connaissance, il attribue la difficulté qu'il éprouve à respirer, à la compression que ses ennemis exercent sur lui.

SIXIÈME OBSERVATION.

SENSIBILITÉ NATURELLEMENT EXALTÉE. — ERREURS, ILLU-
SIONS SUR DES FAITS RÉELS, MAIS EXAGÉRÉS OU MAL INTER-
PRÉTÉS, PUIS HALLUCINATIONS DE LA VUE ET SURTOUT DE
L'OUÏE, D'OU TENTATIVE DE SUICIDE. — MORT DANS UN
ACCÈS DE DÉLIRE MANIAQUE PLUS GÉNÉRAL.

SYNONYMIE. — *Tempérament mélancolique, mélancolie, délire exclusif* des auteurs.

Illusions et hallucinations des pathologistes français et étrangers.

CAS ANALOGUES : Le précédent et le suivant, etc. Mais dans cette sixième observation et dans la septième, le délire, à peu près exclusivement sensorial comme dans les cinq autres, devient vers la fin plus général et plus aigu, prenant ainsi les caractères de la manie proprement dite.

Quant aux tentatives de suicide qui ont eu lieu dans les deux cas, dans le dernier surtout, il importe de remarquer, pour l'exactitude de l'analyse psychologique, que cette propension funeste ne venait point d'une impulsion en quelque sorte spontanée, ou de l'ennui pur et simple de la vie (*tædium vitæ*), comme dans la véritable hypocondrie suicide; mais bien qu'elle était le résultat des hallucinations, et de l'état de malaise et de terreur qui les accompagnait.

M. est un homme de petite taille, de tempérament sanguin, âgé de trente-trois ans.

Il a été admis une première fois dans la division des aliénés, le 20 septembre 1826, en est sorti non guéri, mais fort calme, le 28 avril 1827; y est rentré dans le même état de manie que la première fois, le 9 juillet 1828.

« Sa mère est morte folle; son père s'est suicidé » par suite de mauvaises affaires; lui, M., a toujours été d'une « sensibilité, » d'une « susceptibilité » extrêmes, disposé à croire qu'on lui voulait du mal, ou qu'on cherchait à s'amuser de lui, ce qui le rendait fort timide. Sa mère disait souvent de lui que sa sensibilité ferait son

malheur, et qu'il vaudrait mieux pour lui qu'il mourût jeune.

Ces dispositions originelles ont augmenté avec l'âge, et ont fait faire à M. toutes sortes de sottises, qu'il condamne en les racontant, et que souvent même il condamnait en les commettant. Il a fréquemment été dupe, dit-il, et n'a jamais cherché à être fripon. Il était naturellement enclin aux plaisirs vénériens, et cette disposition a été le point de départ, la cause de ses fautes et de ses malheurs, car il en a éprouvé de réels; mais beaucoup ont été imaginaires. Il s'est cru persécuté par des gens qui avaient tout au plus dessein de s'amuser à ses dépens. C'est là ce qui résulte d'une histoire bizarre et très-détaillée qu'il a écrite de sa vie, *ab ovo* jusqu'au moment actuel. Chez lui les « hallucinations » paraissent n'être venues que peu à peu, et vers la fin, par les progrès d'une irritabilité générale, qui le faisait d'abord prêter des intentions malveillantes à des actions, à des paroles qui n'en avaient point (illusions), et qui enfin lui a fait entendre des sons qui n'étaient pas produits (hallucinations).

M. est marié depuis douze ans, et depuis onze

séparé de sa femme, qu'il croit lui avoir été infidèle. Il est brodeur, et il fit venir, il y a trois ans, sa sœur à Paris, pour travailler près de lui dans le magasin de son maître. Il ne tarda pas à croire que ce maître et les autres personnes de son entourage le calomniaient, en l'accusant d'inceste, et voulaient ainsi le perdre de réputation. Cette croyance paraît fondée sur des hallucinations de l'ouïe. Ainsi il a « recueilli les paroles » d'exempts de police qui se disaient entre eux : « M. est un grand scélérat ; » elle s'appuie encore sur des illusions, de faux raisonnemens, qui lui donnent la conviction que toute la France est instruite des bruits calomnieux qu'on a fait courir sur son compte. Il lit cela sur la figure des personnes avec lesquelles il est en rapport ; il le voit dans leurs actions. Il est persuadé que les journaux se sont occupés et s'occupent encore de lui à cet égard. Et cependant il ne lit pas ces feuilles ; il n'a donc jamais pu y voir une seule ligne où il fût question de lui. Mais voici comment il raisonne. Il y a deux ou trois ans que, n'ayant plus d'ouvrage par suite des calomnies qu'on a, dit-il, fait courir sur son compte, il se jeta par la fenêtre pour mettre fin à son existence. Il ne fit que se casser la cuisse droite ; ce dont on le

guérit à l'Hôtel-Dieu, sans une légère claudication. Des accidens de ce genre, dit M., doivent être et sont toujours « mis sur les journaux. » Un homme qui cherche à se détruire est ordinairement « criminel. » Les journaux ont donc dû conclure que M. était criminel et le répéter souvent depuis. Ainsi toute la France a dû être instruite de la prétendue scélératesse de M., et en voici la preuve suivant lui. Lassé des calomnies répandues sur son compte à Paris, il se rendit à Nantes, son pays, pour travailler de son état; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que « ces calomnies avaient pénétré jusque là. « Il n'entendit rien dire, » mais il « vit » bien, à l'air et à la conduite des personnes avec lesquelles il se trouvait en relation, qu'on « savait » à Nantes que « M. est un grand scélérat. » Il fut donc forcé de quitter Nantes et revint à Paris. Ses fausses perceptions, les actes auxquels elles l'entraînèrent, ne tardèrent pas à attirer sur lui l'attention de la police, qui le conduisit à Bicêtre le 21 septembre 1826.

La santé de M. a toujours été faible, et ce n'est depuis l'époque à laquelle il s'est jeté par la fenêtre. Dès ce tems, en effet, il paraît s'être mieux porté. Aujourd'hui (21 septembre

1827) toutes ses fonctions se font avec régularité, et rien n'indique un organe en souffrance. La circulation en particulier est fort calme.

1831. M., pendant les deux séjours qu'il a faits dans la division des aliénés, n'a pas cessé d'être dans l'état de délire sensorial dont j'ai donné les détails; mais, la plupart du tems, quand on ne l'interrogeait pas, on pouvait le croire un homme raisonnable. Dans ces momens-là il travaillait à des ouvrages de broderie, où il était fort habile, et qui lui étaient payés cher.

Depuis sa seconde entrée dans la division des aliénés, le 9 juillet 1828, il a eu dans l'intérieur de l'hospice trois ou quatre accès de manie plus aiguë, marquée surtout par de l'érotisme et de la disposition à briser et à nuire. Le dernier a commencé à la fin de 1830, et n'a fait qu'aller en augmentant, malgré l'emploi des moyens ordinaires. De tems en tems le délire devenait plus aigu, et approchait de celui de la méningite.

Vers la fin, l'amaigrissement devient considérable; la membrane muqueuse gastro-intes-

tinale se prend ; il y a du dévoiement. M. brise tout ce qu'il y a dans sa loge , jusqu'à la paille de son lit , et se met dans un état complet de nudité. La face a une expression de stupidité remarquable. La fièvre s'allume ; agitation très-grande ; séjour au lit. Signes d'un épanchement pleurétique à gauche. Mort dans la nuit du 23 au 24 février 1831.

SEPTIÈME OBSERVATION.

MANIE AIGUË DU GENRE TRISTE, CONSISTANT PRESQUE EXCLUSIVEMENT EN HALLUCINATIONS TRÈS-VIOLENTES DE L'OÛIE, AVEC PROPENSION INVINCIBLE ET CONTINUELLE AU SUICIDE. — QUELQUES EXAGÉRATIONS, DANS LESQUELLES SEULES S'ÉTABLIT UNE SORTE DE DÉLIRE GÉNÉRAL, OU IL EST POURTANT FACILE DE RECONNAÎTRE LES IDÉES FIXES ET LES FAUSSES PERCEPTIONS QUI S'Y RAPPORTENT. — MORT DANS UN GRAND ÉTAT D'ÉPUISEMENT, OCCASIONNÉ SURTOUT PAR L'ABSTINENCE VOLONTAIRE D'ALIMENS.

SYNONYMIE. — *Mélancolie, lipémanie, tristimanie.*

Illusio, hallucinatio.

Hypocondrie suicide.

Hypocondriacal insanity d'Arnold, etc.

CAS ANALOGUES : Perfect (*Annals of insanity*, case VIII, etc.)

Pinel. (*Traité de l'aliénation mentale*, pag. 169 et suiv.)

M. , admis dans la division des aliénés, le 2 juillet 1832, à l'âge de trente-huit ans, est un ancien militaire, qui s'est fracturé les deux jambes en cherchant à désertre de la citadelle de Besançon. Il en est résulté une double amputation faite avec succès, et après laquelle M. s'est marié et a repris son état de vannier. Mais il est resté plus sombre qu'avant, et il n'a cessé d'être chagrin du souvenir de sa faute, du résultat qu'elle a eu pour lui, et de celui qu'elle eût pu avoir, si la mutilation, qui en a été la suite, n'eût adouci en sa faveur la sévérité de la justice militaire.

Ces souvenirs et une misère profonde ont peu à peu altéré la raison de M. , et l'ont fait conduire à Bicêtre dans l'état suivant :

Marche difficile sur deux jambes de bois; exercice normal des fonctions étrangères à l'encéphale; physionomie triste et abattue; action complètement naturelle des sens externes. Au premier aspect, apparence d'une raison intacte, et surtout point de délire maniaque général, pas d'accroissement de la circulation, soit générale, soit encéphalique. A un plus ample examen, hallucinations très-violentes et conti-

nelles de l'ouïe, qui font croire à M. qu'on le persécute, qu'on l'injurie, qu'on le menace de le fusiller, de le faire mourir dans les plus horribles souffrances. De là, privation à peu près complète de sommeil; erreurs de conduite; pratiques singulières; paroles en réponse à celles que le malade croit entendre, ou prononcées conformément à de prétendus ordres, donnés par *les voix*. Idées tristes, presque toutes relatives à la nécessité de mettre fin, par le suicide, à un état de souffrance morale qui va jusqu'à la douleur physique et se confond avec elle. Cet état d'anxiété et d'hallucinations s'exaspère quelquefois jusqu'au point de dégénérer en un véritable délire maniaque, presque général, et accompagné d'injection de la face et d'une agitation extrême, qui force à maintenir le malade par le gilet de force, et qui le rend beaucoup moins sensible aux impressions venues du monde extérieur.

Pendant dix mois de séjour dans la division des aliénés, cet état, loin d'offrir la moindre rémission, n'a fait qu'aller en augmentant, malgré l'emploi suivi des émissions sanguines, des bains, des exutoires. M. s'est de plus en plus concentré dans ses fausses perceptions, et est

devenu d'autant moins attentif aux impressions extérieures. Le sommeil a été presque constamment nul ; mais il n'y a jamais eu dans les idées une grande incohérence maniaque.

Le point le plus saillant de l'état mental de M. a été son désir de recevoir ou de se donner la mort. Il avait en cela un double but : 1° terminer ses souffrances morales et corporelles ; 2° ne pas mourir dans d'horribles supplices, ce qu'il croyait inévitable. Ce but, il a constamment cherché à l'atteindre, et cela par tous les moyens possibles. Une première fois il se donna sur les parois de la poitrine des coups de canif, dont il ne tarda pas à guérir. Une autre fois il trouva moyen de se débarrasser de sa camisole, et il se traîna sur ses moignons pour aller se pendre, avec une sangle, à la rampe d'un escalier voisin, lorsqu'on l'arrêta. Je l'ai vu plusieurs fois encore se mettre en route de la même manière, pour se jeter du haut en bas des degrés de la salle supérieure à la sienne, ou pour aller dans la cour de l'infirmerie chercher la mort qu'il croyait y trouver. On exerça sur lui la plus grande surveillance ; on lui ôta ses jambes de bois. On le garda à vue ; on lui laissa presque constamment appliqué le gilet de force.

Alors, à plusieurs reprises, il voulut se laisser mourir de faim. Il fallut lui ingérer par le nez, avec la pompe œsophagienne, des alimens liquides. On parvint à vaincre ainsi son obstination, et à le forcer à prendre de lui-même des alimens plus substantiels.

Mais dans les premiers jours du mois de mars 1833, son état d'hallucination et de souffrance s'augmentant, ses idées de suicide le reprirent de plus belle, et il refusa obstinément jusqu'au jour de sa mort, c'est-à-dire pendant près d'un mois, de prendre de gré aucun aliment. Il fallut en revenir à l'ingestion de bouillon par la pompe œsophagienne, répétée plusieurs fois par jour. Cette opération était un supplice pour M. : elle l'empêchait de terminer ses souffrances par la mort, et elle le faisait désobéir à ses « voix, » qui lui disaient de ne pas manger. C'était une chose pénible, et tout à la fois presque grotesque, de l'entendre, dans son langage fortement accentué du midi, vous *démander* la mort, comme un homme, sur le point d'être assassiné, demanderait grâce. Pour lui, il n'y avait plus désormais d'idée que celle-là : la mort. Je suis persuadé qu'il se serait prêté avec joie à tout ce qu'on eût voulu faire pour la lui donner.

Les hallucinations ne discontinuaient pas ; mais le dépérissement devint considérable, l'altération de la face profonde et étrange. Il s'y joignait une impression de douleur et de crainte extraordinaire. Le pouls était lent et faible ; l'haleine fétide, les lèvres et les dents fuligineuses.

HUITIÈME OBSERVATION ¹.

MANIE RELIGIEUSE, CONSISTANT PRESQUE EXCLUSIVEMENT EN HALLUCINATIONS DE L'OUÏE, QUI DATENT DE 23 ANS, ET S'ACCOMPAGNENT, EN APPARENCE, DE TOUTE LA RAISON COMPATIBLE AVEC CET ÉTAT.

SYNONYMIE. Délire divin ou prophétique de Platon, Arétée, Coelius-Aurelianus.

Melancolia superstitiosa de Willis.

Melancolia enthusiastica de Sauvages et de Sagar.

Manie religieuse des médecins modernes.

¹ Je la publie pour la première fois, ainsi que la troisième; mais elle est, à elle seule, une preuve si démonstrative de la vérité des opinions contenues dans cet ouvrage, que je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de la joindre aux sept observations précédentes.

P., vieillard très-vert encore, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, est renfermé dans la division des aliénés depuis cinq à six ans. Le six février 1813, après quelques semaines, quelques mois peut être, d'inspirations légères et, pour ainsi dire, intérieures, *Dieu lui apparut*, pour la première fois, *dans toute sa gloire*, et *lui annonça* qu'il était son fils, son envoyé, chargé par lui d'annoncer sa volonté aux hommes, et d'opérer, par ses exhortations, la réforme de leur état social. Cela ne l'empêcha pas d'exercer toujours son métier de cordonnier, et de se conduire, comme par le passé, avec toutes les apparences d'une raison parfaite. Ce ne fut que deux mois environ avant son entrée à Bicêtre, et sur l'ordre formel de Dieu, qui le visita encore ce jour-là, que P. cessa de travailler, et qu'il resta, pendant près de six semaines, renfermé volontairement dans sa chambre, à demi-nu, ne mangeant pas, ou mangeant peu, en proie à des avertissemens divins réitérés, et à toute l'exaltation qui en était la suite. Ce fut là ce qui détermina son admission dans la division des aliénés, le 8 octobre 1829. Il était, en ce moment-là, fort calme.

Depuis ce tems, son état n'a véritablement pas varié. P. se croit en communication avec Dieu, dont il se dit le *filz bien-aimé*. Les fausses perceptions sur lesquelles il fonde cette croyance sont, à peu près, purement relatives au sens de l'ouïe, et ne s'accompagnent d'aucune incohérence générale dans les idées, d'aucune excitation, d'aucune erreur de conduite. Indépendamment des deux visions, ou hallucinations de la vue, dont j'ai parlé, il en a eu encore deux ou trois autres. Dans l'une d'elles, *il a été ravi en esprit jusqu'au trône de Dieu, en compagnie de la vierge Marie, et il est allé s'asseoir à la droite de son divin Père*. Pour ce qui est de ses fausses perceptions habituelles, c'est-à-dire de ses hallucinations de l'ouïe, quelquefois c'est Dieu qui lui parle en personne; d'autres fois l'Être suprême se sert pour cela de l'intermédiaire de l'archange Raphaël, comme il se servait de Gabriel pour envoyer à Mahomet les articles de la loi musulmane. Ce divin messager lui donne souvent des avertissemens très-longs, très-explicites, que P. écrit avec grand soin, et dont il m'a transmis un grand nombre. En les lisant, sauf la différence des tems, des lieux et des personnes, on croirait lire un chapitre du Coran. Il y règne sou-

lement un peu moins d'incohérence. Il y a un de ces avertissemens qui contient d'assez bonnes choses sur la valeur de l'art médical, et où se trouvent sur l'intervention de la divinité dans la cure des maladies, des idées qui rappellent celle du bon Paré : *je le pansay, Dieu le guarit.*

Il arrive quelquefois que, pendant long-tems, la voix, les inspirations, tout se tait. P. alors vit sur son passé. Mais il n'en est pas moins persuadé, pour cela, de la réalité de ses fausses perceptions, et il attend tranquillement qu'elles recommencent, bien convaincu qu'il ne saurait en être autrement. Un de ces intervalles a duré, sous mes yeux, douze à treize mois environ, et la foi du prophète n'en était en rien ébranlée.

Depuis un ou deux ans, une cataracte s'est formée sur chaque œil. P. n'y voit presque plus, et il est obligé de faire écrire ses avertissemens divins par un de ses compagnons de salle. La forme y perd, mais le fond reste le même. P. se refuse néanmoins à toute opération sur ses globes oculaires. Dieu, dit-il, lui rendra la vue, quand il en sera tems. J'ai essayé de

porter vivement son attention sur la nécessité d'une opération chirurgicale, afin que, pendant le sommeil, quelque avertissement divin, reflétant cette excitation, lui enjoignît de se laisser opérer. Le résultat a été opposé à celui que je voulais obtenir. Dieu s'est opposé à l'opération.

P. est, en ce moment, atteint de scorbut, c'est-à-dire d'une maladie grave et essentiellement débilitante. Cela n'a rien changé à son état d'hallucination et de foi religieuse. Cela n'a pas non plus généralisé le délire. Il n'y a rien de plus, chez lui, que ce qui y a toujours existé, c'est à dire, de fausses perceptions de l'ouïe, et elles continuent ainsi depuis vingt-trois ans. Celles de Mahomet, à ne les prendre toutefois qu'à sa sortie de la grotte du mont HARA, n'ont peut-être pas duré aussi longtemps¹.

¹ Dans le mémoire qui suit sur les *analogies de la folie et de la raison*, on aura à remarquer surtout celles qui sont relatives aux hallucinations chroniques, ou à la folie sensoriale. Les observations qu'on vient de lire et celles qui leur ressemblent m'en ont fourni la première idée, et elles me firent émettre sur le démon de Socrate une opinion qui, à l'époque ou je l'énonçais, n'était presque qu'un pressentiment.

III.


RECHERCHE

DES ANALOGIES

DE LA FOLIE ET DE LA RAISON.

[1854.]

8
9
10



ON a dû, pour faire le tableau de la folie, l'étudier et la décrire à son *summum* d'intensité, dans ses formes les plus tranchées et les plus distinctes, les plus éloignées, en un mot, de celles de la raison. C'était le moyen de la mieux peindre, mais ce n'était pas celui de la faire mieux comprendre. Dans ce dernier but, il faut non-seulement étudier l'action de ses causes occasionelles, son incubation, son début, le passage de la raison à la folie, mais en-

core rechercher les états psychologiques qui, dans ce qui n'a pas cessé d'être de la raison, se rapprochent le plus des diverses formes et des divers degrés de l'aliénation mentale. Ces recherches analogiques, puisées en très-grande partie dans ce que chacun peut avoir éprouvé par soi-même, donneront lieu à des rapprochemens d'où jaillira une lumière claire pour tous les yeux, et elles montreront, mieux que des descriptions isolées, que la folie n'est point une chose à part, que tous les fous ne sont point sous la tutelle des asiles qui leur sont consacrés, et que, de la raison complète ou philosophique au délire véritablement maniaque, il y a d'innombrables degrés, dont il serait avantageux à tout homme d'avoir au moins la connaissance générale, afin de ne pas mettre toujours la colère ou la vengeance à la place de cette pitié indulgente dont peut-être il a eu quelquefois besoin, et qu'il pourra quelquefois encore avoir à réclamer pour lui-même.

I. A son point de départ, et dans les dispositions mentales qui en sont la cause prédisposante, organique ou constitutionnelle, la folie est encore de la raison, comme la raison est déjà de la folie; et il importe de commencer

par là l'étude de leurs analogies. Ces dispositions, suivant même le langage ordinaire, sont, dans le mode moral ou affectif, une *irritabilité* extrême, une *sensibilité* excessive, qui donnent lieu à des *illusions* et à toutes les erreurs de jugement qu'elles entraînent à leur suite, ou dont elles ne sont que le premier degré. Ce sont des *appétits*, des *goûts*, des *désirs bizarres et exclusifs*, des *passions mauvaises, désordonnées, délirantes*, un entraînement, une *irrésistibilité* dans les actes, qui frappent tous les yeux, parce qu'ils ne sont point en harmonie avec la raison commune. Et dans le mode intellectuel, c'est un *manque d'attention* qui donne lieu à de la *distraction* et à une apparence d'*insensibilité* aux impressions venues du dehors; c'est une *association vicieuse* des sentimens et des idées, qui produit des *singularités*, des *disparates*, de l'*incohérence* dans les discours, ou bien une association trop rapide de ces actes intellectuels, qui occasionne dans le langage de la *confusion* et des *ellipses* inintelligibles; c'est enfin un jugement faux qui donne lieu à des *manières de voir fausses* et à des *déterminations* et à des actes que réprouve l'assentiment général.

En dernière analyse, il y a, dans les dispositions à la folie et à son point de départ, exaltation ou perversion de la sensibilité générale, exaltation ou perversion des appétits et des passions, vice de rectitude ou de rapidité dans l'association des sentimens et des idées. Or, ce sont là, au degré près, tous les traits essentiels ou primordiaux de la folie déclarée. Seulement, dans cette dernière, il n'est pas toujours aussi facile d'en faire l'analyse, parce que le désordre est plus grand, parce que ces diverses sortes de lésions de la volonté et de l'entendement se mêlent et se croisent, et qu'il en résulte un accroissement, soit de bien-être, soit, et beaucoup plus souvent, de malaise tout à la fois physique et moral, qui, devenu cause à son tour, augmente encore le trouble des passions et des idées et donne lieu à des actes d'une violence démesurée et d'une extravagance manifeste.

II. Il est rare, dans le cas même d'une cause traumatique ou toxique, telle qu'un coup violent sur la tête, un excès de vin ou l'ingestion d'un poison narcotique, il est rare, dis-je, que la folie débute brusquement et sans prodromes.

Presque toujours elle a une période d'incubation, et dans ce cas encore ses analogies avec certains états psychologiques qui appartiennent à la raison, sont assez remarquables pour mériter quelque attention. On les trouvera, ces analogies, dans ces passions violentes, exclusives et long-tems continuées, où, comme dans la passion de l'amour, domine un seul sentiment, un seul ordre d'idées, que la raison combat quelquefois, mais en vain, que d'autres fois elle ne cherche pas à repousser, soit qu'elle s'y complaise, ou qu'elle soit devenue incapable de juger de leur trop grande extension. Souvent il y a, dans ce cas, une absorption, une concentration morale qui frappent les yeux même les moins exercés; il y a une distraction qui n'est pas ordinaire, et jusqu'à de l'incohérence dans les idées : et cet état, qui n'est autre chose que de la mélancolie, c'est-à-dire, le premier degré de l'aliénation mentale, passe souvent à un véritable état de manie déclarée. Mais dans beaucoup de cas il n'en est heureusement pas ainsi : la mise en exercice d'autres sentimens, d'autres passions, la production d'idées nouvelles, ce que l'on appelle, en un mot, des distractions, des diversions, permettent à la raison de reprendre son empire; et, bien

qu'elle ait été sur le point de céder, de se perdre peut-être pour jamais, le mot de folie n'a pas été prononcé, et elle passe pour n'avoir reçu aucune atteinte.

Je ne fais qu'indiquer ces rapprochemens ; dont le développement va trouver sa place dans l'examen de la manie aiguë.

III. Cet état, sous le rapport des recherches d'analogie auxquelles je me livre, affecte deux formes générales qu'il importe de bien distinguer, parce qu'on en retrouve le type dans les deux ordres généraux de passions. Ou bien le délire offre un caractère de bonheur, de gaieté, de bienveillance, ou bien il porte l'empreinte de la peine, de la menace et de la violence.

Dans la première de ces deux formes, qui est de beaucoup la plus rare, il existe chez le maniaque un sentiment de bien-être et de force à la fois physique et intellectuelle, un état de bonheur qui perce dans toutes ses paroles et dans tous ses actes, et qu'il voudrait faire partager à tout ce qui l'environne. Or, c'est là littéralement, et au degré près, ce qui a lieu dans les passions gaies et heureuses, et dont la plus

haute expression est la joie et *son délire*. Non-seulement on y jouit du bonheur présent, mais tous les rêves d'avenir paraissent devoir se réaliser inoëssamment, et ce bonheur, ces espérances, on voudrait y voir participer tout le monde. La vue du malheur afflige ou importune; quelquefois même on ne le conçoit plus. Il se joint à ces sentimens, ce désordre d'idées que fait toujours naître une passion trop vive ou exclusive. Les gestes, les actes aussi sont désordonnés, sans but apparent, comme ceux des fous. Il y a, en un mot, chez l'homme plongé dans le délire de la joie, une exubérance tout à la fois de bonheur et de vie qui a besoin de se traduire par des mouvemens dont le seul objet semblerait être la déperdition d'une névrosité également exubérante. On sait d'ailleurs qu'une joie inattendue et portée à ce degré excessif, peut donner lieu à un délire maniaque souvent irrémédiable, qui n'en est souvent que la continuation. Sûrement qu'alors le bonheur devient de la peine, comme le plaisir purement physique, s'il est porté à un trop haut degré, ou s'il est prolongé trop long-tems, ne tarde pas à prendre les caractères de la douleur.

La seconde forme de la manie, qui est aussi

sa forme la plus fréquente, est celle où, comme je l'ai dit, le délire offre les traits de la souffrance et de la colère : c'est la manie furieuse, la manie aiguë proprement dite. Or, son analogie, j'allais presque dire sa similitude, avec certaines formes de la raison, avec les passions tristes ou violentes par excellence, la colère, la peur, le désespoir, cette analogie, dis-je, est frappante. Dans l'un et dans l'autre cas, parallèlement à l'état ou de passion ou de fureur maniaque, existe un état de malaise moral et de souffrance physique qui s'y ajoute, pour donner lieu non-seulement au désordre des idées et des actes, mais encore au caractère de violence et de nocturnité de ces derniers. La colère, la peur, le désespoir, tels sont donc les trois principaux termes de comparaison que la raison peut offrir à la recherche des analogies de la manie aiguë, furieuse ou triste.

Le plus ordinairement le maniaque furieux menace, frappe, ne cherche qu'à commettre des actes de violence. Son délire est une colère continuelle; la contre-partie de l'axiome hippocratique, *furor ira diuturna*. Seulement ici le désordre est plus grand que dans la colère raisonnable. Il y a une plus grande incohérence

des idées, et entre elles des ellipses tellement fortes qu'on ne peut pas en combler les vides. Il y a un mélange plus inextricable de tous les sentimens et de toutes les passions, ou au moins de plusieurs d'entre elles; il y a une plus grande propension à faire acte de colère sur les personnes, les choses les plus innocentes ou les plus inoffensives. Cette exubérance furieuse, qui semble devoir s'épuiser à tout prix, prend sa source dans l'état de malaise qui l'accompagne, à en juger par ce qui se passe dans la colère elle-même; elle prend sa source dans l'exaltation de l'amour-propre et dans l'accroissement du sentiment de la propre puissance; elle la prend enfin dans des illusions et des hallucinations qui mettent le manège en liberté contre des personnes ou des choses auxquelles il attribue, à tort, des intentions ou des actes nuisibles, dirigés contre lui.

Or, tous les traits de cette analyse d'un accès de manie furieuse, jusqu'aux illusions sur les intentions, se retrouvent, à peu de chose près, dans un accès de colère porté au plus haut degré, surtout s'il a lieu chez un homme naturellement peu maître de lui-même, ou excité par un commencement d'ivresse.

Il n'est personne qui n'ait éprouvé, par lui-même ou par l'observation des autres, les effets de la peur portée à un haut degré. Ces effets tiennent vraiment du délire, et peuvent parfaitement rendre compte de ce qui doit se passer chez un maniaque peureux, chez un panophibique. Il se fait alors une confusion extrême des idées qui perdent leur cohérence; on est saisi de vertige; les yeux se couvrent comme d'un voile; loin de faire ce qu'il faut pour fuir ou repousser le danger, on agit dans le sens contraire, ou l'on n'agit point du tout. Les muscles entrent en convulsions, ou bien ils fléchissent sous le poids du corps; il se fait souvent des exonérations involontaires. Un sentiment de faiblesse et de froid inexprimable a lieu, et peut aller jusqu'à la syncope. Quand il n'en est point ainsi, que l'individu demeure capable de quelque action, il se manifeste un égoïsme qui va quelquefois jusqu'à la férocité; sentimens doux, affections puissantes, devoirs naturels, tout est oublié, et le moi perce dans toute sa nudité hideuse.

On voit ainsi, dans la peur, apparaître simultanément les caractères primitivement essentiels de tout délire maniaque. Illusions sur

les résultats de l'action des sens ; perversion ou nullité de l'association des idées ; exaltation , perversion et croisement des appétits et des passions ; dénudation de l'égoïsme ; délire des actions qui ne vont point au but qu'il faudrait atteindre , mais qui n'en sont que plus en harmonie avec le désordre de tous les autres actes intellectuels ; rien ne manque à ce rapprochement , et si je voulais analyser le délire maniaque panophibique , ou du moins celui que caractérisent surtout la défiance et la crainte , j'aurais à peine à grossir les traits du tableau que je viens de tracer. Je n'aurais pas même à y ajouter que , dans le délire de la peur , il y a toujours une cause extérieure à cette passion , tandis que , dans le délire maniaque phobique , il n'y en a point , et que tout y dépend de perceptions purement spontanées ; d'abord , parce que , dans ce dernier cas , cette cause a pu exister et a existé souvent , et que le délire craintif n'est que la suite plus ou moins éloignée de son action ; ensuite , parce que , dans la peur comme dans le délire , il n'y a quelquefois pas de cause extérieure. On a peur parce qu'on a peur ; on a peur de tout , en vertu d'une disposition intime , soit habituelle , soit du moment , et cela peut avoir lieu chez les hommes les plus

forts et les plus courageux , comme chez l'enfant ou la femme que rendent craintifs ou leur âge ou leur sexe.

Le désespoir tient à la fois de la colère et de la crainte , mais davantage de ce dernier sentiment. C'est la frayeur de l'avenir , comme la peur est la frayeur du présent. Qu'il porte sur un fait accompli et irrémédiable , ou bien sur l'impossibilité de l'accomplissement d'un fait éventuel , son objet et sa nature n'en sont pas moins tout-à-fait exclusifs. Dans le désespoir , comme dans la mélancolie et le délire partiel , les facultés intellectuelles sont tendues sur un seul objet et dans un seul mode , la douleur. Tout le reste est oublié ou senti de la même manière , péniblement ; et ce défaut d'équilibre et de vérité des affections amène le délire de paroles et d'actions qui est propre à cet état. L'avenir n'étant plus vu que sous un aspect sombre , quelque grave que soit la cause du mal , on se l'exagère encore assez pour n'y voir aucun remède , bien que le tems , à lui seul , en soit un si grand ; et voilà comment le désespoir est la frayeur de l'avenir. Son délire , lorsqu'il va jusque-là , est donc bien plus un délire d'actions qu'un délire de paroles. Sans doute

tes dernières trahissent des illusions, une exagération extrême de la sensibilité ; les idées ne s'associent que sur un seul sujet, et tantôt avec une rapidité qui ne permet pas toujours d'en suivre la chaîne, tantôt avec une lenteur qui rappelle quelques-uns des traits de la démence stupide. Mais c'est le désordre des actions qui l'emporte, et il va quelquefois jusqu'à faire perdre à l'homme son attitude essentielle et caractéristique : *os sublime*. On se roule à terre, on se tord les mains, on s'arrache les cheveux, on porte sur soi des mains violentes et quelquefois suicides ; tandis qu'un examen plus calme, l'examen seulement du lendemain eût prévenu des excès honteux pour la nature humaine, et eût souvent fait apercevoir à un mal *irremédiable* des remèdes d'une efficacité encore assez grande.

J'ai à peine besoin de dire que, parmi les formes de la folie, celles qui, par leur caractère d'exclusion et de terreur, offrent l'analogie la plus frappante avec le délire du désespoir, sont l'hypocondrie, où le maniaque se croit en proie à des tortures physiques aussi variées que douloureuses, et que doit terminer, suivant lui, une mort prochaine et inévitable ; le dé-

lire sensorial , en vertu duquel l'halluciné pense être en butte à des persécutions perpétuelles et terribles , ou bien se persuade être condamné pour l'autre vie à d'éternels supplices ; certaines formes , enfin , de la manie aiguë , telles que la stupidité , où , sans hallucinations , sans illusions précises , l'aliéné est plongé dans un état d'abattement profond produit par un malaise à la fois physique et intellectuel , et qui a presque tous les caractères extérieurs d'un désespoir silencieux.

Dans tous ces cas divers , la seule , ou du moins la principale différence qu'il y ait entre le désespoir de la raison et celui de la folie , c'est que le premier reconnaît une cause réelle , prise dans le monde extérieur , tandis que , dans le second , cette cause , qui jadis a pu avoir ce caractère , l'a désormais perdu , et ne réside plus que dans les perceptions spontanées et sans objet du maniaque. Plus tard , il est vrai , son désespoir pourra passer à un état de délire général plus ou moins triste ou douloureux , et alors il deviendra de plus en plus difficile d'y saisir les traits qui le rapprochaient du désespoir de la raison.

Du rapprochement analogique que je viens

d'établir entre le délire de la raison, ou plutôt des passions, et le délire de la folie, il résulte que, dans l'un comme dans l'autre cas, le désordre commence essentiellement par le côté moral ou affectif de l'intelligence, c'est-à-dire, que c'est nécessairement sur les affections et les passions que portent les causes qui y donnent lieu; que c'est par elles que commence le trouble de la raison, par elles qu'il se continue, et que le délire proprement dit, le délire des pensées et des paroles, n'est, comme le désordre des actions, que l'expression de ce délire de la volonté. Mais quelles lois établir dans cette expression? Quelle liaison instituer entre le délire de pensées et de paroles et le trouble des facultés affectives qui en est la cause? Aucune autre que l'expression formelle et détaillée de cette dépendance:

Les facultés morales ou affectives, qui sont la source des passions et forment le fond de l'intelligence, son fait primordial ou générateur; doivent, pour que la raison se maintienne droite, se maintenir elles-mêmes dans un équilibre qui peut varier, du reste, suivant la constitution morale de l'individu. Il ne faut pas surtout que cet équilibre soit rompu brusquement, c'est-à-

dire qu'une des passions prenne tout à coup une extension violente aux dépens des autres. Non-seulement cet accroissement démesuré conduit à des actes désordonnés d'abord, et ensuite maniaques; mais les autres passions, celles surtout qui ont avec la première des rapports plus intimes de nature et d'objet, finissent par participer à son trouble, et de là, chez les aliénés, un mélange désordonné de sentimens et de passions dont les rapports de succession et de génération finissent par devenir insaisissables.

Le premier effet du trouble des passions ou de la volonté, soit dans la raison, soit dans la folie, c'est, d'une part, l'association trop rapide des idées, d'abord sur le sujet de la passion mise en jeu, et ensuite sur tous ou presque tous les sujets; puis leur désassociation, ou plutôt leur association vicieuse, d'abord sur le sujet de la passion prédominante, ensuite sur les objets des autres passions, et enfin sur des faits de pur entendement. C'est, d'autre-part, la transformation des idées en sensations, c'est-à-dire les illusions et les hallucinations, fait psychologique morbide qui est d'ailleurs tout-à-fait en harmonie avec l'exagération générale

de la sensibilité, si l'on n'aime mieux dire qu'il en est le résultat.

En définitive, le désordre de la pensée est à celui de la passion ce que l'effet est à la cause, l'expression à la chose exprimée; la pensée rend la passion, comme la parole rend la pensée, comme les sons de l'orgue rendent une mélodie, d'une façon discordante, quand la passion, la pensée, la mélodie, ont elles-mêmes ce caractère. Il n'y a pas à demander d'autre pourquoi ni d'autre comment. Mais peut-être que quelques analogies plus intimes encore, prises d'états intellectuels que chacun peut avoir éprouvés par soi-même, feront plus exactement apprécier ce que ressent l'homme passionné ou la maniaque dans le désordre des facultés affectives, dans la désassociation des idées et dans leur transformation en sensations.

Qu'on soit mu à la fois par plusieurs passions modérées, mais contraires, ou seulement différentes, il se fait alors dans l'esprit, et souvent pendant long-tems, un singulier mélange, sinon d'impulsions, au moins de sentimens, qui n'ont d'autre rapport entre eux que la simultanéité de leur production. En vain voudrait-

on chasser les séries d'idées qui en résultent, ou n'en conserver qu'une seule, les efforts qu'on fait à cet égard produisent souvent un résultat opposé. Seulement, on a la conscience de ce conflit, on sait qu'il doit finir, et l'irrésistibilité des sentimens ne s'étend point aux actes; toutes choses qui n'ont point lieu, en général, dans la manie déclarée.

De même, et sans que les passions aient aucunement été mises en jeu, les esprits qui ont rassemblé sur un certain nombre de sujets différens des idées tant soit peu nombreuses, éprouvent quelquefois une sorte de délire intérieur, et purement idéologique, qui peut mettre sur la voie de ce que doit être dans la folie l'association vicieuse des idées. Dans cet état, la pensée erre involontairement et souvent bien qu'elle veuille le contraire, sur une foule de sujets qui n'ont aucun rapport entre eux. Les idées se croisent, se heurtent, pour se séparer et se mêler de nouveau. Des pensées, des sentimens auxquels on voudrait ne pas donner son attention reviennent néanmoins plus souvent que d'autres. On fixerait difficilement son esprit sur un sujet plutôt que sur un autre; quelquefois même on en est tout-à-fait inca-

pable. Dans cet état , si l'on pensait tout haut, et qu'on ne s'aperçût pas du manque d'association des idées , on délirerait. Ce serait de la folie , à laquelle il manquerait pourtant ses signes physiques ou extérieurs , et une altération correspondante dans les déterminations , dans les mouvemens et dans les actes.

Quant à la forme de l'aliénation mentale dans laquelle les idées , prenant à un degré plus ou moins profond le caractère de sensations externes , deviennent des illusions et surtout des hallucinations , on va voir qu'elle peut aussi trouver dans l'état de raison des analogies bien plus marquées qu'on ne serait tenté de le croire au premier coup d'œil.

Pour ce qui est des illusions de la folie , je ne m'arrête point à noter leurs rapports de similitude avec celles de la raison ; cette ressemblance est complète, au degré près. Si , dans le monde , en effet , l'on ne se méprend sur les personnes que d'une manière passagère , et qui ne tire point à conséquence , en revanche , on s'y méprend sur les intentions , sur le caractère des actes, et cela d'une façon durable et souvent fort grave , à l'instar de ce qui se voit dans la

manie ; on s'y exagère à soi-même , ainsi que cela a lieu dans l'hypocondrie déclarée, ces douleurs , des indispositions , des maladies ; on s'en crée qui n'existent point ; et l'on voit de ces diverses sortes d'illusions qui sont si tranchées , si habituelles , si irrésistibles , que dans le monde même elles sont taxées de folie. Rousseau le prosateur est un exemple remarquable d'illusions sur les intentions des actes, et il a transformé en ennemis acharnés à sa perte une foule de ses contemporains dont quelques-uns ne demandaient pas mieux que d'être ou de rester ses amis, et dont la plupart avaient tout au plus le tort de s'amuser aux dépens d'une imagination malade et hallucinée.

Mais, s'il est une forme de la folie à laquelle la raison paraisse ne devoir pas fournir d'analogies , c'est , à coup sûr, celle qui semble le plus en opposition avec les lois ordinaires de la sensation et de la pensée , et qui caractérise le plus spécialement et le plus indubitablement la manie, ce sont les hallucinations. Il n'en est pourtant pas ainsi, et cette forme du délire peut trouver, dans l'état de raison, des analogies assez remarquables ; ou bien elle est quelquefois tellement isolée, et elle a si peu d'influence sur

les déterminations, que, dans les cas de ce genre, elle ne semble point incompatible avec le libre exercice de la raison.

Je ne parle point de ces paroles que, dans une conversation ou même dans l'isolement et le silence, on croit très-distinctement entendre, et auxquelles on répond, soit par d'autres paroles, soit par des actes. Ce sont pourtant bien de véritables hallucinations, qui ne sont pas plus que les autres le résultat de l'action des sens, et qu'on ne reconnaît pour telles qu'après vérification. Je ne parle pas davantage des hallucinations bien caractérisées, auxquelles donne lieu le délire de l'ivresse chez certains individus qui ont, comme on le dit et comme ils le disent eux-mêmes, *le vin fou*; la raison, dans ce cas, n'étant pas, à beaucoup près, intacte, et tout l'organisme étant, momentanément au moins, dans un véritable état pathologique. Je ne veux parler ici que des hallucinations qui peuvent avoir lieu chez des individus sains d'esprit et de corps. Or, dans ce cas, elles peuvent offrir ce double caractère, que l'individu qui en est atteint les regarde comme de fausses perceptions, qu'il n'est pourtant pas le maître de faire cesser, ou bien qu'il les consi-

dère comme des sensations bien réellement externes, mais auxquelles il donne une cause extérieure, la plus raisonnable qu'il lui est possible, et en vertu desquelles il se conduit dans certaines de ses actions.

Si ce qu'on raconte de Pascal est vrai, que l'accident dont il avait failli être victime près du pont de Neuilly lui produisit une telle impression de terreur, que depuis ce moment il crut de tems à autre voir s'ouvrir à ses côtés un abîme de feu prêt à l'engloutir ; si, dis-je, ce fait est vrai, comme on le croit généralement, cette hallucination devait être isolée, en même tems qu'elle n'était que passagère, et elle put pendant long-tems n'altérer en rien la puissante raison de l'auteur des *Pensées*. On a d'ailleurs d'autres exemples d'hallucinations aussi isolées dans un état de raison, sinon aussi sublime, au moins aussi intact. C'est là en effet ce qui a lieu dans beaucoup de cas commençans de folie purement sensoriale, où pendant long-tems l'individu s'aperçoit de ses fausses perceptions, les juge telles, en parle dans ce sens, jusqu'à ce qu'enfin, par l'effet de leur répétition et de la continuation de l'état cérébral qui y donne lieu, l'halluciné finisse par devenir

réellement maniaque, et par croire vraies les fausses perceptions qu'il avait d'abord regardées comme des chimères. Il en est encore de même dans les cas où le délire, soit qu'il ait revêtu constamment une forme purement sensoriale, soit qu'il ait été accompagné d'une incohérence générale dans les idées, finit, lors de la guérison, par se résoudre en des hallucinations très-nettes, très-distinctes, mais dont l'individu, revenu à un état de raison plus solide, apprécie la nature et la fausseté.

Voilà pour les hallucinations momentanées, ou constituant en tout ou en partie un état de manie aiguë. Il se présente maintenant une autre question. Peut-il exister des hallucinations chroniques plus ou moins continues, regardées par l'halluciné comme des sensations vraies, compatibles néanmoins avec un état de raison en apparence complet, et qui permette à l'individu qui en est atteint, non seulement de continuer à vivre avec ses semblables, mais même de porter dans sa conduite et dans la gestion de ses intérêts toute la justesse d'esprit désirable? On serait porté à répondre négativement, et pourtant l'observation prouve que ce serait à tort. Dans les cas de ce genre, l'halluciné,

tout en regardant ses fausses perceptions comme vraies, est dans une sorte de doute sur leur cause, et sur la conformité de leur nature avec celle de ses autres sensations. Il en fait un ordre de perceptions à part, qu'il rapporte à des causes dont il ne se rend pas bien compte ; et si elles ne sont pas fort intenses, si elles ne portent pas sur des objets essentiels et qui soient des mobiles d'action, il les laissera jusqu'à un certain point, de côté, et elles n'auront pas d'influence marquée sur ses déterminations ni sur ses actes.

C'est là tout ce qui peut avoir lieu pour nos tems modernes, où, sous peine d'être pris pour un fou halluciné, on ne saurait plus se prétendre en communication avec la divinité, ou avec des agens surnaturels quels qu'ils soient. Mais à des époques plus reculées, il y a quelque mille ans, dans l'enfance des peuples, il s'en fallait bien qu'il en fût ainsi. Bien qu'alors sans doute la cause première ne se communiquât pas plus aux mortels qu'elle ne le fait maintenant, au moins croyait-on qu'il pouvait en être autrement, et si l'on voulait s'expliquer les inspirés des âges anciens, autrement qu'en les regardant comme des envoyés de Dieu ou comme

des fourbes, l'ignorance et la crédulité des tems où ils vivaient en donneraient les moyens. Les fous d'alors, et surtout les fous hallucinés, devaient être ce qu'ils sont toujours en Turquie, contrée qui, sous le rapport de l'ignorance et du fanatisme, appartient bien encore aux tems antiques; ils étaient des hommes de Dieu, non seulement aux yeux des autres, mais à leurs propres yeux, qui n'étaient pas plus éclairés que ceux de la foule, et ces deux croyances ne pouvaient manquer de se prêter une force mutuelle. Si donc la divinité ne s'est jamais communiquée à la créature autrement que par les résultats des lois qu'elle a établies; si, d'un autre côté, Pythagore, Numa, Mahomet, etc., n'étaient pas des fourbes; s'ils croyaient à la réalité de leurs visions, de leurs révélations, ce qui me paraît hors de doute, c'étaient tout simplement des hommes de génie et d'enthousiasme, ayant des hallucinations partielles, isolées, dans un mode religieux et réformateur, c'est-à-dire dans un mode que favorisait l'esprit du tems; et ce même esprit, qui n'eût pu comprendre une telle espèce de folie, forçait de toute nécessité l'halluciné et ses témoins à croire à la réalité de ses fausses perceptions de toute sorte. *S'il y a eu un génie ou un démon de Socrate, ses inspira-*

tions n'étaient de même que les rêves du plus sublime visionnaire de l'antiquité ; et dans les tems modernes , la France délivrée par Jeanne d'Arc , le catholicisme vaincu par Luther , la fondation par Loyola d'un ordre religieux qui a dominé pendant trois siècles tous les trônes du monde et jusqu'à celui du vicair de Jésus-Christ, etc. , etc. ; tout cela n'a pu être également que l'œuvre de véritables visionnaires. La fraude n'a jamais eu et n'aura jamais une telle puissance , et pour agir sur les masses , pour faire s'entrechoquer les peuples , pour ébranler , changer leurs croyances , pour creuser sur la face de la terre un sillon dont les siècles n'effacent pas l'empreinte , il faut penser , parler , se tromper , *délirer* comme les masses ; il faut affirmer , *croire* comme elles et plus qu'elles , être leur envoyé , leur prophète , pour qu'elles vous croient celui de Dieu et qu'elles vous en donnent la puissance.

Que si l'on adopte cette explication que je ne fais qu'esquisser ici , et sans laquelle , je l'avoue , les faits les plus féconds de l'histoire me semblent inintelligibles , peut-être éprouvera-t-on quelque humilité à voir cette raison , si absolue dans la philosophie des écoles , se modifier ,

non pas seulement suivant l'âge, le sexe, le tempérament, suivant l'état de réfection ou de jeûne, de calme ou de passion, de santé ou de maladie, etc., mais même suivant les époques historiques, et se modifier tellement bien sous ce dernier rapport, que ce qui ferait maintenant enfermer un homme dans une maison de fous, ou ce qui du moins lui vaudrait un jugement d'interdiction, faisait de lui, dans les âges reculés, un inspiré, un homme de Dieu, un réformateur des peuples.

Il serait difficile actuellement de savoir quels caractères précis offrit à son début la folie des grands personnages dont j'ai cherché à apprécier la valeur psychologique. L'histoire, qui ne les a jamais vus ce qu'ils étaient, ne pouvait rien nous transmettre à cet égard; mais il est probable que leur manie avait eu de prime-abord le caractère sensorial qu'elle conserva toujours. Ces hommes étaient doués d'une sensibilité, d'une imagination tellement ardente, et les impulsions intérieures qui les poussaient vers un but nécessité par les besoins et les croyances de l'époque, croyances et besoins qu'ils partageaient plus que personne et dont ils étaient l'expression vivante; ces impulsions, dis-je,

étaient tellement fortes que les idées auxquelles elles donnaient lieu ne tardaient pas à se convertir en images sensibles, dont ils n'avaient aucun moyen d'apprécier le manque d'objets dans le monde extérieur, et ils se conduisaient en vertu de ces images, comme dans les passions nous nous conduisons en vertu d'impressions presque aussi vives, et qui nous ôtent momentanément tout moyen de comparaison et de choix. Si l'on veut, ce n'étaient pas des fous ; mais c'étaient des hallucinés, comme il n'y en a plus et comme il ne peut plus y en avoir, des hallucinés dont les visions étaient les visions de la raison.

Les longs détails dans lesquels je viens d'entrer sur les analogies que peuvent trouver, dans l'état de raison, les diverses faces de la manie aiguë, me laisseront peu de chose à dire sur les mêmes rapprochemens appliqués aux dernières formes de la folie, la manie chronique et la démence. J'y éviterai donc toute répétition d'analyse purement idéologique, et je ne m'arrêterai qu'à ce qu'il peut y avoir à cet égard de tout-à-fait spécial à ces états psychologiques anormaux.

Sous ce rapport, la manie chronique, celle

dans laquelle les associations vicieuses d'idées et la transformation des idées et des sentimens en sensations font désormais partie de l'intelligence, peut se comparer avec vérité à ces états intellectuels, compatibles souvent avec la raison la plus droite et même la plus puissante, et qu'on a appelés bizarreries, singularités, manies; états dont l'histoire des hommes les plus célèbres offre de si nombreux exemples, et qui avaient depuis si long-tems fait dire à un ancien qu'il n'y a point de grand esprit dans lequel il n'entre un peu de folie

N'offrait-il pas en effet quelques analogies avec la manie chronique, l'état mental de ces deux philosophes cyniques, Diogène et Grates, satisfaisant, sans honte, sur la voie publique, leurs besoins les plus sales et leurs appétits les plus secrets, et dont le premier avait été surnommé, par ses contemporains même, un *Socrate fou*¹. Quoi de plus singulier encore et de plus analogue à la manie chronique, que les habitudes de la plupart des compositeurs

¹ Les Grecs se trompaient. Socrate était bien autrement fou que Diogène, qui n'était que bizarre et cynique.

d'un vrai talent, peintres, poètes, musiciens, savans même, surtout en ce qui est relatif à l'objet et au moment de leurs inspirations? Et n'avons-nous pas tous, dans notre organisation morale, quelque habitude plus que bizarre, quelque manie dont il nous serait difficile de nous rendre compte, et plus difficile encore de nous débarrasser?

Pour ne pas scinder les rapprochemens que j'avais à prendre des hallucinations, j'ai été obligé, à propos de la manie aiguë, de traiter aussi de celles de ces fausses perceptions qui ont trait à la manie chronique. Le lecteur a pu remarquer cette anticipation. Je n'ai donc point à la rétablir ici : il me suffit de la signaler. Je passe à la dernière forme de la folie, la démence, accompagnée ou non de la lésion des mouvemens.

V. Les états psychologiques normaux avec lesquels la démence a le plus de rapports d'analogie, sont les passions de la peur et du désespoir, et l'ennui. Je n'ai pas besoin de revenir, à cet égard, sur ce que j'ai dit en parlant de la manie aiguë : je rappelle seulement ici que

l'incohérence et le croisement des sentimens moraux dans ces passions, et surtout leur défaut de but, l'absence plus ou moins complète de réflexion et de volonté dans leur production, sont des caractères psychologiques très-analogues à ceux de la démence. On aura une idée plus intime encore de ce que peut être, pour celui qui l'éprouve, cette forme de la folie, si l'on se retrace avec détails certaines dispositions d'esprit où l'on peut s'être trouvé. Il y a en effet tel état intellectuel où les sensations, sans être fausses, sont obtuses, où les idées s'associent avec une grande lenteur, ou même ne s'associent pas du tout, où l'attention, difficilement provoquée, erre sur toutes sortes de sujets, sans se fixer précisément sur aucun. Les affections, les passions, les volitions sont en harmonie avec cet état d'hébétude de l'entendement. On n'affectionne rien, on ne se passionne pour rien, on ne veut rien. Au contraire, on éprouve une sorte de dégoût ou au moins d'indifférence pour tout, pour les objets même d'une prédilection habituelle. On ne se donnerait pas la mort, on ne pense pas à cela; mais c'est à peine si l'on tient à la vie. Les mouvemens sont aussi lents que l'entendement et que la volonté. La parole est également pares-

seuse et embarrassée ; on voudrait ne pas avoir à parler, à répondre. L'articulation des sons se fait moins bien qu'à l'ordinaire. On éprouve au front, et principalement au-dessus et dans le fond des orbites, une douleur vague et peu intense, caractérisée surtout par de la pesanteur ; une sorte de voile léger semble jeté sur tous les objets...

Cet état est, à coup sûr, analogue à certaines formes stupides et silencieuses de la démence, et peu très-bien servir à faire comprendre et leurs caractères extérieurs et leurs manifestations intimes.

Quant à la forme de la démence caractérisée par l'incohérence à la fois la plus superficielle et la plus désordonnée des idées, et par un babil intarissable où les mots ne sont que des mots qui ne représentent plus aucune pensée, elle a des analogies qu'il suffit d'indiquer avec le délire loquace et sans profondeur de certains cas d'ivresse.

VI. Mais c'est surtout avec la démence accompagnée de paralysie générale que les derniers degrés du délire du vin ont les rapports de si-

militude les plus frappans. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux états, il y a obscurcissement, puis anéantissement graduel de l'intelligence; faiblesse des mouvemens, marquée surtout par l'embarras de la langue et la difficulté de la marche; exonération involontaire de matières stercorales et urinaires. Il y a surtout ce délire ambitieux si remarquable, qui montre que, lorsque la raison a perdu, soit par l'abus du vin, soit par le progrès de la manie, son empire ordinaire, l'amour-propre, qui forme le fond de notre nature morale, son *ultimum moriens*, agit alors seul, sans contre-poids, et donne lieu à toutes ces saillies extravagantes d'ambition, qui ne sont autre chose que l'expression, désormais sérieuse, des rêves auxquels, dans l'état de raison, on s'abandonne sans y croire, et qu'on désigne sous le nom de châteaux en Espagne. Enfin, dans le délire de l'ivresse, comme dans la paralysie générale, il n'est pas rare de voir des convulsions interrompre, de tems en tems, l'abolition plus ou moins complète des mouvemens, et achever ainsi l'analogie que ces deux états offrent entre eux.

VII. Je viens de rechercher les analogies que

peuvent trouver dans la raison les diverses formes de la folie. Ce n'était point un parallèle complet que j'établissais entre ces deux états, et j'ai dû m'occuper surtout des rapports de similitude, en appuyant moins sur les rapports de dissemblance. J'y ai pourtant assez insisté, et ils sont, du reste, assez évidens par eux-mêmes, pour que je puisse, en les résumant en regard des autres, fixer, autant que cela est possible, les limites qui séparent la raison de la folie, et formuler, en terminant, les caractères essentiels du dernier de ces deux états psychologiques.

Les analogies qu'offrent avec certains états dits de raison, la prédisposition à la folie, son incubation et ses diverses formes, se trouvent, ainsi que je l'ai fait voir, d'une part et primitivement, dans des passions originaires mauvaises, ou désordonnées, ou dans le trouble accidentel de ces élémens de la volonté; d'autre part, dans un vice congénial ou acquis de l'association des idées, et dans la transformation de ces dernières en hallucinations, ou, au moins, en illusions.

Mais dans l'état de raison qui offre le plus

d'analogie avec la folie , dans la raison passionnée , ou plus simplement dans la passion , le trouble moral est partiel , et a lieu avec conscience de la part de l'individu qui en est atteint. Dans la folie déclarée , au contraire , le trouble moral est plus ou moins général et complexe , et a lieu sans conscience de la part de l'individu chez lequel il existe.

Dans la passion , il y a toujours au trouble de la volonté un motif extérieur plus ou moins puissant. Dans la folie , ce trouble est complètement spontané , ou sans motif extérieur actuel.

Dans la passion , on se fait illusion sur les intentions des actes seulement , mais non sur l'identité ou sur l'existence réelle des personnes et des choses. Dans la folie , les illusions peuvent bien aussi porter sur les intentions , mais elles portent surtout sur l'identité et sur l'existence réelle des objets extérieurs , c'est-à-dire qu'elles deviennent des illusions *réelles* et des hallucinations.

Enfin , dans la passion , dans celle au moins dont la violence n'est pas déjà de la folie , l'as-

sociation des idées est seulement trop rapide et trop exclusive, mais elle n'est point incohérente. Dans la folie, il y a, au contraire, incohérence plus ou moins générale des idées, quand toutefois le délire ne se borne pas à un caractère tout aussi tranché, les hallucinations.

En dernière analyse, les caractères de l'état de raison qui a le plus d'analogie avec la folie, c'est-à-dire de la passion, sont un trouble moral partiel, existant avec conscience de la part de l'individu qui l'éprouve, ayant une cause extérieure actuelle, et se traduisant par une erreur sur les intentions seules, et par l'association trop rapide et la nature trop exclusive des idées.

Ceux de la folie sont un trouble moral plus ou moins général et complexe, existant sans conscience de la part de l'individu qui l'éprouve, ayant lieu spontanément ou sans cause extérieure actuelle, et se traduisant par une erreur non-seulement sur les intentions, mais encore et surtout sur l'identité et l'existence des personnes et des choses, et enfin par la désassociation des idées, caractères qui pourraient être résumés dans la formule suivante, qu'on

appellera, si l'on veut, une définition : *Trouble des passions et de la volonté, sans conscience et sans cause extérieure actuelle, accompagné d'un vice dans l'association des sentimens et des idées, et de transformation de ces manifestations intellectuelles en sensations.*

FIN.



TABLE DES MATIÈRES.



Pages.

CHAPITRE PREMIER.



BUT DE CET OUVRAGE. — Socrate, la première tête de la Philosophie, n'est point connu, bien qu'il ait dû être, et ait été, en effet, immensément étudié. — Il faut le connaître, pour l'intelligence complète de la nature humaine, et pour donner à l'histoire le *specimen* d'un point de vue nouveau et les élémens d'une étiologie plus intime et plus vraie..... 1



CHAPITRE DEUXIÈME.

HISTOIRE ORDINAIRE DE SOCRATE. — Elle est incomplète, par conséquent fautive, et demande un complément, qui est sa partie la plus importante. 24

CHAPITRE TROISIÈME.

PSYCHOLOGIE DE SOCRATE, ou Histoire de ses Inspirations et de son Démon. — Explications des auteurs à cet égard. — *La Vérité* sur ce sujet.. 89

CHAPITRE QUATRIÈME.

RÉSUMÉ DE LA BIOGRAPHIE PSYCHOLOGIQUE DE SOCRATE. 169

NOTES,

PIÈCES A L'APPUI ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Note première.....	187
Note deuxième.....	197
Note troisième.....	209
Note quatrième.....	223
I. Des Hallucinations au début de la Folie.....	233
II. Observations sur la Folie sensoriale.....	257
III. Recherche des Analogies de la Folie et de la Raison.....	321



ERRATA.

Page 35, ligne 9, au lieu de *Philosophie, appliquée aux....*, lisez : *Philosophie appliquée, aux....*

Page 81, ligne dernière, au lieu de VALER-MEAXIME, lisez : VALÈRE-MAXIME.

Page 141, ligne 8, au lieu de *Pithie*, lisez : *Phthie*.

Page 190, ligne 16, au lieu de *a sistés*, lisez : *assistés*.

Page 230, ligne 17, au lieu de *inspiré*, lisez : *inspiré*.

INDUCTIONS
SUR LA
VALEUR DES ALTÉRATIONS
DE
L'ENCEPHALE
DANS LE DÉLIRE AIGU
ET
DANS LA FOLIE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Qui se trouvent chez le même Libraire.

QU'EST-CE QUE LA PHRÉNOLOGIE? ou Essai sur la signification et la valeur des systèmes de psychologie en général, et de celui de Gall en particulier; un vol. in-8, 1836.

DU DÉMON DE SOCRATE, *specimen* d'une application de la Science Psychologique à celle de l'Histoire; un vol. in-8. 1836.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C^o,

RUE DE SEINE, 14.

INDUCTIONS
SUR LA
VALEUR DES ALTÉRATIONS
DE
L'ENCÉPHALE
DANS LE DÉLIRE AIGU
ET
DANS LA FOLIE;

PAR F. LÉLUT,

MÉDECIN-SURVEILLANT DE LA DIVISION DES ALIÉNÉS DE L'HOSPICE
DE BICÊTRE, MÉDECIN-ADJOINT DE LA PRISON.

Plusieurs des lésions trouvées dans le cerveau
des fous, ne s'étant, selon toute apparence, for-
mées que vers les derniers temps de la vie, pré-
sentent plutôt les effets de la maladie que cette
cause elle-même.

(DAQUIN, *Philosophie de la Folie*, pag. 90.)

PARIS,
TRINQUART, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 9.

—
1836.

AVERTISSEMENT.

J'extraits d'une HISTOIRE CLINIQUE DE LA FOLIE ces corollaires généraux sur la valeur des altérations de l'encéphale dans le délire aigu et dans la folie.

J'ai divisé les faits qui forment la base de cette histoire, faits recueillis, depuis dix ans, dans le service de M. Ferrus, en quatre grandes séries, relatives au délire aigu, à la manie aiguë, à la manie chronique et à la démence simple, enfin à la démence avec paralysie générale. De là quatre ordres de corollaires étiolo-

riques que résumera, dans le livre d'où ils sont tirés, une discussion finale sur la cause prochaine de la folie.

Je laisse ces corollaires tels à peu près que je les ai faits pour le *Traité* où ils retrouveront leur place. Je n'y supprime que les renvois aux observations sur lesquelles sont appuyées toutes les opinions que j'y émets, et je remplace, quand il y a lieu, ces renvois par des nombres, dont la proportion me paraît être l'expression de la vérité.

J'ai cru devoir faire précéder chacun de ces ordres d'inductions, des traits principaux de la forme de délire qui lui est relative. C'est une précaution qui pourra être utile aux médecins qui ne se sont pas spécialement livrés à l'étude des maladies mentales, et qui, dans tous les cas, préviendra toute équivoque sur l'idée que j'applique au titre de chacune des

grandes séries de mes matériaux. La synonymie que je donne ensuite de chacun de ces titres complétera cette précaution, surtout si l'on veut bien ne pas oublier que j'ai dû m'y attacher beaucoup plus à l'esprit qu'à la lettre, à la chose qu'au mot qui l'exprime; parce qu'elle ne varie pas comme lui.

Paris; 1^{er} mai 1836.

I.

DÉLIRE AIGU.

I. — CARACTÈRES ESSENTIELS DU GENRE.

État fébrile. Irrégularités de la circulation (1). — Perte plus ou moins complète de connaissance, ou insensibilité aux excitations venues du dehors. Concentration de la pensée en elle-même. — Incohérence générale des idées; illusions et hallucinations : ou, désassociation des idées, et transformation de ces mêmes idées en sensations externes. — Désordre général des mou-

(1) Très souvent il n'y en a point, non plus que d'état fébrile. Il n'y a pas de médecin qui n'ait pu constater ce double fait.

vemens, ou agitation, qui est souvent menaçante et qu'il faut contenir. Puis convulsions, contractures et paralysies.—Durée brève. — Terminaison par la guérison, par la manie ou la démence, ou par la mort, précédée de *collapsus*, de stupeur et de coma.

II. — SYNONYMIE.

Παραρροσύνη, φρενίτις, παραφρενίτις, ἰκηφαλίτις, ἰκηφάλου, σφακελισμός. — Delirium, phrenitis, paraphrenitis, cephalitis, cerebri sphaelos aut gangræna.

Paraphrosyne, phrénésie, paraphrénésie, céphalite d'Hippocrate, Arétée, Celse, Galien, Cælius-Aurelianus, Aëtius, Alexandre de Tralles, Paul d'Égine, Bern. Gordon, Sennert, Th. Bonnet, Baglivi, Sydenham, Morgagni, Vogel, Linné, Borsieri, Stoll, Sauvages, Sagar.

Délire aigu, délire phrénétique, fièvre cérébrale, fièvre ataxique, fièvre hydrocéphalique, fièvre comateuse, fièvre convulsive, hydropisie aiguë du cerveau, méningite, arachnitis, méningo-encéphalite, encéphalite des AUTEURS MODERNES.

Je donne aux observations dont je tire les inductions renfermées dans ce premier article le titre commun de délire aigu, parce que cette espèce de délire est le seul caractère nécessaire et constant qu'elles présentent, celui qui en

fait l'essence. Dans toutes ces observations, en effet, il y a, tout à la fois, d'une part, désordre général des mouvemens depuis la simple agitation jusqu'aux mouvemens convulsifs, soit généraux, soit partiels; et à la contracture et à la paralysie, d'abord incomplète, puis complète et absolue; d'autre part, trouble de l'intelligence ou délire, constitué surtout par la perte plus ou moins entière de connaissance, et l'insensibilité à l'action des objets extérieurs sur les sens. En résumé, perte plus ou moins complète de la sensibilité externe et de la connaissance, et agitation ou mouvemens irréguliers, voilà le délire aigu; et ce délire est appelé ainsi, parce qu'il est plus intense, plus saillant, plus haut placé dans l'échelle des délires que le délire maniaque proprement dit, que celui même qui se rapproche le plus de lui. Car, dans ce dernier, les sensations sont toujours plus ou moins conservées, et l'agitation musculaire ne va pas jusqu'aux mouvemens convulsifs.

Je ne donne pas à ces observations de délire aigu le titre général de méningite, d'arachnitis, d'encéphalite, de méningo-encéphalite, de phlegmasie du cerveau et de ses membranes;

parce qu'elles sont loin d'être constituées d'une manière constante par l'inflammation de la pie-mère, de l'arachnoïde ou du tissu du cerveau, à ne s'en rapporter même qu'aux observations des auteurs qui ont écrit sur la phrénésie, la paraphrénésie, le délire aigu, l'arachnitis, la méningite et l'encéphalite.

En effet, en examinant ces faits d'un peu près, en les rapprochant les uns des autres, et surtout des faits mieux observés par quelques modernes, il est impossible de ne pas voir que la plupart ont été mal et incomplètement étudiés. D'une part, on a attaché de l'importance à des caractères anatomiques qui n'en ont point ou presque point. D'autre part, on a négligé d'en rechercher d'autres dont le siège est pourtant bien autrement important que celui des altérations organiques qu'on voulait à toute force, et faute de mieux, considérer comme la cause exclusive du mal.

Ainsi, en faisant ce qu'on appelait alors l'anatomie pathologique du délire aigu, on se bornait presque toujours à l'examen des membranes du cerveau, et des divers caractères

qu'elles peuvent offrir, et qu'elles offrent, en effet, souvent dans cette maladie; et l'on se bornait à cela, il faut bien le dire, parce qu'un semblable examen est bien plus facile, bien plus promptement terminé; parce que les théories anciennes et modernes, celle de Galien, d'Arétée, de Celse, de Cælius-Aurelianus, d'Alexandre de Tralles, de Sennert, de Bonnet, de Morgagni, d'Hoffmann, de Borsieri, de Vogel, etc., sur la phrénésie et la paraphrénésie, indiquaient presque exclusivement une irritation ou une inflammation des membranes du cerveau.

La plupart des observations consignées dans les traités même les plus modernes font foi de ce mode d'examen. Il n'y a qu'à lire celles qui composent l'ouvrage de MM. Martinet et Parent-Duchâtelet, celles de l'ouvrage de M. Lallemand, de celui de M. Abercrombie, une grande partie de celles du livre de M. Bayle, de celui de M. Bouillaud, etc., et l'on se convaincra que, la plupart du temps, on n'a pas détaché les membranes cérébrales de la surface de l'organe, et que, si on l'a fait, cela a été avec peu de soin et incomplètement. Or, je le repète,

faire l'anatomie pathologique du cerveau, dans le délire aigu, comme dans toute autre de ses maladies, sans le dépouiller de ses membranes, et sans d'autres précautions encore, c'est préparer à la science des faits incomplets et faux, et c'est ce qui est arrivé, c'est ce qui arrive encore, malgré l'observation judicieuse de Georget, que « le système vasculaire du cer-
 « veau étant en grande partie extérieur, au lieu
 « d'être intérieur comme dans les autres or-
 « ganes, il résulte de cette différence que, dans
 « le dernier cas, plusieurs effets du travail
 « inflammatoire, l'afflux sanguin, et les épan-
 « chemens séreux ou purulens, auront lieu
 « même dans l'intérieur des organes, et que
 « dans l'autre, ces effets se passeront, en
 « grande partie, à l'extérieur du cerveau (1). »
 M. Bouillaud partage, je crois (2), cette opi-
 nion, qui ne me semble pas pouvoir souffrir
 de doute.

L'examen superficiel que je viens de signaler, et dont j'ai dit les causes, devait nécessairement

(1) *Dictionnaire de Médecine*, en 21. vol., art. *Encéphalite*, pag. 6. 1823.

(2) *Traité Clinique et Physiologique de l'Encéphalite*, p. 250. 1825.

conduire à s'exagérer l'importance des prétendues lésions des membranes cérébrales dans le délire aigu, surtout à une époque où, après avoir posé le principe irréfragable, qu'un symptôme, un phénomène nouveau dans les fonctions d'un organe, implique nécessairement une manière d'être nouvelle dans sa texture, on voulait que cette manière d'être fut toujours une altération appréciable à l'œil, sans apporter à cela un grand esprit de critique, et sans s'enquérir beaucoup du rapport à établir entre le phénomène et sa prétendue cause organique, et du fait de la préexistence constante et exclusive de cette dernière au symptôme qu'on lui attribuait.

La vérité de cette dernière assertion ressortira tout naturellement de l'examen que je vais faire des diverses lésions que l'on a plus spécialement signalées comme se rattachant à la cause prochaine de la méningite, de l'encéphalite, des fièvres ataxique, cérébrale, etc., du délire aigu en un mot, et du degré d'importance qu'on a cru pouvoir leur attribuer.

I. Sérosité exhalée soit entre la dure-mère et le cerveau, c'est-à-dire dans la cavité de l'arachnoïde ou dans les mailles de la pie-mère, soit dans les cavités de l'encéphale.

Après avoir pensé, d'après l'examen journalier des cadavres, que, dans l'état normal et pendant la vie, la cavité de l'arachnoïde, comme celle des membranes séreuses en général, contient une certaine quantité de sérosité, on eut à douter de la vérité de ce fait, que parurent infirmer quelques expériences de Cotugno (1), de Marshall (2) et de plusieurs autres physiologistes; et l'on supposa que la cavité des membranes séreuses n'est lubrifiée que par de la vapeur halitueuse, qui se condense, en plus ou moins grande quantité, par le fait de la maladie ou de la mort. Il pourrait se faire, en effet, que, pendant la vie, la cavité des membranes séreuses ne contient pas de sérosité, ainsi qu'il paraîtrait résulter de quelques observations récentes (3). Mais les expériences de M. Magendie ont prouvé que, si, sur le vivant, la cavité de l'arachnoïde ne renferme

(1) *De Ischiade nervosa*, cap. 13.

(2) *On Mania and hydrophobia*; London, 1815, part. I, ch. II.

(3) Babington : *Medico-Chirurgic. transact.*, vol. XVI.

pas de liquide séreux, les mailles de la pie-mère en contiennent une certaine quantité, que cet expérimentateur a évaluée à deux ou trois onces, et qui se mêle, par le trou placé au bas de la plume à écrire, au liquide de même nature renfermé dans la cavité sous-arachnoïdienne spinale, et à celui que contiennent les diverses cavités ventriculaires de l'encéphale. Il est constant, en outre, qu'à l'ouverture de presque tous les cadavres, on trouve de la sérosité épanchée soit dans la cavité de l'arachnoïde, soit dans les mailles de la pie-mère, et dans la cavité arachnoïdienne du rachis, soit dans les ventricules du cerveau. Quelle est donc la valeur étiologique de ce liquide dans les maladies de l'encéphale, et quels en sont les caractères pathologiques?

On peut, je crois, le dire avec assurance, lorsque sa quantité ne va que de deux à quatre onces, qu'il est jaunâtre, limpide, sans mélange de flocons albumineux, que son existence ne coïncide avec celle d'aucune autre altération inflammatoire soit du cerveau, soit de ses membranes, eût-on à faire au délire aigu le plus violent, à la mé-

ningo-encéphalite en apparence la mieux caractérisée, on ne saurait considérer cette exaltation comme s'y rattachant sous le rapport étiologique, et par conséquent comme sortant de l'état normal. Il est rare en effet, de ne pas rencontrer, dans les cadavres des individus morts des maladies les plus différentes, une certaine quantité de sérosité d'un blanc jaunâtre, limpide, transparente, exhalée dans la cavité de l'arachnoïde cérébrale, dans les mailles de la pie-mère, ou dans les ventricules cérébraux. Bien des causes, dont la plupart peut-être échappent à notre investigation, peuvent influer sur la production de cette sérosité. Ce seront, par exemple, l'embaras de la circulation cérébrale dans une agonie longue et douloureuse, ou dans une maladie du cœur ou du poumon; la souffrance, ou, si l'on veut, l'irritation sympathique du cerveau dans toute autre affection fort aiguë ou même dans une maladie de longue durée; ce sera, dans une maladie quelconque, la mort avec délire ou coma, c'est-à-dire avec une affection, une souffrance en définitive cérébrale, mais qui n'a fait que terminer la scène sans aller jusqu'à la méningo-encéphalite. Il y a probablement encore

d'autres causes de production de sérosité cérébrale, dont nous n'avons pas idée maintenant, et dont l'existence pourra nous être dévoilée par des recherches ultérieures. Mais cette énumération suffit bien pour nous empêcher de regarder trop légèrement l'accumulation de ce liquide dans les membranes ou dans les cavités encéphaliques, lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'autres caractères anatomiques, comme un signe certain de phlegmasie, ou même seulement d'irritation cérébrale idiopathique.

II. Produits albumineux et purulens.

On peut trouver une exsudation laiteuse ou floconneuse, des points pseudo-membranetix, et même des fausses-membranes fort étendues, dans des cas qui n'appartiennent en rien au délire aigu, par exemple dans des cas d'hydrocéphalie chronique soit intra, soit extra-ventriculaire, dans des cas de démence et de paralysie générale; et j'ai vu vingt ou trente faits, au moins, de cette dernière espèce. Dans un d'eux, le développement de la fausse membrane avait même précédé l'invasion du délire aigu auquel le malade succomba. Toutefois il n'en est pas de ces

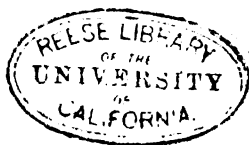
productions albumineuses comme de l'épanchement de sérosité limpide. Leur caractère pathologique ne peut pas être mis en doute, et, dans la plus grande partie des cas, lorsqu'on les rencontre, après une mort par délire aigu, c'est à cet état qu'il faut les rapporter, et elles présentent en général, comme lui, des caractères d'acuité et de récente formation qui ne permettent pas de s'y tromper.

Quant à la purulence plus ou moins générale des membranes, soit dans la cavité de l'arachnoïde, soit dans les mailles de la pie-mère, soit dans les ventricules encéphaliques, il est impossible de ne pas les rapporter directement au délire aigu, à la méningo-encéphalite. Mais, pas plus que les épanchemens morbides séreux ou que les produits pseudo-membraneux, elle n'est un caractère anatomique constant et nécessaire de l'irritation méningo-cérébrale. Dans les faits de délire aigu que j'ai observés, je n'ai pas rencontré une fois sur huit des fausses-membranes, ou du pus, dans les enveloppes de l'encéphale, et il ne faut pas chercher ces altérations dans une proportion réellement beaucoup plus grande, dans les ouvrages des autres observateurs, dans ceux même de MM. Parent.

Duchâtelet et Martinet, de M. Abercrombie, de M. Andral.

III. Epaissement et opacité de l'arachnoïde. Granulations et productions ventriculaires.

Ces altérations doivent être regardées comme les caractères anatomiques les plus incertains qu'il y ait, non pas seulement dans le délire aigu, mais dans toutes les affections cérébrales, soit aiguës, soit chroniques. Il n'est, pour ainsi dire, pas de maladie du cerveau dans laquelle elles ne puissent se rencontrer, ou ne se rencontrer pas, depuis la méningite la plus douteuse jusqu'à la paralysie générale des aliénés la plus complète. Aussi, pour regarder l'épaississement de l'arachnoïde, je ne dis pas comme cause du délire aigu, mais comme sa lésion corrélative, il faut la réunion de plusieurs circonstances. Il faut que l'individu chez lequel on le rencontre, bien qu'il soit mort de délire aigu, ne soit pas un vieillard; il faut qu'il n'ait pas été sujet, depuis longues années, à de violentes céphalalgies; qu'il n'ait pas été depuis long-temps porteur d'un caillot, d'un foyer apoplectique, d'un ramollissement cérébral; il



faut qu'il ne soit pas mort dans un état de manie chronique, de démence et de paralysie, soit partielle, soit générale. Et encore, si l'épaississement et l'opacité ne présentent pas, par eux-mêmes, des caractères aigus et récents, tels que des inégalités floconneuses ou pseudo-membraneuses, une teinte rougeâtre ou jaunâtre et comme purulente, etc.; s'ils ne se lient pas ainsi à d'autres caractères anatomiques très évidemment aigus, on ne pourra pas avec certitude les rapporter au délire aigu qui a terminé la vie. Car on voit des hommes jeunes, sains de tête, mourir de toute autre maladie que cette dernière, et offrir, à l'ouverture du cadavre, de l'épaississement et de l'opacité de l'arachnoïde. J'ai constaté ce fait un grand nombre de fois, et par exemple sur vingt ou vingt-cinq cerveaux de suppliciés (1). Quant aux faits de délire aigu que j'ai observés, ils ne m'ont, au contraire, présenté qu'un très petit nombre de fois ces altérations à l'état récent et d'une manière bien évidente; et les ouvrages qui traitent de la méningite aiguë, de l'arachnitis aiguë, de la fièvre ataxique, lorsqu'ils mention-

(1) *Examen anatomique de l'encéphale des suppliciés.* (Journal des Progrès, juin 1830.— Journal Hebdomadaire, avril 1831.)

ment est épaissement des membranes cérébrales, sont loin de le faire dans des termes qui puissent le faire regarder comme bien avéré, et qui permettent de le rattacher bien manifestement et bien exclusivement au délire aigu.

On a voulu donner encore les granulations qu'on rencontre à la surface des cavités ventriculaires comme un caractère anatomique de la phlegmasie qui donne lieu à ce délire, surtout quand ces granulations offrent une teinte rouge. Je ne nie pas qu'il ne puisse en être ainsi dans ce cas. Mais, la plupart du temps, ces espèces de villosités n'ont point cet aspect rouge dont parlent les auteurs, et je ne le leur ai pas vu trois fois dans les cas même de délire aigu ou de manie suraiguë. Presque toujours dans ces cas, aussi bien que dans ceux de manie chronique et de démence avec paralysie générale, elles sont blanches et doivent être rattachées à un état antérieur du cerveau, dont le caractère pathologique est même assez problématique.

IV. Injection et rougeur des membranes cérébrales.

L'injection, la suffusion, la rougeur des tis-

sus, leur accroissement, en un mot, de vascularité; la combinaison du sang avec eux; tels sont les caractères anatomiques, sinon les plus irréfragables, au moins les plus immédiats, de l'inflammation en général, et ceux qu'on veut désigner lorsqu'on se borne à dire qu'un tissu, un tissu membraneux surtout, est enflammé. Mais des recherches plus exactes et plus générales ont montré tout ce qu'il y a de vague dans cette énonciation, d'incertain et de trompeur dans ces caractères; et, pour ne parler ici que de l'injection et de la rougeur des membranes cérébrales, données comme caractères de leur état de phlegmasie, si ces caractères étaient énoncés aussi brièvement, seuls, sans qu'il fût question d'autres lésions inflammatoires concomittantes, l'observation qui les renfermerait ne mériterait que bien peu de créance; ou au moins, ne pourrait, à elle seule, faire autorité. Or, il est une foule d'observations qui sont dans ce cas-là. Prévenus par les symptômes ou par la nature présumée irritative ou inflammatoire de la maladie, leurs auteurs ont regardé une simple injection, même des membranes cérébrales, comme la preuve de leur phlegmasie. Mais une appréciation aussi superficielle, et,

j'ose le dire, aussi complaisante, ne saurait suffire. On peut trouver une injection assez considérable, de la rougeur même, de la pie-mère et du feuillet cérébral de l'arachnoïde, dans des cas pathologiques qui, par leurs symptômes, ne tiennent en rien au délire aigu, ou à la méningite, à l'arachnitis des auteurs. Dans des cas même de délire aigu, ces caractères anatomiques peuvent ne pas se rapporter à cet état morbide. Ils peuvent être le résultat d'une congestion sanguine produite, dans les derniers momens de la vie, par des accidens convulsifs épileptiformes, ou apoplectiformes; ils peuvent tenir à une stase sanguine due à une agonie long-temps prolongée, à l'embarras de la respiration et de la circulation, etc.... : et même, dans ces divers cas, cette injection, cette rougeur des deux membranes cérébrales internes peut s'accompagner de suffusion sanguine dans le tissu du feuillet cérébral de l'arachnoïde, ou plutôt dans la partie de la pie-mère qui se confond le plus intimement avec lui, et, à plus forte raison, peut-elle s'accompagner d'un accroissement d'exhalation du liquide encéphalo-rachidien. Or, qu'à ces divers caractères anatomiques se joignent des épaississe-

mens partiels et anciens du feuillet cérébral de l'arachnoïde, tels qu'on en rencontre chez une foule de sujets morts de toute autre maladie qu'une arachnitis, et surtout chez les vieillards et les aliénés atteints de paralysie générale; et l'on aura ainsi la plupart des caractères anatomiques de l'inflammation de l'arachnoïde et de la pie-mère, chez des sujets qui, étant morts d'un délire aigu, n'auront pourtant pas succombé à une phlegmasie bien réelle de ces enveloppes.

On ne saurait donc apporter trop de soin à l'examen et à l'appréciation des caractères anatomiques de cette inflammation, l'injection et la rougeur des membranes cérébrales. Il faudra peser avec soin toutes les circonstances qui peuvent les faire regarder comme se rattachant au délire aigu ou à l'irritation encéphalique qui a été la cause de la mort; voir s'ils sont joints à un état semi-purulent du liquide encéphalo-rachidien ou à du pus véritable situé au dedans ou au dehors de l'arachnoïde, ou enfin à des épaissements réellement récents et presque encore pseudo-membraneux du feuillet cérébral de cette membrane; constater si la rougeur tient à une combinaison véritablement

inflammatoire du sang avec le tissu de cette dernière, et ne pas s'en rapporter, à cet égard, à la simple injection, qui n'a véritablement, par elle-même, que peu de valeur, et qui peut dépendre d'une foule de circonstances qui ne sont en aucune façon inflammatoires. Il faudra enfin rechercher si dans le tissu du cerveau lui-même n'existe pas un véritable état de phlegmasie qui empêcherait alors d'accorder trop d'importance à des lésions secondaires, et, si l'on peut encore le dire, purement hyperémiques, des tuniques qui le revêtent.

Toutes ces circonstances bien pesées, bien appréciées, on ne saurait nier que, dans certains cas, une injection très forte, et surtout de la rougeur, la combinaison du sang avec la face interne du feuillet cérébral de l'arachnoïde, ne puissent être, à peu de chose près, les seuls caractères anatomiques d'une méningite ou d'une arachnitis bien réelle, isolée, et devenue mortelle sans avoir donné lieu à d'autres altérations que celles-là. Il y a, ce me semble, dans le *Sepulchretum* de Bonnet (1), dans les lettres

(1) *Sepulchretum*, in-folio, 1700, tom. I, liv. 1, section VII, observations III, IV, V, VI, IX.

de Morgagni (1), dans l'ouvrage de MM. Parent et Martinet (2), des cas de ce genre. Mais il y en a surtout dans le livre de M. Abercrombie (3). Les observations xv, xvii, xviii, xiv, xx, sont, au dire de l'auteur lui-même, des cas de méningite mortelle, et s'accompagnant seulement d'une vascularité extraordinaire des membranes du cerveau. Dans les dernières même de ces observations, et dans d'autres encore contenues dans le même ouvrage, l'injection était assez légère, et ne pouvait véritablement pas être regardée comme le caractère anatomique d'une phlegmasie des membranes cérébrales.

Pour ce qui est des cas de délire aigu que j'ai observés, l'injection, la rougeur de ces enveloppes, la combinaison du sang avec leur tissu, étaient loin d'y être constantes. D'abord elles n'existaient pas dans plus d'un tiers de ces cas, et le cerveau, non plus que ses mem-

(1) *Epistola* vii, observations I, II, III, IV, V, VIII, IX.

(2) *De l'Arachnitis*, 1821; observations xxv, xxix, lxxviii, lxxix, lxxiv, etc.

(3) *Recherches sur les maladies de l'encéphale et de la moelle épinière*, trad. de M. Gendrin, 1832.

branes, n'y offrait aucun caractère appréciable de phlegmasie, soit que le délire aigu fût dû à une irritation idiopathique du cerveau, soit qu'il pût être attribué à une irritation sympathique de cet organe.

Dans les autres observations, où il y avait des traces plus ou moins évidentes de phlegmasie des membranes ou de la substance du cerveau, ou des unes et des autres à la fois, l'injection, la rougeur des enveloppes n'étaient très vives et manifestement inflammatoires que dans cinq ou six cas au plus, mais surtout dans trois d'entre eux où la phlegmasie bornée ou prédominante dans les membranes cérébrales, était véritablement une arachnitis, ou une méningite, et dans un dernier où l'inflammation existait dans l'encéphale à un degré au moins aussi élevé que dans ses enveloppes.

Ainsi, d'après mes observations comme d'après celles des auteurs, l'injection, la rougeur, la suffusion sanguine, ne sont pas des caractères anatomiques exclusifs et nécessaires de l'irritation du cerveau terminée par la mort. D'abord, ces trois caractères se retrouvent dans la con-

gestion cérébrale des épileptiques morts dans l'accès. Ensuite, dans un tiers au moins des cas de délire aigu terminé par la mort, il n'y a pas d'inflammation soit du cerveau, soit des membranes, et par conséquent pas d'injection ni de rougeur de ces dernières. Enfin, si dans les cas où cette inflammation a eu lieu, ces altérations ont dû, pendant la vie, exister de toute nécessité, souvent après la mort, elles ont, en plus ou moins grande partie, disparu pour faire place à d'autres caractères plus évidemment et plus profondément inflammatoires, tels que les adhérences des membranes au cerveau, la formation d'un liquide purulent à leurs surfaces ou dans les mailles de leur tissu.

V. Augmentation de vascularité, marbrures, rougeur, défaut de cohésion des substances cérébrales.

On est loin encore d'avoir déterminé avec le degré de certitude nécessaire et dans leur valeur relative, les caractères anatomiques de la phlegmasie de la substance du cerveau, et l'on ne sera pas surpris de cela, si l'on réfléchit que, presque jusqu'à ces derniers temps, on a considéré comme des inflammations des mem-

branes encéphaliques seulement, des inflammations de la substance cérébrale elle-même, prédominante à sa surface, et à toute sa surface, c'est-à-dire au point où les vaisseaux de cet organe le pénètrent, unis entre eux par un lacsis celluloso-vasculaire, qui se prête merveilleusement bien au travail inflammatoire et à tous ses produits. On en sera moins surpris encore, si l'on réfléchit en outre que, jusqu'à présent, on avait réservé le nom d'inflammation du cerveau ou d'encéphalite, au sphacélisme d'Hippocrate, à une inflammation bornée, circonscrite, qui, lorsqu'elle n'était point due à l'irritation née d'une altération chronique et antécédente de l'encéphale, tel qu'un ramollissement, un squirrhe, un tubercule, un kiste ou un foyer apoplectique, était presque toujours le résultat d'une cause extérieure, violente, d'une chute, d'un coup sur la tête, cas dans lesquels le cerveau était déjà malade, contus, et quelquefois dilacéré, avant d'être altéré de nouveau et consécutivement par l'inflammation. De cette manière d'étudier l'encéphalite dans ce qu'elle a de local et le plus souvent de traumatique, il était résulté deux choses : la première, qu'on lui avait attribué

des caractères anatomiques trop matériels, trop tranchés, trop circonscrits, et qui avaient fait négliger, ou ne considérer que d'une manière accessoire, ceux de l'encéphalite générale, quand toutefois on en tenait compte, et qu'on ne rapportait pas la maladie à la méningite ou à l'arachnitis; la seconde qu'on avait vu sous un jour faux et trop restreint les symptômes de l'inflammation de la substance du cerveau. Les cas desquels on arguait pour l'étude ou la description de cette maladie étant des cas surtout locaux, et, en outre, des cas d'une altération profonde, d'abord on avait donné d'une manière trop générale comme signes de l'encéphalite, des symptômes locaux de lésions des mouvemens; on avait presque toujours vu dans l'encéphalite, non pas seulement de l'agitation, et une agitation générale, mais des mouvemens convulsifs partiels, des contractures partielles, des paralysies locales; ensuite, l'altération étant toujours profonde et sur-le-champ portée à un haut degré, au lieu du délire qu'on regardait comme l'apanage exclusif de l'arachnitis, on avait assigné pour symptômes à la phlegmasie de la substance même du cerveau, la compression, l'anéantissement.

de l'intelligence, la stupeur, la somnolence, le coma, le carus. C'est là, en effet, ce qui a lieu dans les cas graves et profonds d'encéphalite locale. Mais lorsque, dans cette sorte même d'encéphalite, et surtout dans ses commencemens, il se manifeste de l'exaltation dans les actes intellectuels et dans les mouvemens, c'est-à-dire du délire et des convulsions, il n'est pas besoin de recourir, pour l'explication de ces phénomènes, à l'inflammation de l'arachnoïde ou de la pie-mère; il suffit de dire que l'irritation s'est généralisée dans l'hémisphère malade, qu'elle a passé de celui-ci dans l'hémisphère sain, qui jusque-là avait continué à conserver à la pensée ses caractères à peu près normaux, et à régir les mouvemens dans de certaines limites, ou au moins à empêcher l'agitation de se transformer en convulsions. Eh bien! que cette irritation générale se change en inflammation, que cette dernière soit plus intense dans l'hémisphère primitivement et localement enflammé, qu'à raison du mode de circulation du cerveau, elle prédomine à la surface de cet organe, et s'accompagne de phlegmasie des membranes, d'adhérence de ces enveloppes aux circonvolutions, qu'enfin l'observateur ne

détache pas, ou détache mal ces tuniques de l'extérieur du cerveau, et il pourra ne voir, dans cette encéphalite générale et surtout superficielle, qu'une arachnitis ou une méningite, venue là tout à point pour expliquer le délire et les convulsions, qui, dit-on, n'auraient pu s'expliquer sans elle. Tous les faits que j'ai vus, tous ceux que j'ai consignés dans mon ouvrage, toutes les observations rapportées dans les auteurs, lorsqu'il m'a été possible de les analyser complètement, me paraissent confirmer de tous points cette assertion; non pas que dans certains cas l'irritation, ainsi propagée de l'altération inflammatoire locale du cerveau à toute la masse encéphalique, ne puisse quelquefois ne se convertir en phlegmasie que dans les membranes seules; mais c'est, je crois, le très-petit nombre des cas; et les mêmes symptômes eussent été produits par la phlegmasie seule de l'extérieur du cerveau, consécutive à cette propagation de l'irritation à travers le tissu de cet organe.

Il résulte de tout ce que je viens de dire que, soit pour la description et l'appréciation des altérations encéphaliques, soit pour celles des

symptômes, soit pour les relations à établir entre les derniers et les premières, ce n'est pas l'encéphalite partielle qui doit être prise pour type de la phlegmasie du cerveau, et, à plus forte raison, des différentes formes de son irritation, ou du délire aigu, formes connues sous les noms de fièvre cérébrale, hydrocéphale, maligne, ataxique, etc. ; mais bien l'encéphalite générale, soit superficielle, soit profonde. Et pour cette appréciation, pour l'établissement de ces rapports, on pourrait diviser en quatre classes les observations renfermées dans le livre d'où j'extraits ces corollaires, ou dans les ouvrages de même nature.

La première classe comprendrait les cas où l'examen du cerveau et de ses membranes n'a montré aucune altération explicative appréciable, dans une maladie pourtant essentiellement cérébrale, et où la mort a eu lieu par le cerveau.

La seconde se composerait des cas où l'irritation générale de l'encéphale a passé à l'état de phlegmasie seulement, ou surtout dans les enveloppes de cet organe, comme cela a lieu

dans la maladie qui porte le nom de méningite et d'arachnitis.

La troisième classe renfermerait les cas dans lesquels l'irritation générale du cerveau s'est convertie en inflammation à la surface surtout de cet organe, et presque toujours en même temps dans ses membranes : c'est la méningo-encéphalite, ou plus souvent encore la méningite des auteurs. C'est le cas qui se présente le plus souvent.

La quatrième classe enfin comprendrait les cas où l'irritation générale du cerveau a passé à l'état de phlegmasie dans toute ou presque toute la masse encéphalique, sans presque que les membranes participent à cet état d'inflammation; ce serait là l'encéphalite par excellence.

Tous ces cas, du reste, ont cela de commun, que la mort y a eu lieu par le cerveau, et après un état qui a consisté essentiellement dans le trouble, l'exaltation, la perversion, l'abolition des sensations, de la raison et des mouvemens, c'est-à-dire dans le délire, dans la stupeur, la

perte de connaissance, le coma, dans l'agitation, les convulsions, les contractures, et, dans la dernière période, la paralysie, ou, au moins, l'abolition, la cessation des mouvemens. Mais il est vrai de dire que ces divers symptômes n'ont pas eu lieu indifféremment et au même degré dans nos quatre classes d'observation. Il y a eu surtout exaltation et perversion de la raison et des mouvemens, c'est-à-dire délire, agitation et convulsion dans les cas où il n'a existé qu'irritation du cerveau, ou phlegmasie bornée aux membranes ou à la surface de l'organe, tandis que, dans les observations caractérisées par la phlegmasie de toute l'épaisseur de l'encéphale, ce sont la perte de connaissance, le coma, l'immobilité, qui ont prédominé. Quant aux cas d'encéphalite primitivement locale qui se sont terminés par la mort après avoir donné lieu à du délire, à de l'agitation, à des convulsions, puis à de la perte de connaissance, à du coma, ils rentrent sans difficulté dans une de ces deux divisions, ou dans une des quatre classes précédentes; car, dans ces cas, ou la phlegmasie locale a donné lieu à une irritation générale et mortelle sans inflammation également généralisée, ou elle a donné lieu à

une méningite, ou à une méningo-encéphalite, ou à une encéphalite pure, et de là, dans les deux suppositions, les symptômes généraux qui ont précédé et accompagné la mort.

Cette théorie succincte du délire aigu, des fièvres cérébrale, ataxique, etc., ou de l'irritation, de la phlegmasie de l'encéphale et de ses membranes, n'est du reste que la traduction en langage physiologique des faits d'anatomie et de pathologie cérébrale que j'ai observés, et de ceux que contiennent les traités des maladies du cerveau. Ces faits, comme on doit le remarquer, se divisent d'eux-mêmes en deux séries : faits dans lesquels il n'y a pas eu d'altération générale appréciable soit du cerveau, soit de ses enveloppes, d'altération aiguë, récente, qui puisse rendre raison du trouble ou de l'abolition de l'intelligence, ainsi que de la mort; faits dans lesquels il y a eu, au contraire, altération générale, récente, explicative, soit du cerveau, soit de ses tuniques, ou de l'un et des autres à la fois, et dans une proportion variable. J'ai déjà cherché à apprécier la valeur étologique des altérations des membranes et de celles qui s'y rattachent, telles que l'épanche-

ment de sérosité ou la production de liquides albumineux et purulens. Il me reste à en faire autant pour les altérations de la substance même du cerveau.

Et d'abord, dans celles de mes observations que j'ai déjà plusieurs fois mentionnées comme n'offrant aucune altération générale appréciable se rapportant au délire aigu ou à la mort, ainsi que dans toutes les observations analogues qu'on pourrait trouver dans les auteurs, dans les observations de fièvre ataxique, maligne, soit idiopathique, soit et surtout symptomatique; dans ces observations, dis-je, n'y avait-il réellement aucune altération appréciable de l'encéphale? Étaient-ce véritablement des cas de délire et de mort par irritation de cet organe, c'est-à-dire par un état morbide du cerveau, que fasse seule maintenant appeler de ce nom *l'irritation* même *des symptômes*? Cela me paraît être, et il me paraît encore qu'il faut rattacher à ces cas un certain nombre d'observations où l'on a attribué à un peu d'injection, et d'injection seulement, des membranes encéphaliques, un caractère et une valeur que cet accroissement de vascularité n'a pas, et qu'on ne lui eût pas accordés, si l'on

eût tenu compte de toutes les circonstances de sa production, et si l'on eût cherché à connaître, ou si l'on n'eût pas perdu de vue les cas où une injection tout aussi forte, et plus forte même, s'est montrée, sans que rien d'encéphalique ait eu lieu, soit dans les symptômes, soit dans la mort.

Pourtant je dois le rappeler, des pathologistes modernes, parmi lesquels je citerai M. Bouillaud (1), ont pensé, que, dans ces cas de mort par irritation du cerveau, cet organe n'est pas absolument sans lésion générale, et ils ont cru pouvoir donner comme ayant ce caractère, de la dureté, de la turgescence, une sorte d'érection vitale, comme ils ont dit, de toute la masse encéphalique. Pour que leur opinion fût prouvée, il faudrait d'abord que cette prétendue altération fût bien évidente, bien marquée, et qu'on eût tenu compte de toutes les causes qui pourraient en imposer sur sa réalité, ou plutôt sur sa valeur. Il faudrait qu'on se fût bien assuré, par exemple, que cette fermeté, cette turgescence du cerveau, ne tenait pas à un état de cet or-

(1) *Traité de l'encéphalite*, liv. 1, sect. 1, pag. 7 et suiv. liv. 11, chap. 1, pag. 229.

gane, étranger et antérieur au délire aigu par lequel s'est terminée la vie. Or, en tenant compte de toutes ces causes d'erreur, il m'a paru que, soit dans les observations qui me sont propres, soit dans celles des auteurs, une irritation cérébrale même simple, c'est-à-dire non maniaque, ne laissait point pour traces constantes, de l'induration et une sorte de turgescence aiguë de l'organe. Dans quelques-unes de mes observations on pouvait admettre cette sorte de turgescence, de dureté; mais dans d'autres il n'y avait qu'un peu de fermeté, et, plus souvent encore, la consistance du cerveau y était tout-à-fait ordinaire.

On a dit aussi que cette turgescence du tissu du cerveau, dans les cas de délire aigu mortel dans la période d'irritation, s'accompagnait constamment d'un accroissement de vascularité de cet organe, et que c'était là un premier degré de sa phlegmasie. Cette assertion n'est pas plus généralement exacte que l'autre. Ce n'est pas qu'on ne puisse et qu'on ne doive admettre que, dans les cas même où l'autopsie n'en montre aucune trace, l'irritation du cerveau ne détermine dans cet organe un abord

et un passage de sang plus considérable et plus rapide. Mais cet afflux n'est que l'effet d'une action primitivement nerveuse et dans ses causes et dans sa nature, et si cette action a pour nous un caractère d'irritation, c'est à raison de ses symptômes, qui sont des symptômes d'irritation, ou d'exaltation, ou d'action augmentée. Mais les signes anatomiques de cette irritation cérébrale théorique, une turgescence, une érection active, une pénétration vasculaire ou sanguine plus grande, ont besoin d'être étudiés; et l'expérience n'a que trop souvent prononcé que les évacuations sanguines ne sont pas toujours le moyen de faire cesser cet état commençant d'irritation nerveuse.

Il pourrait se faire, au reste, que, dans les cas bien constatés de délire et de mort par irritation du cerveau; où cet organe n'a offert aucune trace de lésion au moins aiguë et explicative; il pourrait se faire, dis-je, qu'il n'y eût réellement pas absence de lésion appréciable, et que telle disposition générale de l'encéphale, que nous confondons maintenant avec son état normal et que nous ne sommes pas encore à même d'apprécier sous

un autre rapport, vint plus tard à nous être connue, je ne dis pas dans son existence, mais dans sa valeur. Mais de pareilles recherches, ou plutôt de pareils résultats, s'ils sont possibles, seront toujours très difficiles à obtenir, parce qu'ils se rattacheront de plus en plus à l'anatomie de texture du cerveau, et en quelque sorte à sa physiologie intime. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, maintenant au moins, nous n'avons pas idée de ce qui constitue matériellement cet état d'irritation du cerveau qui fait délirer et qui tue sans laisser de traces après la mort; et même, quand nous nous demandons ce qu'il est, ce qu'il pourrait être, nous ne savons trop ce que nous demandons.

Toutefois ce fait d'une irritation du cerveau qui trouble les mouvemens et la raison, et enfin tue, sans passer à l'état de phlegmasie, sans laisser après la mort de traces appréciables de son existence, ce fait est d'une grande importance, en ce qu'il sert à rappeler que c'est par le cerveau, par son tissu propre, que doivent commencer toutes les inflammations encéphaliques, celles même qui n'offrent sur le cadavre de vestiges que dans les membranes. Or cette

irritation toujours primitive du cerveau peut, ainsi que je l'ai dit, passer à l'état d'inflammation, dans les membranes seules, dans les membranes et à la surface du cerveau à la fois, dans la substance seule de l'organe, soit dans toute ou presque toute son étendue, soit surtout à sa superficie; et si l'inflammation a lieu de préférence dans les membranes et à la surface de l'organe à la fois, cela tient sûrement à ce que l'irritation du cerveau, qui en est le point de départ, produit, dans la circulation intérieure de cet organe, un trouble d'où résulte la stase du sang dans les réseaux vasculaires qui composent la partie principale de la pie-mère.

Je me suis déjà occupé de la détermination et de l'appréciation des caractères inflammatoires des membranes cérébrales. Il ne me reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur ceux de la substance même de l'encéphale.

Il n'est pas aisé de dire où finit le simple accroissement de vascularité de cet organe et où commence sa phlegmasie, c'est-à-dire cet état où le sang, qui a aussi éprouvé un commencement d'altération inflammatoire, est réellement com-

biné avec son tissu. Dans une foule d'observations de fièvre ataxique, de méningite, d'encéphalite même, on donne comme caractères anatomiques de cette dernière affection, une injection très forte, une rougeur sablée, comme on dit, de la substance de l'organe. Mais dans cette forme, ou à ce degré de vascularité accrue du cerveau, quelque intense qu'il soit, le sang n'est pas combiné avec le tissu encéphalique, et il ne fait, au contraire, que s'échapper de ses vaisseaux qu'il emplit en très grande abondance. Dans la substance grise, comme dans la blanche, ce n'est toujours que de l'injection, qui peut accompagner un état réellement inflammatoire d'une plus ou moins grande partie du cerveau, mais qui peut également se rencontrer en aussi grande proportion dans des cas où il n'existe aucune phlegmasie de cet organe, par exemple, dans le cas de mort par et dans une attaque d'épilepsie, par une congestion cérébrale ordinaire, par une hémorragie de la substance ou des membranes encéphaliques, dans le cas de mort avec une affection des poumons ou du cœur, qui a apporté, pendant long-temps, de la gêne dans la circulation de toutes les parties, et notam-

ment des parties supérieures. Cette injection sablée peut se rencontrer encore dans des cas où il existait sans doute, comme chez beaucoup d'aliénés paralytiques, une phlegmasie encéphalique, mais où, dans les derniers moments, de violentes convulsions épileptiformes ou apoplectiformes ont déterminé vers la tête et le cerveau un raptus de sang qui a pu être cause de la mort, et qui a laissé pour traces ces nombreux points sablés qu'on aurait tort, dans ce cas, de rapporter, en totalité au moins, à la phlegmasie de l'encéphale. Par elle-même et par elle seule, cette rougeur piquetée n'est donc pas une preuve de phlegmasie, et, dans le cas même où elle n'a été produite par aucune des causes accidentelles que je viens de signaler, elle ne saurait témoigner que d'une violente irritation du cerveau, laquelle aurait déterminé un afflux également violent de sang vers cet organe.

L'état de rougeur soit marbrée, soit uniforme, des deux substances du cerveau est, en général, un indice plus assuré de leur phlegmasie; mais diverses circonstances pourraient encore en imposer à cet égard. Bien qu'en gé-

néral, à l'état sain, la substance blanche du cerveau doit être d'un blanc de lait, pur et sans mélange de taches ou de marbrures rouges, et sa substance grise d'un jaune café au lait clair, sans mélange encore de ces mêmes taches ou marbrures, ces deux substances pourraient néanmoins offrir ces caractères, sans pour cela avoir été enflammées.

Dans la substance blanche les marbrures, les vergetures, résultat d'une sorte d'appropriation du sang au tissu du cerveau, pourraient avoir lieu sans inflammation de cet organe, par exemple dans des cas de scorbut fort intense, où il se ferait une exhalation lente de sang dans tous les tissus, dans des cas de mort par une affection du cœur ou des poumons où la gêne de la respiration opérerait peu-à-peu, dans le cerveau, non seulement une rougeur sablée, mais une sorte de combinaison passive du sang avec sa substance. Peut-être aussi qu'il est certains états naturels, ou acquis, mais désormais normaux, de l'encéphale, où ces rougeurs marbrées de sa substance blanche ne se rattachent en aucune manière soit à son inflammation, soit même à son irritation. Mais

en général il est vrai de dire que les marbrures de la partie médullaire du cerveau, pour peu qu'elles soient intenses, indiquent un état d'irritation de cet organe, ou coïncident avec les caractères anatomiques incontestables de sa phlegmasie ou de celle de ses membranes. Parmi toutes les observations que je pourrais mettre sous les yeux du lecteur, on remarquerait que ces marbrures rouges de la substance blanche existaient presque constamment dans les cas de délire aigu, de manie aiguë, de manie chronique, de démence et de paralysie générale, qui se sont terminés par une phlegmasie de l'encéphale, et qu'elles n'existaient pas dans ceux où cette inflammation n'a pas eu lieu non plus.

Considérée seule et indépendamment de tout autre caractère pathologique, la rougeur de la substance grise du cerveau, même quand elle est portée à un très haut degré, n'est point, non plus, une preuve incontestable de son inflammation. Ainsi cette rougeur est souvent on ne peut plus intense, elle est violacée et presque noirâtre, chez presque tous les épileptiques morts dans l'accès, et cela a lieu presque au

même degré dans la substance grise intérieure que dans la corticale. Ces deux substances offrent les mêmes caractères, quoique à un degré ordinairement moins élevé, chez les aliénés paralytiques morts dans ou immédiatement après de violentes convulsions épileptiformes ou apoplectiformes, chez ceux même où il n'existe pas de traces, ou bien où il n'existe que des traces légères de phlegmasie périphérique de l'encéphale. Mais il est vrai de dire que cette rougeur très intense de la substance grise et surtout de la substance corticale, est, en général, comme les marbrures rouges ou violettes de la substance blanche, un des signes anatomiques de la phlegmasie ou d'une irritation presque déjà inflammatoire du cerveau. Cela a lieu principalement quand il se joint à cette rougeur, en général assez uniforme, de la substance grise, soit intérieure soit extérieure, de la mollesse, un défaut de cohésion de cette substance, appréciable surtout dans le cas d'adhérence des membranes aux circonvolutions, mais qu'on perçoit souvent très bien aussi dans la substance grise des couches optiques et surtout des corps cannelés, lesquels présentent quelquefois alors l'aspect de cer-

taines, poires cuites, tant ils sont mous et comme infiltrés du liquide auquel ils doivent ce caractère.

Après la rougeur de la substance grise, vient, dans l'ordre naturel de succession et presque de génération, une altération qui caractériserait à elle seule l'inflammation du cerveau, si, du reste, elle n'était pas à peu près constamment jointe à la rougeur de la substance grise et aux adhérences des membranes à cette substance : je veux parler du défaut de cohésion de la substance grise, soit intérieure, soit et surtout extérieure, et de l'espèce de gangrène blanche de sa couche superficielle, dans les corps striés comme dans les circonvolutions. Cette altération et sa nature irréfragablement inflammatoire ont désormais été signalées et mises hors de doute par tous les pathologistes qui ont apporté, dans l'examen des altérations cérébrales, toute l'attention minutieuse qu'elles réclament, et notamment par MM. Bayle, Calmeil et Foville. Dans cette altération la substance grise n'offre point cette mollesse, cette diffuence souvent presque semi-liquide des cas de ramollissement proprement dit ; mais c'est

un défaut de cohésion on ne peut plus appréciable lorsque une fois on l'a étudié avec soin, et dont on pourrait attribuer la cause à la désagrégation du tissu cérébral par le fait de l'interposition d'une plus ou moins grande quantité de sang entre ses molécules, si dans certains cas on ne trouvait ce défaut de cohésion avec l'anémie de la substance grise. Mais, en général, la substance qui a subi cette altération est d'un rouge qui va quelquefois jusqu'au violet; et cette rougeur, qui d'ordinaire est assez uniforme, d'autres fois offre des plaques d'une teinte plus foncée, des espèces de petites ecchymoses.

L'altération dont je parle peut avoir lieu à l'intérieur comme à l'extérieur du cerveau, dans la substance grise des corps striés et des cornes d'Ammon, comme dans la couche corticale des circonvolutions; mais elle est plus fréquente dans cette dernière, et surtout dans celle de la circonvolution compagne de la corne d'Ammon. Elle est, en général aussi, d'autant plus intense qu'on se tient davantage à la surface, soit des circonvolutions, soit des corps striés. Son plus haut degré d'intensité me paraît

être celui dans lequel la couche extérieure de la substance grise, soit des circonvolutions, soit des anfractuosités, est convertie en une pellicule blanche, pulpeuse, comme inorganique, qui se sépare du reste de la substance enflammée par une sorte d'écorcement, soit qu'elle adhère aux membranes cérébrales phlogosées, soit qu'elle n'y adhère pas, et que ces dernières soient saines. C'est là peut-être, comme je le disais plus haut, une espèce de mort, ou de gangrène par inflammation de la couche la plus extérieure de la substance grise. Et, à ce propos, je ferai remarquer que cette prédominance de l'inflammation, ou si l'on veut cette explosion inflammatoire de l'irritation du cerveau à sa surface, soit extérieure, soit intérieure, a lieu dans sa substance, autant et plus que dans ses membranes, qui, dans le fait, ne doivent jouer qu'un rôle secondaire dans la pathologie de l'encéphale, comme dans son anatomie et sa physiologie.

La désagrégation inflammatoire du tissu cérébral, toujours plus ou moins générale, et indiquant un état également général de phlogose du cerveau, peut prédominer dans certaines

parties de cet organe, quand elle n'y existe pas exclusivement. Ainsi il arrive quelquefois qu'elle se rencontre sur des circonvolutions plus ou moins éloignées les unes des autres dans toute l'étendue de la surface encéphalique, mais surtout sur sa moitié antérieure; d'autres fois elle n'occupe qu'un très petit nombre de circonvolutions; dans certains cas elle est presque exclusivement bornée au lobule de l'hippocampe, à la base des lobes antérieurs, à la convexité des hémisphères, à leur moitié antérieure, à un seul hémisphère; tantôt elle n'existe qu'à la surface des circonvolutions; d'autres fois à celle des corps striés; d'autres fois à l'une et à l'autre en même temps, et ce cas est un des plus communs; etc.... etc....

C'est un sujet bien digne de remarque que les symptômes relatifs à la perte de cohésion inflammatoire de la substance grise et surtout de la substance grise superficielle, depuis le délire aigu et non maniaque, jusqu'au délire maniaque, soit aigu, soit chronique, et à la paralysie générale simple, ou terminée par des convulsions, du délire, la perte de connaissance et le coma. Cet état inflammatoire, plus

ou moins général, de la substance grise du cerveau, soit seul, soit lié à la phlogose des membranes de cet organe, peut donner lieu à la forme du délire qui constitue la méningite ou l'arachnitis, comme il résulte de la plupart de mes observations de délire aigu. Il peut donner lieu à la forme comateuse du trouble de l'intelligence qui constitue plus spécialement, suivant les auteurs, l'inflammation primitive du tissu même du cerveau. Il peut se montrer dans la paralysie générale, soit simple, soit compliquée de convulsions et de délire aigu. Il peut même se rencontrer dans des cas où l'on aurait pu ne pas le soupçonner, comme chez plusieurs épileptiques morts dans l'accès et dans un état de santé apparente; comme chez des aliénés où la phlegmasie de la substance cérébrale, liée peut-être plus à l'affection de poitrine qui termina la vie qu'à la manie chronique, n'avait donné aucun signe, soit de délire aigu, soit de convulsions, soit même de coma; quelque temps avant la mort; comme chez plusieurs individus en démence où il existait à peine quelques traces de paralysie générale, et où, dans tous les cas, cette lenteur des mouvemens n'était nullement en rapport avec

la phlegmasie encéphalique très profonde et très évidente que montra l'examen du cadavre; comme je l'ai vu enfin chez un idiot, mort cholérique, et où tout devait éloigner l'idée d'une inflammation du cerveau, loin de la faire soupçonner (1).

Il importe de remarquer encore que, dans tous ces cas de phlegmasie encéphalique si divers sous le rapport des symptômes, et dont quelques-uns même n'en ont pas, ou en ont à peine donné, il importe de remarquer, dis-je, que l'altération du cerveau, ou plutôt de sa partie grise ou corticale, ne présente pas de caractères anatomiques différens. Dans les cas de paralysie générale avec ou sans délire aigu, avec ou sans convulsions apoplectiformes, épileptiformes, coma, etc..., dans les cas de manie

(1) Il faut l'avouer toutefois, pour sauver ce que pourrait, pour le moment, avoir d'étrange ce dernier ordre de faits, où une altération inflammatoire du cerveau n'a pas donné de symptômes; ces faits appartiennent à des individus idiots, épileptiques, maniaques, en démence et presque en paralysie générale; à des individus chez lesquels le cerveau était depuis long-temps malade d'une façon quelconque, et qui s'opposait peut-être à ce qu'il répondit, par les symptômes accoutumés, à une phlegmasie de son tissu.

aiguë, de délire aigu, soit excentrique, soit comateux, cette substance se montre indifféremment rouge, molle, sans cohérence dans ses molécules, plus ou moins blanche et comme inorganique dans sa couche la plus extérieure, soit sur les corps striés, soit sur les circonvolutions, que cette couche adhère ou non avec les membranes de l'encéphale, et s'enlève ou ne s'enlève pas avec elles. Elle ne présente pas de caractères qui puissent être rapportés, d'une part à un état aigu, qui serait celui de l'encéphalite, ou de la méningo-encéphalite, ou du délire aigu proprement dit, d'autre part à un état chronique qui serait la paralysie générale, surtout la paralysie générale terminée par la mort, sans aucuns symptômes aigus, sans délire aigu ou coma long-temps prolongé, et sans convulsions épileptiformes. Dans tous ces cas si divers, je le répète, les caractères de la substance grise enflammée sont les mêmes; et ce résultat, du reste, paraîtra moins extraordinaire, si l'on réfléchit que tous ces symptômes de délire aigu, de méningite, d'encéphalite, de paralysie générale avec ou sans convulsions, délire ou coma, n'ont pas même toujours besoin, pour avoir lieu, d'une phlegmasie encé-

phalique, mais peuvent se produire sans lésion appréciable de l'encéphale.

VI. Mollesse des parties centrales blanches du cerveau.

La mollesse plus ou moins diffuse des parties centrales blanches du cerveau, telles que le corps calleux, le *septum lucidum*, la voûte à trois piliers, la surface des couches optiques, etc., n'a point été donnée comme la cause ou plutôt comme l'expression organique inflammatoire d'une forme quelconque ou de la forme la plus générale de l'encéphalite, mais seulement comme se rattachant à celle de ces formes qu'on a appelée du nom d'hydrocéphalie.

Les symptômes de cette maladie cérébrale consistent en définitive dans la lésion de la vue, des mouvemens volontaires, des fonctions de l'estomac, et dans la forme comateuse plutôt que délirante du trouble des facultés intellectuelles. Ce sont de la céphalalgie, de l'accablement, des vomissemens, du strabisme, de la diplopie, de la rigidité des membres, de la paralysie même partielle, rarement du délire,

presque toujours du coma. Ces symptômes, que l'on regarde comme liés à un épanchement de sérosité dans les ventricules cérébraux, M. Coindet (1) et M. Abercrombie (2) les considèrent comme le résultat d'une phlegmasie des parties centrales blanches du cerveau, phlegmasie qui peut donner lieu à l'épanchement de sérosité, mais qui se termine quelquefois sans cela, et en produisant seulement le ramollissement, la diffuence des parties enflammées. M. Lallemand (3), donnant aux faits observés par M. Coindet, M. Abercrombie et par lui-même une interprétation un peu différente, croit que les symptômes de l'hydrocéphalie ne sont pas essentiellement produits par l'épanchement de sérosité dans les ventricules, mais qu'ils sont dus à l'irritation de la face interne de ces cavités, irritation qui peut commencer soit par la membrane interne des ventricules, soit par le tissu sous-jacent du cerveau. Dans le second cas, ou lorsque l'irritation s'est propagée de la substance du cerveau à la membrane ventriculaire, elle pourra se terminer

(1) *Mémoire sur l'hydrocéphale*, 1817.

(2) Ouvrage cité, sect. VI, pag. 180 et suiv.

(3) *Lettre deuxième sur l'encéphale*, pag. 193 et suiv.

par un épanchement séreux; tandis que, dans le premier cas, c'est-à-dire lorsque l'irritation a passé de la membrane dans le tissu cérébral, elle donnera lieu au ramollissement des parties centrales blanches, et ne laissera que cette altération pour traces anatomiques. Cette manière de voir de M. Lallemand est peut-être une expression physiologique des faits plus complète et plus vraie que celle de MM. Coindet et Abercrombie.

Les cas de délire aigu que j'ai observés n'avaient point trait en général à l'hydrocéphalie aiguë, soit pour les symptômes, soit pour les altérations; c'étaient surtout, et à part les complications ou quelques circonstances particulières, des cas d'irritation ou de phlegmasie générale et surtout superficielle du cerveau. Cependant leur analyse, jointe à celle de toutes les autres observations de cet ouvrage, et faite en quelques mots sous le rapport seulement de la valeur étiologique du ramollissement des parties centrales blanches du cerveau, pourra ne pas être inutile même à l'étude de l'hydrocéphalie aiguë.

Sans doute, lorsque dans un cas de mort après des symptômes de cette dernière maladie ou d'arachnitis des ventricules et de la base du cerveau, on trouve tout à la fois, avec des traces évidentes de phlegmasie ventriculaire, avec un épanchement floconneux dans ces cavités, de la mollesse des parties blanches centrales, on peut regarder cette altération comme étant aussi le résultat de la phlogose; mais il serait également possible qu'elle fût due à la macération de ces parties par le liquide pathologiquement et surabondamment exhalé. Sa nature est encore bien plus douteuse, lorsqu'on la rencontre seule après des symptômes d'hydrocéphalie ou d'arachnitis des ventricules ou de la base du cerveau. Sans que la putréfaction y soit pour rien, on trouve cette mollesse des parties centrales blanches, portée même à un très haut degré, non-seulement dans des cas d'irritation ou de phlegmasie cérébrale non hydrocéphalique, mais dans des cas de manie aiguë, mortelle sans phlegmasie du cerveau, dans des cas de manie chronique où rien n'eût pu la faire soupçonner. Je l'ai rencontrée chez des épileptiques morts dans l'accès, chez des maniaques qui avaient succombé à une mort

violente, chez des individus même où rien n'annonçait pendant la vie un état morbide quelconque du cerveau. Il est évident, d'après tous ces faits, que la valeur étiologique du ramollissement des parties centrales blanches de cet organe, est de tous les prétendus caractères anatomiques de ses altérations le plus indéterminé, et celui qui appelle les investigations les plus sévères et, il faut le dire, les plus difficiles.

Je termine ici cette longue appréciation des caractères anatomiques du délire aigu ou de l'irritation et de la phlegmasie de l'encéphale, faite d'après les observations de ce genre de délire, et en regard de celles des trois grandes formes de la folie, et des faits analogues consignés dans divers traités récents sur les maladies cérébrales. Il en résulte, ce me semble, les corollaires suivans.

I. L'irritation de l'encéphale, ou le véritable délire aigu, n'a pas encore pour nous de caractères spéciaux et exclusifs, et il serait inexact ou prématuré de donner comme tels l'injection des membranes et l'accroissement de vascularité, de fermeté et de volume du cerveau.

II. Pour ce qui est de la phlegmasie de cet organe et de ses membranes, ses seuls caractères anatomiques irréfragables sont :

I° Quant à ces dernières :

1° La qualité plutôt que la quantité de leur sérosité, son état sanguinolent, albumineux, purulent, floconneux ou pseudo-membraneux; ou bien une augmentation de quantité très considérable et que puissent faire regarder comme subite tous les autres caractères anatomiques et physiologiques de la maladie; 2° la purulence des membranes ou la formation dans leur cavité de fausses-membranes sanguines ou couenneuses; des granulations rouges et pour ainsi dire aiguës à leur face libre ou à la surface des ventricules; 3° un épaissement bien manifeste, comme couenneux ou pseudo-membraneux, de ces tuniques, et que tout, dans l'ensemble des autres altérations et des symptômes, porte à croire récent et pathologique; 4° une rougeur, une injection extrêmement vive des membranes, avec épaissement de leur tissu, et que le lavage ne puisse

faire disparaître; 5° et surtout des adhérences des enveloppes à la surface de l'encéphale. Ce dernier caractère est le plus irréfragable de tous, et c'est celui qui a été étudié, reconnu et apprécié le plus tard.

II° Quant au cerveau, les caractères de sa phlegmasie aiguë, ou au moins d'un accroissement de vascularité qui en approche et qui puisse lui équivaloir, sont :

1° Une combinaison générale du sang avec son tissu, tellement considérable qu'elle produise, d'une part, dans la substance blanche, non-seulement une injection sablée, très forte, des gouttelettes de sang qui se réunissent en nappes nombreuses et étendues, mais encore et surtout des marbrures rougeâtres ou violacées, très foncées, très appréciables, et qui ne se rencontrent pas dans un cerveau sain; d'autre part, dans la substance grise, soit intérieure, soit extérieure, une vascularité, une rougeur également insolites, et tellement prononcées qu'elles ne puissent pas être mises en doute.

2° Et surtout, et bien plus indubitablement,

non point un ramollissement proprement dit de la substance grise, mais une mollesse générale, un défaut de cohésion, qui, joint à la rougeur de cette même substance, lui donne, ainsi qu'on l'a dit avec raison, l'apparence de la pulpe de certaines poires cuites. Ce défaut de cohésion, qu'on peut aussi bien rencontrer dans la substance grise intérieure, dans celle des corps striés, des couches optiques, des cornes d'Ammon, que dans la substance corticale, s'accompagne d'ordinaire d'une mollesse encore plus grande de la couche la plus extérieure de cette substance, couche qui, alors, est devenue blanche, comme inorganique, et s'enlève avec la plus grande facilité, soit avec les membranes adhérentes, soit, quand cette adhérence n'existe pas, au moindre contact de l'ongle qui la râcle ou d'un léger filet d'eau qu'on laisse tomber sur elle. Et cela a lieu non pas seulement pour la substance corticale, mais même encore, quoique moins fréquemment, pour la substance grise intérieure, et notamment pour celle de la surface des corps striés confondus avec la membrane qui les revêt (1).

(1) La purulence générale du cerveau n'a, pour ainsi dire,

Mais il ne faudrait pas l'oublier, tous ces divers caractères de l'inflammation du cerveau et de ses membranes manquent quelquefois complètement, même le simple accroissement de vascularité, dans des cas de délire aigu, de fièvre ataxique, de méningite, d'encéphalite terminée par la mort, en peu de temps et avec les signes physiologiques de la plus violente exertion nerveuse. C'est ce qui a eu lieu dans la moitié au moins des cas de délire aigu que j'ai observés, c'est ce qui avait lieu dans les observations XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, LXII, LXIII, LXIV, du livre de M. Abercrombie; c'est ce qui pourrait bien avoir eu lieu encore dans les observations XXV, XXVIII, XXXIII, XLV, LIII, LXXVIII, LXXX, etc.... de celui de MM. Parent-Duchâtelet et Martinet; dans les observations II, VI, XI, XIII (1^{re} série), I, III, V, VI (2^e série) de l'ouvrage de M. Bayle (1); dans les observations XI, XXXVI, XXXVII, LIV, LIX de celui de M. Calmeil (2); dans les observations XLVI,

pas besoin d'être rappelée, en tant que caractère anatomique de son inflammation; et le ramollissement de ses parties blanches centrales a, jusqu'à présent, une valeur trop indéterminée pour pouvoir être donné comme tel.

(1) *Traité de la Méningite chronique*, 1826.

(2) *De la Paralytie considérée chez les aliénés*, 1826.

XLVII, XLVIII, XLIX, L, etc. du traité de M. Bouillaud (1); dans les observations VI, VII, XII, XX, XXVII (liv. I), et V (liv. II), de M. Andral (2); bien que les auteurs de ces diverses observations n'en portent pas ce jugement. Et pourtant, dans tous ou presque tous ces cas, les signes de l'encéphalite, du délire aigu, du trouble cérébral le plus violent, avaient eu lieu, et cela, souvent sans rémission, souvent jusqu'à la mort, plus long-temps et avec plus d'intensité que dans des cas où l'on a trouvé au contraire, à l'examen du cadavre, les signes anatomiques évidens d'une phlegmasie de l'encéphale et de ses membranes.

Pour qu'il y ait délire aigu, fièvre cérébrale, fièvre ataxique, il n'est donc pas toujours nécessaire que les choses aillent jusque là. La phlogose bien avérée du cerveau et de ses enveloppes est, pour ainsi dire, ici une chose de luxe, tout aurait fort bien pu se passer sans elle. Il eût suffi, pour cela, de l'*irritation*, c'est-à-dire d'un état, ou d'une action du sys-

(1) *Traité clinique et expérimental des fièvres dites essentielles.*

(2) *Clinique médicale*, tom. V, maladies de l'encéphale.

tème nerveux central, dont le nom n'exprime autre chose que notre ignorance de ses conditions organiques, et n'est pas même, pour nous, un guide sûr dans le choix des moyens destinés à la combattre.

II.

MANIE AIGUË.

I. — CARACTÈRES ESSENTIELS DU GENRE.

Absence de fièvre (1); circulation plus régulière que dans le délire aigu. — Conservation également plus grande de la connaissance, ou sensibilité et réponse aux excitations venues du dehors. De même, mais beaucoup moins que dans le délire aigu, concentration de la

(1) Il y en a assez souvent, comme l'ont aussi admis, entre autres pathologistes, C. Aurelianus, Borsieri, Vogel, Arnold, M. Cox, M. Fodéré, etc.

pensée en elle-même; incohérence à peu près générale des idées; illusions et hallucinations. — Désordre des mouvemens, agitation souvent encore menaçante et furieuse; mais non point convulsions, contractures et paralysies (1). — Durée brève. — Terminaison par la guérison, ou par la manie chronique et la démence avec ou sans paralysie générale; ou bien, mort par l'état maniaque aigu, par le délire aigu, ou par l'encéphalite.

II. — SYNONYMIE.

Μελαγχολία, μανία. — Melancholia, mania, insania, mentis alienatio, furor, delirium θυραδός, delirium ferinum, melancholia ferina, mania furibunda.

Sthenic or high form or state of insanity, phrenitic insanity, raving madness.

Melancolia furente.

Manie aiguë, fureur maniaque, manie furieuse.

Dans les faits de manie aiguë comme dans ceux de délire aigu, il y a non-seulement

(1) Je n'ai plus besoin de dire quels rapports de succession, de mélange et souvent d'identité, il existe entre la manie aiguë et le délire aigu, et combien il serait peu convenable d'attacher trop d'importance à leurs caractères différentiels. C'est comme cela aussi pour presque toutes les formes de la folie.

trouble, perversion de l'intelligence, mais encore accroissement de l'action intellectuelle; et souvent il arrive que cet accroissement se change en un vrai délire aigu, caractérisé par la perte plus ou moins complète de connaissance, ou au moins par un très haut degré d'insensibilité à l'action du monde extérieur; il arrive même quelquefois que cette irritation intellectuelle passe à l'état d'encéphalite déclarée, et prouvée par les lésions cadavériques les plus manifestement inflammatoires. Or, on conçoit à l'avance qu'un état intellectuel morbide, qui a de telles analogies, de telles similitudes avec le délire aigu, et qui n'en diffère, en quelque sorte, que par une moindre intensité, doit donner les mêmes résultats que lui par rapport à sa cause organique, en donner même de moins satisfaisans encore, de plus difficiles à constater.

Relativement donc aux altérations trouvées dans l'encéphale des aliénés morts dans un état de manie aiguë, je dirai d'abord que, tandis que dans la moitié au moins des cas de délire aigu, cet organe ou ses membranes offrent des traces d'une irritation passée à l'état d'encé-

phalite plus ou moins prononcée, dans le cas de manie aiguë, au contraire, trois aliénés au plus sur vingt succombent à une phlegmasie méningo-encéphalique. Dans tous les autres cas, le cerveau et ses membranes n'offrent aucune altération explicative, appréciable, des symptômes de la manie, et cela lors même que la mort a eu lieu par l'état cérébral qui en est la cause, c'est-à-dire par une sorte d'épuisement nerveux auquel seul on peut la rapporter dans certains cas. Et dans ce que je dis ici de la nullité des altérations ou modifications encéphaliques aiguës, corrélatives à l'état maniaque aigu, je ne sépare point du cerveau ses membranes, non point parce qu'elles le touchent immédiatement, mais parce qu'elles font partie de cet organe et de sa circulation, et que souvent ce qui n'a été qu'irritation chez lui devient phlegmasie dans ses enveloppes.

Eh! bien, ces enveloppes, pas plus que le cerveau, n'offrent d'altérations spéciales et constantes dans la manie aiguë qui n'a point passé à l'état d'encéphalite. Loin de là, on les trouve toujours aussi saines que cela doit avoir lieu dans les limites variables et élastiques de l'état

dit normal. Elles ne présentent ni épaissement, ni opacité, ni épanchement, ni infiltration excessive de sérosité dans leur cavité ou dans leurs mailles ; et si, dans quelques cas, la membrane, quelle qu'elle soit, qui tapisse l'intérieur des ventricules, offre des granulations blanches, ces altérations ne peuvent en aucune manière se rapporter à l'état de manie aiguë. On les trouve, en effet, dans des cas où il n'a existé aucune affection cérébrale appréciable, aussi bien que dans des cas d'affections cérébrales chroniques, de démence et de paralysie générale, de paralysie partielle occasionée par une altération locale primitivement ou consécutivement chronique, par une déchirure et une cicatrice apoplectique du tissu cérébral, par un ramollissement et par d'autres altérations lentement développées de cet organe.

Quant à l'état du cerveau lui-même, cause prochaine, immédiate, de la manie aiguë, rien dans les cas de cette espèce de manie que j'ai observés, ne peut le faire connaître ou même le faire présumer. Ce n'est assurément ni la rougeur, ni le défaut de cohésion de la sub-

stance grise, ni les marbrures plus ou moins violacées de la blanche, ni à plus forte raison un léger accroissement de vascularité ou de fermeté de l'une et de l'autre substance; car ces derniers prétendus caractères d'une irritation cérébrale ne se retrouvent même pas dans les cas de manie aiguë les plus continuellement et les plus irrémisiblement mortels, dans ceux même d'aliénés morts d'une manière brusque ou violente, qui a pour ainsi dire surpris et laissé le cerveau dans son état maniaqué. Il y a plus, on peut affirmer que dans l'état actuel des choses, nous n'avons pas et nous ne saurions avoir idée de l'état cérébral qui constitue la cause prochaine ou immédiate de la manie soit aiguë, soit chronique, et qu'en la recherchant, nous ne savons trop ce que nous recherchons. Toutes les opinions qui ont été émises à cet égard, l'offuscation des esprits animaux par la bile et l'atrabile (1), leur sulfuration,

(1) Galien, *De Symptom. causis*, lib. 1. — *De Locis affectis*, lib. III, cap. vii. — Celse, *de Remediis*, lib. III, cap. 11, sect. vii. — Alex. de Tralles, *De Arte medica*, lib. I, cap. xiii, xvii, etc. — Bernard Gordon, *Liberum medicinae*, particulis II, cap. lxi. — Sennert, *Institutiones medicinae*, lib. II, part. II, sect. II, cap. IV, etc.

leur arsénication (1), leur inflammation (2), leur détournement de leurs voies ordinaires (3), l'épaississement, l'altération du sang (4), celle du suc, du fluide nerveux (5), ou du principe vital (6), la lésion des capillaires nerveux du cerveau (7), etc., ne sont pas même des hypothèses; et, tout en témoignant de la croyance générale que le tissu de cet organe est le siège immédiat de la folie, elles témoignent aussi de notre ignorance sur son mode d'altération dans cet état pathologique. Il est tout probable que la cause prochaine de la folie gît dans l'altération des rapports existant entre le cerveau et les fluides impondérables, le fluide électrique ou électro-magnétique, le fluide lumineux, le calorique, dont l'action sur cet organe con-

(1) T. Bonnet, *Sepulchretum*, lib. 1, sect. VIII.

(2) T. Bonnet, *Op. et loc. citat.*, sect. VII. — Sennert, *Op. cit.*, sect. II, cap. IV, pag. 523.

(3) T. Bonnet, *Op. et loc. citat.*, sect. VIII.

(4) Fréd. Hoffman, *Opera omnia physica-med.*, 1761, tom. II; *Med. rational. syst.*, cap. VIII, pag. 253 et seq.

(5) Th. Willis, *Cerebri anatome*, cap. XX. — Cullen, *Médecine pratique*, liv. IV, chap. I.

(6) Fodéré, *Traité du délire*, tom. II, 5^e sect., pag. 136 et suiv.

(7) Crichton, ouvrage cité, tom. I, chap. V, pag. 168.

stitue en tout, ou au moins en partie, la cause première de la vie et de la pensée. Mais quelle est cette altération, ou, si l'on veut, quel est l'état cérébral qui la représente ou en est le résultat? et sait-on bien maintenant ce qu'on se demande en se faisant une pareille question?

Quoi qu'il en soit, cet état maniaque qui, à présent, ne se traduit par rien d'essentiellement matériel après la mort, est, par sa nature physiologique et psychologique, ou, en d'autres termes, par ses symptômes, un état d'irritation spéciale, qui peut persister maniaque, c'est-à-dire avec la conservation de la connaissance, presque jusqu'aux derniers instans. Mais dans d'autres cas il peut passer insensiblement à un véritable état de délire aigu, avec perte plus ou moins complète de connaissance et altération profonde des mouvemens, et présenter alors, à l'examen du cadavre, les caractères anatomiques de la phlegmasie du cerveau. Dans les cas de ce genre, les caractères de l'encéphalite sont, comme on le sent bien, ceux de toutes les encéphalites imaginables, tantôt existant presque exclusivement dans les membranes; tantôt existant à la fois dans les membranes et dans

l'encéphale, mais surtout dans ce dernier organe; quelquefois enfin existant presque exclusivement dans le cerveau, et, sinon dans toute son épaisseur, au moins à toutes ses surfaces. Le délire maniaque, dans ces cas divers, a pris, peu à peu, plus d'irritation, plus de violence, il est devenu moins spécifique; il s'est changé en délire aigu, enfin en une véritable phlogose du cerveau. Cette dernière alors a été consécutive, tandis qu'envisagée suivant la manière de voir ordinaire, elle est ou on la croit primitive, mais, au fond et en dernier résultat, c'est la même maladie, ou plutôt la même altération.

Cette manière d'envisager la cause prochaine de la folie ou plutôt l'état et les altérations du cerveau dans la manie aiguë et suraiguë, cette manière est, je ne crains pas de le dire, la seule bonne, la seule logique, la seule qui soit l'expression réelle des faits vus en eux-mêmes et dans leurs rapports avec tous les autres faits des diverses phases de la folie, et ceux des autres affections cérébrales de toute sorte. Mais cette manière n'est point, en général, celle des auteurs, et non pas seulement celle des auteurs anciens,

mais même celle de la plupart des modernes. Ces anthropologistes ne regardent point, sans doute, comme la cause prochaine de l'aliénation mentale, ou sa condition anatomique, les altérations des organes ou des tissus étrangers au cerveau : pour eux ce ne sont là assurément que des causes organiques éloignées ou déterminantes. Mais qu'une altération quelconque se rencontre dans le cerveau d'un maniaque, ou dans ses enveloppes, ou même dans sa boîte osseuse, et presque tous les auteurs, surtout les auteurs anciens, la regardent comme la *cause de la folie*, sans plus de réflexion et de logique, sans se demander si cette altération, au lieu d'être la cause de la folie, n'est pas le résultat de l'état physiologique du cerveau qui la constitue; si, dans beaucoup de cas, elle ne se rattache pas à une maladie cérébrale fort antérieure à la manie; si, dans les occasions même en apparence les plus favorables à leur opinion, elle n'est pas uniquement le point de départ de cet état, qui a d'ailleurs presque toujours lieu sans elle; sans réfléchir enfin que toutes les lésions encéphaliques que l'on a cru pouvoir donner comme la cause de la folie se rencon-

trouvé chez des individus morts sans avoir jamais été fous, etc., etc.

Ainsi Morgagni (1) est porté à regarder comme la cause de la folie l'altération de la glande pinéale, et plus encore la dureté de l'encéphale; F. Hoffman (2), Vogel (3), Mason-Cox (4), son accroissement de vascularité; Borsieri (5), diverses altérations de sa substance, telles que sa dureté ou sa mollesse, sa sécheresse ou son humidité; Cullen (6) et Chiaruggi (7), son inégalité de consistance; Greding (8), une trop grande épaisseur des os du crâne, et d'autres altérations, soit du cerveau, soit de ses enveloppes; M. Bayle (9), l'épaississement de la

(1) *Epist. VIII*, obs. II, III, IV, V, VI, VII, VIII. — *Epist. I*, obs. X.

(2) *Medicin. ration. system.*, pars quarta, cap. VIII.

(3) *Academica Prælectiones de cognosc. et curand. morb.*, classis IX, § 743.

(4) *Practical observations on Insanity*, London, 1806, p. 30.

(5) *Institut. med. pract.*, de Maniâ et Melancoliâ, cap. VIII, § OCCXVII.

(6) *Médecine pratique*, liv. IV, chap. I et II.

(7) *Della Pazzia*, Firenze, 1793, lib. II, cap. II.

(8) *Aphorismes médicaux sur la Mélancolie et sur différentes autres affections qui s'y rattachent.*

(9) *Traité des maladies mentales*. 1826.

pie-mère et de l'arachnoïde, et l'épanchement de sérosité dans leurs mailles ou dans leur cavité, pour la forme au moins de la folie caractérisée par le délire ambitieux et l'altération des mouvemens; forme que M. Calmeil (1), au contraire, rattache plus exactement à la phlegmasie simultanée de l'extérieur du cerveau et de ses membranes; enfin, M. Foville (2), MM. Bouchet et Cazauvielh (3), M. Scip. Pinel (4), regardent comme la cause organique de la folie la phlegmasie, soit aiguë, soit chronique, de la substance grise du cerveau.

Toutes ces diverses manières de voir sur les conditions anatomiques de la folie, si elles étaient prises dans toute leur rigueur, seraient superficielles et fausses. Les altérations, soit du cerveau, soit de ses enveloppes, sur lesquelles elles portent, bien qu'elles appartiennent

(1) *De la Paralyse considérée chez les aliénés*, 1826.

(2) *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*, art. Aliénation mentale, pag. 355 et suiv.

(3) *Recherches sur la nature et le siège de l'épilepsie et de l'aliénation mentale*. Archiv. génér. de médecine, 1826.

(4) *Recherches sur les causes physiques de l'aliénation mentale*, lues à l'Académ. des Sciences le 20 février 1826.

nant au tissu même de l'organe qui déraisonne dans la manie aiguë, n'en sont pas moins des causes éloignées de cette déraison, et des causes presque aussi éloignées que pourrait l'être la lésion de l'organe le plus distant du cerveau; et c'est avec vérité qu'à l'exemple de plusieurs autres pathologistes anglais (1), Arnold, dans son tableau des causes corporelles éloignées (*remote*) de la folie (2), a assigné la première place aux causes de cette maladie qui siègent dans le cerveau lui-même, dans ses vaisseaux ou dans ses enveloppes, soit membraneuses, soit osseuses. Toutes ces causes organiques cérébrales ne sauraient être, en effet, que le point de départ de l'espèce d'irritation générale et spécifique qui donne lieu à la manie aiguë, puisque, comme je l'ai déjà dit, dans une foule de cas elles ne la produisent pas, et que, dans un bien plus grand nombre de cas encore, elles ne coexistent point avec elles. L'état général et intime du cerveau qui répond à cette irritation maniaque, si tant il y a qu'on doive le chercher,

(1) Bättie, *A Treatise on Madness*, in-4, 1758. — Crichton, *Inquiry into the nature and origin of mental derangement*, 1798.

(2) *Observations on the nature, kinds, causes, and prevention of insanity*, 1806, tom. II, pag. 6.

fait partie, je le répète, d'un ordre de faits ou de causes qui échappent maintenant à notre investigation, et, il faut le dire, à notre pensée.

En somme, on ne sait pas actuellement, et on ne peut pas savoir quelle est la condition cérébrale réelle et spéciale de la manie aiguë. C'est ce que prouverait le plus simple coup d'œil jeté sur les faits que je possède de ce genre de délire, et sur les faits analogues consignés dans les recueils originaux et cliniques sur la folie, dans ceux, par exemple, de Th. Bonnet, de Morgagni, de Perfect, de Greding, de Chiaruggi, de Marshall, et dans les traités pratiques les plus modernes; c'est ce que prouvent encore les opinions contradictoires de tous ces auteurs les uns avec les autres, et souvent avec eux-mêmes, sur cette question de la condition cérébrale de la folie en général et de la manie aiguë en particulier.

III.

MANIE CHRONIQUE

ET

DÉMENCE SIMPLE.

I. — CARACTÈRES ESSENTIELS DU GENRE.

Apyrexie bien réelle ; intégrité en apparence parfaite de toutes les fonctions. — Mouvements libres. — Incohérence , souvent partielle , des idées ; illusions , hallucinations ; le tout , froid , habituel , et presque raisonnable. — En outre , dans la démence simple ,

MANIE CHRONIQUE ET DÉMENCE SIMPLE. 75

incohérence plus générale des idées, et surtout insensibilité plus grande à l'action des objets extérieurs. — Durée longue et indéterminée. — Mort par une affection étrangère au système nerveux; ou bien terminaison par la paralysie générale et mort par l'effet de cette dernière.

II. — SYNONIMIE.

Μελαγχολία, μανία, λαβηροσύνη, ἀμνησία, μάρωσις, ἀνασθησία, ἀνοία. — Melancholia, mania, insania, stultitia, stupiditas, stoliditas, fatuitas, dementia, amentia.

Low or asthenic form or state of insanity, notional insanity, demency.

Amenza.

Manie chronique, démence, abolition de la pensée.

Si, dans l'état actuel de l'anatomie, de la physiologie, et, si j'ose le dire, de la météorologie de l'encéphale, les faits et le raisonnement forcent presque à considérer comme une chimère la recherche de l'état cérébral essentiel qui constitue anatomiquement la manie aiguë, on sent bien qu'à plus forte raison doit-il en être de même de celui qui constitue la manie

chronique, état psychologique beaucoup moins tranché, beaucoup moins haut placé, pour sa violence, dans l'échelle des délires que celui de la manie aiguë. C'est là, en effet, ce que démontrerait invinciblement un examen même rapide des faits de manie chronique et de démence simple que je possède. Dans près de la moitié, en effet, de ces faits, il n'existait aucune altération appréciable du cerveau, ni de ses membranes, rien qu'on ne puisse trouver dans le premier cerveau venu, supposé sain, et surtout non maniaque. Quant aux lésions rencontrées dans l'autre moitié de ces faits, je dirai tout à l'heure ce qu'il faut penser de leur valeur.

Pour ce qui est de l'état des membranes cérébrales dans la manie chronique, comme cette forme ou cette phase de la folie, indépendamment de la perversion des facultés intellectuelles, s'accompagne, dans beaucoup de cas, d'un surcroît d'action, c'est-à-dire d'un état d'irritation de ces mêmes facultés, il ne serait pas étonnant que cet état maladif, cet état d'irritation du cerveau dans l'exercice de ces facultés, se répercutât, se réfléchit dans ses membranes, et y laissât pour traces de légères

altérations chroniques, telles que leur épaissement, leur opacité, leur blancheur, leurs granulations. Cela a lieu sans doute quelquefois ainsi; mais dans presque la moitié des cas que j'ai observés, les membranes, comme le cerveau, étaient à l'état normal et n'étaient ni épaissies, ni opaques, ni même infiltrées, ou leur cavité remplie, par une quantité trop considérable de sérosité; et à plus forte raison n'étaient-elles en aucune façon adhérentes à la surface du cerveau.

Quant à la substance même de cet organe dans ces mêmes cas, elle n'offrait pas même cette injection, cette rougeur sablée, ces marbrures de la substance blanche, et cette rougeur plus égale, mais légère, de la substance grise qui, dans le cas de manie aiguë, et surtout de délire aigu, peuvent se rattacher à une vive irritation du cerveau, laquelle appelle ou conserve dans cet organe une quantité plus considérable de sang. Elle ne les offrait, ces caractères, que dans le cas où l'individu, atteint d'une manie chronique, était mort d'une maladie aiguë qui avait pu donner lieu, dans les derniers instans de la vie, à un état de délire

aigu, ou par l'effet d'une maladie qui, telle qu'une affection aiguë du cœur ou des poumons, avait pu gêner la circulation cérébrale.

Du reste, plus de la moitié des cas de manie chronique et de démence simple offrant des lésions de l'encéphale, la proportion des cas à altérations, dans cette forme de la folie, est, comme on le voit, beaucoup plus grande que dans la manie aiguë. Elle est à peu près la même que pour le délire aigu; seulement, dans cette dernière forme, il s'agissait d'altérations aiguës inflammatoires, tandis que, dans la manie chronique, il est question surtout d'altérations chroniques, et, dans quelques cas seulement, de phlegmasie du cerveau. Il s'agit d'examiner, pour la manie chronique, la valeur étiologique de ces deux espèces d'altérations.

A priori, on pourrait soutenir l'opinion que ce degré de la folie est le résultat d'une phlegmasie chronique de l'encéphale; on le pourrait, et on l'a fait, et, lorsque ce n'a pas été une opinion théorique et préconçue, on l'a fait sûrement d'après des observations analogues à quelques-uns des faits que j'ai observés, et dans

lesquels en effet le cerveau se trouvait à un état d'inflammation évidente. Mais cette phlogose n'est manifestement qu'une coïncidence, un fait exceptionnel, puisque, dans tous les autres cas, le cerveau était à l'état normal, ou, au moins, n'était pas enflammé. Je laisse de côté quelques cas où l'injection et la rougeur des substances cérébrales, et surtout de la blanche, étaient dues bien moins à l'état d'irritation chronique du cerveau qu'à la gêne de la circulation dans cet organe, par l'effet de l'affection thoracique dont sont morts les sujets de ces observations; injection et rougeur qui ne constituent point, du reste, un état inflammatoire de l'encéphale. Je me borne à quelques faits fort remarquables dans lesquels le cerveau offrait réellement tous les caractères anatomiques de l'état inflammatoire.

Or, dans ces cas, où, à part l'état d'injection et de rougeur des méninges, il n'y avait véritablement de phlegmasie que dans le tissu du cerveau, et où cette phlegmasie offrait tous les caractères anatomiques de celle qui se rattache au délire aigu passé à l'état d'encéphalite;

dans ces cas, dis-je, il n'y avait pas eu de symptômes de cette dernière maladie; l'examen seul du cadavre révéla cet état inflammatoire de la pulpe cérébrale, comme seul il avait révélé le même état chez plusieurs épileptiques morts dans l'accès, et chez un idiot mort du choléra en vingt-quatre heures, avec des symptômes tout opposés à ceux de l'inflammation du cerveau. En outre, dans plusieurs de ces cas de manie chronique, une phlegmasie aiguë de la plèvre ou du poulmon avait eu beau se joindre à l'état d'irritation maniaque, il n'en était toujours résulté dans le cerveau qu'une phlegmasie sans symptômes. Et qu'on ne dise pas que cela tenait à ce que les membranes ne participaient pas au même degré à l'état inflammatoire, qu'elles n'étaient point infiltrées de pus, point adhérentes au cerveau; car le délire aigu et la manie aiguë offrent des cas de même genre, où néanmoins tous les symptômes de l'encéphalite, ou de la méningo-encéphalite ont eu lieu; et, en tout état de choses, dans les cas de manie chronique dont je parle avec phlogose de la substance seule du cerveau, il aurait dû, d'après les idées encore ad-

mises, y avoir, plusieurs jours avant la mort, sinon délire, au moins coma; et c'est ce qui n'eut pas lieu.

Au total donc, et malgré l'opinion de quelques auteurs modernes, et notamment de M. Foville, la manie chronique et la démence simple ne sont point occasionées par la phlegmasie d'apparence soit aiguë, soit chronique, du cerveau, et surtout de sa substance corticale, non plus que par l'adhérence inflammatoire de plans fibreux cérébraux qui sont tout ce qu'il y a de plus problématique. La phlegmasie de l'encéphale, lorsqu'elle se présente chez des individus atteints de manie chronique, peut tenir à l'exaspération idiopathique de cette forme de la folie, ou au surcroît d'irritation cérébrale déterminé par la maladie d'un autre organe, et, dans l'un comme dans l'autre cas, elle paraît pouvoir ne pas donner de symptômes, et n'être reconnue qu'à l'examen du cadavre.

Dans le tiers, à peu près, des cas de manie chronique que j'ai observés, le cerveau offrait des altérations chroniques plus ou moins géné-

rales, telles qu'une dureté, un retrait de tout l'organe, prédominant d'ordinaire pourtant dans quelques-unes de ses parties, ou bien des altérations chroniques locales, telles que des atrophies, des indurations, de ramollissemens, des espèces de godets, d'éraillures, de productions insolites de la surface des ventricules, des cicatrices, des kistes apoplectiques, des raréfactions ou même de petites cavités celluloso-œdémateuses de la substance médullaire, etc...

Pour ce qui est de celles de ces altérations plus spécialement ou tout-à-fait locales, comme une atrophie avec induration, un ramollissement, un squirrhe, un tubercule, un kiste ou une cicatrice apoplectique, dira-t-on, sans aller plus loin, qu'elles sont, lorsqu'on les rencontre, la cause de la manie chronique? Sans doute on conçoit qu'une de ces altérations, qui aurait primitivement donné lieu au trouble des mouvemens, ou qui même ne se serait trahie par aucun symptôme, puisse être le point de départ, la cause occasionelle de la modification cérébrale chronique qui produit la manie de ce nom. Il pourrait en être de même d'une altération chronique des méninges ou des os du

crâne ; et pour ce qui est de ces derniers, c'était peut-être le cas d'un vieux maniaque chez lequel il y avait carie et perforation de la voûte. Mais la manie chronique peut avoir lieu sans aucune de ces causes occasionnelles, dans quelque lieu qu'elles soient placées, au cerveau ou dans ses enveloppes membraneuses ou osseuses, puisque, dans la plupart des cas de cette maladie, on ne trouve aucune altération encéphalique. On ne doit considérer la plupart des lésions chroniques qu'on rencontre dans le cerveau des individus morts dans un état de manie chronique, que comme le résultat, l'exagération, en quelque sorte, de l'état sans doute très matériel, très organique, qui donne lieu à cette forme de la folie, mais qui n'est point appréciable à nos sens. Ces altérations prouvent tout simplement, ce qui n'a du reste plus besoin d'être prouvé, que c'est par le cerveau qu'on est maniaque chroniquement, comme c'est par lui qu'on l'est d'une manière aiguë, par lui qu'on pense avec suite et raison.

Mais il est une lésion qu'on pourrait, avec plus d'apparence de fondement, quoique avec tout aussi peu de vérité, regarder, plutôt que

les altérations précédentes, comme la cause de la manie chronique et de la démence simple, aussi bien que de la démence avec paralysie générale, dans le cas surtout où la maladie a été de fort longue durée. Cette lésion, d'après mes observations de manie chronique, mais surtout d'après celles de démence et de paralysie générale, est une sorte de retrait et d'atrophie avec induration de l'encéphale, qui, tout en étant générale, prédomine néanmoins le plus ordinairement dans quelques-unes de ses parties, dans sa région frontale, ou dans quelques-unes seulement de ses circonvolutions. Dans ce mouvement de retrait, de resserrement, de rapetissement de l'organe, qui dans quelque cas, en outre, m'a paru avoir lieu surtout aux dépens de la substance corticale, les circonvolutions sont moins développées en tous sens; elles sont moins épaisses (et par cela même les anfractuosités sont plus larges); elles ne sont pas également retirées, et font ainsi des saillies inégales à la surface de l'organe. Le retrait, du reste, n'a pas lieu qu'à la surface extérieure du cerveau; il se fait aussi par ses surfaces intérieures, par ses cavités ventriculaires; et de là l'ampleur plus grande de ces cavités et leur

occupation par du liquide séreux, en même temps que le vide causé par le retrait extérieur ou des circonvolutions est comblé, comme le remarque Cotugno (1), par une exhalation de sérosité dans la cavité de l'arachnoïde, et surtout dans les mailles de la pie-mère : de là, enfin, ces petites poches de liquide qui correspondent aux circonvolutions les plus retirées, et qui avaient été signalées par Marshall (2). Dans tous les cas, comme on le voit, l'épanchement de liquide n'est ici que consécutif, ou tout au plus que concomitant. Il n'est point la cause de la maladie; mais il en est la conséquence obligée.

Ce retrait général du cerveau dans la manie chronique et dans la démence est plus fréquent, peut-être, qu'on ne pourrait le conclure de mes observations et de celles des autres auteurs. Il me semble, en effet, que dans les cas où il n'était pas assez marqué pour que je l'aperçusse et que je le notasse, la cavité de l'arachnoïde, les mailles de la pie-mère, les cavités

(1) *De Ischiade nervosa*, cap. x.

(2) *The morbid anatomy of the Brain in mania and hydrophobia*; London, 1815, part. III, chap. II et III, observ. VI et autres.

ventriculaires contenaient une plus grande quantité de sérosité que dans la manie aiguë, le délire aigu, l'état normal. C'est ce qui résulte au moins des comparaisons que j'ai faites à cet égard, et c'est ce qui n'aurait pas pu avoir lieu si le cerveau n'eût eu subi, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, un mouvement de retrait. Il est néanmoins incontestable qu'il est des cas de manie chronique, et même de démence simple, où ce mouvement ne s'est pas produit, où les membranes ne contenaient que très peu de sérosité, où il n'existait même aucune altération encéphalique. Quelle valeur donc attribuer à cette contraction du cerveau?

On peut croire que ce retrait atrophique, qui a lieu au moins dans beaucoup de cas de manie chronique et surtout de démence, est analogue à celui qui se fait dans la vieillesse, et que j'ai constaté sur un grand nombre de cerveaux de vieillards. Dans la folie chronique, en effet, non seulement le cerveau a pensé mal, d'une façon pervertie, mais il a pensé trop vite, trop vivement, trop profondément. De là est résulté pour lui, une vieillesse anticipée, et l'atrophie sénile qui s'y rattache. Il s'est usé;

rapetissé, par l'effet d'une action trop répétée et trop intense, au lieu de s'user par l'effet des ans; et si l'on veut croire que ses circonvolutions supérieures et antérieures sont spécialement affectées à l'exercice de la pensée, on remarquera que c'est plus spécialement sur elles que portent l'usure et le retrait. Mais, en somme, cette altération, dont l'existence n'est pas constante, n'est dans la manie chronique et dans la démence que la suite de la modification de tissu qui donne lieu à ces degrés de la folie, modification que nous ne connaissons que par ses effets, mais dont les caractères anatomiques échappent même à nos conjectures.

IV.

DÉMENCE

AVEC

PARALYSIE GÉNÉRALE.

I.—CARACTÈRES ESSENTIELS DU GENRE.

Trouble, accroissemens irréguliers de la circulation, surtout de celle de la tête. Chûtes ou attaques apoplectiformes ou épileptiformes.—Paralysie incomplète et variable de toutes les parties du corps. Langue embar-

rassée, parole quelquefois impossible. Evacuations involontaires des urines et des fèces. — Grande insensibilité aux excitations extérieures. Incohérence profonde des idées. Illusions et hallucinations fugaces. *Délire ambitieux*. — Durée en général courte, de un à trois ans. — Murt dans une attaque épileptiforme, ou dans une chute apoplectique, ou par les progrès de l'affection paralytique cérébrale, qui passe la plupart du temps à l'état d'encéphalite.

II. — SYNONYMIE.

Paralytie générale incomplète. (*Delaye.*)

Méningite chronique. (*Bayle.*)

Paralytie générale des aliénés. (*Calmeil.*)

Presque tous les anciens auteurs disent que la manie, entre autres terminaisons funestes, donne lieu à l'apoplexie, à l'épilepsie et à la paralytie. C'est là une désignation évidente de la paralytie des aliénés. C'est peut-être dans le même sens qu'il faut entendre ce passage de Cœlius-Aurelianus : « *At si Ratio permanerit et corpus tarditate possederit.....* » (*Morb. chronic., I, 5, de Maniâ.*)

On comprend maintenant sous le nom de paralytie générale ou incomplète des aliénés, une espèce de paralytie qui leur est réellement particulière, soit à raison de sa cause qui se

trouve la plupart du temps dans l'état maniaque antérieur du cerveau, soit à raison de la marche et de l'ensemble de ses symptômes, soit à raison de la nature des lésions organiques qu'on rencontre le plus ordinairement chez les aliénés qui en sont atteints. Cette paralysie est la paralysie générale incomplète de M. Delaye (1); la paralysie générale de M. Calmeil (2); la méningite chronique de M. Bayle (3). Mais, indépendamment de cette forme réellement spéciale de la lésion de leur motilité, les aliénés sont sujets à toutes les autres formes, à toutes les autres causes de la paralysie la plus ordinaire, et c'est pour cela qu'il me semble convenable d'envisager, d'un point de vue plus général, l'altération des mouvemens dans ses rapports avec celle de la pensée, non-seulement quand elle en a été la suite et comme l'exagération, mais encore lorsqu'elle en aura été la cause ou le point de départ.

Les faits de paralysie chez les aliénés se divisent donc tout naturellement en deux séries :
1° ceux dans lesquels la folie, le trouble de

(1) *Dissertation inaugurale*, Paris, 1^{er} novembre 1824.

(2) *De la Paralysie considérée chez les aliénés*, 1826.

(3) *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes*, 1826.

l'intelligence a été la suite manifeste de la lésion des mouvemens ou de la paralysie, et n'est venue que plus ou moins long-temps après le commencement de cette dernière; 2° ceux dans lesquels, au contraire, la paralysie ne s'est montrée que consécutivement au trouble de l'intelligence, ou, tout au plus, et dans quelques cas exceptionnels, a commencé en même temps que lui, et a marché du même pas, quelquefois, il est vrai, en le dépassant. Ces derniers faits, comme je l'ai déjà dit, constituent à proprement parler, la paralysie des aliénés, et je n'y reviendrai qu'après avoir examiné ceux de la première espèce qui jetteront sur eux plus de lumière.

La paralysie, à la suite de laquelle se déclarent la manie et bientôt la démence, est relative elle-même à deux ordres assez distincts de faits, suivant que l'altération des mouvemens s'est faite brusquement, ou bien avec lenteur et progressivement.

Dans le premier cas se trouvent tous les faits de démence et de paralysie devenue plus ou moins générale à la suite de la lésion d'abord brusque

et locale des mouvemens , déterminée par une hémorragie ou par un ramollissement du cerveau. Lorsque par l'effet d'une de ces deux affections , les facultés intellectuelles diminuent peu à peu dans le type de la démence, l'affection prenant ainsi, autant que cela est possible, le caractère de la paralysie des aliénés, et s'accompagnant même quelquefois de délire ambitieux; dans ce cas, dis-je, il peut se faire qu'à l'examen du cadavre, on ne trouve d'autre lésion cérébrale que l'épanchement de sang ou le ramollissement tout-à-fait local qui a donné lieu primitivement à la chute apoplectique et à la paralysie partielle. Mais, la plupart du temps, surtout si la démence et la paralysie générale consécutives ont eu une longue durée et ont nécessité un long séjour au lit, on rencontre dans le cerveau et dans ses membranes des lésions plus ou moins nombreuses, venues après celles qui ont donné lieu aux premiers accidens d'apoplexie et de paralysie, et dont on a à peine, ou dont souvent même on n'a pas soupçonné l'existence. On peut même trouver chez ces sujets, sans qu'elle ait donné beaucoup plus de symptômes, une phlegmasie générale et surtout superficielle du cerveau, partagée

par ses membranes; phlegmasie si fréquente chez les vrais paralytiques aliénés, que M. Calmeil a cru pouvoir la donner comme la condition anatomique de la démence et de la paralysie générale.

Les cas où la démence et la paralysie générale ont lieu consécutivement à l'altération lente et progressive des mouvemens ou à la lésion chronique du cerveau qui l'occasionne; ces cas, dis-je, sont ou des observations d'épilepsie, dans lesquelles la lésion de la motilité, d'abord intermittente, est devenue continue; ou bien ce sont des cas où une lésion locale des mouvemens a eu lieu et s'est généralisée peu à peu et à la longue par l'effet d'une altération locale du cerveau, qui s'est également développée avec lenteur, telle qu'un acéphalocyste, un tubercule, un squirrhe, un cancer, un encéphaloïde, ou une altération des os du crâne qui a comprimé et modifié le cerveau. Tous ces cas divers de trouble de l'intelligence venu après la lésion lente ou lentement généralisée des mouvemens, se prêtent aux mêmes remarques étiologiques que les précédens. Quelquefois on n'y trouve, à l'autopsie, malgré l'extension de la

paralysie, et le trouble de l'intelligence qui l'a suivie, que la lésion qui avait déterminé d'abord la paralysie partielle; d'autres fois cette lésion s'est généralisée ou s'est répétée dans divers points du cerveau, sans donner lieu à des symptômes bien appréciables, à moins d'une observation de tous les instans; dans d'autres cas, enfin, elle s'est compliquée de phlegmasie de la surface du cerveau et de ses membranes, et cette phlegmasie, comme on le sent bien, n'est qu'une circonstance secondaire, et tout au plus explicative de quelques phénomènes de délire plus aigu ou de convulsions, survenus dans les derniers instans de la vie.

Mais la paralysie générale proprement dite, ou paralysie des aliénés, celle qui mérite exclusivement ce nom, est celle qui, loin de se rattacher à aucune lésion locale ou primitive des mouvemens, succède avec plus ou moins de rapidité à la manie aiguë ou à la manie chronique, et quelquefois aussi commence à peu près d'emblée, sans presque qu'on puisse dire lequel des deux ordres de symptômes, la lésion des mouvemens, ou celle de l'intelligence, a précédé l'autre. Cette sorte de para-

lysie simultanée de la pensée et des mouvemens, longtemps confondue avec les autres espèces de paralysie que peuvent offrir les aliénés, mal connue encore par beaucoup de pathologistes étrangers (1), a enfin été signalée par M. Esquirol comme le caractère d'une folie irremédiable et en général promptement mortelle. Depuis lors, en France, plusieurs travaux ont été entrepris dans le but de la mieux connaître et surtout d'en *rechercher la cause cérébrale*.

L'opinion de M. Bayle à cet égard est que la forme de la folie caractérisée par la lésion des mouvemens et le délire ambitieux est produite essentiellement par la phlegmasie chronique de la pie-mère et de l'arachnoïde cérébrale, et par l'épanchement de sérosité qui en est la suite. Les faits que j'ai observés sont loin de me permettre de partager cette opinion, qui, en général, n'a pas été admise, et que me semblent même combattre plusieurs de ceux contenus dans l'ouvrage de M. Bayle.

(1) Burrows, *Commentaries on the causes, forms, symptoms and treatment moral and medical of insanity*; 1828, 1 vol. in-8, pag. 80.

La manière de voir de M. Calmeil sur la paralysie générale des aliénés est, qu'elle est occasionnée par une phlegmasie chronique et simultanée du cerveau et de ses membranes, prédominant par conséquent à la surface de l'organe. Cette manière de voir, qui, du reste, a un plus grand degré de vérité que celle de M. Bayle, n'est pas non plus la mienne, ainsi que je le dirai tout à l'heure, et M. Calmeil lui-même, si bon observateur des faits, a bien senti que c'est par les faits qu'elle est attaquable (1).

M. Foville, enfin, ne partage ni l'opinion de M. Bayle, ni même celle de M. Calmeil, sur la nature anatomique de la paralysie des aliénés, et il croit, en substance, que cette dernière période de la folie est due, ou est corrélatrice à des altérations chroniques et variées des deux substances du cerveau, et surtout de sa substance grise, et, en outre, à l'adhérence morbide des principaux plans fibreux dont il croit avoir constaté l'existence dans sa substance médullaire (2).

(1) Ouvrage cité, pag. 416 et 417.

(2) *Diction. de méd. et de chirurg. prat.*, art. *Aliénation mentale*.

Quel que soit, au reste, le degré de vérité de ces diverses manières de voir sur la condition anatomique de la paralysie des aliénés, et de celles qu'on pourrait leur rattacher, toujours est-il qu'il en résulte, que c'est une croyance généralement admise, et d'ailleurs invariablement fondée sur les faits, que dans la paralysie générale des aliénés, ce n'est pas la moëlle, ou l'organe excitateur des mouvemens, qui est altérée, mais bien le cerveau, ou, comme on dit encore, leur organe régulateur ou ordonnateur. Mais cette altération de l'encéphale et de ses membranes, variable, du reste, aux yeux de tel ou tel observateur, cette altération est-elle constante et toujours appréciable? Les faits que j'ai observés auront bientôt répondu à cette question. Ils peuvent en effet se diviser en deux classes, l'une composée de faits sans phlegmasie du cerveau et de ses enveloppes, l'autre de faits avec phlegmasie, classes dont la première, il est vrai, est moins étendue que l'autre. Or, cette simple division prouve d'abord, sans qu'il soit besoin de plus amples raisonnemens, que l'opinion de M. Calmeil, prise d'une manière absolue, n'est pas plus vraie que celle de M. Bayle, pas plus vraie que celle de M. Foville,

pas plus vraie que celle de tous les auteurs qui ont attribué la paralysie des aliénés à une phlegmasie constante soit aiguë, soit chronique de l'encéphale et de ses membranes; et dans l'ouvrage même de M. Calmeil, dans celui de M. Bayle, il y a des faits que j'ai notés à propos du délire aigu, et qui sont de nature à infirmer l'opinion de ces auteurs. Et non seulement l'examen des faits de ce genre prouve que la paralysie générale des aliénés n'est point due à une phlegmasie constante du cerveau et des méninges; mais il montre encore que, dans ce dernier degré de la folie, cet organe, pour le moment au moins, peut n'offrir dans quelques cas aucune lésion explicative, appréciable, de sa substance et de ses enveloppes. Je lis, dans la clinique de la maison des aliénés de Montpellier pour 1829, trois ou quatre observations de M. Rech, qui confirment de tous points cette assertion.

Il en est donc de la démence avec paralysie générale, comme de la démence simple, comme de la manie chronique, comme de la manie aiguë, comme du délire aigu lui-même. Elle peut ne laisser, après la mort, aucune trace

appréciable d'altération du cerveau, ou de ses enveloppes. Mais ce n'est pas le cas le plus ordinaire, et indépendamment des lésions locales variées, et surtout inflammatoires sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure, il est vrai de dire que, dans la paralysie générale, comme et plus que dans la démence simple et la manie chronique, on trouve, et sans doute par les mêmes causes, comme altération la plus constante, et si l'on peut ainsi dire la plus logique, un retrait plutôt qu'une atrophie de l'encéphale, qui ne s'accompagne pas constamment d'endurcissement de sa substance, mais qui nécessite un épanchement consécutif de sérosité dans la cavité de l'arachnoïde, ou dans les mailles de la pie-mère, épanchement qu'on a pris mal à propos pour la cause principale de la maladie. Ce retrait, comme dans la manie chronique, ne se fait point toujours d'une manière égale. En général, il prédomine dans la région frontale du cerveau, et en outre il n'existe pas toujours au même degré dans deux ou dans plusieurs circonvolutions voisines, lesquelles alors n'arrivent pas toutes également à la surface de l'organe, les unes étant restées assez proéminentes, tandis que les autres sont comme

enfoncées et cachées entre deux anfractuosités. A ce retrait, comme atrophique, de l'encéphale, se rapportent, comme je l'ai déjà dit à propos de la manie chronique, des enfoncemens légers, des inégalités, des espèces de godets de la surface des circonvolutions, et plus encore, de celle des ventricules.

Mais ce rapetissement du cerveau dans la paralysie générale des aliénés n'étant point encore une lésion constante et exclusive dans cette forme de la folie, ne saurait en être considéré comme la cause organique. Comme telle existe sûrement une modification plus intime du tissu de l'encéphale, modification sur laquelle nous ne savons absolument rien, mais qui dispose sans doute cet organe à toutes ces altérations locales, plus nombreuses et plus fréquentes dans la paralysie générale des aliénés que dans toute autre affection du cerveau, et qui ont cela de remarquable qu'elles se produisent, la plupart du temps, sans donner lieu d'une manière ostensible aux symptômes qui leur sont habituels. C'est là, au moins, ce qui me paraît être arrivé dans le plus grand nombre des cas de ramollissemens que j'ai observés dans

la démence et la paralysie générale, ramollissemens qui ne sont évidemment survenus qu'à la longue, après plusieurs années même de cette affection, et par conséquent lorsque le cerveau était déjà depuis long-temps malade.

De même, l'induration du cerveau, soit générale, soit locale, son ulcération, les granulations, les productions nacrées de ses ventricules; toutes ces altérations locales, dis-je, et d'autres du même genre ne sont, dans la plupart des cas, que le résultat de l'état général et intime du cerveau qui donne lieu à la paralysie générale, et qui se traduit le plus souvent, comme je l'ai dit, par un retrait, une atrophie comme sénile de cet organe, accompagnée la plupart du temps d'un certain endurcissement de sa substance.

Quant à la cartilaginification et à la pétrification des petits vaisseaux, sinon des vaisseaux capillaires de l'encéphale; telle que je l'ai observée plusieurs fois, elle pourrait sans doute aussi n'être survenue que consécutivement à l'altération soit locale, soit générale, qui a donné lieu chez eux à la première atteinte de paralysie. Mais il serait possible aussi qu'elle eût

précédé ces altérations, et que, dans ce cas, les lésions de la substance nerveuse fussent dues aux lésions du système vasculaire de l'encéphale et au trouble, à la diminution de son action.

Je passe sur quelques autres altérations locales du cerveau et de ses enveloppes, telles que la lésion des os du crâne, les adhérences de la dure-mère à sa voûte, celles de la pie-mère et de l'arachnoïde à la surface de l'organe; leur épaissement, leur opacité, l'accumulation de sérosité dans leur cavité, ou dans les mailles de leur tissu, etc..., soit parce que ces altérations n'ont rien de spécial à la paralysie des aliénés, soit parce que j'en ai apprécié la valeur dans l'examen des faits relatifs au délire aigu et à la manie aiguë et chronique, soit enfin parce qu'elles rentrent dans ce que je vais dire de la lésion peut-être, la plus importante et la plus commune dans la paralysie des aliénés, je veux parler de la phlegmasie du cerveau et de ses enveloppes.

La plupart du temps l'aliéné paralytique n'arrive pas au terme de sa vie, et d'une vie d'ailleurs très courte, sans subir une inflammation.

de l'encéphale et de ses membranes, qui se peut au moins regarder comme étant, dans bien des cas, la cause déterminante ou accélératrice de la mort. Cette phlegmasie n'est point, comme on l'a dit, bornée aux enveloppes de l'organe, ou à la surface de ses circonvolutions. Elle peut envahir, et envahit même le plus ordinairement toute l'épaisseur du cerveau, depuis sa base jusqu'aux circonvolutions du vertex, en passant par les cornes d'Ammon, les couches optiques, et les corps striés, donnant encore ici un nouveau démenti à la pathologie vulgaire, lorsqu'elle prétend, d'après des considérations *a priori*, que l'inflammation de la totalité du cerveau n'est pas compatible avec la vie; car ici, non seulement l'aliéné vit, mais il pense, puisqu'il délire; mais il marche, tout en tremblant sur ses jambes; il mange, digère, engraisse, et vit assez long-temps dans cet état de phlegmasie de la totalité de l'encéphale, qui peut même offrir des rémissions assez marquées.

Cette phlegmasie, dont j'ai énuméré plus haut les caractères anatomiques, qui ont en général une apparence d'acuité, bien que la marche

de la maladie soit chronique, cette phlegmasie, dans un certain nombre de cas, paraît pouvoir être regardée comme l'occasion de quelques symptômes particuliers, tels que des chutes apoplectiformes, ou des accès épileptiformes, un accroissement de la paralysie, et surtout un état de délire aigu ou d'encéphalite, dans lequel meurent en effet un grand nombre d'aliénés paralytiques. Mais d'un autre côté, dans beaucoup de cas il n'en est point ainsi. Un aliéné paralytique peut mourir avec une inflammation anatomique très vive du cerveau ou de ses membranes, sans avoir jamais offert autre chose que de la démence et de la paralysie générale, et sans avoir présenté ni convulsions apoplectiformes ou épileptiformes, ni surtout de délire aigu ou encéphalique. Les cas de ce genre sont trop nombreux pour que j'insiste davantage sur ce point.

Les adhérences des méninges au cerveau sont le signe caractéristique de leur phlegmasie; mais pas plus que la phlogose du tissu seul de l'encéphale, elles n'expliquent aucun des symptômes particuliers de la paralysie générale, pas même les convulsions épileptiformes,

ou les chutes apoplectiques, puisqu'on ne les rencontre pas chez des individus qui ont éprouvé les unes et les autres, et qu'on les trouve au contraire chez des aliénés qui n'ont éprouvé ni les unes ni les autres.

La sérosité contenue dans l'arachnoïde et au-dessous d'elle ne saurait être donnée, je n'ai plus besoin de le répéter, comme le résultat proportionnel de l'inflammation de cette membrane, puisque le simple mouvement de retrait du cerveau y donne lieu de toute nécessité.

Quant aux fausses-membranes (ou *coagulum*) soit sanguines, soit fibrineuses, trouvées dans la cavité de l'arachnoïde d'un grand nombre d'aliénés paralytiques, elle ne constituent point une altération exclusive à ce genre de maladie, puisqu'on en rencontre de pareilles chez des individus atteints de manie soit chronique, soit aiguë. En outre, l'existence de ces fausses-membranes ne saurait expliquer plus particulièrement aucun des phénomènes de la paralysie générale, pas même ceux d'une compression plus grande, ainsi qu'il résulte de l'examen des cas

où se montraient ces produits pseudo-membraneux (1) :

Au résumé, les altérations trouvées dans le crâne des aliénés paralytiques, envisagées dans ce qu'elles ont de plus prochainement lié à la cause anatomique de ce degré de la folie, me semblent donner les résultats suivans :

Les altérations locales du cerveau, telles que indurations, atrophies partielles, abcès, ramollissemens, tubercules, acéphalocystes, squirrhes, cancers, encéphaloïdes, locules cellulaires oedémateuses, peuvent donner lieu d'une manière soit brusque, soit progressive, à une paralysie locale qui, en se généralisant et en se compliquant du trouble de l'intelligence, prenne, jusqu'à un certain point, vers la fin, les caractères de la paralysie des aliénés.

Mais dans la vraie paralysie des aliénés, ou dans la paralysie générale et incomplète qui succède ordinairement à la manie soit aiguë, soit chronique, ces altérations ne sont que la loca-

(1) Voyez mon *Mémoire sur les fausses membranes de l'arachnoïde cérébrale*, Gazette médicale de Paris, janvier 1836, n° 1.

lisation de l'état général et intime du cerveau, qui, de maniaque qu'il était, est, en quelque sorte, devenu paralytique de pensée et de mouvement; et cet état est surtout disposé à se révéler par un retrait, une atrophie, comme sénile, de la presque totalité de l'encéphale, retrait et atrophie qui entraînent, de toute nécessité, l'épanchement de sérosité dans la cavité de l'arachnoïde, ou dans les mailles de la pie-mère, et sur lesquels vient s'enter, en quelque sorte, la phlegmasie méningo-encéphalique, plus ou moins aiguë, soit par ses caractères anatomiques, soit par ses symptômes, qui termine les jours de la plus grande partie des aliénés paralytiques, après avoir produit d'ordinaire, ou, au moins, avoir augmenté les accidents apoplectiformes ou épileptiformes, auxquels ces malades sont si exposés.

Quant à l'état intime spécial et constant qui donne lieu à la paralysie générale, sa cause véritablement prochaine, en un mot, nous échappe, et peut-être nous échappera toujours, comme celui qui donne lieu à la démence simple, à la manie chronique, à la manie aiguë et même au délire aigu.

V.

CONCLUSION.

En somme, les inductions auxquelles je viens de me livrer sur la valeur des altérations de l'encéphale dans le délire aigu et dans les trois grandes formes de la folie, inductions tirées de mes observations particulières, et de leur comparaison avec les observations des auteurs, ces inductions conduisent, ce me semble, aux résultats généraux que voici :

1° On rencontre de nombreuses altérations du cerveau et de ses enveloppes dans les maladies mentales, c'est-à-dire dans le délire et dans la folie, et surtout dans certaines formes extrêmes de cette dernière. Mais, dans aucune d'elles, ces altérations ne sont constantes ni exclusives.

2° Il va sans dire que les altérations plus ou moins locales et tout à fait grossières du crâne, du cerveau et de ses membranes, altérations qu'il n'est plus besoin d'énumérer, ne sauraient, en aucune façon, être considérées comme la cause prochaine du délire ou de la folie. Elles peuvent donner lieu, sans doute, à l'état cérébral délirant ou fou, mais elles ne constituent pas cet état, et souvent elles n'en sont que l'exagération, l'effet, la transformation.

3° Ce qui peut davantage être donné comme se rapprochant de la cause prochaine du délire et de la forme la plus aiguë de la folie, ce sont les lésions inflammatoires du cerveau et de ses tuniques. Mais ces altérations ne sont pas encore et ne sauraient être cet état, qui leur est antérieur, et peut même tuer sans les produire.

4° Pour ce qui est des formes chroniques de l'aliénation mentale, avec ou sans trouble des mouvements, les conditions du cerveau qui se rapprochent le plus de leur cause prochaine sont ; sans aucun doute, la phlegmasie chronique de sa substance et de ses membranes, et son atrophie, son induration, lesquelles doivent s'accompagner de variations dans sa pesanteur spécifique (1). Mais ces altérations ne sont pas non plus la cause prochaine de ces formes de la folie, parce qu'elles n'y sont ni constantes, ni exclusives, et qu'elles ne surviennent évidemment que dans la période déjà avancée de la maladie.

5° Il faut chercher les causes organiques du délire, de la folie et de leurs diverses formes,

(1) La pesanteur relative du cerveau des aliénés est, jusqu'à présent, une chose indéterminée. Meckel a trouvé le cerveau des fous plus léger que celui des sages. MM. Leuret et Mitivié, et surtout M. Parchappe, ont constaté le contraire. Mes moyennes de pesées cérébrales ne m'ont pas donné de différence appréciable à cet égard. Tout cela est à faire, et quand cela sera fait, viendra le microscope, qui, reprenant la chose en sous-œuvre, devra nous faire connaître quelle modification de texture est exclusivement corrélative au poids moyen du cerveau dans chacune des formes de la folie.

dans des altérations constantes et exclusives du tissu même du cerveau ; et l'on ne parviendra à cette découverte, si toutefois on doit y parvenir, qu'à l'aide d'une connaissance véritable de l'anatomie intime de cet organe, et des modifications qu'il éprouve de la part des agens physiques les plus répandus et les plus puissans ; qu'à l'aide enfin d'une rigueur de déduction et de langage, qui n'a pas toujours été apportée dans l'examen de ces matières. Jusque-là on ne fera que tourner dans le même cercle, renouveler les mêmes opinions, retomber dans les mêmes erreurs.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Avertissement.	i
I. — Délire aigu.	x
II. — Manie aiguë.	60
III. — Manie chronique et démence simple.	74
IV. — Démence avec paralysie générale.	88
V. — Conclusion.	108

DU DANGER
DES
RIGUEURS CORPORELLES
DANS
LE TRAITEMENT DE LA FOLIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON,
36, rue de Vaugirard.

DU DANGER
DES
RIGUEURS CORPORELLES

DANS
LE TRAITEMENT DE LA FOLIE;

PAR

LE DOCTEUR BLANCHE,
DE MONTMARTRE,

Médecin des Hôpitaux de Paris (Section des Aliénés).



PARIS,
A. GARDEMBAS,
ANCIENNES MAISONS GABON, DEVILLE-CAVELLIN,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 10.

—
1839.

DU DANGER

DES

RIGUEURS CORPORELLES

DANS

LE TRAITEMENT DE LA FOLIE.

Dans un moment où la valeur des opinions en médecine se mesure moins à leur étrangeté, au nombre et aux titres de leurs partisans qu'à la solidité des principes sur lesquels ces opinions reposent, où l'empirisme fait place à la pratique et à la théorie, il importe au raisonnement de préciser et de rappeler à l'attention des praticiens les vérités irrévocablement acquises à la science, en démontrant les inconvéniens et les dangers des doctrines opposées qu'on a quelquefois cherché à leur substituer, mais en faveur desquelles on ne peut guère présenter que des raisonnemens spécieux, des exceptions isolées, des faits mal interprétés.

Au nombre de ces doctrines dangereuses et peu logiques, dont l'honneur de la médecine aussi bien que l'intérêt de l'humanité demandent justice, il faut compter celle qui tendrait à faire admettre les rigueurs corporelles non-seulement comme un moyen auxiliaire, mais comme la base du traitement de la folie. Méthode barbare, que l'esprit élevé de Pinel avait frappée de la plus éclatante réprobation, et que le génie philosophique et bienfaisant de notre époque croyait avoir vue disparaître pour toujours.

Cependant, quelques médecins se sont rencontrés de nos jours, qui, poussés sans doute par le désir quelquefois louable de se mettre en évidence, n'ont rien imaginé de mieux que de proclamer *la douche* comme un moyen suprême d'intimidation, et de faire jouer à la douleur qu'occasionne cette torture *physique*, le principal rôle dans le traitement moral de ces déplorables maladies de l'esprit. Si ces médecins n'invoquaient pas en faveur de leurs opinions le témoignage d'hommes haut placés dans la carrière de l'enseignement et de la pratique, et qui se sont ailleurs prononcés de la manière la plus formelle sur le danger des répressions corporelles et sur les immenses avantages d'un traitement purement moral, les mémoires consacrés au développement de cette prétendue découverte, ou plutôt de cette véritable torture,

donnée comme une nouvelle conquête de la science, ne mériteraient pas à mes yeux un sérieux examen, mais l'espèce de consécration scientifique qu'a reçue l'un de ces mémoires, par son insertion dans les publications annuelles de l'Académie royale de Médecine (1), le nom imposant des rapporteurs, me forcent malgré moi de réfuter complètement cette façon barbare de guérir tant de malheureux qui, à ce traitement, perdraient le reste de leur raison, s'il leur en restait encore. Vingt années d'une expérience acquise au milieu des circonstances les plus favorables, m'ont rendu cette réfutation facile. Plus j'ai étudié avec soin cette partie importante de notre art, et plus je suis demeuré convaincu que, dans le traitement de la folie, les succès attribués aux violences médicales sont infiniment moins nombreux que les guérisons obtenues par une bonne direction morale imprimée aux malades, par un régime convenable, et par une douceur extrême; bien plus, dans une foule de circonstances, qui forment la majorité des cas, il vaut mieux s'en rapporter au temps et aux efforts de la nature bien dirigés, que de tenter des moyens hasardés qui sont rarement utiles et toujours dangereux. J'espère le démontrer ici.

L'auteur du mémoire que j'attaque admet d'abord,

(1) Mémoires de l'Académie royale de Médecine, tom. VII, année 1838, pag. 532 et suivantes.

comme tous les médecins qui ont écrit jusqu'à présent sur l'aliénation mentale, que les moyens employés pour ce traitement sont physiques ou moraux; il entend par les mots traitement physique, les *prescriptions médicales*, et par les mots traitement moral, *l'isolement, les conseils, les exhortations bienveillantes et les distractions*. Mais pourquoi donc l'intimidation ne figure-t-elle pas dans cette énumération des conditions morales au milieu desquelles la guérison peut être obtenue? M. Leuret se garde bien d'en indiquer même le nom parmi les moyens généralement employés; aurait-il l'envie de se ménager le droit de présenter cette ressource efficace comme une découverte qui lui soit propre? On est tenté de le penser, quand, à ne juger que par le titre du mémoire, on le croirait écrit en faveur du traitement moral, et qu'on reconnaît, à la lecture, que son unique but est de faire ressortir les avantages de l'intimidation, nous disons de l'intimidation présentée sous ses formes les plus dures, poussée dans ses conséquences les plus rigoureuses!

Cependant, il n'est pas un auteur, ayant écrit sur la folie, qui n'ait reconnu et déclaré que le traitement moral ne consistait pas seulement à s'emparer de l'attention des malades, à dominer leur intelligence, à gagner leur confiance; mais encore à leur inspirer de la crainte, à réprimer leur

audace et à maîtriser leur fureur, en les intimidant.

Haslam, l'un des chefs de l'établissement d'aliénés le plus connu de l'Europe, celui de Bedlam, écrivait en 1794 (1) : « C'est un objet très-important de gagner la confiance des aliénés et d'exciter en eux des sentimens de respect, d'obéissance et même de crainte ; ce qui ne peut être que le résultat du discernement, d'une éducation distinguée, et de la dignité dans le ton et les manières. Le chef d'une maison d'aliénés qui sera doué d'un caractère ferme et saura déployer dans l'occasion un appareil imposant de puissance morale parviendra toujours à exercer de l'ascendant sur ses malades, à les diriger et à régler leur conduite à son gré. S'il prévoit de la résistance de leur part, qu'il se fasse seconder par plusieurs hommes pour inspirer la crainte et obtenir sans peine et sans danger une prompte obéissance. »

Pinel, dont les écrits serviront éternellement de guide à tous ceux qui voudront étudier les égaremens de l'esprit humain en médecins philosophes et non pas en praticiens routiniers ; Pinel, ce philosophe charitable et bienveillant, qui apporta dans le traitement de la folie les sentimens de la philanthropie la plus pure et la plus éclairée ; le même

(1) Observations on insanity with practical remarks on the disease, etc. By John Haslam. London, 1794.

qui regarda comme un des plus beaux jours de sa vie celui où il vit tomber les chaînes des aliénés, brisées par ses soins et à ses risques et périls, n'a-t-il pas fait aussi de l'intimidation l'objet de préceptes judicieux qui trouvent d'assez fréquentes applications, et au développement desquels il a consacré plusieurs pages de son immortel ouvrage? « Une loi inviolable dans la direction de tout établissement d'aliénés, dit-il, c'est de déployer à propos la douceur ou la fermeté, des formes concilia-trices ou le ton imposant d'une autorité absolue et d'une sévérité inflexible (1). »

Enfin, le médecin qui de nos jours s'est acquis la renommée la plus étendue, et en même temps la plus méritée, dans le traitement de la folie, M. Esquirol, le digne élève de Pinel, dont il a suivi une à une les inspirations toutes puissantes, n'a-t-il pas, lui aussi, dans les paroles suivantes, récemment imprimées, reconnu qu'il est des circonstances où l'intimidation est d'un puissant secours? « On a pensé que le traitement moral appliqué aux maniaques consistait à raisonner, à argumenter avec eux; c'est une chimère, les maniaques ne peuvent assez maîtriser leur attention pour écouter et pour suivre les raisonnemens qu'on leur fait : quoique ces malades soient audacieux, téméraires,

(1) Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale; 2^e édition, 1809.

ils se laissent facilement intimider. La crainte exerce sur eux un tel empire, qu'ils deviennent timides, tremblans, soumis devant les personnes qui savent leur imposer. La crainte, par son action débilitante, modère l'excès de leur irritabilité, et les dispose ainsi à écouter, à suivre les avis qu'on leur donne; mais il ne faut pas que ce moyen soit porté jusqu'à la terreur (1). »

Il est donc juste de dire qu'en prescrivant l'intimidation comme un moyen salutaire dans le traitement de la folie, on n'imagine rien de nouveau; même on ne fait que répéter ce qu'on trouve imprimé dans tous les ouvrages publiés sur cette matière, et qui depuis long-temps sont devenus comme une règle de conduite pour tous les médecins qui dirigent des établissemens consacrés aux aliénés.

Mais si ce n'est pas dans l'idée fondamentale, ne serait-ce pas du moins dans la forme, c'est-à-dire dans une manière toute particulière et toute nouvelle d'exercer l'intimidation, que le médecin dont je combats l'opinion prétendrait aux honneurs de l'invention, ou, tout au moins, du perfectionnement? On serait tenté de le croire, car il a fait de son opinion à cet égard le sujet, non pas d'une observation, d'une simple notice, mais d'une dissertation académique.

(1) Des maladies mentales considérées sous le rapport médical, hygiénique et médico-légal; 1838.

Pour résoudre complètement cette question, il faut savoir que M. Leuret considère l'intimidation bien moins comme un moyen préventif que comme un moyen coercitif, c'est-à-dire qu'entre ses mains c'est là un véritable châtement, et ce châtement formidable, il l'administre par des aspersions d'eau froide sur la tête de ses malades, en un mot par des douches. Mais avez-vous donc bien prononcé le mot *châtiment*, à propos d'un malade qui a perdu l'idée du juste et de l'injuste, du bon et du mauvais, plus innocent mille fois qu'un enfant? Mais quand vous ajouteriez encore à ce moyen atroce la flagellation, la fustigation, vous vous éloigneriez de plus en plus, bien certainement, des auteurs dont je viens d'exposer les opinions, et qui tous proscrivent les mauvais traitemens; or en ceci même, vous n'auriez pas le mérite de la nouveauté, car Celse, qui a donné d'excellens avis sur le traitement moral de la folie, n'en conseille pas moins, dans certaines circonstances, un système de moyens curatifs fondé sur les punitions sévères, la faim, les coups, les chaînes (1). On a même, dans les temps modernes, dirigé des établissemens publics et particuliers sur ces principes inhumains. Quelques médecins, nous sommes forcé d'en convenir, ont eu la faiblesse ou l'incurie de tolérer de

(1) Ubi perperam aliquid dixit aut fecit, fame, vinculis, plagis coercendus est (insanus). Celse, lib. III, cap. xviii..

semblables abus ; mais aucun d'eux, que je sache , n'avait pris ouvertement la défense d'une semblable manière de procéder. C'est ainsi qu'un fermier, ou plutôt un bourreau du nord de l'Écosse, d'une stature colossale, s'était rendu fameux pour le traitement de la folie. Sa méthode consistait tout simplement à livrer les aliénés aux travaux les plus pénibles de la culture, et à les réduire à l'obéissance par des violences exercées sur le malade au moindre acte d'insubordination. Il existait aussi dans le midi de la France, à une époque assez rapprochée de nous, un établissement monastique très-renommé, dans lequel était adopté un plan de traitement basé sur de semblables moyens : quand un fou devenait furieux, faisait du bruit, refusait de se coucher ou de se nourrir, on lui intimait l'ordre précis de faire autrement, on le prévenait que son obstination dans ses écarts serait punie le lendemain de dix coups de nerf de bœuf. L'exécution de l'arrêt ne se faisait jamais attendre, et s'il était nécessaire on la renouvelait à plusieurs reprises. Willis lui-même a sacrifié à cette opinion, triste héritage des temps d'ignorance et de barbarie, puisqu'il permettait aux gardiens qui conduisaient les aliénés à la promenade, de les maintenir par tous les moyens possibles, et même de punir leur fureur par des coups. « N'en est-il pas ici, dit à cette occasion Pinel, comme de l'éducation de la jeunesse ? on avait au-

trefois consacré et érigé en principe les étrivières et les férules; Montaigne a écrit un beau chapitre à ce sujet. »

Quelque barbare que paraisse le système des rigueurs corporelles, et quelqu'ancien qu'il soit, est-ce à dire cependant que, si une inspiration soudaine ou de nouveaux faits étaient venus en révéler les avantages, il faudrait le repousser et lui refuser tout examen? Non sans doute, car pour ce qui est de son ancienneté, ne revient-on pas tous les jours en médecine à des méthodes abandonnées ou méconnues? et pour ce qu'il offre de cruel et d'inhumain, comme le dit fort bien M. Leuret : « Quand on voit le but, on se dévoue, on prend courage, et l'on n'hésite plus sur le choix des moyens à employer, quelque *douloureux* qu'ils puissent être. En chirurgie, on ne craint pas de faire souffrir un malade pour lui enlever un membre dont la conservation est devenue impossible : pourquoi craindrait-on, quand la raison est viciée, d'entreprendre de la rétablir au prix de quelques sacrifices? »

Ce raisonnement est fort juste, mais pour avoir le droit de ne pas hésiter sur le choix des moyens et de ne pas reculer devant le plus douloureux de tous pour celui qui le reçoit et pour celui qui l'inflige, il faut être bien convaincu de l'excellence, ou du moins de la supériorité de ces moyens. Or la conviction en médecine vient ou du raisonnement,

c'est-à-dire de l'appréciation physiologique, ou de l'examen pur et simple des faits, c'est-à-dire de l'observation. Ainsi, pour ne pas sortir de l'exemple cité par M. Leuret, quand un chirurgien ampute un membre à la suite d'une fracture comminutive, il dit : Quelque moyen qu'on emploie, ce membre ne sera jamais rendu à ses usages, mais l'inflammation éliminatoire déterminée par la présence de cette foule d'esquilles occasionnées par l'écrasement de l'os, emportera très-probablement le malade ; l'amputation est donc la seule voie de salut : et il ampute ; il agit d'après des raisonnemens dont la conservation du malade ne tarde pas à lui démontrer la justesse. Le médecin qui, ayant appris que de malheureux Indiens affectés de fièvres intermittentes s'étaient guéris en buvant l'eau d'une mare dans laquelle avait macéré un pied de quinquina, employa une décoction de cette substance pour guérir de semblables maladies, fit de la science par la simple observation. Le raisonnement du premier et l'observation du second ont eu des conséquences propres à entraîner la conviction, et dignes d'être érigées en principes pour servir de guide dans des circonstances analogues.

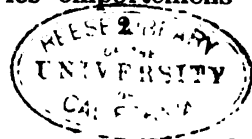
Sur quels raisonnemens M. Leuret fonde-t-il sa méthode de traitement, si toutefois méthode il y a ? Sur ce qu'il se rencontre un grand nombre d'aliénés chez lesquels des idées fausses et des sensations

anormales constituent toute la maladie, et chez lesquels l'intelligence n'est pas détruite, mais seulement viciée; d'où M. Leuret conclut que pour ramener leur raison, il ne faut que détruire le point de départ de leurs pensées et de leurs idées délirantes; et tout consiste, suivant lui, à les attaquer en face, à ne leur faire aucune concession, à les forcer à parler sensément; et dût-on d'abord n'obtenir d'eux que des paroles arrachées de leur bouche et réprouvées par leur esprit, il faudrait encore les contraindre à prononcer ces paroles.

En vérité, quand on lit de pareilles découvertes, on est tout disposé à croire, ou qu'elles ne sortent pas de la plume d'un médecin, ou bien qu'elles sont écrites par un médecin qui n'a jamais vu d'aliénés. Soutenir qu'il existe des fous dont la maladie consiste en *idées fausses* et en *sensations anormales*, c'est-à-dire tous les fous, excepté ceux qui sont dans la démence et l'idiotisme; mais c'est là n'établir aucune différence entre la manie générale, la manie sans délire, la monomanie et ses variétés infinies, l'hypochondrie et même le délire aigu dans lequel aussi *les idées sont fausses et les sensations anormales*: toutes ces maladies, qui ont leur siège dans le même organe, le cerveau, n'en sont pas moins distinctes les unes des autres et ne se ressemblent pas plus, dans leurs causes et leurs symptômes, que la pleurésie, la pneumonie, le catarrhe pulmonaire et

la phthisie, dont le siège commun est le poumon. Or, croiriez-vous donc agir d'après les lois d'une saine logique, en forçant un malade affecté d'une pneumonie à respirer librement? Non sans doute, pas plus qu'en voulant forcer un boiteux à marcher droit et un sourd à savourer les charmes d'un opéra de Meyerbeer. Pourquoi voudriez-vous alors forcer un fou à raisonner comme un homme sain d'esprit? L'instrument de la pensée n'est-il pas chez ce malheureux dans un état pathologique qui l'empêche de remplir ses fonctions, et dans ce cas, n'est-il pas du devoir du médecin de modérer l'excitation de ce cerveau malade?

Il ne faut guère être un grand médecin pour être ici de notre avis, et pour déclarer injuste, absurde et cruel l'affreux conseil donné, en thèse générale : *de faire éprouver à un aliéné des souffrances morales plus vives que celles qu'il endure, de l'attaquer, de le harceler quand il est inoffensif et qu'il ne réclame que du repos.* Non-seulement c'est là un acte qui ressemble à la cruauté, mais encore c'est une hérésie médicale, une fatale erreur de jugement, un épouvantable sophisme. « Que de qualités rares, quel zèle, quel discernement, dit Pinel, quel heureux mélange d'une fermeté imposante et d'un cœur compatissant et sensible ne faut-il pas pour diriger des êtres intraitables, soumis à tous les travers et quelquefois à tous les emportemens



d'une fureur aveugle, sans qu'on ait d'autre droit que celui de les plaindre ? C'est assez indiquer combien la détermination courageuse et imposante, nécessaire auprès d'eux, mais exclusive de tout outrage, exempte de tout sentiment d'aigreur et de colère, diffère de la dureté grossière, des coups, j'ose dire des traitemens atroces et quelquefois meurtriers qui peuvent se commettre dans les hospices d'aliénés. » Je voudrais bien voir enfin les prôneurs des rigueurs corporelles méditer comme il convient ces sages paroles ; ils y trouveront la condamnation la plus formelle des raisonnemens sur lesquels ils auraient pu fonder la méthode de traitement qu'ils ont le courage, pour ne pas dire la témérité, de proposer. Si la voix de Pinel ne leur semblait pas une autorité assez imposante aujourd'hui, je leur opposerais les propres expressions de M. Esquirol, dont ils invoquent à tort l'exemple et le témoignage, et qui s'exprime ainsi (1) : « Pour convaincre le maniaque, ne permettez jamais qu'on ait recours aux mauvais traitemens : ils avilissent, dégradent, ou provoquent la colère, et la colère du maniaque, c'est la fureur. Ménagez la susceptibilité *de tous les aliénés*, particulièrement de ceux qui étaient accoutumés à la politesse des mœurs des grandes

(1) Ouvrage cité, pag. 187.

viles et des classes élevées de la société. Des punitions arbitraires, la réclusion prolongée, les coups, les propos grossiers, les menaces *irritent, loin de calmer*. Si la répression est nécessaire, exercez-la sans emportement, sans brutalité, sinon le maniaque ne verra que colère dans votre conduite. » Où donc sont les conseils et l'exemple donnés par M. Esquirol, *d'attaquer et de harceler sans cesse les aliénés*? M. Esquirol agirait-il dans sa pratique particulière autrement qu'il ne parle dans ses écrits? C'est une supposition que personne n'a le droit d'admettre; elle est repoussée avec indignation par tous ceux qui ont assisté aux leçons de cet honorable maître, et qui tous ont été frappés des heureux résultats obtenus par les voies de cette douceur toute puissante sur les esprits faibles, qu'il a sans cesse préconisées. Parcourons s'il vous plaît les deux hôpitaux de Paris où l'on admet les aliénés; nous verrons que tout est disposé aujourd'hui dans ces deux établissemens pour faire prévaloir le traitement moral et détruire jusqu'à l'apparence des actes de rigueur. A la Salpêtrière, les traditions de Pinel et les exemples de M. Esquirol ne sont point oubliés, la douceur, la bienfaisance, l'inaltérable bonté de M. Pariset secondent puissamment les ressources de son esprit ingénieux dans le traitement des maladies mentales; et avec quelle admirable zèle et quelle tou-

chante philanthropie l'honorable M. Desportes n'a-t-il pas organisé cette partie du service dans cet hospice, où près de 500 malheureuses femmes sont annuellement traitées, et dont un plus grand nombre encore sortiraient guéries si les inspirations d'une bonté toute paternelle étaient mieux comprises? Et à Bicêtre, peut-on pousser plus loin la confiance dans le traitement moral que ne le fait le savant M. Ferrus, digne élève de Pinel, celui qui, par sa persévérante sollicitude, a obtenu, avec une foule d'autres importantes améliorations, qu'une ferme véritable fût mise à la disposition de ces heureux malades? il les a doucement jetés dans les préoccupations de la vie champêtre, à ce point que les aliénés, même ceux qui sont saisis de la monomanie homicide, jouissent d'une certaine liberté dans la campagne, où leurs travaux ne sont pas inutiles.

Voulez-vous une preuve de la manière bienveillante dont M. Ferrus entend le traitement de la folie? lisez avec attention les comptes rendus dans les journaux scientifiques des leçons cliniques de ce médecin, vous y verrez l'observation suivante, que je ferai suivre d'une autre qui lui appartient aussi, et qui a été recueillie dans son dernier cours.

Un jeune homme se disant le fils de Napoléon est amené à Bicêtre dans l'état de la plus violente

agitation. M. Ferrus arrive à l'instant même où les gens de service allaient fixer le malade, c'est-à-dire lui mettre le gilet de force; il demande à ce malade qui il est. — Je suis le fils de l'empereur, lui répond-il. — J'ai été médecin de votre père, lui dit M. Ferrus, venez causer près de moi, vous m'exposerez vos griefs, et je vous ferai donner satisfaction. A ces mots, il l'entraîne familièrement, bras dessus bras dessous, vers les arbres qui garnissent la cour, et, lui demandant la cause de son agitation, il en apprend qu'il a fait vingt-cinq lieues à cheval. — Mais, lui objecta-t-il aussitôt, vous devez savoir que lorsque S. M. l'empereur et roi, votre auguste père, avait fait de semblables courses, ce qui lui arrivait souvent, il ne manquait jamais de se mettre au bain. Le malade offrit presque de lui-même d'en faire autant, et il se mit au bain en effet. Encouragé par ce premier succès, M. Ferrus lui prit le bras et lui dit : — Savez-vous que votre majesté a le pouls fort, dur, agité, et qu'elle ferait bien de se faire tirer un peu de sang? non pas au bras, car cela pourrait vous empêcher de signer vos ordres, mais à une petite veine du cou. Le malade consentit à se faire saigner. En quinze jours, le fils de Napoléon, saigné, baigné, consolé, était redevenu tout simplement le fils de son père. Au contraire, menacez ce pauvre diable, donnez-lui des coups et des douches, vous n'avez plus qu'un

fou incurable, et il meurt dans son délire, en appelant l'empereur à son secours !

Un ancien officier, par suite d'une mutilation précoce et de quelques événemens politiques auxquels il avait pris part, est arrêté dans sa carrière, et il tombe dans une position voisine du besoin. Il se livre avec ardeur à des entreprises industrielles, et, cette fois encore, ses espérances sont déçues. Alors, voilà son esprit qui s'exalte ; il veut obtenir un emploi, il conçoit des projets gigantesques, il ne réussit à rien ; enfin, il devient fou : son délire est au comble, son caractère paraît indomptable. M. Ferrus n'exige d'abord de cet homme autre chose sinon qu'il parle avec assez de calme et de lenteur pour que l'on puisse saisir et comprendre parfaitement toutes ses paroles : il écoute avec patience les récits les plus longs et les plus extravagans, il feint de croire que le pauvre officier a été, en effet, la victime des plus criantes injustices, et que son mérite a été complètement méconnu ; celui-ci, en retour de ces soins touchans, accorde sa confiance et réclame avec la plus vive instance de semblables entretiens. Ce premier résultat obtenu, des réflexions douces et habilement présentées font comprendre peu à peu au malade à quel point la vivacité, l'emportement de son caractère l'ont porté à exagérer ses griefs contre les hommes dont il sollicitait l'appui. Si bien que, après un mois environ de ce traitement

moral, et un mois de convalescence, M. X. X. sort de Bicêtre beaucoup plus sage et plus résigné à son sort qu'il ne l'avait jamais été.

Nous le demandons de bonne foi, comment concilier cette manière si habile d'appliquer le traitement moral à la guérison des maladies mentales, avec l'appui que l'on cherche à trouver en faveur du traitement opposé, dans la permission qu'aurait accordée cet honorable médecin de faire dans le service de Bicêtre, dont il est le seul chef, les expériences sur lesquelles est basé le principe des rigueurs corporelles dont nous cherchons à démontrer les inconvéniens et les dangers? Nous voulons bien nous contenter de supposer que ces expériences ont été faites à son insu, car dans son service tout est disposé pour un service contraire.

Nous pourrions puiser dans l'étude psychologique du mécanisme de l'entendement humain de nouveaux argumens contre l'emploi des répressions corporelles dans le traitement de la folie ; mais ce que nous venons de dire et de citer suffit pour démontrer que le raisonnement dépose nécessairement contre les assertions de M. Leuret. Les faits qu'il rapporte en faveur de son opinion sont-ils plus concluans que les nôtres? C'est ce que nous allons examiner, et nous ne doutons pas que, réduits à leur juste valeur, ces faits-là ne viennent, au contraire, nous fournir de nouvelles armes pour dé-

montrer la nullité complète du système dont la douche forme le principal élément.

Ces faits-là ne sont d'ailleurs qu'au nombre de quatre; et, quand bien même ils feraient triompher l'opinion de M. Leuret, ils seraient tout-à-fait insuffisans pour ériger en principe un traitement que ce médecin donne comme *fort différent de celui qui est usité en pareil cas*. De ces quatre faits, deux ne sont indiqués que d'une manière très-sommaire et, il semble, pour faire nombre. Ce sont deux observations d'individus qui s'étaient imaginés, eux aussi, être les fils de Napoléon; l'un, âgé de vingt-cinq ans et malade depuis neuf mois, aurait été guéri en deux mois par la douche et *l'injonction très-positive de changer ses discours et ses manières*; l'autre, malade depuis dix-neuf ans, et placé à Bicêtre dans la section des aliénés incurables, aurait cédé en deux jours. L'absence totale de renseignemens sur les circonstances au milieu desquelles s'est développée la maladie de ces deux monomaniaques, aussi bien que sur les méthodes de traitement employées dès l'origine, empêche de porter un jugement sur ces deux faits; car il ne suffit pas de dire que tel moyen a réussi, il faut encore mettre le lecteur à même de juger si des moyens plus simples n'auraient pas réussi tout aussi bien et, peut-être, plus efficacement : rien ne peut donc nous empêcher d'admettre que ces deux ma-

lades ont guéri moins par la douche que malgré la douche.

Quant aux deux autres faits, ils sont rapportés fort au long, puisque leur exposé forme la presque totalité du mémoire de M. Leuret. Le premier est fourni par un nommé Vincent, chapelier ambulante, âgé de vingt-six ans. Cet homme, croyant avoir de nombreux et dangereux ennemis, se persuade que les personnes qui habitent la même maison que lui ont conjuré sa perte; il va se plaindre au commissaire de police des persécutions qu'il dit éprouver de leur part : on l'envoie à Bicêtre, le 13 février 1838. A l'aspect de cet homme, M. Leuret reconnaît qu'il a affaire à un malade obsédé par des hallucinations; il écoute ses plaintes, et quand il a fini, il se retourne vers les élèves et leur dit : « Tenez, Messieurs, voilà un de ces mauvais sujets comme la police nous en envoie de temps en temps; un vagabond qui compte trouver ici de la nourriture sans être obligé de travailler, ou peut-être pis encore. Vous ne croyez pas plus que moi que cet homme pense un mot de ce qu'il vient de vous débiter. Une machine infernale contre un individu de sa façon! Tout cela a-t-il la moindre vraisemblance? » Il ordonne de faire travailler et de surveiller Vincent. Celui-ci travaille et se tait.

Le lendemain, même doute ironique sur la position de Vincent, même système de moquerie dé-

daigneuse et injonction d'écrire à ses parens de venir le réclamer.

Il consent à sortir, mais il refuse d'écrire. Bien vite la douche; il promet de se soumettre à ce qu'on exigera de lui; il reconnaît même le défaut de fondement et l'absurdité de ses craintes. Les jours suivans, il continue de s'occuper, et quand on lui parle de ses visions, il s'empresse de dire qu'il n'y croit plus. On n'en continue pas moins les propos plaisans et le ton de moquerie, et on lasse si bien sa patience, que le souvenir des folies qu'il a débitées lui devient désagréable et même pénible. Le 8 mars suivant, c'est-à-dire moins d'un mois après son admission à l'hospice, on lui accorde sa sortie.

Voilà, certes, un exemple et même un exemple remarquable de guérison; mais l'attribuer à l'intimidation et, surtout, à la douche, ne serait-ce pas se bercer de l'illusion la plus complète et céder à l'entraînement de la prévention la plus évidente? Qu'a fait M. Leuret dans ce cas? Il a vivement détourné l'attention de Vincent de ses idées délirantes en lui laissant croire que s'il persistait dans ses assertions, il le prendrait pour un fripon et non pour un *fou*. Le soupçon de friponnerie qu'on lui témoigne tout de suite, et le ton méprisant sur lequel ce soupçon fut unanimement manifesté, firent sur son esprit une impression profonde, une diversion qui lui imposa l'obligation de se taire dans la crainte qu'on

n'eût de lui une opinion qui le blessait d'autant plus vivement qu'en réalité il était honnête homme. M. Leuret n'a fait en cela que se conformer très-punctuellement au conseil de M. Esquirol qui s'exprime à cet égard en ces termes : « On réussit à arrêter l'attention de ces malades en excitant leur étonnement, leur surprise ; on contribue à leur guérison par des secousses morales, des impressions vives et inattendues ; mais il ne faut pas oublier que, pour réussir, l'impression doit être vive, énergique et suscitée dans les premiers instans de l'isolement. » C'est-à-dire, comme l'a fait M. Leuret, dès l'entrée du malade dans l'établissement où il doit être soigné, conseil que mettent journellement en pratique les médecins dirigeant des maisons d'aliénés, et dont j'ai moi-même tiré le parti le plus avantageux dans une foule de circonstances, dont voici une des plus remarquables.

En 1828, une dame de trente ans, d'un tempérament nerveux, d'un caractère bizarre, élevée dans l'aisance et les goûts capricieux que donne la fortune, éprouve dans son intérieur de vives contrariétés et devient maniaque. Dans le trouble de ses idées elle se croit poursuivie par des ennemis qui s'acharnent à sa perte et que conduit un esprit malfaisant qu'elle voit sans cesse et qu'elle accuse de tous ses malheurs. Cette idée, vague d'abord, prend, au milieu de sa famille qui, pour ne pas l'irriter,

s'apitoie avec elle sur son malheureux sort, un caractère de fixité qui constitue en peu de temps une monomanie régulière. Elle m'est présentée deux mois après le début de cette affection. Averti par son trop complaisant époux des circonstances au milieu desquelles sa raison s'était égarée, je lui demande brusquement ce qu'elle éprouve et quels soins elle vient réclamer de moi. Elle se met aussitôt à me faire l'historique de ses craintes, à me raconter ses visions, et elle me demande si je ne pourrais pas la débarrasser des importunités de l'*esprit* qui l'assiégeait sans cesse? Je l'écoute froidement et l'interromps tout à coup pour lui dire que je pardonnerais tout au plus des idées aussi ridicules à une jeune fille qui voudrait se faire remarquer, mais qu'elles sont indignes d'une respectable mère de famille, à moins qu'elle ne soit idiote. Ces paroles, prononcées avec force et l'accent d'une profonde conviction, font sur elle une si forte impression, que, dès le lendemain, elle ne me parle que confuse et en rougissant de son *esprit malfaisant*, et qu'en moins de quinze jours elle est débarrassée de toutes ses hallucinations.

Dans le cas du malade Vincent, n'aurait-on pas pu s'abstenir de la douche, comme je me suis abstenu moi-même de tout moyen coercitif dans l'observation que je viens de rapporter, et qui a certainement avec la précédente la plus grande res-

semblance, pour ne pas dire une parfaite identité? Je le pense, et toute personne qui aura suivi attentivement l'exposé de cette observation sera de mon avis, car l'impression morale opérée chez ce malade a eu son résultat dès le moment où elle a frappé. La tranquillité de Vincent et les concessions obtenues avant l'administration de la douche, devaient faire prévoir la terminaison favorable de la maladie et démontrer l'inutilité de tout acte de rigueur corporelle, qui pouvait plutôt compromettre que faciliter l'effet du traitement moral. J'en demande pardon à M. Leuret, mais il me semble qu'il a agi dans cette occurrence comme un médecin qui, se faisant illusion sur les effets des vésicatoires, en appliquerait un sur un membre luxé, après avoir, toutefois, réduit la luxation, et lui attribuerait le mérite de la guérison. Bref, M. Leuret et moi avons tout simplement mis brusquement en jeu l'amour-propre de nos malades, c'est-à-dire substitué un sentiment profond de vanité à une idée délirante; mais nous devons humblement reconnaître que le moyen n'est pas nouveau et qu'il n'est applicable qu'à certains cas que l'expérience seule apprend à distinguer.

La seconde observation citée par M. Leuret à l'appui de son opinion sur ce qu'il appelle un nouveau traitement moral de la folie, loin d'être plus conforme à cette opinion, est tout aussi attaquable

que la première. C'est celle d'un M. Théodore qui a perdu la raison depuis 1830 et qui est resté dans une grande agitation et dans un délire continuél jusqu'au commencement de 1838, époque à laquelle M. Leuret lui a appliqué son traitement. C'est un homme robuste, qui depuis son entrée à Bicêtre, se croyant sans doute victime de quelque injustice, crie autant que dure le jour pour faire entendre, dit-il, sa défense.

Il travaille, d'ailleurs, assidûment à la terre avec les autres aliénés; ses cris et ses plaintes ne cessent que la nuit, ou quand il est dans une chambre avec plusieurs personnes, et cela dans la crainte d'incommoder ses voisins ou ses compagnons d'infortune par des cris qui, proférés dans un lieu clos, ne pourraient contribuer à lui faire rendre justice. Si, malgré ses cris, son air robuste et sa mise négligée, on ne craint pas de l'aborder, et si on lui adresse la parole, on obtient quelques réponses justes, entremêlées de paroles décousues et proférées à haute voix... Ce qu'on savait, d'ailleurs, de cet homme, c'est qu'il était dans l'hospice depuis 1831, qu'à l'époque de son entrée il prétendait que Louis-Philippe était son oncle, et la duchesse de Berry sa femme; enfin, qu'il criait toute la journée. C'était un ancien employé du ministère des finances.

Les moyens mis en usage pour rendre ce malade à la raison étant restés sans succès (quels sont ces

moyens? il est fâcheux qu'on ne le dise pas), on l'avait placé dans la section des incurables environ un an après son entrée dans l'hospice. « Au commencement de février 1838, dit M. Leuret, ne le connaissant encore que par ses cris, j'entreprends, sinon de le traiter, du moins de l'étudier. Pendant une quinzaine de jours, je lui fais des avances auxquelles il répond poliment; il me rend mon salut, et aux questions que je lui adresse sur sa santé, il répond qu'il va bien, donne volontiers la main, mais la main gauche seulement, et l'on ne parvient pas à fixer son attention plus de quelques minutes de suite. Je voulais tenter si M. Théodore se rendrait à l'offre d'un dîner. Doux et bienveillant comme il paraissait être (et comme il était effectivement), j'avais dû penser que, chez moi, il ferait quelque effort pour devenir attentif et mettrait dans ses idées un peu de suite : il refusa mon invitation... Mon projet n'ayant pas réussi, je changeai de système, parce que je compris que les voies de la douceur et de la persuasion ne me mèneraient à rien. »

Sur quoi se fonde-t-on pour avoir si vite ce sentiment d'insuccès? Est-ce sur la réponse que fit M. Théodore à l'invitation? Mais jamais réponse ne fut faite en termes plus polis, plus mesurés, j'oserais presque dire plus sensés; car, à part quelques mots incohérents qui forment un post-scriptum,

et qui résument les choses sur lesquelles roulait le délire, elle respire une exquise gratitude, et décelle un esprit cultivé et pénétré du sentiment des convenances. La voici presque en totalité : « Je suis aussi agréablement surpris que flatté de l'aimable invitation de M. Leuret; en éprouvant un vif regret de ne pouvoir m'y rendre, je renvoie à d'autres jours, peut-être non fort éloignés, de tels instans de plaisir. L'expérience et le bon vouloir de mon hôte suppléeront sans peine aux raisons que je pourrais donner pour un refus que le cœur ne partage pas, mais que mille convenances m'imposent. »

Si le langage d'un aliéné pouvait détourner de l'idée d'un traitement violent et rigoureux, c'était assurément celui qu'a tenu ce pauvre M. Théodore dans sa réponse. Tout médecin partisan du traitement moral basé sur les consolations, les sages condescendances, sur l'offre d'une bienveillante protection, eût été trop heureux de trouver une si belle occasion d'appliquer ce traitement et n'eût pas douté de son succès; mais M. Leuret, fatigué sans doute de se traîner dans la route battue de la prudence et de la logique, soumet sans hésitation cet infortuné et intéressant malade aux tortures de la douche, ayant bien soin surtout de choisir la plus forte.

La première tentative n'a aucun succès; malgré les promesses arrachées par la crainte et la dou-

leur, M. Théodore se livre dès le lendemain à ses cris ordinaires.

M. Leuret, armé d'un courage vraiment inquisitorial, fait de nouveau amener son patient dans la salle des bains et se dispose à lui faire derechef administrer la douche, mais entourée cette fois de tout l'appareil qui peut augmenter l'effroi qu'elle inspire. Ayant, cependant, appris que M. Théodore ne sortait jamais sans porter avec lui, même dans les champs, un énorme paquet de papiers, sur lesquels il enregistrait depuis long-temps toutes ses plaintes et ses projets, et étonné *d'avoir pu ignorer jusque-là cette circonstance* (ce qui ne prouve pas une bien grande habitude d'observation), M. Leuret, avant d'administrer la douche, fait apporter du feu et brûle tout le paquet de papiers, *mais lentement, cahier par cahier, et en motivant chaque fois son exécution*. Le malade manifeste ses regrets par de gros soupirs, et finit par promettre de se soumettre aux recommandations qui lui sont faites, et déclare qu'il se livrait à ces écritures dans tous ses momens de loisir, et que le peu d'argent qu'il gagnait était destiné à l'achat du papier, des plumes et de l'encre qu'elles nécessitaient.

« Dès ce moment, s'écrie M. Leuret, je suis certain de le guérir. Mais avant de songer à pénétrer entièrement dans son esprit pour connaître toutes les idées qui l'obsèdent, je crois nécessaire

de lui faire prendre un exercice intellectuel. »

Effectivement, sous l'influence de ces exercices intellectuels auxquels se prêtent les élèves qui prennent tous intérêt à M. Théodore, et se font une règle d'attaquer successivement toutes ses idées fausses à mesure qu'ils les découvrent, ce malade se trouve bientôt en état d'occuper un emploi de veilleur des autres malades. Au bout de trois mois, il était assez bien pour exprimer ainsi les souffrances qu'il avait endurées : « Tout ce qui s'est passé, et qui peut à chaque instant se réitérer, m'a jeté dans un état de trouble, de crainte, de frayeur, de tremblemens indicibles, et de toutes les minutes. C'est à chaque moment comme si on m'arrachait la chair avec des tenailles. Je me renferme nuit et jour dans le plus absolu silence, jusque dans les moindres choses, tant ma crainte est grande, et quelques conséquences que ce silence ait pour moi. »

Tel est le principal fait sur lequel M. Leuret a fondé sa prétendue méthode. Aux yeux de toute personne dépourvue de prévention, ce fait est la condamnation la plus formelle de cette méthode, car il fait ressortir tous les heureux résultats du traitement moral, basé sur la destruction et l'éloignement des objets qui entretenaient le délire et sur l'obligation imposée au malade de se livrer à des exercices intellectuels tout nouveaux, réguliers

et progressifs. Chez M. Théodore la première de ces deux indications a été remplie du moment où on a eu le soin de brûler toutes les immenses papiers sur lesquelles s'exerçait son délire et par l'impossibilité où on l'a placé de pouvoir écrire ; la seconde , par les lectures et les entretiens familiers auxquels on l'a soumis. Que M. Leuret revoie cette observation et étudie de nouveau les nombreux détails dans lesquels il s'est plu à entrer, et il reconnaîtra que la douche a été inutilement, disons mieux, injustement administrée; je crois même, pour mon compte, que les rigueurs physiques, continuées chez M. Théodore, l'auraient promptement conduit de la folie à la démence, vers laquelle la taciturnité habituelle de son caractère et l'ancienneté de sa maladie l'attiraient naturellement.

Telle est la force de la vérité envers les esprits même les plus prévenus, que M. Leuret, dans son enthousiasme pour la douche, ne peut s'empêcher de reconnaître qu'*il y a pourtant des caractères qu'elle ne peut dompter*. Il avoue même avoir trouvé dans ce cas trois malades, chez l'un desquels M. Ferrus a obtenu les plus heureux résultats par *les voies de la douceur, quelques cadeaux et de bons traitemens*. Or, en admettant que les quatre observations rapportées par M. Leuret déposassent positivement en faveur du traitement de la folie par les rigueurs corporelles, était-il prudent de proclamer

l'excellence de ce traitement, quand on possède un nombre à peu près égal de faits qui viennent l'infirmier d'une manière incontestable et, surtout, quand on a contre soi l'opinion des hommes que leur savoir et leur expérience ont rendus les juges les plus compétens dans de semblables matières, comme on peut le voir par l'observation suivante rapportée par Pinel, notre maître commun (1)?

Un jeune homme de 22 ans, d'une constitution robuste, avait éprouvé des revers par les évènements de la révolution; il s'exagère les maux de l'avenir et tombe tout-à-coup dans une fureur maniaque des plus violentes. On le soumet au traitement de la manie aiguë dans une ville de son département, et on prodigue surtout les bains froids dans lesquels on avait l'habitude de le plonger brusquement en lui liant les membres. Son délire était de se croire général autrichien, et sa fureur redoublait au moment du bain, parce qu'il n'y voyait qu'un oubli coupable des égards dus à son rang. Un pareil traitement ne faisant qu'empirer son état, ses parens se déterminèrent à le confier à mes soins. Il parut très-empporté lors de ma première visite, et je sentis la nécessité de me prêter à son illusion pour gagner sa confiance. Toujours témoignage de déférence et de respect; toujours appa-

(1) Ouvrage cité, pag. 325.

rence d'être disposé plutôt à recevoir des ordres de lui qu'à lui en donner. Je ne parlai plus de bains ; il fut traité avec douceur et eut la liberté de se promener à toute heure dans un jardin agréable. Ces objets de diversion, l'exercice du corps et des entretiens familiers ramenèrent peu à peu le calme ; au bout de trois mois, il n'existait plus de traces de son délire... A sa sortie, il s'est rendu dans une campagne où il se partage depuis dix ans entre l'étude du cabinet et les soins de la culture, sans avoir manifesté le moindre signe de son ancienne maladie. »

Je possède aussi un grand nombre d'exemples qui prouvent que les monomaniaques ne guérissent pas tant qu'on laisse entre leurs mains les livres et les autres écrits qui traitent des matières sur lesquelles roule leur délire. Je me contente d'en rapporter un seul.

Madame R*** perd son mari à trente-six ans et se trouve obligée de se séparer d'un fils unique qui, se destinant à la carrière des armes, entre dans une école militaire. Elle cherche une distraction dans des exercices de piété qu'elle se reproche d'avoir un peu trop négligés. Mais ce qu'elle croit être une distraction prend bientôt le cachet d'une véritable passion qui ne tarde pas à dégénérer en une monomanie parfaitement caractérisée. Madame R*** se croit une sainte, s'entoure d'une foule de livres

de piété qu'elle porte pour la plupart avec elle, se revêt d'un costume monastique qu'elle couvre de chapelets, de croix, de reliques, distribue à tout venant des bénédictions, et fait à tous ceux qui l'entourent la remise entière de leurs péchés, et leur ouvre les portes du ciel; elle reste un an dans cet état sans qu'on songe à combattre ses idées. Son fils, ayant eu occasion de venir la visiter, est effrayé de sa position; mais n'osant prendre sur lui de la contrarier, il se décide à la conduire chez moi. Je n'hésite pas un seul instant à attaquer de front les idées de madame R***, et malgré les cris, les imprécations, je lui enlève successivement tous ses livres, toutes ses images, et la mets sans cesse dans une position qui lui démontre clairement qu'elle n'a pas la puissance céleste dont elle se dit la dépositaire. En moins de deux mois sa monomanie disparaît, et elle retourne chez elle parfaitement guérie. Si j'avais administré la douche à madame R*** toutes les fois qu'elle chantait avec le chœur des anges, qu'elle prétendait voir, et qu'ensuite je lui eusse enlevé ses livres et les autres objets sur lesquels s'exerçait son délire, j'aurais pu attribuer à cette douche, dans sa guérison, le rôle important que M. Leuret lui fait jouer dans le traitement de M. Théodore. Mais ne l'ayant pas employée, je suis nécessairement en droit de conclure que notre confrère aurait pu s'en passer comme

moi, et que son malade n'en aurait pas moins guéri.

Jusqu'ici, je me suis borné à démontrer que le système d'intimidation, mis à exécution au moyen de la douche, ne pouvait pas avoir les résultats avantageux que M. Leuret lui reconnaît, et j'ai bien voulu supposer pour un instant que ce moyen n'avait par lui-même aucun danger. Mais pour peu qu'on veuille réfléchir, il est malheureusement bien évident qu'il ne peut en être ainsi.

Comment, en effet, ne pas prévoir les suites directes ou sympathiques d'un agent dont l'action se résume dans le sentiment d'une colonne de glace venant se briser sur la tête, et qui, si elle tombe sur certaines parties qu'il est impossible de garantir, comme la suture fronto-pariétale, peut frapper le cerveau d'un engourdissement qui, de l'aveu de M. Esquirol, dure quelquefois plus d'une heure? Et la réaction dont l'effet doit se faire sentir sur les poumons ou sur le foie, l'estomac et les intestins, que des liens si intimes unissent au cerveau, faut-il donc n'en tenir aucun compte? Je ne puis en conscience l'admettre, car il est à ma connaissance qu'un maniaque, chef d'une nombreuse et riche famille, soigné dans une maison de santé de Paris, y a succombé à une pneumonie positivement déterminée par une douche imprudemment administrée; qu'un autre a été saisi ailleurs d'accidens nerveux qui ont promptement dégénéré en épilepsie. Enfin,

un des membres de l'Académie royale de Médecine n'a-t-il pas, en séance générale, lors de la discussion animée qui s'est élevée au sujet du mémoire de M. Leuret, cité l'exemple d'un malade qui avait succombé aux tortures de la *douche* dans le bain même où il l'avait reçue (1)?

Maintenant, peut-on calculer les effets moraux de la douche sur un malade d'un caractère irascible, les efforts emportés et tumultueux de ce malade, la colère qui peut aller jusqu'à la fureur? J'ai interrogé des personnes qui avaient été soumises à cette douloureuse méthode, et elles ne pouvaient assez m'exprimer la peine qu'excitait en elles le souvenir de cette odieuse vexation; tous ceux qui en ont fait la terrible épreuve n'en parlent qu'avec horreur, et assurent qu'après ce prétendu moyen de répression, ils étaient toujours plus emportés et plus furieux. La haine de quelques malades contre les gens de service qui exécutent cette mesure oppressive, ou contre les médecins qui l'ordonnent, est si grande quelquefois, qu'on en a entendu proférer des sermens homicides, et qu'on les a vus se livrer plus tard à des actes de vengeance qui ont eu les plus terribles résultats, ainsi que l'attestent l'événement dont une maison de santé du quartier du Panthéon a été, il y a quel-

(1) Séance du 6 octobre 1838.

ques années, le théâtre, et celui dont a failli être victime, ces jours-ci même, un médecin de la maison de Charenton (1). Une malade dont j'avais essayé de maîtriser le caractère altier et fougueux par une douche m'a franchement avoué que pendant plus de quinze jours elle m'avait suivi armée d'un stilet pour me punir des mesures coercitives que j'avais cru devoir employer envers elle. J'ai encore aujourd'hui, chez moi, un aliéné qui se livrait sans cesse aux actes du plus brutal emportement. Croyant pouvoir le réduire par la douche, je le fis conduire au bain et laissai tomber sur sa tête un léger filet d'eau. Il fut à l'instant même pris d'une convulsion qui me donna les plus vives inquiétudes, et me détermina à renoncer pour toujours à ce redoutable moyen. Sans doute, on a guéri quelques maniaques en leur causant une vive frayeur; mais, ici, plus qu'en toute autre circonstance peut-être, la fin ne justifie pas le moyen, car, pour un succès ou deux, combien n'est-il pas de malades qui n'ont pas guéri parce qu'on les avait réduits, par de mauvais traitemens, à un état continuel d'effroi? Aussi, quelques effets favorables qu'on doive dans quelques circonstances attendre de la crainte, la sensibilité vive du Français, et sa réaction violente contre tout abus de la force,

(1) Voyez le *Journal des Débats* du 20 janvier 1859.

contre tout usage révoltant du pouvoir , alors même qu'il ne conserve plus qu'une faible lueur de raison , ne doivent-elles pas prescrire en sa faveur les formes de répression les plus douces et les plus conformes à son caractère? Quels mouvemens foudroyans, ou, plutôt, quels accès de rage et d'indignation n'ai-je pas vus éclater parmi certains aliénés , lorsque d'imprudentes gens se faisaient un jeu de les provoquer ; et combien de fois, dit Pinel, n'est-il pas arrivé dans les hôpitaux que , par de sottes railleries des infirmiers ou leurs grossièretés brutales, des aliénés calmes et en voie de guérison retombaient dans des accès de fureur , après des actes de violence et de simples contrariétés déplacées !

Au contraire , des aliénés transférés d'autres lieux et désignés à leur arrivée comme tres-empor-tés et très-dangereux , parce qu'ils avaient été exaspérés par de mauvais traitemens , semblent tout-à-coup prendre un naturel opposé lorsqu'on leur parle avec douceur , qu'on compâtit à leurs maux, et qu'on leur donne l'espoir consolant d'un sort plus heureux ; la convalescence fait ensuite des progrès rapides sans aucun autre artifice ; en voici une preuve.

Madame M*** vint en 1833 me consulter pour son fils alors retenu comme aliéné dans la maison de *** ; elle me le dépeignit comme un fou dange-

reux dont il était impossible de maîtriser la fureur, me fit en même temps un tableau affreux des actes de violence auxquels il était en butte, et me demanda si je voulais le recevoir chez moi et me charger de son traitement.

J'acceptai, et muni de pleins pouvoirs je me rendis à ***; je fus frappé de l'aspect effrayant et misérable de cet infortuné jeune homme dont les membres se raidissaient en vain contre les liens dont son corps était de toute part garrotté. Je prononçai mon nom et lui demandai s'il me connaissait. Sur sa réponse affirmative, je lui dis que je venais constater son état et lui reprocher ses actes de fureur, « Je suis quelquefois furieux, c'est vrai, Monsieur, me répondit-il avec calme; mais je vous jure sur l'honneur que je n'ai jamais porté le premier coup, car je suis le plus ordinairement réduit à me défendre. » Ces paroles me frappèrent; voulant mieux le juger, je priai qu'il fût délié, rasé et habillé. Je me crus alors assez sûr de moi pour lui dire : « Si vous me donnez votre parole que vous serez tranquille, je vous emmène chez moi; mais n'oubliez pas que si vous manquez à votre parole et abusez de ma confiance, vous recevrez à l'instant même le châtiment le plus sévère. » Il me promit d'être tranquille, et je le conduisis sans résistance chez moi, où un traitement opposé eut les suites les plus heureuses, puisqu'il sortit parfaitement guéri.

On se tromperait grandement si de ce que je viens de dire on se croyait autorisé à conclure que je repousse l'intimidation dans le traitement de la folie. Personne plus que moi peut-être ne sent la nécessité d'inspirer aux maniaques une crainte salutaire et le besoin impérieux d'exercer sur eux un ascendant irrésistible, d'agir en toute chose à leur égard sous les apparences d'une détermination imposante et courageuse : quelqu'égaré que soit un fou, il est rare qu'il ne reconnaisse pas sa faiblesse et que l'instinct de sa conservation ne le porte pas à chercher un appui. Présentez-vous à lui avec un extérieur grave, un regard fixe, des paroles énergiquement prononcées, il croira avoir rencontré cet appui, et passera facilement envers vous de cette espèce de fascination à la confiance, de la confiance au respect, et du respect à une soumission aveugle. Mais n'oubliez pas que, pour rendre solides et durables les effets de cette crainte, ce sentiment doit s'allier avec celui de l'estime, à mesure que la raison reprend ses droits. Ce qui suppose que la répression n'a jamais porté le caractère de l'emportement ou d'une rigueur arbitraire, qu'on n'a employé pour vaincre la pétulance indocile de l'aliéné qu'une force proportionnée au degré de résistance; qu'on a été dirigé, en un mot, par le sincère et unique désir de le ramener à lui-même, comme le prouve, immédiatement à sa conva-

cence, une explication franche et amicale. Voilà comment j'entends l'intimidation, voilà comment je l'exerce. Pour moi ce n'est pas un traitement, mais le moyen le plus sûr de disposer un malade à recevoir avec efficacité les soins particulièrement appropriés à son état.

Que les médecins qui douteraient de la possibilité d'exercer l'intimidation, de manier cette arme importante et de tirer d'elle toutes les ressources qu'elle peut offrir, sans appareil de terreur et sans rigueur corporelle, se présentent à Montmartre; ils seront promptement convaincus de cette possibilité en voyant trente et quelquefois quarante malades, régulièrement admis à ma table, observer en ma présence le calme le plus parfait et le maintien décent que prescrivent les plus rigides convenances.

Cette manière, que je ne saurais trop recommander, de vivre continuellement avec les malades pour les surveiller sans cesse, me donne sur eux un si grand ascendant que ma voix suffit ordinairement pour rappeler à l'ordre les plus indociles, quelque furieux qu'ils puissent être.

Dernièrement, un malade qui est encore chez moi est saisi d'un violent accès au bain; il cherche à s'enfuir et résiste à six domestiques qui veulent maîtriser sa fureur. Je parais à l'instant même: il s'arrête, devient calme et se laisse conduire au

bain , d'où il s'était si brusquement échappé.

Je le dis parce que c'est la vérité : on est trop souvent porté à regarder les maniaques comme des êtres incapables d'avoir d'autres sentimens que ceux que leur suggère le sujet habituel de leur délire. Erreur fatale , qui a retardé les progrès du traitement moral en portant à employer des rigueurs physiques pour obtenir d'eux ce qu'on eût sans peine obtenu par des moyens plus doux , puisés dans l'étude de leur caractère et la connaissance approfondie de la direction qu'il imprime à leurs goûts , à leurs sentimens dominans ! Deux ou trois faits rendront cette vérité plus sensible que tous les raisonnemens.

En 1832 , un jeune homme habitant une ville du midi de la France , d'un caractère vaniteux , mais d'une intelligence supérieure et d'une éducation distinguée , se livre à des opérations industrielles qui exigent de longues combinaisons , de pénibles travaux , et dans lesquelles il engage une partie de sa fortune ; mal secondé , trompé même par les personnes qui l'entourent , il reconnaît que , loin de réaliser les immenses bénéfices sur lesquels les calculs les plus sagement établis lui permettaient de pouvoir raisonnablement compter , il marche à une perte certaine. Désolé de cet insuccès , honteux , surtout , de savoir son nom compromis , il tombe dans un état de mélancolie qui dégénère bientôt en

délire furieux, avec une tendance au suicide dont il fait deux tentatives. On l'arrête et on croit mettre un terme à sa fureur en lui jetant des seaux d'eau froide sur la tête, en le garrottant et en lui infligeant de rigoureuses répressions corporelles; mais on ne fait que l'irriter davantage. Enfin, on le conduit chez moi après huit jours du plus pénible voyage. Aux plaintes qu'il m'adresse sur la brutalité de moyens auxquels on l'a soumis, je n'hésite pas à croire qu'une conduite différente aurait sur lui la plus heureuse influence et calmerait sa fureur. Je cherche à gagner sa confiance et lui offre de le débarrasser des liens qui l'étreignent douloureusement s'il me promet d'être tranquille et de ne se livrer à aucun acte d'emportement. Sur sa promesse formelle je le fais délier et ne laisse auprès de lui que deux domestiques intelligents, chargés d'exercer sur lui la surveillance la plus active, mais dégagée de tout acte qui pût l'humilier. Cette condescendance de ma part m'acquiert toute sa confiance, et il s'observe tellement, que peu à peu toute surveillance devient une simple précaution, mais non une nécessité. Enfin, admis dans mon intérieur, il y reçoit les témoignages du plus vif intérêt, dont le rendaient à la fois digne les souffrances qu'il avait endurées et sa brillante éducation; et en peu de temps il fut en état de faire, accompagné du docteur B., un long voyage dont il est revenu guéri.

Voici une observation qui confirme le même principe :

Le docteur L*** accompagnait comme médecin un maniaque, fils d'un ancien général, jeune homme d'un excessif orgueil, d'un caractère fougueux et irascible. Après avoir parcouru dans des luttes continuelles l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, ils vinrent en 1831 se fixer à Montpellier. Le docteur L***, ayant jugé qu'une saignée était nécessaire à son malade, lui signifia d'une manière formelle qu'elle lui serait pratiquée le lendemain même. Le malade refusa de s'y soumettre. Le médecin savait par expérience qu'une concession dans cette circonstance détruirait l'ascendant qu'il avait sur lui, et sans lequel il eût été impossible de mettre un frein à ses goûts bizarres et à ses passions désordonnées. Il entre à l'heure dite dans sa chambre, accompagné de deux hommes vigoureux qui en moins d'une minute rendent toute résistance impossible : « Vous voyez, dit le médecin, qu'en toute chose je suis le maître et qu'il ne tient qu'à moi de vous saigner, mais vous êtes homme d'honneur, donnez-moi votre parole que demain vous ne ferez aucune opposition, et ces deux hommes vont à l'instant même partir. Flatté de cet appel fait à son honneur, le malade promit et tint si bien sa parole, qu'il prépara lui-même, le lendemain, les objets nécessaires à l'opération, et reçut avec politesse le chirurgien qui la pratiqua.

Autre fait : Une jeune femme perd son mari la première année de son mariage , et tombe dans une mélancolie dont rien ne peut l'arracher. Conduite chez moi , elle refuse toute nourriture. Tous les moyens capables de vaincre la résolution qu'elle a prise de ne pas manger ayant été vainement essayés , j'allais peut-être moi-même , dans cette circonstance extrême , sacrifier à l'opinion que ce mémoire est destiné à combattre , lorsque j'appris que cette malade était choquée des importunités d'un domestique qui essayait sans cesse de lui faire accepter quelque nourriture. Je lui offris alors de faire coucher ce domestique dans sa chambre , afin qu'il fût à toute heure à ses ordres si elle se décidait à manger. « Mais si j'accepte ce qu'on m'offre, dit-elle, cette mesure deviendra inutile? — Oui, sans doute, » lui répliquai-je , et elle se décida à manger.

Comme on le voit , le docteur L*** et moi avons obtenu , lui en flattant la vanité de son malade , moi en inquiétant la pudeur de la mienne , ce qu'on n'eût peut-être pas arraché par la douche et toutes les rigueurs corporelles dont ce moyen ne sera que le prélude obligé pour le médecin qui aura le fatal courage d'entrer dans cette périlleuse voie.

Quant au délire aigu (manie fébrile), vouloir le faire cesser par des rigueurs corporelles serait prouver qu'on ignore que c'est bien moins la vio-

lence des symptômes qu'une apparence trompeuse de calme, qui doit faire craindre des suites graves; l'expérience n'a-t-elle pas appris que les accès, marqués par les écarts les plus emportés et les plus tumultueux, diminuent en général d'intensité par degrés, et finissent par s'éteindre s'ils sont peu anciens et traités d'une manière judicieuse? Qu'un aliéné, maîtrisé par une fureur aveugle, se livre sans relâche à des cris perçans et à des menaces, qu'il ne cesse de s'agiter sans prendre un seul moment de repos, qu'il brise et déchire tout ce qui tombe sous sa main, l'observation apprend que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de l'abandonner à son effervescence tumultueuse, de n'user que du degré de répression qu'exige sa sûreté personnelle et celle des autres, ce qui se pratique par une simple camisole; de se garder de l'exaspérer par une dureté déplacée ou des propos outrageans, de lui sauver tout sujet réel de mécontentement ou de colère, d'éviter tout refus sèchement exprimé, toute réponse dure quand il sollicite à contre-temps d'être mis en liberté; mais de différer sous des prétextes plausibles, et surtout de profiter des intervalles de calme pour le faire promener, et le conduire insensiblement à des occupations sérieuses, quelquefois même à des travaux manuels pénibles: « On se familiarise d'autant plus avec ces principes simples et avoués par l'expérience, que certains alié-

nés, tombés dans une sorte d'imbécillité par l'abus extrême des saignées (ou une terreur continuelle), sont guéris lorsqu'il vient à s'exciter en eux une sorte de délire de quinze ou vingt jours, ou plutôt une manie aiguë ou critique. »

Une seule raison pourrait, peut-être, excuser à mes yeux l'extension pénible donnée à la méthode de l'intimidation : ce seraient les insurmontables difficultés que rencontreraient peut-être les médecins dans les hôpitaux pour appliquer au traitement de la folie la médecine morale, qui demande un temps et des moyens qui ne sont pas toujours à leur disposition. M. le Rapporteur chargé de rendre compte à l'Académie du mémoire de M. Leuret reconnaît formellement cette impossibilité, qui pour moi n'est cependant pas démontrée, et il a voulu sans doute en la proclamant répondre aux objections accablantes que sa lecture avait suscitées. Quelque pénible que fût cet aveu, il fallait le faire, et provoquer une réforme de la part de l'administration des hôpitaux, mais ne pas effrayer les familles, déjà si inquiètes, des malheureux aliénés, en donnant à croire que la science pour eux en est réduite à des traitemens copiés sur ceux des temps d'ignorance et de barbarie, tandis que le traitement moral de la folie n'a jamais joui d'un plus grand éclat, c'est-à-dire, qu'il n'a jamais obtenu autant de succès qu'il en compte aujourd'hui.

Enfin, pour m^e résumer nettement et enlever aux partisans des rigueurs corporelles jusqu'à la possibilité de se retrancher dans le faux-fuyant du juste-milieu, en soutenant qu'ils ne donnent pas à cette méthode toute l'extension et l'importance que je prétends qu'ils lui accordent, je leur poserai ce dilemme : De deux choses l'une, ou vous ne conseillez l'intimidation, et les pénibles moyens qu'elle entraîne communément avec elle, que comme une ressource accessoire à laquelle la nécessité force quelquefois d'avoir recours, surtout dans les hôpitaux ; ou vous la proposez comme moyen fondamental, comme base du traitement de la folie. Dans le premier cas, vous ne faites que répéter ce qu'on trouve dans tous les livres écrits sur la folie ; dans le second, vous niez que le traitement de cette maladie doive avant tout être moral ; vous arrachez alors un des plus beaux fleurons de la couronne scientifique de Pinel ; vous avancez, en un mot, une opinion que repoussent avec indignation la raison et l'esprit philanthropique de notre époque, et que ne sanctionnent ni votre expérience, ni celle de vos confrères.

R A P P O R T .

Dans la séance du 19 mars dernier, vous avez chargé mon respectable maître, M. Esquirol, et moi, de vous rendre compte d'un manuscrit que vous adressait M. Blanche : voici à quelle occasion.

Dans le mois d'août de l'année dernière, M. Leuret avait lu à cette tribune un premier mémoire sur le traitement moral de la folie. Il y rapportait plusieurs cas de guérison obtenue par une méthode que l'on pourrait appeler méthode d'intimidation, méthode mixte, entremêlée de moqueries, de reproches, de nuances, de douleurs physiques, puis de soins et d'égards ; méthode par laquelle on arrache, pour ainsi dire, de vive force au malade, et contre sa conviction, le désaveu de ses idées, afin de le conduire à en reconnaître plus tôt ou plus tard le désordre et l'extravagance : c'est une sorte de *compelle intrare* dont M. Leuret, il

faut l'avouer, s'est servi avec beaucoup d'habileté. Les conclusions violentes et pourtant solides ne se font peut-être pas autrement : on dit d'abord par force ce qu'on dit ensuite par conviction.

Dans une séance ultérieure, M. Leuret a lu un second mémoire où il raconte avec détail par quelle route singulière il a ramené à la raison un malheureux préoccupé, depuis longues années, des croyances les plus absurdes et des plus bizarres prétentions : malade attaqué vivement et de front par M. Leuret, humilié, harcelé, tourmenté sans relâche, faisant des concessions et des promesses, les regrettant, les retirant ; puis repris, contredit, mis en opposition avec lui-même, et serré, pour ainsi dire, sous les étreintes de sa parole d'honneur ; passant ainsi d'engagement en engagement, applaudi quand il était fidèle, encouragé, affermi, protégé, jetant quelquefois les yeux en arrière et soupirant après cette vie purement animale dont il goûtait les délices à Bicêtre ; traité alors comme un relaps, gourmandé comme un ingrat, ramené par un mélange de rudesse et de bonté au respect qu'il se doit à lui-même, et trouvant enfin dans le calme et la bienséance d'une honnête situation le prix de tant de tribulations et de sacrifices.

Il me semble voir un navire battu par la tempête, mais qui, conduit par un pilote expérimenté, jette successivement son bagage à la mer, et ren-

tré ainsi délesté dans le port , mais sain et sauf , et prêt à partir pour de plus heureux voyages.

Telle est, Messieurs, l'histoire abrégée du dernier malade dans le traitement duquel M. Leuret a déployé tout ce qu'on peut imaginer de sagacité, de persévérance et de ressources d'esprit.

Ces deux mémoires ont fait grand bruit dans le monde médical : le premier , jugé favorablement (comme il devait l'être) par MM. Esquirol et Ollivier d'Angers, a reçu les honneurs de l'impression ; il fait partie du septième volume de vos Mémoires ; le second est resté dans vos archives, et c'est surtout celui-là qui a excité l'attention de M. Blanche, et l'a porté à rédiger le manuscrit dont vos commissaires ont maintenant à vous entretenir.

Le principal motif de M. Blanche a été la crainte, assurément fort juste, de voir les esprits prendre feu tout d'abord pour la méthode de M. Leuret, et la considérer d'une part comme une méthode toute nouvelle, de l'autre comme une méthode fondamentale et absolue.

Sur ces deux points, il se peut que quelques médecins soient en effet tombés dans une telle exagération ; mais cette double exagération, laquelle serait à la fois une erreur et un danger, cette exagération, M. Leuret l'a-t-il partagée ? l'a-t-il autorisée ? Non sans doute : il a trop de lumières sur le premier point pour ignorer que la méthode

de rigueur et de répression a été préconisée de très-bonne heure par l'ancienne médecine. Celse en a reconnu la nécessité. On en voit des exemples dans Boerhaave et, plus récemment, dans les écrits d'un de vos commissaires; on l'a pratiquée en Angleterre et en Ecosse.

Elle était en France, avant l'excellent Pinel, la seule que l'on suivit dans les hôpitaux, et là elle était abusive et cruelle comme elle l'est dans les *Mille et une Nuits*, car ce livre est moins un recueil de contes qu'une fidèle image des mœurs de l'Orient. Il y a peu d'années, le médecin qui traitait les aliénés à Bicêtre fit infliger le châtement dont on punit les enfans indociles à un grand garçon de vingt-six ans, fort, gros, coloré, mais dominé par la paresse, à ce point que, pour s'épargner un déplacement de quelques pas, il lâchait ses ordures dans son haut-de-chausses. Avant d'en venir à cette extrémité, le malade fut bien averti; et si la verge intervint, c'est qu'il le voulut. Il a depuis avoué qu'à chaque coup de verge il sentait comme de grosses écailles qui lui tombaient des yeux. Il ne pouvait revenir d'une si longue habitude de malpropreté. Dès ce moment, il fut guéri sans retour: ce que n'avaient pu faire la raison, les avertissements, les prières, un petit faisceau de baguettes le fit. Il n'est donc pas vrai que dans le traitement de l'aliénation il faille absolument exclure l'action de

la douleur ni l'action de la crainte et de la honte qui en sont la suite ; mais la douleur physique, mais les pénibles sentimens qu'elle fait naître, veulent être maniés ; comme les poisons, avec beaucoup de réserve et d'adresse : il n'est dans tout cela de règles pour le médecin que celles que lui suggèrent d'heureux à-propos, de ces à-propos que ne laisse jamais échapper un jugement délicat. Or, cette délicatesse de jugement, cette finesse de tact est une qualité qu'aucun art ne peut enseigner ni transmettre : l'expérience s'étend, se perfectionne, mais ne la crée pas.

A l'égard du second point, qui est plus important, vos commissaires doivent à la vérité de déclarer qu'en communiquant à l'Académie ses deux mémoires, M. Leuret n'a voulu qu'exposer des faits, et non fonder une doctrine. Il reconnaît lui-même à la fin du premier mémoire qu'il est des aliénés dont la maladie serait exaspérée par ce même traitement dont il a énoncé les résultats : d'où il suit que, à ses yeux comme aux yeux des connaisseurs, la méthode qu'il a mise en pratique, loin d'être une méthode générale et exclusive, ne serait tout au plus qu'un procédé heureusement approprié à certains cas particuliers, et applicable seulement aux cas similaires ; encore, n'oserait-il répondre, vu l'extrême diversité des organisations, que cette similitude entre les cas fût plus réelle qu'apparente,

et que les succès obtenus dans celui-ci ne fussent point démentis dans celui-là.

Cela posé, il est visible que les remarques critiques proposées par M. Blanche ne s'adressent plus à M. Leuret, mais aux personnes qui, emportées par je ne sais quelle précipitation, seraient tentées de faire dire à M. Leuret plus qu'il n'a dit lui-même, et de tirer de ses mémoires des inductions qu'ils ne comportent pas. Ainsi ramenées à ceux pour qui elles ont été faites, les objections de M. Blanche sont, on ne peut le nier, pleines de justesse et de raison : c'est une vérité incontestable que l'idée qui a conduit M. Leuret n'est pas une idée nouvelle, et que prendre une telle idée pour base d'une doctrine générale serait un malheur pour les médecins et pour les malades. S'il est un genre d'affection où les élémens dont elles se composent se prêtent à des milliers de combinaisons diverses pour constituer autant d'espèces en nombre infini, ce sont les aliénations, ce sont les troubles qui déconcertent nos idées et les perversions qui dénaturent nos sentimens. Dans cette prodigieuse multitude d'altérations, chaque espèce, comme chaque caractère dans l'éducation, forme un individu qui, pour être heureusement conduit, veut des moyens tout singuliers, veut une méthode toute spéciale. Il faut donc ici autant de méthodes qu'il y a d'espèces distinctes, ce qui est dire que

toute méthode générale est inadmissible. Il est, en effet, des aliénés qui guérissent uniquement par le repos et par la nourriture, ceux-là nous arrivent en foule de la ville et des hôpitaux; malheureux dont la faim et son triste cortège, la souffrance et la crainte de l'avenir ont dérangé la raison, et qui, trouvant à la Salpêtrière, par exemple, ce qu'ils n'ont pas chez eux, des aliments, se rétablissent à vue d'œil; il en est qui guérissent par un regard du médecin, par un de ses gestes, par une de ses paroles; il en est même qu'il feint de négliger et dont cette négligence apparente commence la guérison; il en est même que guérit le simple déplacement qui les fait passer d'une salle dans une salle toute voisine: ici que ferait la sévérité? que ferait-elle? que ferait l'intimidation sur les hallucinés, sur ceux qu'obsèdent des sons étranges, des voix, des paroles, des phrases, des discours, ou des sensations intérieures insolites, de mouvement, de déchirement, qui réveillent dans leur esprit des images et des croyances corrélatives, et qui rapportent ce qu'ils éprouvent à des bataillons qui manœuvrent dans leurs entrailles, ou à des griffes de chats dont ils supposent qu'ils sont gros? Arracher à ces infortunés, par la douleur, l'aveu qu'ils ne sentent pas ce qu'ils sentent, qu'ils n'entendent pas ce qu'ils entendent, c'est leur arracher un mensonge, et ce mensonge, qui les avilit à leurs propres

yeux, les remplit pour vous de mépris et de haine; et comme ils ne sont point aliénés par leurs hallucinations, mais par les fausses idées qu'ils y attachent, attaquer ces idées pour les détruire, les combattre par des arguments et par la violence, afin de ramener le malade au seul sentiment de ses impressions intérieures, le plus souvent c'est ne rien faire que l'aigrir par des tourments nouveaux. Que par l'intimidation vous abattiez les joies insensées qui transportent certains aliénés, ou les fumées de vanité et les emportements d'orgueil dont quelques autres sont comme enivrés, fort bien; vous réussirez sur des tempéraments que leur mollesse rend flexibles; mais gardez-vous de jouer avec une telle arme à ces sujets secs, ardens, irascibles, que vos tentatives pousseraiient au désespoir et à la fureur. D'un autre côté, comment essayer l'intimidation sur des sujets plongés dans une tristesse profonde, dans cette sorte de mélancolie que j'appelle instinctive, parce qu'elle est sans motifs raisonnés, ou même dans cette mélancolie que l'on pourrait appeler raisonnée, parce qu'elle est liée à des souvenirs, à des jugemens, à des vues de l'esprit : état digne de pitié, où le malade s'effarouche de tout, où il se croit environné de pièges, d'ennemis cachés, de gendarmes prêts à le saisir, d'assassins prêts à le frapper? Est-ce par l'intimidation qu'on eût délivré Pascal de sa frayeur habituelle,

ou qu'on eût délivré tel ou tel suicidé de l'invincible penchant qui les a subjugués? Enfin, que produirait une action de cette nature sur les femmes dont la raison se trouble par le seul fait de la grossesse ou par les accidens qui succèdent aux couches?

Il faut le reconnaître, cependant; au défaut d'une doctrine proprement dite, il est dans le traitement des aliénés deux choses que l'on ne doit jamais perdre de vue : je veux dire un précepte et une maxime. Le précepte est de favoriser le renouvellement de l'organisation, en tenant ouvertes toutes les portes excrétoires, et en portant dans l'économie des matériaux appropriés de composition : précepte dont les développemens seraient immenses, et feraient trop voir dans quel dénuement se trouve à cet égard la médecine des hôpitaux. La maxime est de vous faire sur vos malades la seule autorité qui soit digne d'eux et de vous, la seule à laquelle ils se livrent d'eux-mêmes, parce que cet abandon est le fruit de la confiance et du respect que vous leur inspirez; mais cette autorité, mais cette confiance et ce respect, vous ne l'obtiendrez que par la justice et la bonté : la justice, dont le sentiment ne meurt jamais dans le cœur des aliénés, et sur laquelle ils jugent vos moindres actions avec une finesse et une sûreté merveilleuses; la bonté, qui n'est encore que la justice, et qui doit respirer dans

tout ce que vous faites, dans tout ce que vous dites, dans les traits mêmes de votre physionomie, et jusque dans vos rudesses, jusque dans vos sévérités, de telle sorte que, quels que soient avec eux vos rapports, fussent-ils même indifférents, les aliénés ne sentent, ne voient jamais que le tendre intérêt que vous prenez à leur situation; c'est à ce prix seulement que leur cœur vous sera ouvert, que leur raison sera docile à vos conseils, et leur volonté soumise à la vôtre; tandis qu'adopter à leur égard un système de conduite où domine la rigueur, c'est se préparer le plus cruel mécompte. Mal comprise par vos auxiliaires et vos élèves, cette rigueur dégénère bientôt en barbarie. Une violence échappe, et, dès ce moment, tous les liens sont rompus, vous n'êtes plus pour le malade révolté qu'un objet de dégoût, d'aversion, et quelquefois de vengeance; voilà pourquoi ce système, proscrit, au grand honneur de l'humanité, par le sage Pinel, l'est encore aujourd'hui par tous les médecins faits pour comprendre et pour imiter cet excellent homme.

En conséquence, tout en rendant une éclatante justice au talent dont M. Leuret a fait preuve, vos commissaires n'hésitent point à se prononcer en faveur des vues thérapeutiques que M. Blanche a soumises à votre examen. Nous avons l'honneur de vous proposer :

D'adresser des remerciements à M. Blanche, et

d'insérer dans votre Bulletin un extrait raisonné
de son mémoire.

Signé : **ESQUIROL.**

PARISSET, *rapporteur.*

Lu et adopté en séance, le 27 août 1859.



DE L'ÉTAT ACTUEL
DU
TRAITEMENT DE LA FOLIE
EN FRANCE.

(A PROPOS DU DERNIER OUVRAGE DE M. LEURET.)

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE FÉLIX MALTESTE ET C^e,
RUE DES DEUX-PORTES-SAINT-SAUVEUR, N^o 18.

DE L'ÉTAT ACTUEL
DU
TRAITEMENT DE LA FOLIE
EN FRANCE,

PAR

LE DOCTEUR BLANCHE,

DE MONTMARTRE,

Médecin des Hôpitaux de Paris (Aliénés).

(A PROPOS DU DERNIER OUVRAGE DE M. LEURET.)



PARIS,
A. GARDEMBAS,
ANCIENNES MAISONS GABON, DEVILLE-CAVELLIN,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 10.

—
1840



DE L'ÉTAT ACTUEL

DU

TRAITEMENT DE LA FOLIE

EN FRANCE.



S'il est des hommes dont l'expérience forme l'esprit et que la critique éclaire, il en est, malheureusement, d'autres aussi qui, peu propres à comprendre les leçons de la première, et toujours prêts à repousser les avis de la seconde, se complaisent dans la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, et s'obstinent à donner le fruit de leurs pénibles élucubrations pour les limites de l'art.

M. Leuret est au nombre de ces derniers. Prenant, ou feignant de prendre pour une entière adhésion à ses croyances cet accueil bienveillant que rencontreront toujours à l'Académie les travaux de ceux qui cherchent à se faire une position dans la science, ce médecin n'a pas pensé, néanmoins, que l'insertion de son nom dans les mémoires de cette savante assemblée pût suffire à

la propagation des idées qu'il a dernièrement émises sur les *heureux* effets de *l'intimidation* dans le traitement de la folie (1). Aussi vient-il, à l'aide de quelques nouvelles observations péniblement développées, de composer un livre qu'il donne aujourd'hui, non plus comme un simple mémoire de faits, mais comme un exposé de doctrine peut-être même un guide pratique (2).

Tant que M. Leuret, plongé tout entier dans l'étude de l'astrologie, s'est occupé à rechercher les rapports que peut avoir la fréquence du pouls des aliénés avec la marche du soleil *et les phases de la lune* (3); tant qu'égaré dans les sentiers tortueux de la psychologie, il a épanché ses idées en dissertations amphibologiques sur les *incubes, les inspirations passives et le délire des passions* (4), il eût été puérile et presque inhumain de l'interrompre dans le cours de ces innocentes inutilités : si la poésie a ses licences, pourquoi la médecine n'aurait-elle pas les siennes? Mais, dès l'instant où, prenant la chose au sérieux, il en vint à formuler ses opinions en corollaires pratiques, et à donner en pleine Académie (5) l'affreux conseil de faire

(1) Mémoires de l'Académie royale de Médecine, tom. VII, 1838.

(2) Du Traitement moral de la Folie; 1 vol. in-8°, 1840.

(3) Mémoire publié en 1832 avec M. Mitivié, et accompagné d'une carte explicative.

(4) Fragmens psychologiques sur la folie; 1834.

(5) Séance du 21 août 1838.

éprouver à un aliéné *des souffrances morales plus vives que celles qu'il endure, de l'attaquer, de le harceler, quand il est inoffensif et qu'il n'aspire qu'au repos*; oh alors! je me fis une loi de conscience d'accepter cette espèce de défi porté aux disciples de Pinel, et j'adressai à l'Académie un mémoire dans lequel je parvins facilement à démontrer que, si M. Leuret conseille l'intimidation, et les pénibles moyens qu'elle entraîne communément, comme une ressource extrême à laquelle la nécessité réduit quelquefois, il ne fait que répéter ce qu'on trouve dans tous les livres écrits sur la folie; que si, au contraire, il la propose comme moyen fondamental, comme base de traitement, il nie, tout en paraissant vouloir prouver le contraire, que le traitement de la folie doive, avant tout, être moral; il avance, dès-lors, une opinion que repousse avec indignation l'esprit philanthropique de notre époque, et que ne sanctionne l'expérience d'aucun praticien.

Frappée de ces vérités, et se prononçant formellement en faveur des vues thérapeutiques que j'avais soumises à son examen, l'illustre assemblée, sur la proposition de MM. Esquirol et Pariset, reconnut : 1° qu'*adopter à l'égard des aliénés un système de conduite où domine la rigueur, c'est se préparer le plus cruel mécompte*; 2° que c'est une vérité incontestable que l'idée qui a conduit M. Leuret n'est pas nouvelle, et que prendre une telle idée pour base d'une doctrine générale, serait *un malheur* pour les médecins et pour

les malades (1). Qu'eût fait tout homme moins prévenu, ou seulement plus consciencieux, après une semblable déclaration, qui, n'en doutons pas, trouva de l'écho dans l'esprit de tous les médecins, particulièrement de ceux que leur cœur et leur devoir portent à compatir aux maux des aliénés? Il eût reconnu et confessé son erreur, et s'en fût rapporté ou à une meilleure inspiration ou à une plus longue expérience.

Que fait, au contraire, M. Leuret? Il se plaint aujourd'hui qu'on ait cru ou feint de croire que son traitement moral consistât à brusquer les aliénés, à s'en prendre violemment à leurs sentimens et à leurs passions, à leur infliger des rigueurs corporelles, à faire, en un mot, ce qu'on appelle de l'intimidation. Il déclare même qu'il n'a jamais compris de cette manière le traitement de la folie; enfin, qu'il n'a rien dit, rien fait qui pût faire supposer de sa part une semblable opinion, que peut seule lui prêter l'ignorance ou la *calomnie*.

En vérité, il est impossible de se donner à soi-même un plus éclatant démenti. Quoi! ce n'est pas faire de l'intimidation, je dirai même de la dure et cruelle intimidation, que de tâcher d'arracher à un malheureux aliéné l'aveu de son erreur, en le mena-

(1) Rapport de M. Pariset, lu et adopté le 27 août 1839, sur mon mémoire intitulé : *Du danger des rigueurs corporelles dans le traitement de la folie*. Voyez le tom. iv, pag 79, du Bulletin.

çant de lui jeter, et en lui jetant sur la tête des seaux d'eau glacée, en le *harcelant* sans cesse, tantôt sur un ton menaçant, tantôt en termes ironiques, et en ne lui faisant aucune concession jusqu'à ce qu'il se décide à *parler sensément*? M. Leuret est tellement convaincu du contraire qu'il avouait ingénument, il y a deux ans, qu'il ne doutait pas que son traitement ne ressemblât à de la *cruauté*, mais qu'il trouvait son excuse dans la conduite du chirurgien qui ne craint pas de faire souffrir un malade pour lui enlever un membre dont la conservation est devenue impossible; il ajoutait même : quand on voit le but on se dévoue, on prend courage, et l'on n'hésite plus sur le choix des moyens à employer, *quelque douloureux qu'ils puissent être.*

Il est vrai qu'il reconnaît aujourd'hui que si la douleur (toujours la douleur) sert aux aliénés, comme elle sert dans le cours ordinaire de la vie, comme elle sert dans l'éducation, elle est loin d'être toujours nécessaire, et que celui qui, pour guérir les aliénés, aurait pour unique moyen l'intimidation, détruirait ce qui reste à ces malades de facultés intellectuelles et morales. Par cet aveu si naïf et si formel, ferait-il donc actuellement amende honorable et se rendrait-il enfin aux bonnes raisons qu'on s'est fait un devoir de lui donner, en lui conseillant d'étudier avant de prétendre à régenter? Je voudrais, pour mon compte, pouvoir le penser; mais point: M. Leuret est toujours

cet heureux novateur, doué apparemment d'une intuition spontanée et qui jusqu'ici, sans doute, manquait à l'humanité. Aussi, voyez comme il craint peu de se mettre en révolte contre ce que des esprits vulgaires prendraient pour les règles immuables de la logique et du bon goût ! Comme il n'est même pas arrêté par les lois, sacrées pour d'autres, de la bienséance et de la vérité ! Comme il se plait à attaquer les opinions de ses devanciers ou contemporains, maîtres et collègues, tronque et dénature leurs idées, déduit des écrits des uns, des leçons des autres des conséquences fallacieuses, et tout cela pour aboutir à quoi ? à établir d'une manière trivialement emphatique les deux propositions suivantes :

S'il est vrai que la folie dépende d'une altération de l'encéphale, on ignore complètement en quoi consiste cette altération ;

Chez les aliénés, l'intelligence, et les passions ne peuvent être ramenées à leur type régulier, sans le secours du traitement moral ; etc.

Serait-ce donc là l'ultimatum et le nec plus ultra de votre pénible élucubration ? Mais est-ce que, par hasard, les vérités et les maximes qui en découlent n'étaient pas exprimées en termes à la fois aussi précis et plus élevés dans l'immortel ouvrage de Pinel et les précieux écrits de M. Esquirol, nos maîtres communs ? est-ce qu'elles n'étaient pas devenues la base obligée de tout ce qui a été publié depuis près d'un demi-siècle

en France sur le traitement de la folie? est-ce qu'enfin elles n'avaient pas établi la règle absolue de conduite que suivent tous ceux qui dirigent consciencieusement des établissemens consacrés au traitement de l'aliénation mentale, la plus affreuse maladie assurément dont puisse être affligée l'espèce humaine?

Votre œuvre n'aurait-elle donc d'autre portée? Interrogeons-la elle-même; sachons enfin ce qu'elle nous offre :

- 1° Sous le point de vue de la théorie;
 - 2° Dans ses interprétations critiques;
 - 3° Enfin, et c'est là pour moi le point important, sous le rapport essentiellement pratique.
-

I

PARTIE THÉORIQUE.

La plupart des auteurs modernes qui ont écrit sur la folie, on a dû le remarquer, ont été très réservés dans la définition de cette maladie. Pinel se contente de déplorer à son égard l'aridité de notre langue qui par les mots de *fou, extravagant, insensé, idiot, etc.*, ne fait qu'indiquer le dernier terme de l'échelle de la graduation de la raison, de la prudence, de la pénétration, etc. (1). M. Esquirol, dans son dernier ouvrage (2), qui est en quelque sorte le résumé de ses nombreux travaux, ne cherche même pas à la définir. Quelle raison peut avoir dicté cette sage réserve? une

(1) Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale; 2^e édit., pag. 181.

(2) Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal; 2 vol. in-8°, Paris, 1838.

bien puissante : la crainte que tous ont eue, qu'une fois engagés dans l'une des deux sectes qui se sont disputé l'étude de cette affection, le spiritualisme et le matérialisme, et dont les débats, à l'heure qu'il est, font encore retentir quelques universités de l'Allemagne, ils ne fussent dans l'impossibilité de se soumettre à l'exigence de tous les faits, sans cesser d'être conséquens avec eux-mêmes.

M. Leuret se sentait, assurément, doué d'un esprit trop profond et de vues trop élevées pour se maintenir dans une sphère aussi rétrécie; son génie, habitué, sans doute, à la recherche de la nature intime des choses et à l'étude des mystères de la création, s'étant fait de longue main une loi de tout généraliser, ne pouvait être embarrassé de trouver une définition qui devînt en même temps et la base d'une théorie irréprochable et la source d'une pratique applicable à tous les cas. Aussi s'est-il écrié prophétiquement et sans préambule : la folie, c'est l'*aberration des facultés de l'entendement*.

Par les termes bien formels et bien concis de cette définition, M. Leuret s'est donc tout d'abord rangé du côté des spiritualistes, des partisans de l'âme, ou, pour parler un langage plus approprié à sa haute mission, il a secoué le joug d'Aristote pour arborer l'étendard de Platon; et afin de laisser le moins de doute possible à cet égard, il a grand soin de noter que « la folie

n'est pas, comme les maladies ordinaires, caractérisée par des symptômes physiques, et que les causes qui la produisent appartiennent le plus souvent à un ordre de phénomènes *complètement* étrangers aux lois générales de la matière : ce sont des passions et des idées. »

Les mots *le plus souvent*, jetés adroitement dans cette définition, font cependant soupçonner quelque réticence; en effet, après avoir réhabilité l'âme, notre nouveau disciple de Kant sent pourtant la nécessité de rattacher les passions et les idées à quelque chose de terrestre; il ajoute alors : « *Mais* les idées et les passions, *mais* les facultés de l'entendement ne se manifestent *jamais* sans l'intermédiaire du système nerveux, dont *elles sont considérées* comme une émanation, un produit. Si le système nerveux est la source d'où elles découlent, il semble logique d'en inférer, que, dans le cas d'aberration mentale, le système nerveux soit malade. Ce système est en effet *regardé* comme malade chez tous les aliénés, par la généralité des médecins (admirable manière de ne pas s'engager); la thérapeutique concernant les aliénés repose sur cette *croissance*, et l'ouverture des corps, l'anatomie pathologique *semble* justifier l'emploi des moyens physiques, jugés propres à ramener le système nerveux, et plus particulièrement *le cerveau*, à son état normal. »

Dans cette succession bizarre de concessions qui

semblent n'en vouloir pas être, de réticences malicieusement juxtaposées, le ridicule est si près de l'erreur, le doute de la mauvaise foi, qu'on ne sait vraiment de quel côté diriger la réfutation. Prenons les choses par ordre. Vous dites que la folie n'est pas, comme les maladies ordinaires, caractérisée par des symptômes physiques. Mais en est-elle moins appréciable? par quels symptômes voudriez-vous donc que la folie, la folie proprement dite, se manifestât? Est-ce par des vomissemens, de la toux, un changement de couleur de la peau, la claudication? non sans doute, mais par un désordre quelconque dans les idées, désordre qui, pour frapper un peu moins grossièrement vos sens qu'aucun des symptômes auxquels je viens de le comparer, n'en a pas moins une existence réelle, une existence appréciable : car l'homme qui déraisonne fait un acte qui frappe votre esprit par l'intermédiaire de l'ouïe.

Le déraisonnement, dans un sens quelconque, est donc un signe qui annonce la folie et qui permet de la diagnostiquer sans qu'il soit besoin pour cela que le malade grimace, vous crache à la figure ou marche sur ses mains; exactement comme la crépitation d'un os annonce sa fracture, sans qu'il y ait altération des parties molles qui le recouvrent.

Sans doute la ligne de démarcation qui sépare la folie de la raison, c'est-à-dire l'état maladif de l'état normal, est quelquefois très difficile à saisir, tellement

difficile que, de votre propre aveu (1), quoi que vous ayez fait, il ne vous a pas toujours été possible de *distinguer, par sa nature seule, une idée folle d'une idée raisonnable.*

Mais ce serait, d'ailleurs, vous faire une trop large part que d'admettre que la folie puisse se présenter sans aucun autre symptôme extérieur que ceux qui sont de son essence même. La plupart du temps, en effet, il y a, ou de la torpeur, ou de l'agitation, ou de l'insomnie, et presque toujours une altération du regard ou tout autre phénomène lié à un état nerveux, quoique ne laissant à la mort aucune trace matérielle de son existence; c'est ce que personne n'ignore. Pousseriez-vous le besoin de vous singulariser jusqu'à feindre de méconnaître ces vérités?

Après avoir nié la symptomatologie physique, ou, pour mieux dire, la séméiotique de la folie, car il s'agit ici de ses signes propres, M. Leuret convient que les idées et les passions *ne se manifestent jamais sans le système nerveux.* Laissons de côté ce que cette vérité a de trivial, et contentons-nous de lui demander de quelle partie du système nerveux il a voulu parler. A-t-il voulu par là reproduire tout simplement cette idée si bien développée par Condillac et ses disciples : *nihil est in intellectu quod prius in sensu non fuerit*; pourquoi ne pas l'avoir dit? Ou

(1) *Fragmens psychologiques*; pag. 41.

bien a-t-il voulu parler du système nerveux autre que celui qui préside à l'exercice des sens? alors, pourquoi ne pas avoir spécifié, car le plexus brachial ou le trisplanchnique font partie du système nerveux aussi bien que le nerf fémoral et la moelle épinière. Est-il jamais venu à l'esprit de quelqu'un que la pensée émanât de l'un de ces différents points du système nerveux? C'est, cependant, l'opinion à laquelle conduirait forcément l'explication torturée qu'il donne de la manière dont se manifeste la pensée.

M. Leuret pourra, je le sais, faire remarquer qu'il s'est pourtant exprimé d'une façon assez explicite en reconnaissant que le cerveau est *particulièrement* chargé de cette manifestation. Eh bien! c'est précisément le mot *particulièrement*, et tout homme habitué à raisonner en conviendra sans peine, qui vient confirmer le vice de tout son raisonnement. C'est comme s'il avait dit: le système nerveux manifeste la pensée, et dans cette fonction, cet acte, il représente 100, dont 50 appartiennent au cerveau, 25 sans doute à la moelle épinière, 10 au grand sympathique, 5 au nerf fémoral, etc., et voilà, cependant, où conduit souvent l'envie de se singulariser; on veut éviter le bon sens vulgaire, et on tombe dans l'absurde, voire même dans le plaisant.

Pour comprendre parfaitement les vues théoriques de M. Leuret et se faire une idée claire, s'il est possible, de sa manière d'envisager les lois de l'enten-

dement humain, il faudrait remonter à l'ouvrage qui a précédé celui que nous analysons, ouvrage dont nous avons indiqué le titre, et qui renferme la description et l'explication des diverses formes du délire. Dans ce livre, écrit tout entier, au fond, dans le but de faire triompher l'esprit sur la matière, de réhabiliter l'âme et de détrôner le cerveau, M. Leuret établit les dix divisions suivantes : 1° incohérence des idées; 2° cohésion anormale et fixité d'idées fausses; 3° hallucinations; 4° visions; 5° incubes; 6° inspirations passives; 7° monomanies d'orgueil; 8° ascétisme; 9° hypochondrie; 10° terreur de la damnation.

Quelque part qu'on ouvre ce livre on trouve que la philosophie y est remplacée par un risible néologisme et de comiques prétentions, et on ne rencontre ni plan ni méthode. Pourquoi, par exemple, comme vient de le dire M. Londe (1), faire une section entière pour la monomanie de l'orgueil plutôt que pour celle de la vanité ou de tout autre sentiment perverti? Le mot *monomanies* ne pouvait-il pas constituer le titre d'une section comme le mot *hallucinations*; pourquoi ne spécifier, n'admettre qu'une de ces monomanies? L'auteur ferait-il donc découler toutes nos facultés et toutes les monomanies de l'orgueil, comme beaucoup de gens les font dépendre de la *volonté* ou de l'*attention*, etc. ? M. Leuret, qui,

(1) Journal des spécialités.

dans ce premier ouvrage, se montre peu versé dans l'histoire naturelle des facultés intellectuelles et morales de l'homme, avoue, du reste, dès son second paragraphe, que, *plus il travaille, loin d'avancer, plus il s'embarrasse* : ce qui est très facile à croire, parce que toutes les fois qu'on part d'un principe faux on ne doit arriver qu'à une conséquence erronée.

La comparaison des deux ouvrages de M. Leuret fournit un fait curieux, qui est loin de déposer en faveur de sa bonne foi scientifique. Nous verrons bientôt, en effet, le profit que, dans le second, il a su adroitement tirer des ouvrages des hommes qu'il s'acharne à attaquer. Revenons au premier livre. S'agit-il de désigner cette classe de fous connus par tout le monde sous le nom de monomaniaques, qui, dominés par une idée, lui rapportent tout, et raisonnent souvent fort juste, et très conséquemment à leur idée; M. Leuret les nomme gravement des *arrangeurs*. C'est, cependant, un novateur de cette force, un métaphysicien de cette portée, qui s'avise de critiquer Gall, Pinel et Broussais, qui s'élève contre des idées qu'il devrait commencer par étudier, et qui montre, comme je vais bientôt le prouver par la citation suivante, qu'à l'époque de son premier livre il n'avait pas même su observer les fous qu'il avait sous les yeux :

« L'arrangeur, dit-il (1), se trompe sur des choses où le bon sens suffit. Souvent l'arrangeur est habile :

(1) Pag. 47.

il donne, avec un talent particulier, une apparence de réalité à ses conceptions. Pour prouver ce qu'il a dans l'esprit tout lui sert : il n'est dissuadé ni embarrassé par aucune preuve contradictoire. Pourquoi, me dira-t-on peut-être, ne pas lui conserver le nom de monomaniacque? Ce mot est généralement adopté; il s'applique fort bien aux malades dont je parle. Je l'accorde; mais celui qui entend des voix, vous l'appellez aussi monomaniacque! Les voilà donc tous confondus sous la même dénomination. »

Et, cependant, si vous vous étiez donné la peine de lire Gall et ses disciples, contre lesquels vous croyez de bon ton de continuer à élever votre impuissante voix, vous auriez vu, à chaque ligne de leurs écrits, que le mot monomaniacque est toujours joint à l'épithète qui en qualifie l'espèce, c'est-à-dire qui désigne le genre de monomanie dont il doit être question, et vous vous seriez convaincu que votre mot *arrangeur* n'arrange et n'explique rien, tandis qu'au contraire les mots monomaniacque vaniteux, religieux, querelleur, homicide, amoureux, que vous avez empruntés à Gall, en ayant bien soin de les défigurer par quelques circonlocutions, apprennent sur quelle série d'idées et de penchans roule la monomanie, et prouvent clairement que rien n'était confondu, comme vous le prétendiez à tort à cette époque.

Pour être juste il faut dire que M. Leuret, dans son dernier ouvrage, fait lui-même justice de ses *arrangeurs*; mais il n'en est pas moins diffus, et il est

malheureusement plus ridicule encore dans sa nouvelle classification. Il comprend, en effet, toutes les folies dans les six genres suivans : 1° hallucinés ; 2° individus qui déraisonnent en conséquence d'hallucinations anciennes ; 3° lypémanies avec ou sans hallucinations ; 4° simples particuliers qui veulent épouser des princesses ; 5° civilisateurs et régénérateurs du monde ; 6° porteurs de titres et de dignités imaginaires..... *Simple particuliers qui veulent épouser des princesses !* pourquoi n'avoir pas fait, comme pendant obligé, un septième genre des *rois qui veulent épouser des bergères !* et, pour ne rien omettre, d'autres genres pour l'humble citoyen qui veut être marquis, la modiste qui veut être baronne, ainsi de suite ?

Concluons donc qu'en s'obstinant, sans aucune bonne raison, à nier que le cerveau, oui, le cerveau seul, soit l'instrument positif de la pensée, en refusant ainsi d'adapter les phénomènes pathologiques du moral aux lois de la vie organique, M. Leuret s'est tout simplement dévoué à un mysticisme que ne comporte plus l'instruction de notre époque, mais qu'il n'a pas fait faire un seul pas à l'histoire physiologique de la folie. C'est ce que nous prouverons, après avoir fait briller de tout leur éclat le respect et la reconnaissance qu'il professe pour ses maîtres, la judicieuse impartialité de ses appréciations critiques, et le cas qu'il fait des travaux de tous ceux aux dépens desquels il voudrait faire valoir ses redondantes et fastidieuses divagations.

II

PARTIE CRITIQUE.

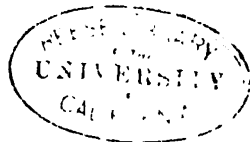
L'histoire de l'aliénation mentale se perd dans la nuit des temps. Ce n'est guère que du moment où, marchant sur les traces de Hoffman, de Haller, de Baglivi et de Gaubius, Cullen rapporta sans réserve cette maladie aux lois de la puissance organique, qu'elle entra définitivement dans le domaine de la thérapeutique.

Une fois soustraite au joug de la psychologie théologique, et dépouillée des ombres mensongères et de l'aspect effrayant ou bizarre qui en avait fait un phénomène surnaturel, elle s'ouvrit pour les médecins comme un champ d'études d'autant plus attrayant qu'il était nouveau. Ils la soumirent au même genre d'observation et d'analyse que toutes les autres maladies, et tracèrent pour son traitement des règles et des pré-

ceptes dont Hasper, Haslam, Willis en Angleterre, et surtout Pinel en France, formèrent un corps de doctrine en harmonie avec tous les autres points des sciences naturelles, et à la hauteur de l'esprit philanthropique de l'époque, mais un corps de doctrine basé tout entier sur cette croyance fondamentale que : le cerveau, organe matériel, primitif ou secondaire, de la pensée, est le siège de l'aliénation mentale.

Ce principe posé, au moment même où tous les esprits se tournèrent vers l'observation des faits et l'étude de l'anatomie pathologique, au moment surtout où Gall fixa l'attention générale sur le cerveau, en jetant sur la structure intime de tout l'appareil encéphalique les fondemens d'une physiologie intellectuelle, est-il donc étonnant que tant d'observateurs cherchèrent dans cet organe les traces matérielles de la folie, et concurent la généreuse pensée d'établir, sous le rapport des causes, pour cette maladie, des données aussi précises que pour toutes les autres ?

Leurs efforts, nous le savons, n'ont pas toujours été couronnés de succès ; nous avouons même qu'il n'est résulté de la plupart de leurs pénibles travaux qu'un petit nombre de faits que l'histoire puisse enregistrer comme des vérités irréfutables, décidément acquises à la science, et surtout à la pratique. Mais méritaient-ils la critique amère dont ils sont l'objet de la part de M. Leuret, et le zèle dédaigneux qu'il déploie pour en faire ressortir le côté le moins favorable et en dissimu-



ler la partie utile? Non sans doute : leurs travaux ne fussent-ils là que comme des jalons destinés les uns à marquer les écueils du terrain, les autres à indiquer celles de ses parties qui, par les fruits déjà obtenus, donnassent l'espoir d'une récolte plus abondante ; leurs travaux, dis-je, exigeaient au moins un examen sérieux et une critique convenante.

Pourquoi, par exemple, faire tant de frais de style et d'érudition pour prouver que l'épaississement des os du crâne n'a aucune influence sur la production de la folie? A-t-on jamais, à cet égard, attaché une importance positive à cette donnée anatomique? Si Gréding, Haslam, Bertolini, et, plus récemment, M. Parchappe, l'ont signalée dans leurs travaux statistiques, c'est qu'ils ont pensé avec raison que rien n'était à dédaigner dans ces sortes de recherches. Ne pas tenir compte de ce phénomène eût été une omission aussi impardnable que si, cherchant à découvrir la cause de l'asthme, ils n'eussent pas tenu compte des adhérences de la plèvre qui se rencontrent fréquemment dans les nécropsies thoraciques. Dans le cas où ils auraient noté ces adhérences, eût-on été admis à leur reprocher d'avoir voulu les désigner comme la cause de l'asthme? Supposer une proposition toute gratuite, pour avoir le mérite de la combattre et l'avantage d'en triompher, ne peut passer aux yeux de personne ni pour une preuve de savoir, ni pour un acte de bonne foi.

Quant à cette assertion, qu'on n'a pas une mesure normale de l'épaisseur des os du crâne, elle est vraie s'il s'agit d'une mesure mathématique ; mais elle est fautive si elle sert à exprimer qu'il n'y a pas des épaissemens tellement prononcés que leur existence n'est un sujet de doute pour personne. Sur ce fait, au reste, nous ne croyons pas que M. Leuret se trompe, mais qu'il se laisse aller au penchant de déprécier des travaux et des opinions qui lui portent ombrage, comme pouvant infirmer tout ou partie de sa doctrine.

Il n'en est pas de même déjà des différentes lésions des méninges. Oh ! certes ! si les rapports numériques qui existent entre deux phénomènes peuvent faire soupçonner entre eux une corrélation de cause à effet, nul doute que ces lésions ne puissent très légitimement être regardées comme jouant un rôle actif dans la production de la folie. On chercherait vainement, pour démontrer le contraire, à tirer parti de la différence qu'offrent entre eux les résultats statistiques obtenus par les différens auteurs. Cette différence prouve seulement que chacun d'eux n'avait pas assez de cas pour arriver à un chiffre qui approchât de la vérité. Mais, au lieu de glisser sur les nombres élevés et d'appuyer sur les quantités faibles, faites un total de tous les cas et divisez-le par le nombre des auteurs qui ont fait des relevés ; vous avez alors pour donnée moyenne une quantité qui dépasse assez notablement le terme

ordinaire : d'où l'on peut inférer que les méninges sont altérées dans plus de la moitié des cas de folie.

Je ne parle ici que d'après le tableau statistique exprimé en chiffres par notre auteur ; mais si nous ajoutons les résultats obtenus par MM. Calmeil et Bayle, qui ont trouvé les méninges altérées, le premier quatre-vingt-deux fois sur cent, et le second dans tous les cas, résultats que M. Leuret consigne à regret et qu'il aurait dû placer en tête même de son tableau, parce qu'ils ont plus de poids que tous les autres, ayant été acquis à une époque où l'anatomie pathologique était infiniment plus avancée, nous sommes forcés de conclure avec le professeur Lallemand de Montpellier, dont il ne prononce même pas le nom, que si l'altération des méninges n'est pas la cause immédiate de la folie, elle prend du moins une part bien active dans le développement des phénomènes qui caractérisent cette maladie, considérée d'une manière générale.

Au lieu de cette conclusion, qui est la conséquence forcée des faits, et qui a, du moins, l'avantage immense de laisser le champ libre aux nouvelles recherches, M. Leuret conclut que, bien que, par exemple, *l'inflammation de l'arachnoïde cérébrale soit une des causes les plus fréquentes du délire*, cependant, *tous les individus qui ont une aberration mentale, et qui n'ont que cela, ne présentent aucun des symptômes caractéristiques de cette inflammation*. Distinction que

nous ne voulons pas qualifier, mais que n'auraient pas démentie les plus beaux jours de la Sorbonne.

Soutenir qu'on ne rencontre ni inflammation des méninges, ni hyperémie du cerveau dans la folie simple, c'est vouloir donner absolument pour caractère à cette maladie de manquer de lésions physiques, et, alors, c'est tout simplement alléguer une chose pour la prouver, faire, en un mot, une pétition de principe; c'est dire : la folie simple est celle dans laquelle il n'y a pas de lésion physique, et la preuve, c'est qu'il n'y a pas de lésion physique dans la folie simple.

Reconnaissons donc qu'en tout cela M. Leuret n'avait qu'un désir, qu'un but, c'était de prouver l'inutilité du traitement physique pour la guérison de la folie, et de mettre au grand jour les immenses avantages de *son* traitement moral. Tous les moyens ont dû lui paraître bons pour y parvenir; tous, depuis l'altération des faits jusqu'aux subtilités grammaticales.

Si M. Leuret dénature les opinions de ses devanciers et altère les assertions de ses pairs et contemporains, est-il juste, du moins, envers ceux que sa position personnelle lui fait un devoir de regarder comme ses maîtres? Loin de là, il leur est encore plus hostile, tout en affichant à leur égard une sorte de déférence affectée, dont la portée n'échappe à personne : il ne se contente pas de tirer de leurs paroles ou de leurs écrits de fausses interprétations,

mais il leur prête gratuitement des opinions qui touchent à l'absurde.

Ainsi, ne suppose-t-il pas que M. Ferrus, placé depuis long-temps, par sa pratique et ses cours, au nombre des médecins qui s'occupent avec le plus de succès des maladies mentales, ait pu avancer que *les organes augmentent d'énergie par le fait de leur destruction*? Cette proposition, prise surtout dans un sens absolu, est tellement insoutenable, qu'elle n'est certainement jamais sortie de la bouche de M. Ferrus, et qu'en lisant attentivement, dans les différens journaux de médecine, le compte-rendu de ses excellentes conférences cliniques, je n'ai rien trouvé qui pût faire supposer de sa part la plus légère tendance à une semblable opinion; à moins qu'il n'ait voulu faire en quelque sorte application, soit au système nerveux en général, soit au cerveau en particulier, de cette idée, que les organes réagissent quelquefois contre certains agens avec une énergie qui dépasse le rythme normal, quoiqu'ils marchent à leur destruction; ce qui diffère sensiblement.

De tout ce que nous venons de dire concluons-nous, cependant, avec M. Falret (1) que *les lésions de l'encéphale sont toujours suffisantes pour expliquer les symptômes de l'aliénation mentale*? Non, sans doute. Tout en acceptant avec reconnaissance

(1) Voyez la *Bibliothèque médicale*, année 1824.

l'espoir que donne depuis longtemps cet honorable et laborieux confrère, de pouvoir établir un jour que *chaque espèce d'aliénation correspond avec une lésion de l'encéphale*, nous sommes obligés de reconnaître, avec M. Ferrus, que si l'état actuel de nos connaissances ne permet pas toujours de saisir rigoureusement le rapport intime qui unit les fonctions intellectuelles et les actes matériels de tout l'appareil encéphalique, cela tient d'abord à l'imperfection des notions anatomiques ou à l'insuffisance de nos moyens d'investigation, et surtout aux modifications qu'apporte la mort dans le cerveau des aliénés. C'est aussi l'opinion de M. Calmeil (1), dont M. Leuret ne déclinera pas, sans doute, la compétence.

Tout novateur adroit, à quelque rang qu'il appartienne, reconnaît qu'il a deux tâches à remplir : la première, de renverser les opinions au préjudice desquelles il veut s'élever ; la seconde, de prêcher sa doctrine et d'en assurer le triomphe par tous les moyens possibles. C'est aussi précisément ce que fait M. Leuret. Avant de donner les preuves qu'il croit propres à démontrer qu'il a raison, il s'évertue à vouloir prouver que ses adversaires ont tort. Si, par quelques efforts de cette logique élastique dont il nous a montré qu'il savait faire un si parfait usage, il parvient à approcher de ce second but, nous

(1) *Archiv. général. de méd.*, mars 1839.

osons lui prédire que, quoi qu'il fasse, il n'atteindra pas le premier. Continuons donc l'examen de la seconde partie de sa critique, celle qui s'adresse à la pratique même de ceux qui ont jugé convenable de ne pas penser comme lui, et de protester par leurs écrits, comme je le fais ici.

M. Calmeil est le premier contre lequel M. Leuret déverse son fiel et lance les foudres de sa sainte colère. Cette préférence est une affaire d'amour-propre blessé, car M. Calmeil est un de ceux qui se sont le plus empressés de s'inscrire en faux contre la plupart de ses assertions, de mettre à jour tout le côté plaisant de ses prétentions à l'originalité et, partant, de faire ressortir les vices et les dangers de ses prétendues nouvelles vues thérapeutiques. La vanité choquée, malheureusement, est toujours un conseiller perfide; elle vous porte à défendre plus votre personne que vos principes, plus les formes que le fond, et, vous dérochant les dangers de votre position, elle agrandit elle-même la brèche qui conduit au centre de la place.

Comment répond en effet M. Leuret à cette idée fondamentale sur laquelle roule toute la réfutation que fait M. Calmeil de ses opinions théoriques et des applications pratiques qu'il veut en faire : « *La science aura fait un pas rétrograde, le jour où l'on s'habituerait à regarder l'esprit comme un principe indépendant placé en dehors de l'influence du cerveau?* » Comment il répond? en citant, nous voudrions pou-

voir dire naïvement, l'exemple d'un médecin qui, *partisan trop exclusif du traitement physique, ne trouva rien de mieux, pour empêcher une malade de se mor- dre, que de lui arracher les dents incisives de la mâ- choire supérieure*; et en s'écriant d'un ton lamentable, mais qui n'est que comique : *Eh bien ! cet acte n'eût peut-être jamais été commis, si l'on s'était occupé plus qu'on ne l'a fait d'agir sur l'intelligence de la ma- lade dont il est question ; si, au lieu de s'attacher à modifier les conditions de sa substance nerveuse, on eût opéré sur son esprit une puissante diversion. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, c'est l'igno- rance qui s'est montrée barbare* (1).

Non, répondrai-je à mon tour, ce n'est pas l'igno- rance qui s'est montrée barbare ; mais c'est la mauvaise foi qui vous rend ridicule, car il n'a pu venir à l'idée d'aucun médecin *de chercher à modifier les conditions de la substance nerveuse d'un malade*, par l'évulsion d'une ou de plusieurs dents, à moins qu'il ne se soit agi de la condition nerveuse de la pulpe dentaire de quelques chicots compromis par la carie, et que bien certainement vous eussiez encore moins modifiée par ce que M. Calmeil appelle très spirituellement vos *re- cettes morales*, que par de l'eau d'orge ou des lave- mens.

M. Leuret trouve ensuite très ridicule que M. Cal-

(1) Pag. 78.

meil ait la prétention de rendre la tranquillité aux mélancoliques et de dissiper leurs craintes chimériques, *en cherchant à déplacer l'affection cérébrale sympathique par des purgatifs ou tout autre moyen de révulsion appliqué sur divers points de l'économie.* En vérité, en lisant ce passage et tout ce qui précède des opinions si pleines de raison et si éminemment pratiques de M. Calmeil, on se demande presque si jamais M. Leuret a suivi une clinique d'aliénés. Il faut être, en effet, tout-à-fait étranger à la thérapeutique des maladies mentales, pour ne pas savoir que journellement la crainte chimérique de tel malade, après avoir résisté à tous les moyens moraux possibles, cède à l'emploi de quelques purgatifs, et bien souvent d'un seul. Je sais bien que dans le cas où les moyens moraux auront précédé le moyen physique, on pourra attribuer le résultat du second à l'action favorablement prédisposante du premier : avec un peu de présence d'esprit on sait toujours retourner une question ; mais dans les cas qui se présentent si fréquemment dans la pratique, où, sans faire à un malade la plus légère observation sur son délire, on l'en délivre comme par enchantement au moyen d'un purgatif administré à son insu, direz-vous que c'est autre chose que ce purgatif qui l'a guéri ?

Du reste, M. Leuret ne tarde pas à se mettre en contradiction avec ce qu'il vient d'avancer et reconnaît seulement, bien que de mauvaise grâce et pour n'ac-

corder absolument rien au traitement moral de Charenton, que les purgatifs peuvent contribuer à la guérison. Ainsi, après avoir dit que, pour tout traitement moral, les médecins de Charenton se bornaient à des représentations, il ajoute que ces médecins, ayant peu de confiance en leur traitement, préférèrent employer des purgatifs; toutefois, il fait la réflexion suivante que je venais de pressentir : « Par ces derniers moyens, un effet physique est produit; il y a une évacuation de sang ou une évacuation d'humeur, et si l'aliéné finit par sentir l'absurdité de ses idées fausses, si ses craintes chimériques se dissipent, rien n'empêche d'attribuer la guérison à la médication employée, tandis qu'évidemment les exhortations n'ont été que des paroles perdues. »

Après M. Calmeil, vient le tour de MM. Bayle, Moreau et Malherbe, que M. Leuret semble vouloir humilier d'avance par la qualification d'élèves de l'hospice de Charenton, sans doute par respect et reconnaissance pour M. Esquirol, auquel est confiée la direction de cet établissement. Même système de critique à leur égard qu'envers tous autres : toujours exagérer ce qu'ils avancent en faveur du traitement physique et atténuer ou trouver trop vague ce qu'ils disent du traitement moral. Il sait même tirer adroitement parti contre eux de la description, peu attrayante, il est vrai, mais purement administrative, que fait M. Bayle de certaines précautions qu'on est forcé de

prendre relativement à la sûreté des personnes, pour donner à croire qu'à Charenton on considère l'homme aliéné *comme un squelette agité par des muscles*, et qu'on n'a d'autre moyen de le rendre à la raison que de l'*empêcher de se mouvoir à force de le garrotter*.

Enfin, vous croyez sans doute qu'après avoir, pour ainsi dire, stigmatisé le traitement physique de Charenton, tant dans son ensemble que dans ses détails, il le déclare nul et dangereux? Pas du tout; c'eût été conséquent, et c'est précisément ce que M. Leuret semble vouloir soigneusement éviter. Aussi se résume-t-il dans la phrase suivante(1): « Le traitement moral, tel qu'il est compris à Charenton, est d'un résultat presque nul, *tandis que les moyens physiques ont une action réelle et dont je suis loin de contester l'importance.* » Quelle contradiction, ou, pour mieux dire, quel dévergondage d'idées!

Nous avons eu déjà plus d'une occasion de prendre acte de l'adresse avec laquelle M. Leuret présente les opinions des auteurs qui ont écrit sur la folie. Son grand art consiste, nous le savons, à ne citer de leurs ouvrages que le côté favorable à ses idées, mais à n'en citer précisément que ce qu'il faut pour briller à leurs dépens, et toujours chercher à prouver que les vérités dont ils ont enrichi la science eussent été bien peu fertiles en résultats pratiques, sans la nouvelle

(1) Pag. 86.

force qu'il est venu leur imprimer, et la détermination précise qu'il a faite de leur application.

Cet art, il en tire surtout un admirable parti à l'occasion de Pinel, oui ! de l'immortel Pinel, dont il feint d'expliquer toute la science et de développer toute la pensée par cette citation : « *C'est souvent bien moins par des médicamens que par des moyens moraux, et surtout par une occupation active, qu'on peut faire une heureuse diversion aux idées tristes des mélancoliques, ou même changer leur enchaînement vicieux.* » Eh bien ! admettons un instant que cette phrase exprimât toute la doctrine de Pinel, M. Leuret serait déjà même forcé de reconnaître deux choses : 1° que lui, M. Leuret, n'a rien dit de neuf en avançant que le traitement de la folie doit avant tout être moral ; 2° qu'il est en opposition formelle avec ce grand maître au sujet du traitement physique. Il a beau rapporter plusieurs exemples dans lesquels les moyens moraux employés *seuls* ont suffi à Pinel pour rendre des mélancoliques à la raison. Ces exemples déposent seulement en faveur de ma première proposition, savoir que Pinel a depuis très longtemps préconisé le traitement moral ; mais ils n'infirmen en rien la puissance des moyens physiques.

Voici, d'ailleurs, l'opinion textuelle de Pinel à l'égard de ces moyens ; elle forme le contrepois obligé des faits cités par M. Leuret. « C'est du concours et de l'ensemble de plusieurs moyens *physiques et mo-*

raux que résulte le traitement des aliénés, dans la première période de la maladie : leur isolement ; la manière de les contenir adaptée à leur état particulier ; l'attention de les nourrir et de débarrasser l'estomac s'il paraît surchargé, etc.... On cherche, par des médicaments doux et d'un effet lent, à produire une détente générale, à diminuer l'énergie vitale par l'usage des boissons mucilagineuses, émulsionnées ou acidulées, en entremêlant par intervalles l'usage des laxatifs pour prévenir les effets d'une constipation qui leur est habituelle, ou de quelque léger calmant pour faire cesser l'insomnie. On joint à ces moyens internes l'usage des bains tempérés, pris les jours alternatifs, *quelquefois* avec une *légère* douche vers la fin du bain. On ne brusque, on ne précipite rien ; on suspend de temps en temps tout médicament pendant plusieurs jours pour laisser à la nature les moyens de développer ses efforts conservateurs, et on revient ensuite alternativement à ceux qui peuvent la seconder. On diminue ainsi peu à peu l'impulsion des fluides vers la tête en avançant lentement vers le terme proposé, sans rien mettre au hasard (1). »

Et, pour commentaire théorique de ces préceptes, Pinel ajoute plus loin : « L'esprit général qui règne maintenant dans toutes les sciences physiques doit rendre de plus en plus sobre sur l'explication des phé-

(1) Ouvrage cité, pag. 338.

nomènes en médecine ; mais on n'en doit pas moins reconnaître, en écartant tout raisonnement arbitraire, les rapports constans qui paraissent exister entre certaines affections qu'on croit éloignées, et qui sont dans une sorte d'enchaînement réciproque ; telles sont celles de l'estomac et de l'abdomen, qui correspondent aux écarts de l'entendement et aux emportemens fougoux de la volonté. Le cerveau paraît sans doute le siège des fausses sensations et des illusions du jugement ; mais l'estomac, les intestins, exercent quelquefois une influence très active sur ces dérangemens, et des changemens gradués, produits sur les fonctions de ces derniers, ont visiblement des effets très manifestes sur les autres (1). »

On ne reprochera pas, sans doute, à Pinel de n'employer les moyens physiques que pour ne pas déroger à des usages établis ; car personne, non personne, n'a mis plus de réserve que lui dans tout ce qui tient au traitement de la folie. En veut-on une preuve ? qu'on lise le paragraphe intitulé : *L'usage si fréquent de la saignée dans l'aliénation est-il fondé sur une expérience éclairée ?* et on verra avec quelle admirable sagesse il s'exprime au sujet d'un moyen, dont nous reconnaissons nous-mêmes qu'on est toujours trop disposé à abuser. « Ce n'est point, dit-il, par le désir de contredire, c'est pour m'éclairer moi-même

(1) Pag. 357.

que je cherche de toutes parts des faits concluans en faveur de l'efficacité directe de la saignée contre la manie, et je ne trouve que de nouveaux motifs de doute... Je suis loin de vouloir prononcer une exclusion générale de la saignée pour les aliénés; mais je crois que les cas de son usage judicieux sont excessivement rares. »

Nous reviendrons, du reste, sur le traitement de Pinel, que nous démontrerons aisément renfermer tous les préceptes de M. Leuret, moins leur sens trop absolu et leur exagération pratique, et nous trouverons peut-être le motif de cette subite admiration pour l'ouvrage assez insignifiant de Daquin sur la *Philosophie de la folie*; ouvrage que M. Leuret voudrait savoir plus connu et que sa conscience d'écrivain lui fait un devoir de déclarer publié *quelque temps avant celui de Pinel*.

Il était naturel que M. Esquirol se présentât immédiatement après Pinel, car ces deux noms sont inséparables dans l'histoire des maladies mentales; mais était-il juste, en reconnaissant que cet honorable maître comprend le traitement moral de la folie de la même manière que Pinel, de trouver que s'il a, *le premier*, formulé les préceptes de ce traitement, cependant il en fait une application *trop restreinte*? non; il y a dans cette assertion deux erreurs: la première, nous la relevons sans craindre de blesser M. Esquirol, qui a toujours cru sa part de gloire assez grande d'être appelé le continuateur et l'interprète des

travaux de Pinel. La première, ai-je dit, c'est de prétendre que M. Esquirol a le premier formulé les préceptes du traitement moral, car ce traitement était rigoureusement formulé par Pinel, témoin les deux observations consignées aux pages 94 et 285 de son ouvrage, et que M. Leuret rapporte dans tous leurs détails, comme propres à sanctionner ses opinions. La seconde erreur, c'est de soutenir que M. Esquirol a fait une application trop restreinte du traitement moral, car personne n'a fait cette application d'une manière plus large, mais en même temps plus judicieuse. C'est ce que prouvent sans réplique les observations suivantes :

« M...., âgé de 27 ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, après un accès de fureur qui avait duré six mois, était resté dans un état de mélancolie. Au printemps suivant, époque où l'accès de fureur avait éclaté l'année précédente, ce jeune homme présente tous les signes d'un nouvel accès. Enfin après huit jours, l'accès se manifeste par des cris, des provocations, des menaces, des injures. Dans la nuit, il se livre à tous les excès de la fureur. Au point du jour, j'ordonne qu'on le laisse errer dans le jardin, il y court en chantant, criant et jurant. Se voyant libre, il arrache un arbre pour exterminer ses ennemis; son domestique lui représente qu'il ne doit rien détruire; le malade furieux s'élance pour le frapper. Ce mouvement avait été prévu; ; d'autres domestiques, qui

avaient été placés à peu de distance, saisissent le malade et le portent dans une chambre privée de lumière. Je me présente aussitôt au malade, je le gronde de son emportement et lui fais sentir le tort qu'il a eu de frapper, je le laisse seul livré à ses réflexions. Deux heures après il ne reste plus de trace de fureur (1). »

« M... , d'un caractère vif et emporté, très vain, échappe à une fièvre cérébrale, et reste maniaque. Son délire est si violent qu'il se porte avec fureur sur sa femme et ses enfans; il est confié à mes soins. Placé au rez-de-chaussée, dans une chambre sombre et sans autre meuble qu'un lit, ce malade, qui depuis un mois était dans un délire général, furieux et ne dormait pas, dès la première nuit de son isolement est calme et dort. Le lendemain, la fureur ne reparait pas, il ne reste plus qu'une sorte de rêvasserie, que le malade dissimule dans la crainte d'être pris pour un fou. Par intervalles, il y a un peu d'agitation que le malade comprime; dès le troisième jour, M... est rendu à la santé. M... m'a dit, pendant sa convalescence, que, dès la première nuit, il avait senti le délire s'évanouir comme un songe (2). »

« Une fille de 20 ans, d'une taille élevée, d'une constitution robuste, est amenée à la Salpêtrière, dans

(1) Ouvrage cité; tom. II, pag. 192.

(2) Ouvrage cité; tom. II, pag. 198.

un état très violent de manie. Les moyens ordinairement employés ne changent pas son état ; je me décide à appliquer le cautère actuel à la nuque. Tous les préparatifs étant faits, on emploie la force pour tenir la malade. Elle est si effrayée à la vue du fer rouge, qu'elle redouble d'efforts pour s'y soustraire. On la contient par la force ; mais aussitôt qu'elle sent le fer approcher, elle fait de nouveaux efforts, se débarrasse des mains des aides et reste cinq minutes dans un état complet de raison. Elle demande avec calme ce qu'on veut faire d'elle, et prie avec instance qu'on l'épargne. Je consens à différer l'application du fer, à condition que la malade sera désormais raisonnable et tranquille. Elle promet et tient parole. Au bout de deux jours, elle est transférée dans la division des convalescentes et ne tarde pas à être parfaitement guérie. Elle déclara que la frayeur qu'elle avait eue du fer rouge avait contribué à sa guérison (1). »

« Les observations que je viens de rapporter, ajoute M. Esquirol, démontrent, les unes les bons effets de l'influence morale sur les maniaques, surtout dans les premiers instans de l'isolement, les autres la bonne direction qu'elle peut donner à ces malades, lors même que le délire et la disposition à la fureur persistent. Ces faits peuvent servir d'indication pour des circonstances analogues à celles dans lesquelles je me

(1) Ouvrage cité ; tom. II, pag. 217.

suis trouvé. Il ne faut pas oublier que, pour réussir, l'impression doit être vive et énergique. J'ai vu des maniaques guérir instantanément par l'impression qu'ils éprouvèrent en entrant dans un hospice ou une maison d'aliénés. »

Il est donc faux d'avancer qu'il y ait sur ce point une lacune dans la pratique de M. Esquirol, et absurde de penser que quelques-uns de ses élèves puissent croire son traitement moral entièrement *borné à l'emploi des consolations, des exhortations bienveillantes, des distractions et de l'isolement* : la plus légère lecture de son ouvrage met à la fois à jour cette erreur et cette absurdité. Nous verrons plus tard que M. Esquirol ne partage pas non plus l'opinion de M. Leuret sur la complète inutilité du traitement physique, même dans les cas où le délire est simple, c'est-à-dire dégagé de toute altération matérielle appréciable.

Dans cette revue critique, dont nous parvenons facilement à démontrer l'inexactitude et la partialité, Georget, MM. Falret, Voisin et Foville succèdent à Pinel et à M. Esquirol. M. Leuret les appelle les élèves de la Salpêtrière, comme il avait appelé MM. Calmeil, Bayle, Malherbe et Moreau, les élèves de Charenton, probablement pour bien faire sentir qu'ayant la science infuse, il n'a étudié nulle part et n'est élève de personne. Notre consciencieux aristarque adresse à ces quatre médecins le reproche commun d'avoir attribué à l'état du cerveau, chez les aliénés, une importance

trop grande, et d'avoir entrepris de subordonner la médecine mentale aux déductions tirées de l'anatomie pathologique (singulier reproche!).

Georget peut avoir eu le grand tort, aux yeux de bien des personnes, d'avoir soutenu qu'il n'y a que des causes morales qui puissent modifier le cerveau dans le sens de la folie (1); car l'expérience journalière prouve, en admettant, si l'on veut, une prédisposition cérébrale, que la folie peut être occasionnée ou décidée par des causes purement physiques. Mais c'est sans fondement que M. Leuret reproche à cet auteur de n'avoir considéré le traitement moral *que comme un simple auxiliaire du traitement physique.*

En effet, en ramenant toutes les modifications qu'on doit chercher à faire naître dans l'exercice de l'intelligence des aliénés, à ces trois types principaux : 1° de ne jamais exciter les idées ou les passions de ces malades dans le sens de leur délire ; 2° de ne point combattre directement leurs idées et leurs opinions déraisonnables, par la discussion, l'opposition, la contradiction, la plaisanterie ou la raillerie ; 3° de fixer leur attention sur des objets étrangers au délire, de communiquer à leur esprit des idées et des affections nouvelles, par des impressions diverses, Georget a ouvert un champ immense à la médecine morale. Qu'il sup-

(1) Voyez son *Traité des maladies du système nerveux*, et l'article FOLIE, du *Dictionn. de médecine.*

pose agir matériellement sur le cerveau en substituant une affection nouvelle, mais normale, à une affection ancienne et malade, ou qu'il remplace dans l'âme, comme le veut M. Leuret, une passion par une passion, le résultat est le même, l'explication seule diffère.

Quant à reprocher à Georget d'avoir avancé que les erreurs des aliénés sont aussi *nécessaires* que les désordres de toute fonction dont l'organe est malade, c'est jouer méchamment sur un mot, sur une erreur de langage ou une faute typographique; Georget a voulu dire *naturelles* et non pas *nécessaires*. Ensuite il n'aurait fait qu'être conséquent avec lui-même en soutenant qu'il serait aussi déplacé de défendre à un fou de déraisonner que de défendre de tousser à un homme affecté de catarrhe bronchique; et l'induction pratique qui résulte évidemment de cette manière d'envisager la folie, c'est qu'au lieu de s'amuser à défendre à un fou de déraisonner, il faut traiter son cerveau, tout aussi bien qu'on traite le poumon d'un homme qu'on veut empêcher de tousser.

De semblables opinions, bien que basées sur une saine logique et sanctionnées par l'expérience, doivent, j'en conviens, paraître bien étranges à un homme qui ne voit dans un fou qu'un individu qui se trompe et ne peut être ramené à la vérité que par les sarcasmes et les douches; mais elles n'en forment pas moins les éléments d'une doctrine qui diffère autant des divagations mystiques et ténébreuses qu'on veut

lui opposer, que le vrai diffère du faux et le rationnel de l'absurde.

Si MM. Falret, Voisin et Foville, comme élèves de la Salpêtrière, n'ont pu trouver grâce devant M. Leuret, de persister à n'admettre de dérangement intellectuel qu'à la condition d'une lésion organique du cerveau, le plus souvent appréciable, comment auraient-ils pu ne pas s'attirer son courroux, le premier, en donnant le conseil de ne *jamaïs harceler* un malade inoffensif, et de craindre que la répression n'ait d'autre résultat que de le frapper d'une terreur momentanée et de le rendre plus dissimulé que convaincu; le second, en soutenant qu'il est plus facile d'agir sur les *passions* des aliénés, que de frapper leur esprit par des *raisonnemens*? L'un émet un précepte dont la pratique journalière démontre la sagesse, et dont s'applaudit l'humanité; l'autre exprime une pensée dont la justesse ne peut échapper à personne.

Que M. Falret continue donc à mériter les reproches de M. Leuret, en se refusant à être méchant sans utilité, sans profit pour les malades; tous ses confrères approuveront sa conduite, et les familles l'en féliciteront; et que M. Voisin poursuive le cours de ses recherches; l'exemple que lui oppose M. Leuret d'une dame guérie par M. Esquirol, qui lui avait fait jurer de renoncer à ses folies prophétiques, si, pour une époque déterminée, rien de ce qu'elle avait

annoncé ne se réalisait, dépose directement contre M. Leuret, car il est évident pour tout homme de bonne foi, que, dans cette circonstance, M. Esquirol a fait plutôt appel aux passions de sa malade qu'à son raisonnement; c'est sa vanité qu'il a mise en jeu et non son esprit.

Disculperai-je aussi M. Foville, médecin non moins instruit que consciencieux, de l'opinion que lui suppose à tort M. Leuret, de ne jamais compter sur l'efficacité du traitement moral? Si cet observateur attentif croit plus utile de chercher, dans le traitement moral de la folie, à résoudre l'affection du cerveau et de ses enveloppes, qu'à *rivaliser de prestige avec l'Opéra*, il n'en pose pas moins pour ce traitement des préceptes dont il serait à désirer que les médecins ne s'écartassent jamais. Que M. Leuret les médite, les comprenne et les suive, et nous n'aurons plus le triste spectacle d'un homme que l'envie de paraître original et le désir de sortir de la foule portent à compromettre des réputations acquises par de pénibles et honorables travaux, et à se faire l'apôtre intéressé de doctrines que la science désavoue et que l'humanité repousse.

M. Foville, disons-le franchement, désespère peut-être trop vite des moyens moraux, et montre peut-être aussi un peu de timidité dans l'emploi de ceux qui agissent énergiquement; mais, grand Dieu! qui hésiterait à se prononcer entre le praticien, qui, en

avouant que la plupart des moyens moraux lui semblent plus efficaces lorsque les malades, déjà moins égarés, sentent le besoin de s'occuper, n'en fait pas moins au médecin un devoir scrupuleux d'être toujours grave et juste, surtout de ne jamais plaisanter sur les idées fausses qui les tourmentent, et l'énergumène qui ose prononcer et faire imprimer de semblables paroles :

« Être juste avec les aliénés, chercher à leur inspirer de la confiance, ne pas les plaisanter sur les idées fausses qui les tourmentent, *tout cela* peut être bon dans certaines circonstances, mais non dans toutes. Si les moyens de douceur et de patience sont inutiles, faudra-t-il continuer à les employer, plutôt que de recourir à *l'ironie*, et même aux *injustices* et aux *querelles* (sans doute aux coups)? Que m'importe à moi qu'un aliéné m'aime et me *déteste*, qu'il me désire ou me craigne, qu'il me croie son *ami* ou son *persécuteur*, pourvu que je rompe la chaîne de ses idées vicieuses. Si, pour l'émouvoir, il me faut paraître *dur* et même *injuste* envers lui, pourquoi reculerais-je devant l'emploi d'un semblable moyen? Craindrai-je de lui faire éprouver de la douleur. *Singulière pitié!* un homme a la pierre: gorgez-le d'eau de guimauve, entourez-le de cataplasmes, au lieu de lui enlever, par une opération rigoureuse, la cause de tous ses maux (1). »

(1) Pag. 120 et 121.

Mais, ignorant ou barbare que vous êtes ! puisque vous n'avez pas d'autres exemples à invoquer pour justifier votre cruelle méthode, que les dures et inflexibles nécessités chirurgicales, que diriez-vous, pour ne pas sortir de l'exemple que vous citez, d'un chirurgien, qui, après avoir reconnu l'existence d'une petite pierre dans la vessie, soumettrait son malade, sans préambule et sans hésitation, à l'opération cruelle de la taille ? Cette barbare imprudence trouverait-elle donc dans le succès une excuse suffisante à vos yeux ?

Jusque-là M. Leuret nous a semblé absurde ; mais s'il a mis plus d'adresse que de loyauté dans ses jugemens, il a du moins conservé envers ceux dont il lui importait de réfuter les opinions quelque apparence de cette politesse obligée, dont s'écartent assez peu les hommes exerçant une profession libérale. C'est envers M. Pariset qu'il s'était réservé d'être complètement inconvenant. Pour qui connaît le caractère bon et conciliant de M. Pariset, pour qui sait apprécier à leur valeur la justesse et la portée de son esprit, une semblable attaque est inconcevable et tout-à-fait impardonnable ; mais pour qui prévoit les vues ambitieuses de M. Leuret, et se rappelle certain rapport fait à l'Académie au sujet de ma première réfutation, tout s'explique (1) : rien ne pouvait excuser M. Pariset d'avoir, sous l'inspiration de son cœur et

(1) Ce rapport est imprimé tout entier à la suite de mon premier mémoire.

de sa haute raison, plaidé la cause des malheureux aliénés, et démontré le danger des vues que M. Leuret voudrait ériger en doctrine.

Ne cherchons donc ni à justifier M. Pariset de la grande bonté que semble lui reprocher son indigne antagoniste, bonté dont l'excès même l'honorerait encore, ni à le venger de l'indécent persiflage dont il est l'objet; mais répétons avec lui : « qu'arracher aux infortunés aliénés, par la douleur, l'aveu qu'ils ne sentent pas ce qu'ils sentent, qu'ils n'entendent pas ce qu'ils entendent, c'est leur arracher un mensonge, et ce mensonge qui les avilit à leurs propres yeux les remplit pour vous de mépris et de haine; et, comme ils ne sont point aliénés par leurs hallucinations, mais par les fausses idées qu'ils y attachent, attaquer ces idées pour les détruire, les combattre par des arguments et par la violence, afin de ramener le malade au seul sentiment de ses impressions intérieures, le plus souvent c'est ne rien faire que l'aigrir par des tourmens nouveaux..... Voilà pourquoi ce système, prescrit au grand honneur de l'humanité par le sage Pinel, l'est encore aujourd'hui par tous les médecins faits pour comprendre et pour imiter cet excellent homme. »

Pesez donc ces sages et simples paroles, critique téméraire, novateur imprudent; elles sont la condamnation la plus formelle de vos prétentions, et seront encore des maximes pleines de force et d'attraits, quand

déjà depuis longtemps votre voix impuissante aura cessé de bourdonner. En attendant, que votre pudeur s'effraie et s'alarme un peu moins des écueils que de tendres passions développées chez des femmes malades pourraient creuser autour du médecin chargé de les soigner. Maintenu dans les bornes que tout homme d'honneur doit connaître, ce sentiment peut devenir entre les mains du médecin adroit un moyen d'obtenir de ces infortunées malades ce qu'elles refuseraient à tout autre. Revenues à elle-mêmes, loin d'être *honteuses et humiliées*, comme vous affectez de le craindre, elles ne verront dans l'intérêt tendre, mais toujours respectueux, dont elles ont été l'objet, qu'un zèle qui s'est seulement un peu dissimulé pour se rendre plus efficace, et dont elles ne conserveront d'autre souvenir que celui qu'on conserve d'un bienfait.

Enfin, M. Ferrus et M. Guislain de Gand terminent la liste des médecins spéciaux dont M. Leuret se croit obligé de censurer les travaux. M. Ferrus, qui, comme le fait observer M. Leuret, n'a rien écrit sur le traitement de la folie, n'en est pas moins un excellent praticien, ayant établi les bases de ce traitement dans d'excellentes leçons cliniques. Il est un de ceux qui pensent le plus fermement que les troubles de l'intelligence sont en tout comparables à ceux qui surviennent dans l'exercice physiologique et normal de toutes les autres fonctions de l'économie, et tiennent, comme ces derniers, à une modification

organique. Ainsi, de même que nous voyons la perte de la vue être la conséquence d'une altération de l'œil, ou une phlegmasie du tube intestinal déterminer des troubles morbides, de même l'altération pathologique du cerveau préexiste à celle de ses fonctions.

Partant de ces données physiologiques, qui étaient aussi celles de Georget, M. Ferrus devait nécessairement, comme nous le savons, attacher une grande importance à l'appréciation des diverses lésions organiques; mais était-il juste d'en conclure que le *traitement des aliénés doit avoir pour principal but, d'après ce médecin, de ramener, à l'aide d'agens physiques, l'organe de l'intelligence à son type normal?* Non, car ceux qui partagent les vues physiologiques de M. Ferrus, et ils sont nombreux aujourd'hui, regardent les agens moraux, que M. Leuret appelle *psychiques*, comme agissant physiquement sur l'organe de l'entendement, pour y opérer une modification qui le met dans son état normal. Cette action est aussi physique que l'est celle de la lumière sur l'œil, et l'intensité des sensations ne modifie pas moins physiquement le cerveau, que l'intensité de la lumière ne modifie l'œil et l'intensité du son l'ouïe.

Donc, aux yeux de M. Ferrus, la croyance en une altération constante du cerveau, même dans les cas du délire le plus simple, n'exclut pas la confiance dans le traitement moral, ainsi que le prouvent les deux observa-

tions que j'ai rapportées dans mon premier mémoire (1); et demander à M. Ferrus, qu'on sait être inspecteur-général des maisons d'aliénés, où et comment il a recueilli les élémens de la statistique sur laquelle il fonde ses opinions relativement à la thérapeutique mise en usage dans les établissemens particuliers, n'est-ce pas mettre en doute sa bonne foi scientifique, n'est-ce pas commettre à son égard quelque chose qui ressemble à de l'impertinence? L'injustice était pour M. Leuret un parti pris, la base sur laquelle, faute de mieux, il avait résolu d'édifier sa réputation naissante; pouvait-il faire exception envers quelqu'un, même envers celui qui lui avait donné les moyens de faire les premiers pas dans la carrière vraiment pratique, et dont il tient aujourd'hui la place, que nous lui souhaitons de remplir aussi dignement?

Quant à M. Guislain, médecin du plus grand mérite, qui dirige depuis longtemps, avec autant de succès que de zèle, l'établissement des aliénés de Gand, nous engageons M. Leuret à relire avec plus d'attention qu'il ne nous paraît l'avoir fait, son excellent traité des phrénopathies, et il reconnaîtra deux choses : la première, qu'il n'a même pas entrevue dans ses préoccupations d'amour-propre, c'est que si ce consciencieux observateur a fait jouer à l'exaltation de la sensibilité du cerveau, à la douleur propre, le rôle

(1) Pag. 20 et 22.

principal dans la production de la folie, il n'a fait que réduire, pour ainsi dire, en doctrine une vérité formellement exprimée par des auteurs fort recommandables ; la seconde, c'est que personne n'a plus insisté, dans le traitement de la folie, sur le danger des perturbations morales, des douches, des affusions d'eau froide ; en un mot, de tout ce qui tient à l'intimidation exercée comme l'entend et le professe M. Leuret.

Telles sont les opinions et les réputations scientifiques aux dépens desquelles M. Leuret prétend établir une nouvelle doctrine des maladies mentales. Cette doctrine se résume en ces mots : *Ce que je veux, ce que je préconise, c'est, contre les désordres moraux, des remèdes moraux* ; et elle se formule dans ces maximes : *Soyez donc, s'il le faut, pour votre malade, un procès qui le harcèle, une faim qui le presse ; ne vous arrêtez pas, surtout, à l'emploi des moyens, qui, comme les émotions douces, sont sans effet.*

En comparant la première proposition à celles qui découlent des opinions émises par les différens auteurs qui ont écrit sur les maladies mentales, nous avons reconnu et très aisément démontré qu'elle est absurde, 1° parce qu'elle repose sur cette erreur physiologique qui consiste à ne pas reconnaître que les facultés intellectuelles sont l'expression fonctionnelle du cerveau ; 2° parce qu'elle refuse d'admettre cette vérité que, quand l'entendement est malade, c'est qu'une

cause quelconque, naturellement insaisissable par nos sens, dérange l'organe qui le produit, ou qui, du moins, est chargé de sa manifestation. Voyons maintenant par l'examen des faits si l'application pratique de la maxime a déjà fourni à M. Leuret quelques-uns des brillans succès qu'il en espère, et s'il peut raisonnablement compter sur la reconnaissance de la postérité, et, en attendant, sur la confiance des malades.



III

PARTIE PRATIQUE.

Dans mon premier mémoire j'ai prouvé, par l'analyse fidèle et minutieusement détaillée des deux observations sur lesquelles M. Leuret a principalement jeté l'échafaudage de son traitement, et qu'il est venu débiter à l'Académie, avec l'assurance d'un homme convaincu et le contentement d'un triomphateur, j'ai prouvé, dis-je, de ces deux choses l'une, ou mieux toutes deux à la fois :

1° Que M. Leuret n'avait obtenu des effets marqués et fructueux de l'intimidation qu'en l'employant suivant les données des maîtres de l'art, comme moyen de substituer une passion à une autre ; témoin son M. Vincent ;

2° Qu'en l'appliquant à un degré capable de lui donner une apparence de nouveauté, il faisait courir

aux malades les plus grands dangers , et que de ceux qui échapperaient à ces dangers , il ne pourrait en faire que des hypocrites , c'est-à-dire des êtres que la crainte , mais non la conviction , porterait à renoncer à leurs idées délirantes ; témoin son M. Théodore (1).

La partie essentiellement pratique de son nouvel ouvrage peut-elle infirmer d'une manière quelconque mes assertions? Non. Loin de là elle vient leur donner une nouvelle force. Naguère c'était *l'intimidation* qu'il recommandait, aujourd'hui c'est la *douleur* qu'il érige en principe ; et conséquent seulement en ce sens qu'un résultat plus intense ne peut être obtenu que par des moyens plus rigoureux , à la douche il substitue les affusions froides, et il a le courage d'en formuler l'emploi par ces mots :

Pour exciter la douleur, je fais le plus ordinairement usage de la douche et des affusions froides. Pour les affusions, je fais coucher (et sans doute garrotter) le malade sur un plancher, et j'ordonne qu'on lui jette plusieurs seaux d'eau froide sur le corps.... Le nombre des seaux varie de quatre ou cinq, à vingt, vingt-cinq et même plus.

Je me suis déjà expliqué d'une manière assez claire sur les effets de la douche, pour ne pas être obligé de revenir ici sur l'incertitude dans la plupart des cas, et les dangers dans un grand nombre de circonstances,

(1) Voyez de son mémoire les pag. 25 et 30.

de ce douloureux moyen. Ma propre expérience a confirmé pour moi le jugement défavorable qu'en portent tous les auteurs, par exemple M. Esquirol, qui la regarde comme pouvant « frapper le cerveau d'un engourdissement capable de durer plus d'une heure ; » Georget, aux yeux duquel elle occasionne « des souffrances si grandes qu'elle doit finir par désorganiser le cerveau et déterminer l'incurabilité de la folie dans bien des cas (1) ; » M. Guislain, qui l'a toujours trouvée « plus propre à augmenter l'exaltation intellectuelle qu'à la calmer (2) ; » de M. F***, enfin, en présence duquel un malade a succombé sous son action, au rapport d'un membre de l'Académie (3).

Mais pour les affusions administrées suivant la formule de M. Leuret, on se demande d'abord s'il les emploie comme moyen physique, ou comme ressource morale. Si c'est comme moyen physique, il se met déjà en contradiction avec ce précepte émis d'un ton ridiculement magistral : *Contre des désordres moraux, je veux des remèdes moraux* ; parce que la plupart des hallucinés, par exemple, pour lesquels il les préconise surtout, n'offrent aucun des caractères qu'il nomme les symptômes physiques de la folie. Si c'est, au contraire, comme ressource morale, c'est-à-dire comme moyen coercitif employé dans

(1) *De la Folie*, etc.

(2) Ouvrage cité, pag. 415.

(3) M. Londe, séance du 6 octobre 1838.

le but unique de forcer ces malheureux à avouer qu'ils *se trompent*, et de les obliger à *parler sensément*, on se demande pourquoi M. Leuret emploie plutôt les seaux d'eaux que les coups de bâton ou une infinité d'autres moyens dont il aurait trouvé l'indication dans les registres du Saint-Office, ou dans l'histoire des chauffeurs. En brûlant les pieds à ses malades, par exemple, il les aurait tout aussi bien forcés à dire : *oui, je suis fou*, ou *je me trompe*; mais il ne les aurait pas exposés aux fluxions de poitrine, aux méningites, aux phlegmasies intestinales, qui suivent si souvent les immersions dans l'eau froide, et dont les tableaux de mortalité de l'hospice ne tarderont malheureusement pas à mettre les funestes suites à découvert. Profitons même de cette occasion pour reprocher à M. Leuret de n'avoir pas dit un mot de la mortalité dans son service, car il a certainement perdu des malades. Espérons donc que dans son prochain travail il nous fera quelques aveux à cet égard, et voudra bien nous donner des détails statistiques qui l'éclaireront pour sa pratique à venir et qui feront certainement réfléchir les jeunes médecins, que le désir de l'innovation entraînerait à tenter de si périlleux essais.

Les exemples assez nombreux que possède la science d'individus aliénés guéris par les immersions subites et inattendues ne déposent en aucune manière en faveur des affusions dont il s'agit ici. Les premières ont pour but d'occasionner une vive surprise et de jeter

par conséquent dans le système nerveux un trouble subit, dont le retour du cerveau au rythme normal est quelquefois le résultat; les autres sont des violences exercées froidement sur des malheureux qu'on punit de leur infortune, et qu'on ne ramènerait à la raison qu'humiliés, même avilis.

En appliquant ainsi la question à ses malades, c'est le mot propre, M. Leuret n'a d'autre but que de *les disposer à recevoir les heureux effets de son traitement*. Il le dit lui-même (1), et s'exprime ainsi à cet égard : « Quand on est parvenu à *impressionner* un malade, et à obtenir quelques bonnes paroles, soit par la peur de la douche, soit par quelque autre moyen, il faut, sans désespérer, le presser de questions et ne se montrer satisfait que lorsqu'il n'y a plus, *ou lorsqu'il ne paraît* plus y avoir d'arrière-pensée dans ses paroles. » Que fait-il ensuite? il est assez difficile de le deviner, à moins qu'il ne donne pour l'expression de son traitement les exercices de chant, de déclamation auxquels il les soumet. Je ne parle pas des travaux manuels; leur introduction dans l'hospice appartient à M. Ferrus et non à M. Leuret qui n'a rien à revendiquer à cet égard, si ce n'est d'avoir restreint le temps que leur donnait son honorable prédécesseur, pour le consacrer à ses prétentieux essais.

Mais en vérité si on n'avait pas le cœur serré par

(1) Pag. 204.

l'idée des épouvantables moyens préparatoires du traitement, on rirait de la description des exercices prétendus intellectuels qui en font la base, le point essentiel. De malheureux idiots transformés en musiciens, en acteurs, et qu'on force, en présence d'une douche, à quitter *le ton languissant d'une plainte*, pour s'identifier avec *les paroles spirituelles, ironiques, passionnées, qu'on met dans leur bouche*, ne rappellent-ils pas les exercices de ces singes savans auxquels on a appris à saluer les passans, et qui saluent volontiers tous les corps qui s'agitent autour d'eux pour éviter le fouet de leur trop exigeant maître (1)?

Quant à la scène éminemment comique du repas des aliénés, pris en commun et sous la direction unique de l'un d'eux, je n'en crois pas un mot et en regarde la description comme une fable, inventée par M. Leuret pour broder son sujet et complaire à sa vagabonde imagination. Mon incrédulité à cet égard sera partagée par tous les médecins qui vivent avec des aliénés et qui savent qu'ils sont tout-à-fait incapables de l'attention nécessaire pour s'occuper de leurs voisins. Si cette perte de tout sentiment des devoirs et des rapports sociaux se fait remarquer dans les établissemens particuliers, elle doit être assurément bien plus pro-

(1) Quoique, depuis la publication du livre de M. Leuret, l'administration des hôpitaux ait cru devoir, sur sa demande, nommer un maître de chant, je n'en persiste pas moins à regarder ce moyen comme parfaitement inutile sous le point de vue thérapeutique.

noncée dans un hospice qui ne reçoit que des hommes appartenant aux dernières classes de la société, et auxquels il est impossible d'inculquer, dans le cours de leur folie, des qualités dont ils étaient généralement dépourvus dans l'état de santé.

Laissons donc de côté ce que M. Leuret appelle séance du bain, séance du chant, séance du réfectoire, et arrivons aux faits en eux-mêmes; car, bien que les faits ne justifient pas toujours en médecine l'emploi des moyens, ils doivent être, cependant, en thèse générale, le régulateur le plus sûr pour apprécier une méthode. Prenons, par exemple, les deux premières observations qui sont des cas d'hallucinations; que trouvons-nous? Dans la première (1), un individu sur lequel le prétendu traitement moral n'a été tenté qu'après un traitement dûment physique, qui a consisté en : *bains avec affusions*, plusieurs *pédiluves* et *six ventouses* appliquées à plusieurs reprises; dans la deuxième (2), un malade auquel on avait administré en l'absence de M. Leuret : *six ventouses scarifiées à la nuque*, un *bain avec des affusions tièdes sur la tête*, des *lavemens laxatifs* et des *pédiluves*.

Rien n'autorise donc rigoureusement à croire que l'amélioration ou même si l'on veut la guérison de ces deux malades ait été le résultat unique du traitement moral. Pour cela il aurait fallu que ce traitement eût

(1) Pag. 187.

(2) Pag. 210.

été administré seul, comme dans la troisième observation (1), où malheureusement il a été tout-à-fait infructueux, puisque M. Leuret en est réduit à déclarer que son malade qui, sous la douche, *avait fait peu à peu et non sans difficulté toutes les concessions, finit par éclater et déclare qu'il entend toujours ses esprits, qu'il y croit et qu'il est disposé à leur obéir.*

M. Leuret a-t-il été plus heureux dans les cas qu'il nous permettra de nommer des monomanies vaniteuses ? Pas beaucoup plus si on en juge précisément soit encore par le premier cas de cette section, fourni par un individu qui, à son entrée à Bicêtre, malgré quelques actions déraisonnables, tient *une conversation suivie, s'exprime facilement et ne dit rien de précisément déplacé*, et en sort avec de *l'aveuglement sur son mérite et un grand contentement de lui-même*; c'est-à-dire qui en sort tout au plus comme il y est entré; soit par l'observation de ce jeune prêtre, *si digne d'estime, même par son délire*, mais qui n'en *sortit pas moins de Bicêtre pour être conduit dans un autre hospice*, aux médecins duquel M. Leuret souhaite *de ne pas avoir le regret, comme lui, de le voir retomber.*

Enfin ce qui semble prouver que M. Leuret n'est pas aussi riche en faits qu'on pourrait le croire de la part d'un *chef de doctrine*, c'est la complaisance vrai-

(1) Pag. 224.

ment ridicule avec laquelle il se plait à décrire la maladie qui fait le sujet de sa dernière observation et termine son livre. Cette observation, qui paraît être là pour couronner l'œuvre, n'occupe guère moins de cinquante pages. Elle a pour M. Leuret un but, c'est de faire savoir que le malade a été traité inutilement par M. Ferrus ; mais elle a pour toute personne qui la lit attentivement une portée, c'est que le traitement de M. Leuret a été si peu efficace chez ce malade, que trois jours avant de sortir de Bicêtre il déraisonnait complètement, et que malgré tous les soins qu'on prend de lui en dehors de l'hospice, pour en faire une guérison modèle, M. Leuret avoue *qu'on le surprend souvent disant des choses qu'il sait être fausses, mais qui doivent tourner à son avantage ; et que ce vice, qui sans doute a déjà contribué à le rendre malade, semble depuis quelques jours (mai 1840) l'entraîner à une rechute ; car il lui est arrivé de croire à ses propres mensonges comme il y croyait autrefois.* Que de frais de style pour arriver à pareil résultat !

M. Leuret n'a pas été réduit à n'enregistrer que des insuccès, nous ne le nions pas ; mais ce qui nous semble évident, c'est que la plupart des malades chez lesquels ses soins ont eu quelques succès auraient infailliblement guéri par des moyens plus rationnels et moins dangereux ; témoin l'observation, qu'il emprunte lui-même à M. Esquirol, de cette dame qui refusait de manger par suite de la croyance qu'elle était

coupable de grands crimes, et qui, surprise tout à coup par toute sa famille, fut entraînée comme à une partie de plaisir à Versailles, où tout le monde s'étant mis à table, elle y prit place et mangea, pour ne plus refuser par la suite. Si cette dame, dont l'observation a le plus grand rapport avec celle dont je parle dans mon premier mémoire (1), avait été confiée à M. Leuret, il l'eût infailliblement soumise à son traitement, et si, par hasard, échappant aux dangers que doit presque infailliblement avoir un pareil traitement pour une femme dont l'éducation a développé la sensibilité, elle eût guéri, il n'eût pas manqué de soutenir qu'elle n'avait aucune chance de salut en dehors de ses moyens.

La plus grave de toutes les fautes de M. Leuret est donc de supposer et de soutenir, contre l'évidence des faits les plus irrécusables, que la crainte est, de toutes les passions dont le médecin puisse faire usage dans le traitement de l'aliénation mentale, la seule capable de ramener promptement les fonctions intellectuelles à leur rythme régulier, et de les y maintenir d'une manière positive et durable. Si cette idée, je le répète, est à ses yeux la seule à laquelle la nécessité, c'est-à-dire la pénurie de moyens et de temps force le médecin des hôpitaux à s'arrêter, elle n'en constitue pas moins en principe une erreur que repoussent le cœur et l'expé-

(1) Voyez pag. 49.

rience de tous ses devanciers. Mais, enfin, fût-elle fondée, c'est au médecin, non point à en subir les conséquences, car rien ne peut le forcer à être barbare, mais à la signaler au conseil des hôpitaux qui ne saurait rester indifférent à un si grave sujet.

Quant à ce que dit M. Leuret de l'isolement considéré comme moyen de placer les malheureux aliénés dans la position la plus favorable à leur traitement, je reconnais volontiers que si les maisons d'aliénés ne doivent point être ouvertes à tout le monde, elles doivent pourtant être d'un accès facile pour les parens et les amis des malades ; que cet isolement ne doit jamais être de longue durée et que le seul moyen d'en atténuer les inconvéniens, c'est de placer les malades au milieu d'une nouvelle famille dont tous les membres aident soit à leur guérison, soit, dans les cas d'incurabilité, à conserver en eux cet instinct de la sociabilité dont la perte est le plus déplorable malheur qui puisse frapper l'espèce humaine, et enfin à les consoler par toutes les distractions possibles.

Bien plus, je pense qu'il est utile que dans le cours de l'isolement les malades soient convaincus qu'ils ne sont pas privés de leur liberté, et rien n'est plus propre à leur donner cette conviction que de leur faire faire de fréquentes sorties dans la campagne. Tout cela, je le sais, et je le dis, non comme M. Leuret, pour choquer des confrères qui pourraient penser autrement, et dont la dissidence est aussi respectable à mes

yeux qu'une adhésion de sa part pourrait m'être suspecte ; mais je le fais parce qu'une longue expérience m'en a démontré les immenses avantages , et je le dis parce que chacun de nous doit compte à la science de ses opinions et de sa pratique.

De tout ce qui précède concluons donc :

1° Que dans l'état actuel de la science, en France, il est impossible de regarder les facultés intellectuelles autrement que comme l'expression fonctionnelle du cerveau, et conséquemment de chercher la cause de la folie en dehors de cet organe ;

2° Que distinguer la folie en folie simple ou morale et folie compliquée ou physique, est établir une division que repousse une bonne logique et dont l'expérience journalière démontre la fausseté ;

3° Que ne voir et ne montrer dans l'aliéné qu'un homme qui se trompe et non un homme malade, est faire de la faculté de parler et d'écrire un abus qui peut conduire aux maximes les plus absurdes et aux pratiques les plus inhumaines ;

4° Que soutenir que ce n'est qu'en désespoir de cause que les médecins emploient le traitement moral, et qu'ils ne l'emploient qu'accessoirement, est une assertion contraire à la vérité ; car partout, dans la pratique comme dans les ouvrages, on fait marcher de pair, dès le début du traitement, les moyens moraux et les moyens physiques ;

5° Que prétendre que l'intimidation et la douleur doivent être la base de tout le traitement de la folie est un barbare sophisme, et qu'exercer cette intimidation en lançant sur le corps d'un malheureux aliéné vingt ou vingt-cinq seaux d'eau froide, est en médecine une pratique éminemment dangereuse, et en morale un acte qui devrait trouver sa répression formelle dans les réglemens de l'administration des hôpitaux ;

6° Enfin, qu'il est du devoir de tous les médecins qui s'occupent du traitement des maladies mentales, de s'inscrire en faux contre la plupart des faits sur lesquels M. Leuret prétend établir sa doctrine, et de protester contre les conséquences qu'il en déduit.



RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library

or to the

NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(510) 642-6753

1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF

Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

JUN 19 1997

SEP 06 2005

41720

B316

L37

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

